De l'Imprimerie de Richomme.

DES

HOMONYMES

FRANÇAIS,

OU

MOTS qui dans notre langue se ressemblent par le son et diffèrent par le sens.

Ouvrage nécessaire à tous ceux qui desirent d'écrire et de parler correctement le français.

TROISIÈME ÉDITION,

Revue, corrigée et considérablement augmentée.

Par L. PHILIPON-LA-MADELAINE, *de l'Académie de Lyon.*

PARIS,

CAPELLE et RENAND, Libraires-Commissionnaires, rue J. J. Rousseau.

1806.

Dom
ouvra
mouve
rencon
livre.
votre
nait l

De
une é
plique

Hon
grecq
blable
veut c
ressem

Les
peu-p
ceux q
valeur
et *poi*
voilà
quant

De
embar

INTRODUCTION.

DUMARSAIS venait de publier son excellent ouvrage des *Tropes*, mot qui signifie *tours, mouvemens, figures oratoires*. Un financier le rencontre et veut lui faire compliment sur son livre. J'ai eu bien du plaisir, lui dit-il, à lire votre histoire des Tropes. Le bon homme prenait les Tropes pour un peuple.

De peur que le titre de cet écrit n'occasionne une équivoque pareille, je me hâte de l'expliquer.

Homonyme est composé de deux expressions grecques. La première se traduit par *semblable*, la seconde par *nom*. Ainsi Homonyme veut dire, à proprement parler, un nom qui ressemble à un autre nom.

Les mots *synonymes* sont ceux qui ont à-peu-près le même sens; et les *homonymes*, ceux qui ont à-peu-près le même son. *Courage, valeur, bravoure*, voilà des synonymes. *Poix* et *poids*, *ancre* et *encre*, un *page* et une *page*, voilà des homonymes, ou mots semblables, quant au *son*.

De cette ressemblance, doivent naître des embarras multipliés pour ceux qui étudient

notre langue. Les femmes, les étrangers, les jeunes gens qui commencent à composer, éprouvent journellement ces difficultés ; les leur applanir est mon but. C'est pour eux, c'est pour elles sur-tout, que je me suis occupé de ce recueil, qui manquait à notre langue.

Ce n'est pas qu'en 1775, il n'ait paru déjà un Dictionnaire des Homonymes; je le connais: j'ai parcouru avec soin cette compilation faite pour les colléges. Ce n'est qu'un assemblage de mots sans choix, et de citations sans goût; on y donne, pour homonymes, les acceptions diverses de la même expression; nos vieux termes y reparaissent sans motifs; des locutions populaires et basses y remplacent la pureté du langage; et tout cela est hérissé de latin..... Les homonymes étaient un ouvrage à faire.

Notre langue a de bons dictionnaires, sans doute; mais les mots qui se ressemblent n'y étant pas rapprochés, comment saisir, avec facilité, les différences de leurs significations? Je trouve, par exemple, vers les commencemens du Dictionnaire, le mot *ceint*. Me faudra-t-il recourir à la fin de l'ouvrage, pour savoir en quoi *ceint* diffère de *sein* et de *saint*, avec lesquels mon oreille le confond? Souvent même je ne soupçonnerai pas que je puisse rencontrer des expressions semblables pour la prononcia-

tion, sous des lettres différentes pour l'orthographe.

Et quand je le soupçonnerais, ma curiosité ne saurait se satisfaire, qu'en feuilletant plusieurs dictionnaires au lieu d'un. Quelques exemples :

Le Dictionnaire de l'Académie m'apprendra bien de quelle manière doivent s'écrire, et dans quels sens doivent se prendre les monosyllabes *quand* et *quant ;* mais il faudra recourir au Dictionnaire Géographique pour le mot *Caen*, qui s'identifie avec eux par la prononciation.

Pari a sa place marquée dans le Dictionnaire de la Langue ; *Paris* l'a dans le Dictionnaire de la Géographie.

Le Dictionnaire de Botanique m'indiquera ce qu'est le *thim*, plante balsamique. Je ne saurai la signification des mots *teint* et *tain*, ses homonymes, que par celui de l'Académie, et par celui des Arts.

Mon recueil facilite tous ces rapprochemens : à quelque genre qu'ils appartiennent, tous les homonymes seront ici classés.

Ce mot *tous* demande pourtant une explication. Aucun dictionnaire n'est complet dans la nomenclature qu'il analyse ; et celui-ci ne le sera pas plus qu'un autre. Je veux simplement

annoncer que cette compilation réunira le plus d'homonymes usités que je pourrai connaître, à quelque ordre de choses qu'ils se puissent référer.

Mais quand j'emploie l'épithète *usités*, j'exclus les termes techniques peu communs, qui sont propres et particuliers à un art, à une science; à la marine, par exemple, ou à la chimie : les savans, les artistes, les chimistes et les marins ont leur langue à part, qui n'est presque pour rien dans le langage ordinaire. J'intéresserais donc bien peu de personnes en plaçant dans ma compilation ceux de ces termes que l'usage habituel ne connaît pas. C'est pour l'utilité générale que je l'ai entreprise.

Par cette raison, qui me fait desirer que mon travail soit profitable au grand nombre, et principalement aux femmes et aux étrangers, j'admets ici, de préference, ceux des homonymes qui, par la différence d'orthographe, présentent le plus d'embarras.

Qu'on ne s'attende cependant pas à me voir ranger parmi les homonymes, les simples nuances ou acceptions d'un terme primitif et fécond. Ce sont là des *homographes*, c'est-à-dire, des mots qui s'écrivent de même : ce ne sont pas des *homonymes*.

Revenons encore aux exemples : *sens* désigne

ces organes qui nous sont donnés pour veiller à la conservation de notre être. Il désigne également ce rayon de lumière qui doit diriger notre conduite. Voilà certainement des significations bien différentes ; elles ne forment pourtant pas des homonymes. La raison en est, qu'elles n'expriment essentiellement que la même chose : des guides ; ce sont toujours des sens, les uns extérieurs, l'autre interne.

Mais *sens* aura pour homonymes *cens*, *cent*, *sang*, *sans*.

Que *cœur* se prenne pour le viscère qui est le principal ressort de l'économie animale, ou qu'il se prenne pour le courage, il n'y a pas là d'homonymie, parce que le courage est censé venir du cœur.

Mais elle se rencontre dans le mot *chœur*, partie de nos temples, et dans le même mot, partie de nos opéra.

La *garde* que monte un soldat, et la *garde* de son sabre ou de son épée, se prononcent de même, et diffèrent de valeur : il ne faut cependant pas y voir des homonymes. Pourquoi ? parce que ces deux mots tiennent au même générateur et dérivent d'une seule source : *garder*, *préserver*.

Ainsi une *levée* de soldats, une *levée* de cartes, ne sont point homonymes avec le *levar*

du roi, le *lever* du soleil, quoique ces mots diffèrent de genre ; mais ils ont un même principe : le verbe *lever*.

Les variétés qu'éprouve la signification d'un mot quelconque, ne doivent être regardées que comme les variations d'une phrase musicale ; et l'objet des dictionnaires de langues est d'énoncer ces variations, ces acceptions diverses, et d'assigner à chacune la définition convenable.

Pour l'homonymie, il faut absolument des mots de familles différentes, qui, en présentant à l'esprit une grande dissemblance de sens, offrent cependant à l'oreille une similitude de sons.

Cette similitude seule ne suffirait pourtant pas. C'est pour cela que je ne range point parmi les homonymes les verbes et leurs substantifs, quelque dissemblable que soit leur orthographe : tels que *choc* et je *choque ; heurt* et je *heurte ; jouets* et je *jouais ; différer* retarder, et *différer* n'avoir pas la même opinion, etc.

La racine de ces mots et de beaucoup d'autres pareils est essentiellement la même. Ainsi, quelque différence qu'ils offrent à l'oreille, ils ne présentent point à l'esprit d'homonymie.

Elle ne se constitue qu'avec des mots qui n'ont pas le même générateur ; des mots qui, réunissant d'ailleurs les qualités requises pour

la versification, peuvent rimer ensemble : et l'on sait que la sévérité de notre poésie rejette de la rime les mêmes expressions, quand elles ne donnent qu'une simple dégradation de couleur.

Prenons pour exemple cette jolie naïveté.

Notre curé crie et s'emporte ;
Il me défend d'aimer Lubin :
Mais il dit d'aimer son prochain,
Et Lubin demeure à ma porte.

Tout le sel de cette réponse est dans le mot *prochain*, que la jeune fille entend d'une façon, et le curé d'une autre.

Cependant, placé à la fin du vers, ce mot ne rimerait pas avec lui-même, quoiqu'il y fût employé, d'abord dans l'une, ensuite dans l'autre acception. La raison en est que l'une et l'autre acception ne sont que deux variations de la même valeur : proximité dans l'ordre des demeures, et proximité dans l'ordre des principes religieux.

Mais quand Racine fait dire à l'Intimé :

Tel que vous me voyez, monsieur, ici *présent*,
M'a, d'un fort grand soufflet, fait un petit *présent*.

Quand Boileau dit :

Laisse-là tous tes livres ;
Cent francs, au denier cinq, combien font-ils ? — Vingt livres.

Quand on lit dans Piron :

Lors il s'endort et ne fait plus qu'un *somme*,
Au bel esprit, ce fauteuil est en *somme*, etc.

Racine alors, Boileau et Piron emploient de vrais homonymes. Les sons ont beau se ressembler, les idées n'ont aucune relation.

Toutes les langues ont leurs homonymes; il n'en est point d'assez féconde pour attacher à chaque chose un terme spécial. Plus elle est stérile, plus l'homonymie y abonde. Le grec, si riche par lui-même, a moins d'expressions homonymes que le latin; et le latin, quoiqu'il en ait beaucoup (1), en offre bien moins encore que le français.

De là, sans doute, résulte quelque monotonie dans le langage; c'est un inconvénient. Mais, d'un autre côté, j'en vois jaillir quelques-uns de ces jeux de mots heureux que le Français saisit avec tant de promptitude et répète avec tant de plaisir.

Notre langue doit aux homonymes ses ca-

---

(1) *Aura*, vent léger; *hora*, heure; *ora*, bord; *ora*, impératif du verbe orare; *ora*, pluriel du mot *os*, bouche :

Intentique ora tenebant.

Cœcus, aveugle; *secus*, autrement : *Scena*, scène; *cœna*, souper : *Populus*, peuple, *pópulus*, peuplier, etc.

lembourgs, que je regarde moins comme un jeu de mots, que comme un jeu sur le mot : car le secret du calembourg consiste presque uniquement à décomposer l'expression, ou à la recomposer dans un autre sens.

Encore une pointe, disait une femme à M. de Bièvre, si connu par cette sorte d'esprit ; *mais qu'elle soit courte.* Je ne suis point tapissier, répondit-il, et ne fais pas de *courte-pointe.*

Une jeune personne demande de la bière. *Nous n'en avons pas*, répond un merveilleux du jour ; *mais si vous voulez je vous embrasserai* (en brasserai). Voilà le calembourg, petit genre auquel bien des gens appliquent ce mot d'un poète :

C'est là l'esprit de ceux qui n'en ont pas.

J'imiterai plutôt la tolérance de Boileau, et je répéterai après lui :

Ce n'est pas quelquefois qu'une Muse un peu fine,
Sur un mot, en passant, ne joue et ne badine,
Et d'un sens détourné n'abuse avec succès ;
Mais fuyez, sur ce point, un ridicule excès.

Lorsqu'on se permet les calembourgs sans y attacher aucune prétention ; lorsqu'ils se montrent rarement ; lorsqu'ils ne viennent point tourmenter un entretien sérieux et suivi ; lors-

qu'enfin ils paraissent à propos : alors ils varient, ils animent, ils égaient la conversation ; ils y appellent ce gros rire, dont le philosophe a peut-être encore plus besoin que le peuple.

Les calembourgs naissent plutôt d'une ressemblance de prononciation, que d'une conformité d'orthographe ; celle-ci même y est absolument comptée pour rien.

J'ai dû, au contraire, la compter pour beaucoup dans un ouvrage sur les homonymes, où je ne parle qu'aux yeux, et où la bonne manière d'orthographier tient de si près à mon plan.

J'ai suivi l'orthographe du Dictionnaire de l'Académie.

Qu'un particulier se fasse créateur d'un mot, il le peut. Le placement de ce terme en détermine le sens ; et son succès dépend de l'heureux emploi que l'auteur en fait.

Quant à l'orthographe, elle ne saurait varier au gré des écrivains : sans quoi il faudrait qu'un lecteur changeât de méthode à mesure qu'il change de volume. La lecture devenue un travail, cesserait d'être un plaisir ; et l'intérieur d'une bibliothèque ne serait qu'une suite de travestissemens pénibles à ceux qui viendraient la consulter.

Il faut donc qu'un corps littéraire, éloigné,

par son organisation, de la mobilité et du caprice des particuliers, veille sur le double dépôt de la grammaire et de l'orthographe; car rien n'est plus propre à décréditer une langue, que l'instabilité et l'altération dans ces deux parties de son mécanisme.

Ces raisons m'ont fait préférer l'orthographe de l'Académie à celle de quelques auteurs qui en ont interverti les élémens, quoiqu'ils l'aient fait quelquefois avec avantage.

Mais, en suivant leur système, nos bons écrivains des deux derniers siècles deviendraient bientôt illisibles, ou ils auraient besoin d'être réimprimés.

Laissons à notre orthographe quelques défauts, pour ne pas la livrer à beaucoup d'abus. A force de changer, on dénature. Si nous cessons d'orthographier comme Boileau, Racine, Fénélon, nous cesserons bientôt d'étudier ces grands modèles.

J'avouerai cependant que l'orthographe de l'Académie s'éloigne un peu de la leur; mais, ou ce n'est pas sur des points essentiels, ou les changemens adoptés par elle sont si naturels, que, loin de fatiguer la vue, ils la reposent.

Par exemple, les adjectifs en *ent* gardaient inutilement le *t* au pluriel; il a disparu : *savans, prudens, diligens.*

L'accent circonflexe a remplacé quelques lettres oiseuses qui, dans beaucoup de mots, suivaient les voyelles d'une prononciation longue et ouverte. *Baailler*, *hoste*, *paste*, *feste*, etc. On écrit *bâiller*, *hôte*, *pâte*, *fête*, *gîte*, *flûte*, etc.

Il est bon d'avertir que cet accent circonflexe, placé sur une voyelle ou sur une diphtongue, annonce qu'elle est longue, ou, ce qui est la même chose, qu'elle demande quelque lenteur dans sa prononciation.

Au contraire, on doit rendre avec rapidité la voyelle ou la diphtongue que suivent deux consonnes semblables. Par exemple : dans *pâte* l'*a* est long; il est bref dans *patte*. L'*e* pénultième de *tempête* est long, il est bref dans *trompette*.

Cette règle de notre prosodie est assez générale. Le redoublement de la consonne indique la briévete de la voyelle qui précède; et l'accent circonflexe annonce la longueur de la voyelle ou de la diphtongue qu'il couronne.

Qui voudra connaître les autres règles de notre prosodie, peut consulter le bon ouvrage qu'a écrit là-dessus l'abbé d'Olivet.

Je reviens à mon recueil.

Plusieurs personnes trouveront que j'y ai oublié beaucoup d'homonymes; cela se peut. Dans

toutes les compilations du genre de celle-ci, il est impossible d'éviter ces inexactitudes,

Quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura.

D'ailleurs, si l'on réfléchit aux observations que j'ai faites précédemment, peut-être trouvera-t-on que les mots omis ne sont que des acceptions du même terme, ou tiennent à ces affinités qui excluent l'homonymie.

D'autres personnes, au contraire, me blâmeront d'avoir trop multiplié les homonymes. Elles excluront, par exemple, de cette classe, *âpreté* et *apprêté; bête* et *bette; fleaux* et *flots;* et beaucoup d'autres rapprochemens pareils.

Je sais que la bonne prononciation ne confond pas ces expressions, qui même à l'œil offrent des différences.

Mais, en premier lieu, l'abbé d'Olivet ayant rangé la plupart de ces mots parmi les homonymes, je n'ai pas dû les rejeter. Cet académicien est, après Dumarsais, celui de tous nos grammairiens qui a le mieux saisi l'esprit de nos constructions et le vrai caractère de notre langue.

En second lieu, j'écris pour les étrangers, à qui notre prononciation n'est pas familière, et qui ne distinguent pas nos brèves de nos lon-

gues. Il faut donc les avertir des nuances essentielles qui séparent des mots, qu'un semblable ton de couleur peut leur faire confondre.

Un reproche plus grave qui me sera fait par des gens sévères, c'est d'avoir prodigué les anecdotes et les citations de vers.

Mais pour rendre cet écrit plus utile, j'ai dû le rendre moins aride.

J'ajouterai, à l'égard des citations de vers, que je les crois infiniment avantageuses dans une compilation de la nature de celle-ci.

La poésie, seule, fait bien sentir la prosodie des mots; et lorsqu'ils sont à la rime, rien n'indique mieux la vraie manière de les prononcer.

Le prosateur, que ne gêne point le rhythme poétique, apporte, en général, moins d'attention dans le choix des termes. Le versificateur, que pressent également la mesure et la rime, est obligé à plus de soins. On pardonne quelques négligences à celui-là; la moindre inexactitude est une faute dans celui-ci. Le premier parle; le second peint. Il est donc sensible que la propriété des expressions ne saurait bien s'étudier que dans les bons vers.

Ecoutez Boileau : il n'attribue ni à Costar, ni à Balzac, qui furent les meilleurs prosateurs du temps, la gloire d'avoir fait connaître quel

prix attachent au style le choix et le placement des termes. L'honneur en est à un poète.

Enfin, Malherbe vint; et, le premier en France,
Fit sentir dans ses vers une juste cadence,
D'un *mot mis en sa place*, enseigna le pouvoir, etc.

Lorsque l'abbé d'Olivet, qui a si bien mérité de notre langue, proposait à l'Académie française d'imprimer le sceau de son autorité à quelques ouvrages, et d'en faire des livres classiques, quels auteurs lui indiquait-il? Est-ce Pascal, Fénélon, Labruyère? Non, mais des poètes. C'est Jean Racine, c'est Nicolas Boileau, qu'il voulait qu'on reconnût pour les oracles de la langue française, en accompagnant simplement leurs pièces du petit nombre de notes dont certains endroits paraissent susceptibles.

Voltaire pensait de même. *Allez*, disait-il aux jeunes auteurs qui lui demandaient des conseils; *allez à Jean et à Nicolas : voilà nos maîtres.*

EXPLICATION

Des Signes abréviatifs employés dans cet ouvrage.

Adj. . . . . Adjectif.
Adv. . . . . Adverbe.
Ant. . . . . Antiquité.
Art. . . . . Article.
Art mil. . . Art militaire.
Bot. . . . . Botanique, qui appartient à la classe des plantes.
Cal. . . . . Calendrier.
Conj . . . . Conjonction.
Exc. . . . . Exclamation.
Géo. . . . . Géographie.
Icht. . . . . Ichtyologie, qui appartient à la classe des poissons.
Ins. . . . . Insectes.
Interj. . . . Interjection.
Inter. . . . Interrogation.
Lit. . . . . Liturgie, qui appartient au culte.
Loc. adv. . Locution adverbiale.
Loc. com. . Locution composée.
Loc. fam. . Locution familière.
Mar. . . . . Marine.
Météo. . . . Météorologie.
Méc. . . . . Mécanique.
Min. . . . . Minéralogie.
Mu. . . . . Musique.
Myt. . . . . Mythologie, qui appartient à la Fable, ou Théologie des Anciens.
N. de n. . . Nom de nombre.
N. p. . . . . Nom propre.
Ornit. . . . Ornithologie, qui appartient à la classe des oiseaux.
P. du v. . . Participe du verbe.
Part. . . . . Particule.
Phy. . . . . Physique.
Prép. . . . . Préposition.
Pré. du v. . Présent du verbe.
Pro. . . . . Pronom.
Qual. . . . Qualification.
S. m. . . . . Substantif masculin.
S. f. . . . . Substantif féminin.
Vén. . . . . Vénerie.
V. . . . . . Verbe.
Zo. . . . . Zoologie, qui appartient à la classe des animaux.

DES HOMONYMES FRANCAIS.

A.

A, *v.* A, *art.* ou *prép.*

L'UN prend un accent, l'autre n'en veut pas. Quelle est la règle? La voici :

Ce monosyllabe *a* forme d'abord la troisième personne du verbe *avoir*, au présent. Dans cette acception, *a* s'écrit sans accent, soit qu'il s'employe comme verbe actif, soit qu'il se prenne comme verbe auxiliaire.

Exemples : Cette femme *a* une belle voix ; cette autre *a* une grande fortune ; il *a* beaucoup voyagé ; il *a* été bien malade ; *a*-t-il été bien soigné?

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on *a*.

GRESSET.

Dans toutes les autres phrases ou locutions, sans exception quelconque, *a* demande un accent.

Exemples : Je vais *à* la campagne ; j'étais *à* la première représentation d'Œdipe *à* Colonne ; ce livre est *à* moi ; cette lettre s'adresse *à* vous.

Les phrases suivantes offrent des exemples de la double acception du monosyllabe *a*.

Il y *a* peu de mérite *à* savoir l'orthographe, et beaucoup de honte *à* l'ignorer. Plus la vertu *a* d'obstacles *à* surmonter, plus elle *a* de gloire *à* les vaincre.

Observation importante. L'accent ne se place jamais sur les lettres majuscules. Ainsi quand l'*a* qui s'accentue commence une phrase, il rejette l'accent.

A Nevers donc, chez les Visitandines.....
A ces mots, le corbeau ne se sent pas de joie.....

ABAISSE, *v.* ABBESSE, *s. f.*

La supérieure d'un couvent érigé en abbaye, porte le nom d'*abbesse*.

Par une exception à la règle générale, l'*e* pénultième est long dans *abbesse*.

La diphthongue *ai* l'est également dans *abaisse*, qui est au présent du verbe *abaisser*, diminuer la hauteur, déprimer, placer plus bas. Présent, j'*abaisse*, tu *abaisses*, il ou elle *abaisse*. Pluriel, ils ou elles *abaissent*. Impératif, *abaisse*. Subjonctif, que j'*abaisse*, que tu *abaisses*, qu'il ou qu'elle *abaisse*. Pluriel, qu'ils ou qu'elles *abaissent*.

Ce verbe, comme la plupart des verbes actifs, est réciproque: le maçon *abaisse* un mur; l'homme s'*abaisse* devant l'Eternel.

Je placerai ici trois *observations générales*.

1°. Tous les verbes actifs prennent un *s* à la seconde personne de leurs temps simples; c'est-à-dire, de ceux de leurs temps qui n'admettent pas le verbe auxiliaire. Tu *joues*, tu *aimes*, tu *dis*, tu *fais*, tu *prétends*, tu *diras*, tu *verras*, tu *souris*, tu *allas*, tu *parus*; que tu *parles*, que tu *écoutes*; que tu *gagnasses*, que tu *perdisses*.

Omettre ce *e* dans les vers, ne serait pas une licence poétique, mais une faute impardonnable.

2°. Les verbes terminés au présent par un *e* muet, finissent de même à l'impératif, sans *s* : j'*aime*, *aime*; je *pense*, *pense*; je *devine*, *devine*.

Pour ne pas revenir sans cesse sur le même sujet, je dirai que l'impératif se forme toujours sur le présent, et qu'il ne prend le *s* final qu'autant que le présent le reçoit : je *fais*, *fais*; j'*entends*, *entends*; je *crois*, *crois*.

Voilà quelle est la règle; mais si le poète a besoin, pour la rime, de supprimer ce *s*, soit au présent, soit à l'impératif, l'usage le lui permet.

3°. Le subjonctif de tous les verbes que termine, au présent, l'*e* muet, se conjugue comme le présent, en se faisant simplement précéder du *que*, qui le caractérise : je *brûle*, tu *brûles*; que je *brûle*, que tu *brûles*, etc. J'*adore*, tu *adores*; que j'*adore*, que tu *adores*, etc. Je *demande*, tu *demandes*; que je *demande*, que tu *demandes*, etc.

Comme je citerai souvent des verbes dont le présent finit par un *e* muet, je place ici ces observations, pour ne pas me répéter perpétuellement.

Ils se conjuguent tous de la même manière, au présent, à l'impératif et au subjonctif.

ABOIE, *v.* ABOIS, *s. m. pluriel.*

Le chien qui jappe, *aboie*. Le premier de ces mots s'applique aussi au renard. Le second est réservé au chien : il ou elle *aboie*; ils ou elles *aboient*, etc.

Le cri du chien se nomme aussi *aboi* ou aboiement : voilà un roquet dont l'*aboi* est bien importun.

Abois se dit proprement de l'état du cerf qui est sur ses fins.

C'est lorsque nous avons mis le cerf aux *abois*,
Qu'il faut entendre vanter nos exploits.
Chasse de LAGARDE.

Ce mot s'applique figurément à une personne qui se trouve dans une peine extrême : je suis aux *abois*.

Quels sont ces traits qui, lancés par Caliste,
Ravagent tout, mettent tout aux *abois*.
ROUSSEAU.

Quand je veux y rêver, ma veine est aux *abois*.
BOILEAU.

ACCORD, *s. m.* ACCORT, *adj.*

Un consentement donné, un marché conclu, une convention signée, se nomment un *accord* : faire un *accord*. Mais il s'emploie moins au propre, à présent. Ils sont d'*accord*; je les ai mis d'*accord*; d'*accord*, pour dire ; j'y consens. Ils étaient d'un si bon *accord*.

En musique, l'union de deux ou de plusieurs sons entendus à la fois est un *accord*; le défaut d'*accord* détruit l'harmonie.

Accort au m. et *accorte* au f. est un adjectif qu'admet encore le style familier. Il s'applique à la personne ou à son caractère : cet homme est *accort*; il a l'humeur *accorte*.

Voltaire finit le portrait du confesseur de Charles VII par ce vers :

Toujours *accort* et toujours complaisant.

ACHE, *bot.* HACHE, *s. f.*

La plante que les jardiniers appellent céleri, les botanistes la nomment *ache*. L'une est cultivée, l'autre ne l'est pas ; voilà toute la différence de l'*ache* au céleri.

On ne saurait avoir vu travailler des charpentiers ou des bûcherons, sans avoir vu des *haches*. Aspirez le *h*.

Les consuls romains se faisaient précéder de licteurs armés d'un faisceau de verges, du milieu desquelles sortait une *hache*. Nos pères se servaient volontiers, dans les combats, de *haches* d'armes.

Verbe analogue : je *hache*, tu *haches*. Beaucoup de personnes prolongent l'*a* de ce verbe ; elles se trompent : sa prononciation est brève, comme celle du substantif *hache*.

Il court, c'était Egiste ; il s'élance aux autels ;
Il monte, il y saisit, d'une main assurée,
Pour les fêtes des dieux, la *hache* préparée.

VOLTAIRE.

ACQUIS, *p. d. v. et s. m.* ACQUIT, *s. m.*

Du verbe acquérir, vient le mot *acquis*. Il en est le participe : les biens que j'ai *acquis*. On dit également : cet homme a de l'*acquis*, pour exprimer qu'il a su amasser, ou des biens, ou des connaissances.

Du verbe acquitter vient *acquit*. Celui qui reçoit le montant d'une lettre de change, écrit au bas, pour *acquit*. Mettez là votre *acquit*.

ACRE, *s. m.* ACRE, *adj.*

Je commence par avertir que ces deux mots ayant une prononciation différente, ne sont pas de vrais homonymes. Mais l'œil les juge tels ; et il faut empêcher que les étrangers ne s'y méprennent. M. l'abbé d'Olivet, l'un de nos meilleurs grammairiens, les a placés à la tête de nos homonymes ; dès-lors, je n'ai pas dû les omettre. J'ai même respecté sur cela son autorité, au point d'en insérer ici plusieurs autres, d'après sa liste ; en marquant

néanmoins, avec attention, la nuance qui distingue à la prononciation, ce que les yeux pourraient confondre.

L'*acre* est une quantité de terrein : il est évalué à un arpent et demi.

L'*acre* était la seule mesure connue en Normandie, et dans beaucoup d'autres provinces.

Dans *acre* substantif, l'*a* est très-bref; il est long dans *âcre* adjectif, qui signifie piquant, mordicant, corrosif : une bile *âcre*, goût *âcre*.... J. J. Rousseau a osé dire des baisers *âcres*. Cette expression lui a été reprochée, comme ne s'alliant point avec la douceur du baiser.

ADMETTE, *v.* ADMÈTE, *myth.*

L'opposé d'admettre est refuser, rejeter : subjonctif, que j'*admette*, que tu *admettes*, qu'il ou qu'elle *admette*; pluriel, qu'ils ou qu'elles *admettent*.

Admète régna dans la Thessalie. Sa femme Alceste eut le courage de se dévouer à la mort, pour lui sauver la vie; mais Hercule la retira des enfers.

Apollon, chassé du ciel, vint garder les troupeaux d'*Admète*.

ADMIS, *p. du v.* A DEMI, *loc. adv.*

Le verbe admettre fait *admis* au participe; je fus *admis*.

Son prétérit est : j'*admis*, tu *admis*, il ou elle *admit*.

A demi est une locution adverbiale, qui signifie la même chose qu'à moitié.

Si jamais je prends un ami,
Je veux qu'il soit tendre et sincère;
Qu'il ne m'aime point *à demi*,
A demi je ne veux pas plaire.

SEDAINE.

Je placerai ici une observation : *demi*, adjectif, dont le féminin est *demie*, n'est vraiment adjectif, que lorsqu'il est placé après le mot. S'il le précède, il devient adverbe, et ne se décline pas.

Ainsi il faut dire : une aune et *demie*, une lieue et *demie*, une livre et *demie*, en déclinant ; et sans décliner : une *demi*-aune, une *demi*-lieue, une *demi*-livre.

Demie, au féminin, devient quelquefois substantif : la *demie* est-elle sonnée ? cette horloge ne sonne pas les *demies*.

ADRESSE, *et* ADRESSE, *s. f.*

L'un de ces mots signifie ruse, dextérité, souplesse : il a beaucoup d'*adresse* dans la main, il a encore plus d'*adresse* dans l'esprit. On vante l'*adresse* du singe, du castor, de l'éléphant.

L'autre expression énonce la demeure d'une personne, la destination d'une lettre ou d'un paquet. A quelle *adresse* irai-je vous chercher ? On m'a donné une *adresse* pour une autre.

Une femme était menacée, par son amant, de voir publier les lettres qu'il en avait reçues : imprimez, dit-elle hardiment ; je n'aurai à rougir que de l'*adresse*.

Le verbe analogue à cette seconde acception est : j'*adresse*, tu *adresses*.

Le poète Rousseau *adresse* une de ses odes à la postérité. Il la lit à Voltaire. Je crains bien, dit celui-ci, après l'avoir entendue, que la pièce n'aille pas à son *adresse* ; et voilà nos deux poètes brouillés pour un bon mot.

A FAIRE, *loc. comp.* AFFAIRE, *s. f.*

Beaucoup de personnes se trompent à ces deux locu-

tions ; elles écrivent, j'ai à *faire*, comme on écrirait : j'ai une *affaire*.

Quand l'intention de la phrase porte sur la chose même, c'est une *affaire* : quand elle porte seulement sur le temps et sur la manière, la chose est *à faire* ; robe *à faire*.

Autrement : si le mot est susceptible de recevoir un article quelconque, il est le substantif *affaire* ; une *affaire* importante, l'*affaire* dont vous m'avez parlé ; j'ai beaucoup d'*affaires*, j'ai des *affaires* pressées.

Mais si le mot ne peut admettre ni un adjectif, ni un article, c'est alors la locution *à faire*. Qu'avez-vous *à faire* ? Ce que vous demandez n'est plus *à faire*, cet ouvrage est encore *à faire*.

Affaire est une de ces expressions parasites que la stérilité de notre langue force à employer, dans les occurences pour lesquelles aucun mot propre n'est créé.

Un marché à conclure est une *affaire* ; un procès est une *affaire* ; une entreprise prend le nom d'*affaire*. On donne à une bataille peu importante le nom d'*affaire* ; l'homme qui est chargé de dettes, a des *affaires* ; il y a des *affaires* de religion, il y a des *affaires* de cœur.

Une dispute, une querelle est une *affaire*. Fontenelle faisait l'éloge d'un académicien qui n'avait répondu que par des phrases, à un homme qui lui avait proposé de se battre en duel. L'anecdote était délicate pour le panégyriste ; il eut une *affaire* d'honneur, dit Fontenelle, et il s'en tira en homme d'esprit.

AH ! *excl.* HA ! *interj.*

Convenons d'abord des termes : l'exclamation est un cri plus ou moins accentué, que nous arrache la surprise.

Ce cri peut tenir à la joie, comme à la peine, à l'admiration, comme à l'effroi.

L'interjection est la dénomination générale de ces monosyllabes que les divers mouvemens dont on est affecté, font intercaler, *interjeter* dans la conversation.

De-là il suit que l'exclamation commence ordinairement la phrase, et que l'interjection se place indifféremment dans toutes les conpures d'un discours ; que la première peut n'être la suite d'aucun propos antérieur, et que la seconde n'a lieu que dans un entretien ; qu'enfin l'exclamation se rapproche davantage du style noble, et l'interjection du style familier.

Ah! s'écrit ainsi, lorsqu'il est exclamation ; et quand il est interjection, le *h* précède. *Ah!* quel tourment d'être sensible! *Ah!* cruel, tu m'as trop entendue! *Ah!* fallait-il en croire une amante abusée! Voilà l'exclamation.

Ha! je vous y prends! *ha!* c'est vous! Voilà l'interjection.

Dans les tragédies, *ah!* est plus fréquent. *Ha!* est plus commun dans les comédies.

On appelle des *hahas* ces vues sur la campagne, ces vides qui sont ménagés dans les murs d'un parc, et qui, étant inattendus, excitent une surprise que rend assez bien l'interjection *ha ha!*

AIL, *bot.* AILLE, *v.*

La plante potagère connue sous le nom d'*ail* participait, chez les Egyptiens aux honneurs de la divinité.

Les Grecs avaient l'*ail* en horreur ; les Romains le croyaient propre à exciter le courage, et ils en donnaient à leurs soldats.

Les Hongrois n'ont pas de remède, ni de préservatif plus sûr que l'*ail*, dans le temps de la peste : il entre pour beaucoup dans le vinaigre des quatre voleurs.

Un dindon tout à l'*ail*, un seigneur tout à l'ambre,
A souper vous sont destinés.
On doit, quand Richelieu paraît dans une chambre,
Bien défendre son cœur, et bien boucher son nés.

VOLTAIRE.

Subjonctif du verbe aller : que j'*aille*, que tu *ailles*, qu'il ou qu'elle *aille*. Pluriel, qu'ils ou qu'elles *aillent*.

En quelque endroit que j'*aille*, il faut fendre la presse
D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse.

BOILEAU.

AILE, *s. f.* ELLE, *pro.*

Quoique la première syllabe soit longue dans *aile*, et brève dans *elle*, les poètes associent ces deux mots à la rime. Leur exemple m'engage à les rapprocher ici.

Elle est le féminin du pronom personnel *il*, et en partage la valeur. *Elle* a dit ; c'est d'*elle* que je parlais.

Aile, dans le sens propre, est cette partie du corps des oiseaux qui les élève et les soutient en l'air.

Aile, au figuré, reçoit beaucoup d'acceptions ; les *ailes* d'un bâtiment ou d'un moulin ; l'*aile* droite ou l'*aile* gauche d'une armée. On lui a tiré une plume de l'*aile* ; cet étourdi veut voler avant d'avoir des *ailes*, etc.

Si j'écrivais à quelque belle,
Je lui dirais peut-être aussi,
Que depuis sa fuite cruelle,
Les oiseaux languissent ici.
Que tous les amours, avec *elle*,
Ont fui nos champs à tire d'*aile*.

GRESSET.

D'Alembert disait, en parlant de l'abbé de Bernis, appelé par Voltaire, *Margot la bouquetière*, que si on coupait les *ailes* au Zéphire, au Temps, aux Amours, on lui couperait les vivres.

Aile est encore le nom que nous donnons, d'après les Anglais, à une bière faible.

AILÉ, *adj.* HELÉ, *mar.*

L'amour est souvent appelé par les poètes, l'enfant *ailé*. Pégase qui les fait aller aux nues, et l'Hipogriphe qui porta Roger dans la Lune, sont des chevaux *ailés*.

Un vaisseau est *helé*, lorsqu'étant rencontré par un autre, celui-ci le questionne sur le lieu de son départ, le port de sa destination, la nature de ses marchandises, la composition de son équipage, etc.

Ce mot est le participe du verbe *héler*, terme de marine.

AIMANT, *adj.* AIMANT, *min.*

Aimant est le participe du verbe aimer : on en a fait un adjectif.

Un observateur croit avoir remarqué qu'entre des personnes qui s'aiment, les moins *aimantes* sont les mieux aimées. Pourquoi donc la femme la plus *aimante* ne trouverait-elle pas toujours un cœur aussi *aimant* que le sien ?

Nos plus utiles découvertes sont dues au hasard. Un berger, si l'on en croit Pline, sent les cloux de sa chaussure, et le fer de son bâton arrêtés par une roche. Voilà l'homme averti que l'*aimant* attire le fer. De qui a-t-il appris, dans la suite, la propriété qu'a l'*aimant* de se tourner vers le pôle ? on l'ignore. C'est pourtant à cette

connaissance qui est, dit-on, très-ancienne à la Chine, que nous devons le Nouveau-Monde.

L'*aimant* se trouve dans les mines de fer, en France, en Angleterre, en Grèce, mais principalement en Norwége.

Les *aimans* artificiels acquièrent souvent plus de force que la pierre même qui a servi à les aimanter.

Du nom latin de l'*aimant*, *magnes*, on a formé magnétisme, grand mot que les charlatans et des dupes ont si fort mis à la mode.

Ce mot *aimant* s'emploie avec succès au moral. Bernard dit, en parlant du don de plaire :

Sur tous nos traits il imprime ses traces ;
Il donne à tout le coloris des graces ;
Séduit sans art, enchaîne sans effort,
De la tendresse est l'*aimant* le plus fort.

AINE, *anat.* AISNE, *géo.* HAINE, *s. f.*

« La partie du corps humain qui est entre le haut de » la cuisse et le bas-ventre, se nomme *aine* : il fut blessé » dans l'*aine* ». (*Dict. de l'Acad.*)

L'*Aisne* est une rivière qui perd son nom dans l'Oise, près de Compiègne.

« La *haine*, dit M. de Vauvenargues, est une déplaisance dans l'objet haï.... Le mépris est un sentiment » mêlé de *haine* et d'orgueil ; l'antipathie, une *haine* » violente, et qui ne raisonne pas ».

Le *h* s'aspire dans ce mot.

Plus je le vois, plus ma fureur est vaine.
Mon bras tremblant se refuse à ma *haine*.
Armide, dans QUINAUT.

AIR, *phys.* AIRE, *v. f.* AIRÉ, *géo.* ÈRE, *chron.* ERRE, *v.* ERRE, *s. f.* HAIRE, *s. f.* HERE, *s. m.*

« L'*air* est ce fluide mobile, modéré, sans couleur, » transparent au point d'être invisible, que nous res- » pirons et aspirons continuellement; qui n'affecte aucun » de nos sens, si ce n'est le toucher, et qui est répandu » autour de nous, jusqu'à une certaine hauteur que l'on » estime de dix-huit à vingt lieues. Il est susceptible de » dilatation et de compression ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

L'*air* est chaud, l'*air* est froid; on cherche l'*air*, on renouvelle l'*air*.

Junon était la déesse de l'*air*: elle transforma Iris, sa messagère, en cet arc céleste que nuancent de si belles couleurs.

La physique parle plus souvent de l'*air*, et la poésie des *airs*: au sein des *airs*, du haut des *airs*, etc.

La musique aussi s'empare de ce mot; elle a des *airs* tendres et des *airs* à boire.

Au figuré, *air* se prend pour l'attitude, l'habitude extérieure qu'affecte ou qu'a naturellement un particulier: avoir l'*air* modeste ou suffisant, se donner des *airs*, prendre des *airs*.

On connaît ces vers de Voltaire à la princesse Ulrique de Prusse, vers dont la grace peut seule excuser la hardiesse:

Souvent un *air* de vérité
Se mêle au plus grossier mensonge.
Cette nuit, dans l'erreur d'un songe,
Au rang des rois j'étais monté.
Je vous aimais alors, et j'osais vous le dire.
Les dieux, à mon réveil, ne m'ont pas tout ôté;
Ils n'ont ravi que mon empire.

La place où se bat le grain est une *aire*.

Le pid des oiseaux de proie est leur *aire*.

Aire est encore, en géométrie, l'espace qui se trouve compris entre les côtés d'une figure.

La France a deux villes qui portent le nom d'*Aire* : l'une sur la Lys, département du Pas-de-Calais ; l'autre sur l'Adour, département des Landes.

La chronologie appelle *ères* ces points où époques d'où une nation compte les années. L'*ère* chrétienne commence à la naissance de Jésus-Christ ; l'*ère* des musulmans date du jour où Mahomet s'enfuit de la Mecque ; et cette *ère* se trouve postérieure à la première, de 622 ans.

Le verbe errer, se tromper ou se promener, fait, j'*erre*, tu *erres*, etc.

Le substantif féminin *erre* n'est usité qu'en langage de marine, de vénerie, ou de bas palais. Il signifie à-peu-près l'allure d'un vaisseau, les voyes d'un cerf, les derniers actes d'une procédure.

« Le peuple de Paris, dit Voltaire, a changé mal-» à-propos arrhes en *erres* ; des *erres* au coche, donnez-» moi des *erres*. Le mot, en ce sens, n'est pas français. » Il faut dire *arrhes* ».

La *haire* est un instrument de pénitence, dont on faisait grand usage dans les couvens d'un régime austère ; c'était une espèce de demi-chemise de crin, qui se portait immédiatement sur la peau.

En lui donnant la *haire*,
Qu'il reçut à genoux,
L'abbé lui dit : mon frère,
Quel nom porterez-vous ?

Romance de FLORIAN.

Hère vient du latin *heros*, qui signifie maître ; mais il a été détourné de son acception primitive, et il ne se prend qu'en un sens de pitié : voyez ce pauvre *hère*.

AIS, *s. m.* AIT *et* EST, *v.* HAIE, *s. f.* HAIT, *v.*

Le mot *ais*, synonyme de planche, paraît tombé en désuétude, du moins dans la prose soutenue : un *ais* de sapin, une cloison d'*ais*.

Boileau s'en est servi deux fois dans la satyre des Embarras de Paris.

L'un me heurte d'un *ais*, dont je suis tout froissé.

. . . . . .

Pour traverser la rue au milieu de l'orage,
Un *ais*, sur deux pavés, forme un étroit passage.

Voltaire a dit, dans un de ses contes :

Deux *ais* pourris sur trois pieds inégaux,
Formaient la table où les époux soupèrent.

Qu'il *ait* ou qu'elle *ait*, troisième personne du singulier du verbe avoir ; au subjonctif pluriel, qu'ils *aient* ou qu'elles *aient*.

Est, troisième personne du présent du verbe être.

On me demandera comment une femme et un étranger, qui connaissent mal la langue et ses conjugaisons, sauront employer à propos *ait*, venant du verbe avoir, ou *est*, venant du verbe être.

Ils le sauront en ramenant le mot à son infinitif ; et si cet infinitif est le verbe avoir, ils écriront *ait*. Ce sera *est*, si l'infinitif est celui du verbe être.

Exemples : Quoi qu'il *ait* dit, il n'a pas persuadé ; quoi qu'il *ait* fait, il n'a pas réussi. Cela ne se résoudrait-il pas ainsi ? quoi qu'il puisse *avoir* dit, quoi qu'il

assure *avoir* fait. Dès-lors on voit à quelle orthographe il faut assujettir le monosyllabe embarrassant. On voit que c'est le verbe avoir, et l'on écrit *ait*.

De même : Je sais ce qu'il en *est;* je crois qu'il m'*est* avantageux. En ramenant le mot à son infinitif, on trouve : je sais ce qu'il en peut *être;* je crois qu'il doit m'*être* avantageux. Dès-lors encore, on reconnaît que le monosyllabe appartenant au verbe *être*, il faut écrire *est*.

Avec cette précaution facile de ramener le mot à son infinitif, la personne qui a le moins d'usage de notre grammaire ne confondra jamais, en écrivant, *ait* et *est*.

Les *haies* forment, dans les campagnes, les clôtures des champs et des jardins : *haie* vive, si elle est faite de plants d'épines ou d'autres arbustes; *haie* morte, si le bois sec en forme la texture.

Une *haie* de soldats; il passa entre deux *haies* de baïonnettes.

Le *h* s'aspire ainsi que dans le verbe suivant :

Hait est au présent du verbe haïr; je *hais*, tu *hais*, il ou elle *hait*. Ces trois mots sont d'une syllabe : *haïr* en a deux.

Boileau peint d'un seul trait les fadeurs de nos anciens opéra.

Et jusqu'à je vous *hais*, tout s'y dit tendrement.

Hélas ! en guerre avec moi-même,
Où pourrais-je trouver la paix ?
Je veux, et n'accomplis jamais.
Je veux : mais, ô misère extrême !
Je ne fais pas le bien que j'aime,
Et je fais le mal que je *hais*.

RACINE.

AIX, *géo.* EST-CE, *loc. com.*

Aix est une ville bien bâtie, qui fut la capitale de la Provence, et qui l'est encore du département des Bouches-du-Rhône. Elle est renommée par la bonté de son huile d'olive.

La prononciation de ce nom propre où le *x* se fait sentir un peu, se rapproche de celle de la locution interrogative : *Est-ce? est-ce* bien lui que je revois? *est-ce* à moi que ce discours s'adresse? etc.

Est-ce Phèdre qui fuit, ou plutôt qu'on entraîne?
RACINE.

ALÈNE, *s. f.* HALEINE, *s. f.*

L'*alène* appartient à l'art du bourrelier et du cordonnier : ils nomment ainsi la petite verge de fer emmanchée dans un morceau de bois rond, de laquelle ils se servent pour percer le cuir qu'ils veulent coudre.

L'air qu'attire et repousse le jeu de nos poumons, forme notre *haleine*. Qui court à perdre la respiration, court à perte d'*haleine*, se met hors d'*haleine*; qui récite un long discours sans se reposer, le dit tout d'une *haleine*.

Il est temps que je reprenne
Un peu de force et d'*haleine*.
LA FONTAINE.

Un poète dont l'*haleine* était mauvaise, marquait son embarras sur la manière dont il ferait mourir le héros de sa pièce; soufflez dessus, lui dit Piron.

Rien n'est si commun, parmi les versificateurs, que l'*haleine* de Flore; l'*haleine* des Zéphirs, l'*haleine* du Printemps.

Oh ! qu'il est doux de respirer
Cet air frais, ces pures *haleines*
D'un vent qui du fond des fontaines
S'échappe, et n'osant murmurer,
Vole sur l'aile du mystère.
Amour, il est temps de régner,
Vénus se promène à Cythère
Et les Graces vont se baigner.

BERNIS.

ALLÉE, *s. f.* ALLÉE, *p. du v.*

Le passage étroit qui conduit de la rue à l'escalier d'une maison bourgeoise, porte le nom d'*allée*.

L'espace prolongé que bordent deux rangs d'arbres est une *allée* : *allée* de peupliers, *allée* de saules.

L'auteur du poëme des Jardins se moque, après Pope, de ces plantations symétriques,

Où jamais solitaire
Chaque *allée* a sa sœur, chaque berceau son frère.

Participe du verbe aller : *allé* au masculin, *allée* au féminin : où est-elle *allée* ?

Ce participe devient quelquefois substantif : après beaucoup d'*allées* et de venues, on les a reconciliés.

Vous *allez* est à la seconde personne plurielle du présent du même verbe ; *allez* en est l'impératif.

N'*allez* pas dans la forêt noire.

AMADOU, *s. m.* AMADOUE, *v.*

Chacun connaît l'*amadou*, et à quel usage on l'emploie pour avoir promptement du feu, par le moyen de l'acier et de la pierre à fusil. L'*amadou* se fait avec une espèce de champignon ou d'agaric, qui croît sur les vieux chênes.

Sedaine s'est trompé dans ce couplet :

Le briquet frappe la pierre,
L'*amadoue* aussitôt prend ;
Le feu pétille à l'instant.
C'est à peu près la manière
Dont l'amour pour un tendron
Enflamme un joli garçon.

Il ne fallait point d'*e* à ce mot *amadou ;* son genre est le masculin.

Flatter, caresser pour attirer à soi, sont les synonymes du verbe amadouer. Une coquette *amadoue* ses amans ; un flatteur *amadoue* les grands dont il espère des bienfaits. J'*amadoue*, tu *amadoues*, il ou elle *amadoue*, etc.

AMANDE, *bot.* AMENDE, *s. f.*

Ecrit par un *a*, ce mot exprime le fruit de l'amandier; *amandes* fraîches, *amandes* grillées, etc.

Ecrit par un *e*, il exprime cette peine pécuniaire qu'inflige la justice dans le cas de certains délits. Phocion mourut en exil, pour n'avoir pu payer l'*amende* à laquelle on l'avait condamné.

Le verbe s'amender, pour dire se corriger, exige aussi un *e*. Il est temps que tu t'*amendes*. Ce mot a vieilli.

AMI, *s. m.* AMICT, *lit.* AMMI, *bot.*

Il n'est point de cœur sensible qui ne soit ému au premier de ces mots. Malheur à celui qui aurait besoin qu'on le lui expliquât ! Un bon *ami* est ce qu'il y a de plus rare au monde.

Qu'un *ami* véritable est une douce chose !

LA FONTAINE.

On appelle *amict* un linge que les prêtres du culte catholique placent d'abord sur leur tête, et rattachent ensuite sous le cou, lorsqu'ils s'habillent pour dire la messe.

« *Ammi*, genre de plante rameuse et à fleurs en » parasol.... La semence de cette plante est petite, » presque ronde, et est une des quatre semences chaudes » mineures..... La semence de l'*ammi* de Candie est la » plus odorante ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

AN, *s. m.* EN, *prép.* HAN, *s. m.*

Le soleil reparaît au même point du zodiaque, après trois cent soixante-cinq jours et six heures. Ces trois cent soixante-cinq jours forment un *an*; et de quatre en quatre *ans*, ces six heures composent un jour qui s'intercale dans le mois de février : il en résulte alors un *an* de trois cent soixante-six jours ; c'est notre année bissextile.

L'olympiade, chez les Grecs, comprenait quatre *ans* : le lustre était de cinq *ans* chez les Romains.

Au nouvel *an*, les druides distribuaient à nos pères le gui sacré ; nous ne distribuons plus, au jour de l'*an*, que des mensonges et des bonbons.

Sur cent mille personnes qui naissent, il n'en est pas deux qui aillent jusqu'à cent *ans*; et c'est en quelque sorte aux dépens de la vie des autres, que ces deux-ci prolongent leur carrière.

Cette remarque explique le mot de M. de Voltaire, qui parlait devant moi de ses soixante-dix ans. Je lui observai que, malgré cet âge, la philosophie et la littérature se flattaient de le conserver encore bien des années, et que Fontenelle avait vécu cent ans. — Ne me

parlés pas de ce frippon-là, s'écria-t-il avec vivacité, il m'en a volé quarante.

En, préposition de temps, de lieu, de situation. Nous sommes *en* hiver; j'irai *en* Italie; il est *en* bonne santé.

Il est *en* ville diffère de, il est à la ville. La première locution annonce que la personne est sortie de sa maison pour aller dans la ville; la seconde exprime qu'elle est revenue de la campagne.

En est sur-tout une particule faite pour remplacer les pronoms. Avez-vous lu son ouvrage? J'*en* ai parcouru quelques chapitres; nous *en* parlions; on *en* dit du bien.

Les fils vous retourne le champ
De-çà, de-là, partout, si bien qu'au bout de l'*an*,
Il *en* rapporta davantage.

LA FONTAINE.

Des puristes voudraient qu'on dit, donnez-*en* moi, au lieu de, donnez-m'*en*. Quoique le premier soit plus correct, l'usage préfère le second.

Par cent baisers annonce-moi
Le retour de l'aurore;
Le soir, pour gage de ta foi,
Donne-m'*en* cent encore.

Je remarquerai ici une bizarrerie de notre langue; pourquoi dit-on *donnez-m'en*, au lieu de *donnez-en moi*; et pourquoi ne peut-on pas dire *menez-m'y*, au lieu de *menez-y moi*, qui est la seule locution admise?

Pas d'autre réponse, si ce n'est qu'ainsi le veut l'usage: l'usage qui est encore plus l'arbitre souverain des langues, que la mode n'est le tyran des habillemens et des parures.

« *Han*, s. m. (*h* s'aspire), terme de relation; sorte » de caravanserail ». (*Dict. de l'Acad.*)

ANCHE, *mus.* HANCHE, *anat.*

L'*anche* est un petit tuyau plat par lequel on souffle dans les hautbois et les bassons. L'orgue aussi a ses *anches*.

Le petit conduit par lequel la farine coule dans la huche du moulin, est une *anche*.

« La *hanche*, avec le *h* aspiré, est cette partie du » corps humain dans laquelle le haut de la cuisse est » emboîté ». (*Dict. de l'Acad.*)

ANCRE, *mar.* ENCRE, *chim.*

Une *ancre*, mot que quelques personnes font masculin, fort mal-à-propos, est une grosse pièce de fer, terminée en deux ou trois pointes qui se recourbent en haut, et qui ont la forme d'un fer de flèche.

L'*ancre* sert à fixer les vaisseaux et les bateaux, soit contre le fond des eaux, soit au rivage, ou bien à les soutenir contre la rapidité des flots. Nous jetâmes l'*ancre* sur un fond de sable; le vaisseau chassait sur ses *ancres*; il fallut jeter la seule *ancre* qui restait.

On peint l'espérance appuyée sur une *ancre*.

Ancre est aussi la dénomination d'une mesure de liquides.

Encre, liqueur noire dont on se sert pour écrire. *Encre* blanche, *encre* luisante.

> Ecrive qui voudra; chacun, à ce métier,
> Peut perdre impunément de l'*encre* et du papier.
>
> BOILEAU.

ANOBLIR *et* ENNOBLIR, *v.*

De ces deux expressions, qui toutes les deux signifient rendre noble, la première se réfère aux personnes,

la seconde aux choses. En Europe, on *anoblit* les descendans ; à la Chine, on *anoblit* les ancêtres de celui que l'on élève au rang de la noblesse, et qui a su, par ses talens, ses vertus, sa conduite, *ennoblir* sa profession et son état.

Racine, *anobli* par sa charge de trésorier de France, avait *ennobli* notre langue par la richesse et la beauté de sa diction.

Tout malheureux est avili.
Chassez l'indigence importune,
Et ce village est *ennobli* ;
La gloire y suivra la fortune.

BERNIS.

ANSE, *s. f.* ANSE, *mar.* HANSE, *t. de com.*

Ce demi-cercle que l'on attache aux sceaux, aux paniers, aux pots, afin de les tenir avec plus de facilité, se nomme *anse* : pot à deux *anses*, faire danser l'*anse* du panier.

Un petit enfoncement de la mer dans les terres s'appelle *anse* ; l'*anse* est moins profonde que les baies, et plus ouverte qu'un port.

Le Dictionnaire géographique définit le mot *hanse* : « société de villes unies par un intérêt commun, pour » la protection de leur commerce ».

Les premières villes *hanséatiques* furent Lubeck et Hambourg, qui s'associèrent ainsi en 1241.

ANTRE, *s. m.* ENTRE, *v.* ENTRE, *prép.*

Une grotte peut être l'ouvrage de l'art ; un *antre* est toujours celui de la nature.

Les animaux féroces habitent les *antres* et les cavernes.

Chapelle et Bachaumont parlent de la Sainte-Baume, en Provence, comme d'un lieu presqu'inaccessible, et que « l'on ne peut voir sans effroi. C'est un *antre* dans » le milieu d'un rocher escarpé, de plus de quatre-vingts » toises de haut ».

Présent du verbe entrer. J'*entre*, tu *entres*, etc.

Dans La Fontaine, le renard motive ainsi son refus d'accepter le sauf-conduit que lui promet le lion malade.

Grand merci de son passe-port.
Je le crois bon ; mais dans cet *antre*,
Je vois fort bien comme l'on *entre*,
Et ne vois pas comme on en sort.

Entre est une préposition de temps, de lieu, de concurrence. *Entre* onze heures et midi; *entre* Paris et Versailles.

On connaît le charmant triolet de l'abbé Blanchet.

Aimables sœurs, *entre* vous trois,
A qui mon cœur doit-il se rendre?
Il n'a point encor fait de choix,
Aimables sœurs, *entre* vous trois.
Mais il se donnerait, je crois,
A la moins fière, à la plus tendre.
Aimables sœurs, *entre* vous trois
A qui mon cœur doit-il se rendre?

Entre se place devant certains verbes, dont il augmente ou adoucit la valeur : *entre-ouvrir, entre-couper.*

Il se faut *entre*-aider, c'est la loi de nature.
LA FONTAINE.

ANVERS, *géo.* ENVERS, *s. m.* ENVERS, *prép.*

Anvers, située sur l'Escaut, est la capitale du département des Deux-Nèthes. Elle est célèbre par son

école de peinture. Rubens, Vandik, Teniers, étaient d'*Anvers*.

L'*envers* d'une étoffe est le côté opposé à celui qui doit paraître quand on l'emploie.

La préposition *envers* annonce un rapport moral. La charité *envers* les pauvres, le respect *envers* ses parens, la fidélité *envers* ses amis.

AOUT, *cal.* HOUX, *bot.* HOUE, *agr.* OU, *adv. et conj.*

Le huitième mois de l'année portait le nom de l'empereur Auguste; nous en avons fait *août*; comme de Jules César nous avons formé juillet.

> Je vous pairai, lui dit-elle, (la fourmi)
> Avant l'*août*, foi d'animal,
> Intérêt et principal.
>
> LA FONTAINE.

Voltaire voulait que l'on rendît au mois d'août sa dénomination primitive; et il datait toujours du mois d'Auguste.

Le *houx*, car le *h* s'aspire, est un arbrisseau toujours vert, qui croît naturellement dans les lieux incultes, dans les forêts, dont il aime l'ombre; dans les gorges serrées et exposées au nord. Les feuilles du *houx* sont armées de piquans; son bois, dur et blanchâtre, est employé par l'ébénisterie, qui lui fait recevoir la couleur noire et un beau poli, plus parfaitement qu'à aucun autre bois. Enfin, l'écorce du *houx* sert à faire la glu la plus propre à prendre les oiseaux à la pipée.

Dans *houe*, le *h* s'aspire également.

» C'est le nom d'un instrument de fer, large et recourbé, qui a un manche de bois, et avec lequel on remue la terre en la tirant à soi : une vigne labourée à la *houe* ». (*Dict. de l'Acad.*)

Ou est conjonction et adverbe. Conjonction alternative, *ou* ne prend pas d'accent : est-ce Vénus *ou* Minerve ? C'est à prendre *ou* à laisser.

Que si la belle, objet de votre hommage,
Des mêmes feux dédaignent de brûler,
Cherchez ailleurs de quoi vous consoler,
Ou bien buvez ; c'est un parti fort sage.

VOLTAIRE.

Ou, dans toutes les autres applications, prend un accent grave, *où* me cacher ? par *où* passerons-nous ? voilà donc *où* me réduit ma faiblesse ?

Que suis-je ? *où* suis-je ? *où* vais-je, et d'*où* suis tiré ?

VOLTAIRE.

APPAS, *s. m.* APPAT, *s. m.*

Le premier de ces mots doit peut-être sa naissance au second.

L'*appât* est cette apparence séduisante dont se couvre le piége auquel on veut prendre un poisson, un oiseau, un quadrupède.

Les *appas*, relativement aux personnes, sont ce qui nous flatte en elles, nous y attire, nous y enchaîne.

Appât est presque toujours au singulier.

Quelquefois, à l'*appât* d'un hameçon perfide,
J'amorce, en badinant, le poisson trop avide.

BOILEAU.

Appas, au contraire, n'est jamais qu'au pluriel : une femme a des *appas*. Un amant malheureux trouve des *appas* à la solitude.

On parlerait avec autant de correction que de vérité, en rapprochant ainsi les deux expressions : les *appas*

d'une coquette sont un *appât* bien dangereux pour le jeune homme qui entre dans le monde.

APPRÊT, *s. m.* APRÈS, *prép.*

Apprêt n'a point d'autre signification que celle de préparatifs : pour qui sont ces *apprêts*? cette réception demandait moins d'*apprêts*.

Tristes *apprêts*, pâles flambeaux,
Jour plus affreux que les ténèbres;
Astres lugubres des tombeaux!
Non, je ne verrai plus que vos clartés funèbres.

BERNARD.

Ce mot s'emploie avec grace, au singulier.

Moins elle avait d'*apprêt*, plus elle avait d'éclat.

VOLTAIRE.

L'ancienne orthographe plaçait un *s* avant le *t* : *appresť*. L'accent circonflexe en tient lieu.

Après est préposition dans certaines phrases, telles que celle-ci : Cicéron est, *après* Démosthène, le plus fameux orateur connu ; Bordeaux est *après* Paris la ville de France la plus peuplée.

Après est aussi particule ; *après* qu'il eut parlé ; *après* avoir visité les appartemens.

Après devient quelquefois adverbe ; vous jouerez *après* ; vous lirez *après*.

Après est quelquefois une espèce de substantif; l'*après*-souper ; le jour d'*après*.

En tout, c'est la fin, dit le sage,
Qu'il faut prévoir.
Du plus beau jour souvent l'orage
Trouble le soir.

Souvent on voit, parmi les roses,
Croître un cyprès.
Attendons, pour juger des choses,
L'instant d'*après*.

APRETÉ, *s. f.* APPRÊTÉ, *p. du v.*

Ce qui est dur, aigre, rude, soit au goût, soit au toucher, ou même au moral, a de l'*âpreté*. Quelle est l'*âpreté* de ces fruits? Il a de l'*âpreté* dans le caractère.

Ce qui est préparé pour un repas, pour une fête, est *apprêté*.

Il s'emploie agréablement au figuré :

L'amant qui fait entendre
Un langage *apprêté*,
Vaut-il un berger tendre,
Qui dit la vérité?

Le premier *e* est muet dans le premier de ces mots; il est fermé dans le second.

ARA, *ornit.* ARRAS, *géo.* HARAS, *s. m.*

L'*ara* ou *arras* est le plus gros et le plus grand de tous les perroquets. On en distingue deux espèces et deux variétés; savoir, l'*ara* bleu et l'*ara* couleur de feu..... « L'*ara* marche gravement; il vit très-long-temps; il » apprend très-bien à parler dans sa jeunesse; son na- » turel est assez docile; il est familier, et aime à être » caressé; il s'attache à son maître, et il en est même » jaloux. On nous l'apporte de la Guadeloupe ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

Arras est une grande et belle ville située sur la Scarpe, dans le département du Pas-de-Calais.

On prononce comme s'il n'y avait qu'un *r*.

Les *haras* (*h* aspiré) sont des établissemens dont le but est de propager la race des bons chevaux.

ARC, *art. mil.* ARQUE, *v.* ARQUES, *géo.*

L'*arc* (le *c* se fait sentir) est une arme fort en usage parmi les sauvages. Nos pères s'en servaient également dans les combats. L'invention des armes à feu l'a fait abandonner.

La mythologie donne un *arc* à Apollon, à Diane, à ses nymphes, à l'Amour, etc.

Arc, en géométrie, se prend pour une portion de cercle. La physique a son *arc*-en-ciel; l'architecture a aussi ses *arcs* ou cintres. L'*arc* de triomphe de Marius, près d'Orange, est un beau reste d'antiquité romaine.

Le verbe *arquer*, se courber en *arc*, est peu usité. Cette poutre *arque* déjà.

Arques est une assez jolie petite commune du département de la Seine-Inférieure. On connaît le billet d'Henri IV : « Pends-toi, Crillon, nous avons combattu à *Arques*, et tu n'y étais pas. Adieu, brave » Crillon, je t'aime à tort et à travers ».

ARÊTE, *icht.* [illegible]RÊTE, *v.*

Les quadrupèdes et les volatiles ont des os; les poissons des *arêtes*. Celles-ci sont pour eux, ce que les os sont pour les autres; les *arêtes* sont les soutiens de leur chair et forment la charpente de leur organisation.

En langage de charpentier, l'*arête* est le côté angulaire et élevé d'une construction en bois; l'*arête* d'un toit.

En terme de manège ou d'hippiatrique, les *arêtes* sont des tumeurs qui viennent aux jambes de derrière d'un cheval.

Le verbe *arrêter*, retenir, empêcher, etc. se conjugue ainsi : j'*arrête*, tu *arrêtes*, il ou elle *arrête*; ils ou elles *arrêtent*; impérat. *arrête*; subj. que j'*arrête*, etc.

Ce verbe est réciproque : je m'*arrête*; il s'*arrête*.

La prononciation ne fait pas sentir les deux *rr*.

ARRHES, *s. f.* ARRHÉS, *v.* ART, *s. m.* HART, *s. f.*

Les *arrhes* sont un gage, un à-compte que l'on donne sur un marché, sur un engagement, pour en cautionner l'exécution. Celui-là perd ses *arrhes*, qui se refuse à la convention qu'elles eurent pour objet.

Arrhes n'a point de singulier.

S'assurer d'une marchandise, en donnant des *arrhes*, c'est l'arrher : j'*arrhe*, tu *arrhes*, il ou elle *arrhe*, etc.

Ce verbe n'est usité que parmi les marchands.

Il n'en est pas de même du substantif; Corneille a dit :

Ce présent donc renferme un tissu de cheveux,
Que reçut don Fernand, pour *arrhes* de mes vœux.

Tout ce qui n'est point l'ouvrage de la nature, est l'ouvrage de l'*art*. Il en est le rival; et le plus grand mérite de l'*art* consiste à l'imiter.

Une profession est un *art*.

Il est des *arts* mécaniques; il est des *arts* libéraux.

On soumet à l'*art* ce qui devrait lui être le moins assujetti : l'*art* de plaire, l'*art* d'aimer.

De l'*art* séduisant de charmer,
Fais-moi présent, dieu de Cythère!
Je connais trop celui d'aimer,
Enseigne-moi celui de plaire.

Les divers rameaux d'un fagot sont réunis par une *hart*, ou lien de bois flexible.

La corde destinée à étrangler les criminels se nommait aussi la *hart*.

Le *h* s'aspire, et le mot est peu usité.

ARRANGER, *v.* HARENGÈRE, *s. f.*

Mettre de l'ordre parmi les choses, ou la paix entre les personnes, c'est les *arranger*.

On nomme *harengère* la marchande de harengs, ou même de toutes sortes de poissons. Crier comme une *harengère*.

Le *h* s'aspire.

ATÉ, *myth.* ATHÉE, *s. m. et f.* HATÉ, *v.*

Les mythologistes ou mythologues nomment *Até*, la déesse du Mal : c'était la fée malfaisante des anciens.

L'homme assez insensé pour ne pas reconnaître l'existence de Dieu, s'appelle *athée*.

L'*a* est bref dans ces deux mots.

Il est long, et le *h* s'aspire dans *hâté*, participe du verbe *hâter*, qui s'écrivait *haster*.

Hâtez-vous lentement.

BOILEAU.

Gardez qu'une voyelle, à courir trop *hâtée*,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Le même.

AVAL, *comm.* AVALE, *v.*

Lorsqu'un tiers souscrit un billet, et que sa signature devient l'assurance et la garantie du paiement, il y met son *aval*, qui veut alors dire à *valoir*.

Ce mot borné au négoce n'a point de pluriel.

Aval est aussi adverbe ; aller d'*aval* se prend en langage de batelier, ou pour descendre la rivière, ou pour aller au couchant.

Le verbe *avaler* est suffisamment connu. Le buveur dit :

Et pour écarter le chagrin,
A longs traits j'*avale* du vin:

AVANT, *prép.* AVENT, *lit.*

Avant est une préposition qui marque la priorité. Je me lève *avant* l'aurore, j'arriverai *avant* lui.

On peut regarder *avant* comme une sorte de prénom dans ces mots, *avant*-coureur, *avant*-propos, etc.

Avant est aussi adverbe : ne pénétrons pas plus *avant* dans ce bois; creusez ce terrein plus *avant*.

Lorsqu'il précède un verbe qui n'est pas à l'infinitif, il exige un *que*. *Avant* qu'il parte, *avant* qu'il arrive.

Devant un infinitif, la régularité exige *avant que de* : *avant que de* parler, *avant que de* sortir.

Cependant cette locution a paru traînante; nos bons écrivains suppriment l'un des deux monosyllabes.

Racine s'exprime ainsi :

Mais *avant que* partir, je me ferai justice.

Boileau s'énonçait de même. Mais l'usage contraire a prévalu. Le *que* est le monosyllabe qu'à présent l'on supprime : *avant* de s'engager, il faut se connaître; *avant* d'écrire, il faut penser.

Plusieurs personnes placent une négative après le que qui suit la préposition *avant*; elles disent *avant* qu'il *ne* vienne, qu'il *ne* parte, etc., c'est une faute. *Avant que* ne souffre pas la négation. Il faut dire comme Despréaux: :

Avant que la raison, s'expliquant par la voix,
Eut instruit les humains, eut enseigné les lois....

Comme Racine :

Vous que mon bras vengeait dans Lesbos enflammée,
Avant que vous eussiez assemblé votre armée....

Comme Voltaire :

Vertueuse Zaïre, *avant que* l'hymenée
Joigne à jamais nos cœurs et notre destinée.

Autre remarque : *Avant* ne peut jamais prendre la signification d'auparavant. On ne dit point, par exemple, il faut l'entendre *avant*, vous deviez y réfléchir *avant*. La seule expression qui, dans ces cas là, soit correcte, est auparavant.

Le mois qui, dans la liturgie catholique, précède la fête de Noël, et pendant lequel l'église se prépare à célébrer l'*avénement* ou la naissance de Jesus-Christ, porte le nom d'*avent*.

On prêche l'*avent* comme le carême : ce prédicateur a un fort bon *avent*; son carême est plus faible.

Avent a une sorte de pluriel. Les jardiniers ont observé que les plantations d'arbres faites dans les *avents* sont les meilleures.

AVENIR, *s. m.* A VENIR, *loc. comp.* A VENIR, *v.*

La première de ces façons de parler n'a point de détermination et ne présente qu'une idée vague du futur. La seconde attache cette idée, soit à une époque, soit à un objet.

Avenir est un nom substantif, *à venir* est une locution composée d'une particule et d'un verbe.

Toutes les fois qu'*avenir* peut recevoir l'article *le, de, du*, ou toutes les fois qu'il souffre un adjectif, il ne forme qu'un seul mot, parce qu'alors il est nom substantif.

On l'oppose également bien au passé et au présent : *la vie passée lui présage un heureux avenir.*

L'*avenir* est douteux, le présent est certain.

Avenir s'emploie quelquefois au pluriel. Peines éternelles, bonheur sans fin; faut-il hésiter entre ces deux *avenirs*?

Hors de là, le mot se sépare, c'est le verbe venir avec la particule *à*. Qui compte trop sur les années *à venir*, est souvent exposé à bien des mécomptes.

Les procureurs avaient leurs *à venir* à l'audience, ou chez le commissaire.

Quand Ulysse veut encourager Agamemnon à livrer Iphigénie au couteau de Calcas, il lui représente les suites brillantes de ce sacrifice.

Et ce triomphe heureux qui s'en va devenir
L'éternel entretien des siècles *à venir*.

M. de Voltaire, dans un fragment imité de l'anglais, exprime en bons vers une bien grande vérité. Le morceau est si beau, que je le transcrirai en entier.

De desir en regret, de regret en desir,
Les mortels insensés promènent leur folie.
Dans des malheurs présens, dans des biens *à venir*,
Nous ne vivons jamais, nous attendons la vie.
Demain, demain, dit-on, doit combler tous nos vœux;
Demain vient et nous laisse encor plus malheureux.
Quelle est l'erreur, hélas! du soin qui nous dévore!
Nul de nous ne voudrait recommencer son cours;
De nos premiers momens, nous maudissons l'aurore,
Et de la nuit qui vient, nous attendons encore
Ce qu'ont en vain promis les plus beaux de nos jours.

Avenir, qui s'écrivait autrefois *advenir*, du mot latin *advenire*, signifie arriver. Il ne s'emploie presque plus qu'en poésie.

Ou bien, quelque malheur qu'il en puisse *avenir*,
Ce n'est que par ma mort qu'on la peut obtenir.
RACINE.

AU, *art.* **AULX**, *bot.* **EAU**, *phy.* **HAUT**, *adj.* **O**! *excl.* **OH**! **HO**! *interj.* **OS**, *so.*

Tous ces mots se prononcent à-peu-près de même. Il importe de les distinguer.

Au est le datif singulier de l'article défini : *au* dieu des cœurs, *au* jeu d'échecs. *Aux* en est le pluriel : un sacrifice *aux* divinités infernales.

L'abbé d'Olivet appellerait ceci un article particulé, parce que ces mots équivalent à ceux-ci : *à le*, *à les*.

Je rends graces *aux* dieux de n'être pas romaine.

Dans ces phrases ou locutions, *demain matin*, *demain au soir*, le mot *matin* n'admet pas *au*, et le mot *soir* ne saurait s'en passer : *hier matin*, *hier au soir*. *Demain au matin* serait une faute ; *hier soir* en serait une autre. Il faut nécessairement dire, par exemple : nous reprendrons demain matin la conversation que nous eûmes hier *au* soir.

Aulx est le pluriel de ail, plante potagère dont l'oignon a une saveur si forte et si âcre.

L'*eau* est cet élément si nécessaire à l'économie animale et végétale. Thalès, et après lui le consul du Caire, Maillet, font sortir la terre des *eaux*.

Il n'entre pas dans mon plan de parler des différentes applications que ce mot reçoit. Le bien caractériser grammaticalement, empêcher que la plume ne confonde avec lui diverses expressions qui lui ressemblent, voilà mon objet. Sans parler donc de l'*eau* de mer, ou de l'*eau* de fontaine, des *eaux* minérales, ou des *eaux* spiritueu-

ses, je me borne à citer cette description du jet-d'*eau* de Saint-Cloud.

Tel j'ai vu de Saint-Cloud le bocage enchanteur :
L'œil, de son jet hardi, mesure la hauteur.
Aux eaux qui sur les *eaux* retombent et bondissent,
Les bassins, les bosquets, les grottes applaudissent ;
Le gazon est plus vert, l'air plus frais ; les oiseaux
S'animent au doux bruit de la chute des *eaux* ;
Et les bois inclinant leurs têtes arrosées,
Semblent s'épanouir à ces fraîches rosées.

DELILLE.

Haut, masculin ; *haute*, féminin : ce qui est élevé. Il a son sens propre ; il a son sens figuré. Ce clocher est bien *haut ;* un cœur vraiment *haut* ne descend jamais à des bassesses.

Le *h* s'aspire.

O, est l'exclamation qui accompagne le vocatif, et qui se caractérise par l'accent circonflexe. Jamais elle ne s'emploie seule.

O douleur impuissante ! ô regrets superflus !
Je vis, hélas ! je vis, et mon ami n'est plus !

SAURIN.

Oh ! et *hô !* sont deux interjections que l'on confond assez souvent : cependant, la première tient plus à l'admiration et à l'étonnement ; la seconde à une sorte de plaisanterie ou d'ironie : *oh !* la belle journée ! *oh !* le brillant spectacle ! *Ho ! ho !* l'on vous y prend ! *ho !* quel homme vous êtes !

« *Os* est cette substance endurcie qui sert à soutenir » toutes les autres parties du corps dans les animaux ». (*Dict. d'Hist. nat.*)

Os s'écrit au pluriel comme au singulier. On croirait

que ce mot n'est pas fait pour franchir l'enceinte des écoles de médecine et de chirurgie ; cependant nos grands poètes ont su, dans l'occasion, se l'approprier avec avantage.

Racine s'exprime ainsi dans le récit du songe d'Athalie :

Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
D'*os* et de chair meurtris et traînés dans la fange ;
Des lambeaux pleins de sang, et des membres affreux,
Que des chiens dévorans se disputaient entr'eux.

Rousseau, dans le beau cantique d'Ezéchias :

Comme un tigre impitoyable,
Le mal a brisé mes *os* ;
Et sa rage insatiable
Ne me laisse aucun repos.

AUBE, *lit.* AUBE, *géo.* AUBE, *s. f.*

Ce long vêtement de toile blanche que les ministres du culte catholique portent dans plusieurs des offices de l'église, et sur lequel se place la chasuble quand ils célèbrent la messe, est appelé *aube.*

Une jolie rivière de l'ancienne Champagne, porte le nom d'*Aube*, et le donne au département dont Troyes est la capitale. L'*Aube* se jette dans la Seine. Bar-sur-*Aube* est une petite ville renommée par ses vins.

Le point du jour en est l'*aube.* Ce mot se dit et s'écrit indifféremment, seul ou accompagné : l'*aube*, l'*aube* du jour, l'*aube* matinale.

Auriez-vous par hasard connu feu monsieur d'Aube,
Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'*aube* ?
RULHIÈRES, *Ep. sur les disputes.*

Environné de lumière,
Cet astre (le soleil) ouvre sa carrière,
Comme un époux glorieux,
Qui dès l'*aube* matinale
De sa couche nuptiale
Sort brillant et radieux.

ROUSSEAU.

AUDE, *géo.* ODE, *s. f.*

Homonymes impropres. La diphtongue *au* est longue dans le premier mot; la voyelle *o* est brève dans le second.

L'*Aude* est une rivière qui donne son nom à un de nos départemens méridionaux; elle sort des montagnes du ci-devant Roussillon.

Ode est un genre de poésie aussi connu des anciens que de nous. Les savans citent les *odes* de Pindare; les gens de goût savent par cœur la moitié des *odes* de Rousseau.

Boileau, dans son art poétique, a fort bien caractérisé les deux genres de l'*ode*: le genre élevé, et le genre anacréontique.

L'*ode*, avec plus d'éclat et non moins d'énergie,
Elevant jusqu'au ciel son vol ambitieux,
Entretient dans ses vers commerce avec les dieux.
. . . . . .
Tantôt comme l'abeille ardente à son ouvrage,
Elle s'en va de fleurs dépouiller le rivage,
Elle peint les festins, les danses et les ris,
Vante un baiser cueilli sur les lèvres d'Iris.....

AUNE, *s. f.* AUNE ou AULNE, *bot.*

L'*aune* est une mesure dont se servaient les marchands

pour fixer la longueur des toiles, rubans, draps, etc. Elle était de quarante-quatre pouces.

Mesurer à l'aune, se rend par le verbe auner : j'*aune*, qu'il ne faut pas confondre avec *jaune*, couleur, tu *aunes*, il ou elle *aune*, ils ou elles *aunent*, etc.

Le mètre a été substitué à l'*aune*, comme mesure moins variable. Il a trois pieds 11 l. 44 centièmes.

L'*aulne* ou *verne* est un arbre d'une grosseur médiocre. Il se plaît sur le bord des ruisseaux qu'il ombrage agréablement. Son écorce sert aux tanneurs et aux chapeliers. Les tonneliers, les tourneurs et les ébénistes font usage de son bois doux, lisse et facile à manier, sans être cassant.

Virgile dit, dans une de ses églogues, que les sœurs de Phaëton furent transformées en *aulnes*, quoique l'opinion commune soit pour le changement en peupliers.

AUSPICES, *ant.* HOSPICE, *s. m.*

Les *auspices*, chez les Romains, consistaient à examiner (1) le vol des oiseaux, pour en conjecturer quel serait le succès d'une entreprise. Faisaient-ils une élection de magistrats? marchaient-ils à l'ennemi? formaient-ils un projet important? ils prenaient les *auspices*.

Auspice, parmi nous, revient à présage; celui-ci est né sous de fortunés *auspices*; celui-là entreprend un voyage sous un *auspice* funeste.

Hospice est un bâtiment destiné à recevoir des étrangers, des (2) hôtes.

Ce n'était d'abord qu'un terme de moines; leurs très-petits couvens portaient le nom d'*hospices*.

---

(1) *Auspicium ab avibus aspiciendis.*

(2) *Hospitium ab accipiendis hospitibus.*

Nous le prenons, dans un sens plus large, pour tout endroit où l'on reçoit l'hospitalité.

Deux capucins, l'un vieux, l'autre novice,
Dans un château, vont demander l'*hospice*, etc.
LACONDAMINE.

AUTAN, *s. m.* AUTANT, *adv.*

Un vent orageux qui souffle du midi, voilà l'*autan*.

La poésie, la prose soutenue et descriptive se sont emparées exclusivement de ce mot, qu'elles emploient plus fréquemment au pluriel qu'au singulier : les *autans* déchaînés, les *autans* en courroux.

Autant, avec un *t* pour finale, est un adverbe qui marque quelque relation ; elle eut *autant* de vertu que de beauté ; il n'est pas mort encore, mais *autant* vaudrait ; *autant* que la vue peut s'étendre ; *autant* de têtes, *autant* d'avis.

AUTEL, *lit.* HOTEL, *s. m.*

Quelquefois à l'*autel*,
Je présente au grand-prêtre ou l'encens ou le sel.
RACINE.

On a dit de l'abbé Pellegrin, qui vivait de ses messes et de ses opéra :

Il dine de l'*autel*, et soupe du théâtre.

Autel se prend souvent pour la religion même. On a remarqué qu'afin de rendre son empire plus durable, Mahomet avait placé son trône sur l'*autel*.

L'*hôtel* se distingue d'une maison, en ce qu'il est plus vaste, plus décoré, et qu'il n'est communément habité que par un seul maître.

Tels ne sont pourtant pas les *hôtels* garnis, auxquels

la dénomination d'*hôtel* s'est adaptée, en vertu de l'acception primitive, recevoir des hôtes.

Je remarque, à ce sujet, que bien des personnes se trompent sur le genre du mot *hôtel*. *Une grande hôtel, une hôtel garnie;* c'est une faute : et il est d'autant plus essentiel de la faire appercevoir, qu'elle est consignée sur beaucoup d'écriteaux de la capitale. *Hôtel* est toujours masculin.

AUTEUR, *s. m.* HAUTEUR, *s. f.*

Celui qui, dans la carrière des sciences et des lettres, a composé quelqu'ouvrage, est un *auteur*.

Il n'en est pas de même dans la carrière des arts : un peintre n'est pas l'*auteur* d'un tableau, ni le sculpteur d'une statue ; quoiqu'en musique on dise que Rameau est l'*auteur* de Castor et Pollux, et qu'aucun *auteur* n'a mieux connu que Gluck, le chemin de l'ame.

Ceux de qui nous tenons la vie, sont nos *auteurs*. Respectons, chérissons les *auteurs* de nos jours.

Auteur n'a point d'analogue féminin. Madame des Houlières est un charmant *auteur;* madame de Graffigni est l'*auteur* des Lettres Péruviennes.

Je dirai, en passant, que parmi les mots qui se terminent en *eur*, je n'en connais que quatre qui conservent leur désinence masculine, en s'appliquant aux femmes : *auteur, amateur, compositeur, docteur*. Tous les autres changent, pour elles, leur terminaison masculine, en *ice* ou en *euse*, comme *actrice, plaideuse*.

Hauteur, par un *h* aspiré, signifie élévation quelconque : la vertu a placé son temple sur les *hauteurs*. Rien n'est plus pénible à supporter que la *hauteur* des parvenus.

La *hauteur* d'un bataillon, pour exprimer la quantité de rangs dont il est composé ; la *hauteur* du soleil, pour dire son élévation sur l'horizon ; la *hauteur* d'une île, pour désigner sa latitude.

Finissons par ces vers, où Boileau a réuni les deux mots.

> C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire *auteur*
> Pense, de l'art des vers, atteindre la *hauteur*.
> S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
> Si son astre, en naissant, ne l'a formé poète,
> Dans son génie étroit il est toujours captif :
> Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif.

AUTOUR, *ornith.* AUTOUR, *prép.*

L'*autour* est un oiseau de proie, beaucoup plus grand que l'épervier. On dresse les *autours* à la chasse, comme on y élève les faucons. C'est pour cela qu'ils sont compris dans la classe des oiseaux de poing.

Une écorce qui nous arrive du Levant par Marseille, et qui entre dans la composition du carmin, se nomme aussi *autour*.

Autour est enfin préposition et adverbe : *autour* de la maison : regardez tout *autour*.

B.

BAIE, *adj.* BAIE, *mar.* BAIE, *bot.* BAIE, BAYE, *v.*

UNE jument qui a le poil couleur rouge-brun, est une jument *baie*. L'adjectif masculin est *bai*.

La rade, l'espèce de petit golfe où les vaisseaux peuvent être à l'abri du vent, est une *baie* : cette baie est fort sûre.

« *Baie*, s. f. terme de botanique, petit fruit mou, » charnu, et qui renferme des pépins ou des noyaux : » *baie* de genièvre, de laurier, etc. » (*Dict. de l'Acad.*)

Baie exprime encore, dans le style familier, une tromperie que l'on fait à quelqu'un pour se divertir : donner une *baie*.

Corneille, dans le menteur :

On leur fait admirer les *baies* qu'on leur donne.

Sur ce vers, Voltaire dit : « *Baies* signifie ici *bourdes*, « *cassades*. Il faut éviter soigneusement au milieu des » vers, ces mots *baies*, *haies*, etc. »

Bayer, enfin, veut dire : tenir la bouche ouverte, en regardant quelque chose niaisement et long-temps. Il *baye* aux corneilles.

BAILLER, *v.* BAILLER, *v.*

Vous me la *bailles* belle, pour dire, vous cherchez à m'en faire accroire, est peut-être la seule locution où l'expression familière *bailler* soit encore admise.

Hors de-là, on lui substitue le mot *donner*, qui en rend toute la valeur. Les gens de loi et les notaires sont les seuls qui disent encore *bailler* à ferme, *bailler* et délaisser par testament.

La diphtongue *ai* est brève dans ce mot.

Bâiller, qui s'écrivait autrefois avec deux *a*, *baailler*, pour caractériser la longueur de la première syllabe, exprime cette respiration involontaire et à grande ouverture de bouche, qui naît ordinairement de l'ennui.

Sémiramis n'a pourtant pas été sifflée, disait avec complaisance Voltaire à Piron, qui lui avait prédit la chute de cette tragédie. Je le crois bien, répondit aussitôt le caustique, on ne peut pas siffler quand on *bâille*.

BAL, *s. m.* BALLE, *s. f.* BALE, *géo.*

Il n'est point de jeune fille qui ne sache ce que c'est qu'un *bal*, et qui ne brûle d'y aller essayer ses graces, et montrer son talent. *Bal* paré, *bal* masqué.

Les *bals* ont été plus d'une fois l'écueil de l'innocence.

Le monde est un grand *bal* où des fous déguisés,
Sous les risibles noms d'éminence et d'altesse,
Pensent enfler leur être et hausser leur bassesse.
En vain des vanités l'appareil nous surprend;
Les mortels sont égaux, le masque est différent.

VOLTAIRE.

Balle, gros paquet de marchandises sous toile et sous corde.

Balle, petite boule de laine, de coton, de drap, dont on se sert au jeu de paume.

Balle, autre boule, plus petite encore, de fer ou de plomb, avec laquelle on charge un fusil, un pistolet.

Un grenadier du roi de Prusse voulant se donner l'air d'avoir une montre qu'il n'était pas en état d'acheter, portait une assez grosse *balle* attachée à un cordon: Frédéric en fut averti. A la parade il demande à voir la montre du grenadier, qui se défend d'abord, et finit par

obéir. Hé bien ! lui dit le roi, quelle heure peut marquer cette montre ? Elle m'avertit, reprit sur-le-champ le soldat, qu'à toute heure je dois être prêt à mourir pour toi. Frédéric, charmé de la réponse, tira sa montre, et la lui donna en disant : Celle-ci t'apprendra que c'est pour moi que tu dois vivre.

Bâle est une ville considérable de la république Helvétique. Sa situation sur le Rhin la rend très-commerçante.

BALAI, *s. m.* BALAIS, *adj.* BALLET, *danse.*

Les *balais* sont pour les appartemens, des instrumens de propreté ; *balais* de plumes, *balais* de joncs.

Il est des personnes qui rougiraient d'appeler les choses par leur nom. M. Vatelet n'était sûrement pas de ce nombre. Voici néanmoins une anecdote que je puis garantir. Son petit chien avait fait quelques ordures auprès du feu ; il sonne et dit au laquais : Otez cela d'une manière quelconque. A ce mot *quelconque*, le laquais reste immobile et réfléchit. A quoi pensez-vous donc, reprend M. Vatelet ? Otez cela, vous dis-je, d'une façon quelconque. Mais, monsieur, reprit le laquais, j'aurai aussitôt fait avec un *balai*.

Balais est l'épithète distinctive d'une sorte de rubis.

Le rubis est, comme l'on sait, la pierre la plus précieuse après le diamant. « Il est rouge ; mais le rouge » du rubis *balais* est clair ou rose. Quelquefois sa cou» leur est orangée et mêlée d'une petite nuance bleue, » qui fait que cette pierre tire un peu sur le cramoisi ou » le violet. C'est le moins dur des rubis ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

Nos opéra français sont toujours accompagnés de danses ou *ballets*.

Noverre est le premier qui ait excellé dans l'art des *ballets*, que Gardel a tant perfectionné.

BAN, *et* BANC, *s. m.*

En langage de jurisprudence, *ban* signifie bannissement. Le coupable condamné au bannissement, pour un certain nombre d'années, rompt son *ban*, et il est puni, s'il revient avant le terme fixé pour son exil.

Ban signifie encore proclamation. Dans ce sens, on dit : publier les *bans* de mariage.

Ban, dans l'ordre de la féodalité, indique le premier rang de la vassalité. Louis XIV, épuisé par la guerre de la succession, et ne voulant pas souscrire à une paix déshonorante, dit qu'il assemblerait le *ban* et l'arrière-*ban*, et qu'il irait se faire tuer à la tête de la noblesse de son royaume.

Le siège prolongé, connu sous le nom de *banc*; n'a pas besoin d'être expliqué. Comme les écoles sont garnies de *bancs* : on dit d'un étudiant en médecine, en droit, en théologie, etc., qu'il est encore sur les *bancs*. Il dispute comme s'il était sur les *bancs*.

BARBEAU, *icht.* BARBEAU, *bot.*

Le *barbeau* est un poisson d'eau douce dont la chair est assez fade. Il doit son nom à une espèce de barbe qui le distingue de la carpe, avec laquelle il a beaucoup d'affinité.

Les œufs du *barbeau* sont un très-violent purgatif : il est dangereux d'en manger. On prétend que c'est avec le fiel du *barbeau* que le jeune Tobie rendit la vue à son père.

Parmi les blés croît une fleur qui est ordinairement

bleue, quelquefois blanche, quelquefois jaune, rouge ou variée : on la nomme bluet, on la nomme *barbeau*.

La couronne de Cérès est formée de *barbeaux*.

L'eau de *barbeaux* est excellente pour les yeux. Cette qualité bienfaisante a mérité au *barbeau* le surnom de casse-lunettes.

BARDE, *s. m.* BARDE, *s. f.*

Le *barde* était, chez les anciens Gaulois, le prêtre et le poète du canton. Il invoquait la divinité, prêchait la morale, et chantait les héros. Le nord de l'Ecosse, cette ancienne Caledonie, était célèbre par ses *bardes*. Ossian fut le plus fameux de tous. « Si le vent faisait » résonner les harpes des *bardes*, ce son était produit » par le tact léger des ombres qui prédisaient ainsi la » mort d'un personnage illustre; et rarement un chef » ou un roi perdait la vie, sans que les harpes des *bardes* » attachés à sa famille, rendissent ce son prophétique ».

LETOURNEUR, *Disc. sur les poésies d'Ossian.*

La *Barde* « était autrefois une espèce d'armure faite » de lames de fer, pour couvrir le poitrail et les flancs » d'un cheval.

» Ce n'est plus aujourd'hui qu'une tranche de lard » fort mince, dont on enveloppe des chapons, des » gelinottes, des cailles et autres oiseaux, au lieu de » les larder ». (*Dict. de l'Acad.*)

Le verbe analogue est barder.

BAH! *excl.* BAS, *s. m.* BAS, *adj.* BAS, *adv.* BAT, *s. m.*

Bah! est l'exclamation d'étonnement de la niaiserie et de la bonhomie. La plupart des comédies modernes en offrent beaucoup d'exemples.

Bas substantif, a deux acceptions : il signifie cette partie de notre habillement qui couvre la jambe : *bas* de soie, *bas* de fil.

Il signifie aussi la partie basse de quelque chose. En Allemagne, une étiquette servile assujettit à baiser le *bas* de la robe des princesses. J'occupe le bas de cette maison, ce vin est au *bas*.

Bas au masculin et basse au féminin, est un adjectif qui marque une moindre hauteur. Il se prend au propre et au figuré ; un appartement *bas*.

Madame, je n'ai point des sentimens si *bas*.
RACINE.

Bas a une signification adverbiale dans ces locutions : mettre *bas* les armes, ce malade est bien *bas*.

Marchez tout doux, parlez tout *bas*.

Bât, qui s'écrivait autrefois *bast*, est la selle grossière qu'on met sur le dos des chevaux de trait, sur-tout des ânes. Dans la fable du vieillard et de l'âne, celui-ci demande à son maître qui l'exhorte à fuir les voleurs :

Me fera-t-on porter double *bât*, double charge ?

Dans tous ces monosyllabes, la prononciation de l'*a* est ouverte et longue.

BAPTISTE, *n. p.* BATISTE, *s. f.*

Saint-Jean, qui donna le baptême à Jesus-Christ, fut appelé le Baptiseur : de-là on a fait Jean-*Baptiste* ; et souvent celui qui a reçu au baptême le nom de ce Saint, s'appelle simplement *Baptiste*.

Jean-*Baptiste* Lully n'était pas connu autrement à la

cour. Dans une maladie grave, son confesseur lui fit jeter au feu son opéra de Polixène. *Baptiste*, lui dit le lendemain un grand seigneur qui vint le voir, *as-tu bien pu sacrifier une si belle musique? Paix, paix*, répondit Lully, *j'en ai gardé une copie.*

Une toile de lin très-fine se nomme *batiste*; la bourgeoise en fait des mouchoirs, et la financière des chemises. C'est à Saint-Quentin que se fabriquent les plus belles *batistes*.

BASILIC, *zoo. et bot.* BASILIQUE, *lit.*

Les bonnes femmes croyent qu'il existe une espèce de serpent-dragon, dont le seul regard tue celui ou celle qui en est apperçue. Elles nomment *basilic* cet animal fabuleux.

La vérité ne donne ce nom qu'à une plante très-odorante qui porte de petites fleurs blanches. L'été, on a volontiers du *basilic* sur sa fenêtre ou dans sa chambre, pour y entretenir un parfum agréable.

Une église grande, vaste et principale, prend quelquefois le nom de *basilique*. La *basilique* de St.-Pierre à Rome est couronnée du dôme le plus beau et le plus hardi que l'on connaisse.

L'empereur Basile fit traduire en grec les lois romaines. Cette collection est appelée, dans les écoles de droit, les *basiliques*.

BASSE, *adj.* BASSE, *mu.*

Une salle *basse*, dans l'acception propre, une ame *basse*, au figuré, font entendre assez ce que signifie cet adjectif, dont le masculin est *bas*.

Pour peu qu'on ait fréquenté les concerts, on sait

ce que sont ces instrumens nommés *basse* et *contre-basse.*

Celui qui en joue prend aussi le nom de son instrument : ce musicien est une excellente *basse.*

Le compositeur, enfin, nomme *basse*, la partie que cet instrument doit exécuter.

BAT, *icht.* BATH, *géo.* BATS, *v.*

Ici l'*a* est bref.

« *Bat*, substantif masculin, queue de poisson. Le » poisson est mesuré entre œil et *bat.* On dit qu'il a tant » de pouces entre œil et *bat*, pour dire, entre l'œil et » la queue ». (*Dict. de l'Acad.*)

Bath, est le nom de deux villes considérables ; l'une dans l'Amérique septentrionale, canton de la Caroline ; l'autre en Angleterre, comté de Sommerset. Celle-ci est connue par ses manufactures de draps, et sur-tout par ses eaux thermales.

Le verbe battre fait au présent : je *bats*, tu *bats*, il ou elle *bat* ; à l'impératif, *bats.*

Le bats-tu ? paie l'amende. De ce texte mal entendu de la coutume de Lorris, est né le proverbe, que dans les pays soumis à ce code, l'amende est à la charge des battus.

BATISSE, *s. f.* BATISSE et BATTISSE, *v.*

« *Bâtisse* est l'état ou l'entreprise d'un bâtiment, » quant à la maçonnerie ». (*Dict. de l'Acad.*)

Bâtisse, verbe, est d'abord à l'imparfait du subjonctif de bâtir. Il faut que je *bâtisse* là un pavillon ; l'*a* est long, et chargé de l'accent circonflexe.

Ecrit par deux *t* et l'*a* bref, il vient de battre : « Ma- » dame, toute belle que vous êtes, vous mériteriez

» que je vous *battisse* à mon tour, tant vous êtes extra-» vagante ». (VOLTAIRE, *dans Zadig.*)

BATTE, *v.* BATE, *v.* BATTE, *s. f.*

Quand Arlequin dit à Scapin : Veux-tu donc que je te *batte* ? ce sont des coups qu'il lui propose de recevoir.

Si au lieu de prononcer l'*a* bref, il le faisait long et disait : Veux-tu donc que je te *bâte* ? ce serait un *bât* qu'il lui proposerait de porter.

On menaçait Piron de la fureur des Beaunois, qu'il avait insultés. N'aycz pas peur, dit-il, en jouant sur le mot, je les *bâterai* (battrai) tous.

L'espèce de sabre flexible que porte Arlequin se nomme une *batte*.

Ce nom se donne également à un maillet ou plateau de bois, garni d'un long manche, et avec lequel on bat la terre pour l'aplanir. Aplanir une allée avec des *battes*.

BAUME, *bot.* BAUME, *géo.*

D'un arbre appelé baumier, découle une liqueur épaisse et grasse, qu'on nomme *baume* ; *baume* oriental.

Des plantes, très-parfumées, portent aussi le nom de *baume*. On dit proverbialement cela fleure comme *baume*.

Dans l'ancien langage, *baume* ou balme, voulait dire un terrein creux, ou une grande cavité parmi des rochers. Deux villes du département du Doubs doivent leur nom de *Baume* à leur situation dans un terrein environné de hauteurs.

La Ste.-*Baume*, en Provence, est une cavité entre des rocs, près du bourg de St.-Maximin, et dans laquelle mourut Ste.-Madelaine.

Au fond d'un creux du roc de Maximin,
Depuis ce temps, un *baume* tout divin
Parfume l'air qu'en ces lieux on respire.

VOLTAIRE.

BAUX, *s. m.* BEAUX, *adj.*

Le contrat connu sous le nom de bail, et qui consiste à donner ou à prendre à louage des terres ou des maisons, forme son pluriel en *aux* : renouveler des *baux*, augmenter ses *baux*.

Beaux est le pluriel de bel, beau : *beaux* jardins, *beaux* édifices : « et vous, *beaux* arts, qui doublez pour » les uns le bonheur de vivre, et qui consolez les au» tres du malheur d'exister ! »

Muses qui dans ce lieu champêtre
Avez pris soin de me nourrir !
Beaux arbres qui m'avez vu naître,
Bientôt vous me verrez mourir.

CHAULIEU.

Les Anglais appellent un *beau*, les *beaux*, ces êtres équivoques et ridicules, qu'à Paris on nomme petits-maîtres.

BEAUTÉ, *s. f.* BOTTÉ, *adj.*

Ces deux mots se ressemblent peu par l'orthographe ; ils se ressemblent encore moins par la prononciation, puisque la première syllabe est longue dans *beauté*, brève dans *botté*.

Cependant l'abbé d'Olivet les ayant placé parmi le petit nombre d'homonymes qu'il a indiqués, je dois au moins les indiquer aussi.

On demandait à Aristote ce que c'était que la *beauté*. Laissons, répondit-il, faire cette question à des aveugles.

Si l'on veut pourtant connaître en quoi consiste la *beauté*, soit dans les arts, soit dans les mœurs, je conseille de lire l'ouvrage du jésuite André sur le beau; ouvrage où la *beauté* de la diction s'élève presqu'à la *beauté* du sujet.

Les *bottes* sont une chaussure connue; celui qui s'en sert est *botté*.

Un homme a-t-il l'air embarrassé dans ses vêtemens? on dit qu'il ressemble à un chat *botté*.

BÊTE, *s. f.* BETTE, *bot.*

Les hommes s'étant arrogé l'empire sur tous les animaux, ils ont traité de *bête* tout être vivant qui n'avait pas la figure humaine; à-peu-près comme les Romains traitaient de barbare tout ce qui n'habitait pas les bords du Tibre.

A le prendre du côté de l'intelligence, l'éléphant est moins *bête* que la plupart de ses conducteurs.

Faire la *bête*, remonter sur sa *bête*: Loc. proverb. Un homme sans esprit est traité de *bête*.

La première syllabe dans *bête*, est ouverte et longue.

Elle est brève dans *bette*, plante potagère, qui est encore, comme au temps de Juvénal, la nourriture des artisans.

Mitto tibi insipidas fabrorum prandia betas.

BIENFAIT, *s. m.* BIEN FAIT, *loc. comp.*

Je ne place ici ces deux mots, que pour avertir qu'il faut, en écrivant, détacher dans le second la première syllabe, qui fait un mot à elle seule: un ouvrage *bien fait*, un homme *bien fait*.

Bienfait, au contraire, ne formant qu'un seul mot,

désigne une grace accordée, un don offert ou accepté, un service rendu. J. J. Rousseau a dit que « jamais un » vrai *bienfait* ne fit d'ingrat ».

BIÈRE, *et* BIÈRE, *s. f.*

L'un de ces mots désigne la liqueur qui s'exprime du blé ou de l'orge, mêlé avec le houblon, et qui remplace le jus de la treille, chez les Flamands et les Anglais.

L'autre expression est dans le style familier, ce qu'est cercueil dans le style soutenu.

Notre défunt était en carrosse porté,
Bien et dûment empaqueté,
Et vêtu d'une robe, hélas ! qu'on nomme *bière;*
Robe d'hiver, robe d'été,
Que les morts ne dépouillent guère.

LA FONTAINE.

BILLION, *n. de n.* BILLON, *monn.* BILLOM, *géo.*

Dix centaines de millions ou mille millions, forment un *billion.*

La monnaie du plus bas aloi, soit de cuivre seul, soit de cuivre mélangé d'un peu d'argent, est une monnaie de *billon.*

Dans le département du Puy-de-Dôme est une petite ville qui se nomme *Billom.*

BOIS, *s. m.* BOIS, *v.*

On ferait un dictionnaire des différentes espèces de *bois.* Bornons-nous à dire que ce terme est tout-à-la-fois particulier pour chaque espèce de *bois*, et générique pour l'assemblage des *bois* sur pied : *bois* à brûler, *bois* de construction, un grand *bois.*

Voltaire place le temple de l'Amitié,

Au fond d'un *bois* à la paix consacré.

La Fontaine a dit sagement :

Belles, fuyez les *bois* et leur vaste silence.

J'invite à lire, dans le second chant du poëme des Jardins, tout le morceau qui commence par ces mots : *Bois* augustes, salut !

Le verbe boire fait au présent, je *bois*, tu *bois*, il ou elle *boit*.

ÉNIGME (1).

A la candeur qui brille en moi,
Se joint le plus noir caractère :
Il n'est rien que je ne tolère ;
Mais je suis mauvais quand je *boi*.

LAMOTTE.

BOITE, *v.* BOITE, *s. f.*

Des jambes d'une longueur inégale, une chaussure trop serrée, un cor même, empêchent de marcher droit ou font boiter. Je *boite*, tu *boites*, etc.

Ces creusets de fonte moins évasés qu'alongés, que l'on charge de poudre, que l'on bouche avec un tampon, et dont le bruit imite celui du canon, sont appelés *boîtes*.

Un vin prêt à boire est en *boite*, dans sa *boite*.

Boîte présente sur-tout l'idée d'un meuble portatif, dont la partie supérieure sert de recouvrement à l'autre : *boîte* d'écaille, *boîte* d'or.

---

(1) Le mot est, *papier*.

Une des plus charmantes fables de l'antiquité est celle de la *boîte* de Pandore. Jupiter y avait renfermé tous les maux ; et en la donnant à Pandore, il lui recommanda de ne pas l'ouvrir. Cette défense irrita la curiosité ; Pandore, peu docile, ouvrit la *boîte ;* il en sortit ce déluge de maux qui affligent l'univers. Heureusement au fond de la *boîte* se trouva l'espérance.

BON, *adj.* BOND, *s m.*

La pénurie de notre langue est si grande, que pour rendre et nuancer nos pensées, les adjectifs sont obligés de nous servir, suivant l'occasion, de substantifs ou d'adverbes : tel est le mot *bon.* Et d'abord il est substantif.

Que le *bon* soit toujours camarade du beau ;
Dès demain je chercherai femme.

LA FONTAINE.

Un *bon* était autrefois l'assurance d'une place, d'un emploi. Les *bons* mis au bas d'un mémoire ou d'un compte en sont l'approbation.

Bon est adverbe dans ces phrases-ci plus ou moins familières. *Bon !* cela se peut-il ? Est-ce tout de *bon ?*

Bon est plus communément adjectif : de *bon* café, de *bons* fruits, un *bon* général.

Deux remarques :

1°. Cet adjectif ne forme point son comparatif comme les autres, en s'associant la particule plus. Plus *bon* serait une faute ; *meilleur* est la seule façon correcte de s'exprimer.

Cependant cette phrase-ci est reçue par forme d'unique exception : il est bien *bon* de le dire, et vous plus *bon* de le croire. On dit aussi : ce fruit n'est plus *bon*

à manger ; ces chevaux ne sont plus *bons* à la voiture. Mais il est aisé de voir que la particule *plus* ne sert pas ici de signe comparatif, mais de désignation de temps.

2°. Le placement de cet adjectif *bon*, avant ou après certain mots, n'est pas indifférent. Qui oserait dire gens *bons* pour bonnes gens; et *bon* homme pour homme *bon*?

Tant le déplacement d'un mot peut altérer le sens d'une phrase!

Qu'un corps soit repoussé par un autre, il s'élève, tombe, et se relève pour tomber encore. Ce mouvement saltatoire est un *bond*. Une boule d'ivoire fait des *bonds* sur le marbre. La pierre fait des *bonds* sur l'eau, lorsqu'elle est lancée horizontalement.

Un enfant, un jeune animal ne sont pas plutôt en liberté, qu'on les voit courir par sauts et par *bonds*.

BONACE, *mar.* BONASSE, *adj.*

La *bonace* est cet état de calme et de stagnation où se trouvent les flots, lorsqu'ils n'éprouvent l'action ni des vents, ni des courans.

Racine peint la *bonace* dans ces vers d'Iphigénie :

Nous partions, et déjà par mille cris de joie
Nous menacions de loin le rivage de Troie ;
Un prodige étonnant fit taire ce transport ;
Le vent qui nous flattait, nous laissa dans le port.
Il fallut s'arrêter, et la rame inutile
Fatigua vainement une mer immobile.

Bonasse, est une épithète du genre familier. Elle peint ces hommes qui sont si bons qu'ils en sont bêtes, et dont la simplicité ressemble beaucoup à la niaiserie.

BOTTE, *et* BOTTE, *s. f.* BOT, *adj.*

Cette expression, qui signifie proprement faisceau ou assemblage de plusieurs choses de même nature, *botte* de paille ou de foin, a pour homonymes :

En termes d'escrime, le coup que l'on porte à son adversaire, avec l'épée ou le fleuret ; porter une *botte*, allonger une *botte*.

En termes de cordonnerie, cette chaussure de cuir dont l'on fait usage pour monter à cheval, et qui enveloppe le pied et la jambe : mettre ses *bottes*, tirer ses *bottes*.

M. de Rosny, en quittant la Suisse, où il avait été ambassadeur, et se trouvant déjà sur son cheval, fit tirer une de ses *bottes*, la fit remplir de vin, et but à la santé des treize cantons : c'était le coup de l'étrier, et un adieu bien digne de ceux dont il se séparait.

Graisser ses *bottes*, mettre du foin dans ses *bottes*, à propos de *bottes*, sont des locutions proverbiales dont le sens est connu.

Le verbe *botter*, faire des *bottes*, ou en mettre à quelqu'un, se conjugue comme tous les verbes actifs : quel est le cordonnier qui vous *botte*, etc. etc.

« L'adjectif *bot* n'a point de féminin, et n'est d'usage » que dans cette phrase : *pied bot*, qui se dit d'un pied » contrefait. Avoir un *pied bot*; c'est un *pied bot*. Il est » du style familier ». (*Dict. de l'Acad.*)

BOUCHE, *s. f.* BOUCHE, *v.*

Cette partie du visage par où sort la voix et pénètrent les alimens, est la *bouche*.

Bouche, présent du verbe boucher, est relatif à

quelque ouverture que l'on ferme. Il *bouche* le passage, tu lui *bouches* les yeux.

BOUE, *s. f.* BOUT, *v.* BOUT, *s. m.*

Quand J. J. Rousseau emmène son Emile hors de la ville de Paris, il la nomme ville de *boue* et de fumée.

Au figuré, c'est une ame de *boue*, traîner quelqu'un dans la *boue*.

Présent du verbe bouillir. Je *bous*, tu *bous*, il ou elle *bout*.

Le pot *bout*, son cœur *bout* de rage, le sang me *bout* dans les veines.

L'extrémité d'une étendue quelconque en est le *bout*. Le *bout* du champ, le *bout* du fusil.

On dit d'un homme difficile à vivre, qu'on ne sait par quel *bout* le prendre. On dit aussi d'un ménage où la femme et le mari font, chacun de leur côté, des dépenses folles, qu'ils brûlent la chandelle par les deux *bouts*.

Racine a osé dire dans son Athalie :

Ma douceur est à *bout* . . . . . .

« Ce poète, dit sur cela Racine le fils, a l'art de placer » les mots les plus communs d'une façon qui les en- » noblit ».

Les *bouts*-rimés sont des *bouts* de vers dont il faut remplir le surplus. Beaucoup de sociétés y jouent au coin du feu. Les mots les plus bizarres sont ceux que l'on place à la rime ; et le mérite consiste à les réunir par un sens agréable.

Les poésies de madame des Houlières offrent quelques heureux exemples de cette difficulté vaincue.

BRICK, *mar.* BRIQUE, *s. f.*

Le *brick* est un petit navire armé en guerre, et du port de 10 à 12 canons.

La *brique* est un morceau de terre cuite, façonnée communément en carré long; elle s'emploie dans la construction des cheminées.

BROCARD et BROCART, *s. m.*

Une raillerie piquante est un *brocard;* lancer un *brocard,* diseur de *brocards;* vous me ferez raison des *brocards* dont vous m'accablez.

La même expression, terminée par un *t*, dénomme ces riches tissus brochés de soie, d'or et d'argent, dont le faste, plus que le goût, meublait, au siècle passé, les appartemens de l'opulence. Robes, fauteuils, tapisserie de *brocart;* les *brocarts* de Lyon l'emportaient sur ceux de Gênes et de Venise, où les *brocarts* avaient commencé à se fabriquer.

BRUT, *adj.* BRUTE, *s. f.*

L'adjectif *brut,* dans la prononciation duquel on fait sonner le *t*, signifie grossier, informe, etc.

On l'écrit sans *e* au masculin; ce n'est qu'au féminin qu'il admet cette voyelle. Une pierre *brute,* un marbre *brut,* des diamans *bruts.*

Ainsi Voltaire a fait une faute, comme le remarque M. de Laharpe, lorsqu'il a dit dans son discours sur la liberté, en parlant de Dieu :

> Comment, sans liberté, serions-nous ses images?
> Que lui reviendrait-il de ses *brutes* ouvrages?

Il fallait, pour la correction, ouvrages *bruts.* Mais ce

mot eût blessé l'oreille, il n'eût pas fait le vers ; et pour n'avoir pas la peine de chercher une autre expression, Voltaire s'est permis un solécisme.

Brute, au singulier comme au pluriel, ne se dit que des animaux : c'est l'instinct qui dirige la *brute* ; c'est placer l'homme au rang des *brutes*, que de lui refuser une ame immortelle.

BUT, *s. m.* BUTTE, *s. f.*

Le *but* est le point où l'on vise, le terme auquel on veut atteindre. Mon *but* est de vous plaire.

Trois saints, également jaloux de leur salut,
Portés d'un même esprit, tendaient au même *but*.
LA FONTAINE.

La *butte* est une élévation de terre formée par la nature ou par la main de l'homme : la *butte* Saint-Roch.

Ces deux mots ont leurs verbes respectifs.

L'ambitieux *butte* à une place, le voluptueux *butte* à une jouissance.

A l'égard de l'autre verbe *butter*, il signifie soutenir, donner un support ; ainsi le maçon *butte* un mur qui surplombe ; le jardinier *butte* un arbre qui penche.

On nomme aussi *but* cet instrument dont se sert le maréchal pour enlever la corne du pied des chevaux.

Le prétérit du verbe boire se rapproche un peu du premier de ces homonymes : je *bus*, tu *bus*, il *but*. Mais ici le *t* ne se fait pas sentir ; et il sonne un peu dans *but*, substantif masculin.

Ç.

ÇA, *art.* ÇA, *part.* ÇA, *loc. comp.* SA, *pron.* SAS, *s. m.*

Ça n'est que l'abréviation de l'article ou pronom démonstratif cela. Il n'est d'usage que dans le style familier : *ça* ne se peut pas ; qu'est-ce que *ça* fait ?

Dans le style familier encore, *ça* est une de ces particules de circonstance ou de remplissage qu'admet la conversation, sans trop en examiner la valeur ; *ça* voyons ; *ça*, *ça*, finissons.

On voit que ce monosyllabe devient adverbe dans venez-*ça* ; il errait *ça* et là.

> Voici le fait : depuis quinze ans en *ça*,
> Au travers d'un mien pré, certain Anon passa,
> S'y vautra, non sans faire un notable dommage.
>
> RACINE, *dans les Plaideurs.*

Au lieu de dire, *ce a* été, l'usage permet qu'on dise, *ç'a* été ; mais alors l'apostrophe annonce l'élision de l'*e* avec l'*a* ; *ç'a* été pour moi une perte irréparable ; *ç'a* été le tourment de cette famille.

Sa est le féminin du pronom possessif son. *Sa* demeure, *sa* patrie.

> *Sa* mère.... Ah ! que l'amour inspire de courage !
> *Sa* mère ! elle s'élance au milieu des soldats !
>
> VOLTAIRE.

Sas, prononcé avec l'*a* ouvert, est un tamis, un tissu de crin assujetti à un cerceau ; au travers du *sas*, on passe la farine, le plâtre et les autres choses de ce genre ; passer au gros *sas* ; ce *sas* est trop délié.

Le *sas* d'une écluse est le passage ou canal pratiqué

entre les deux portes, pour y recevoir les bateaux, jusqu'à ce que l'eau se soit élevée au niveau nécessaire.

A trois lieues de Gand est une petite ville, où il y a de belles écluses, et qui de-là, sans doute, a reçu le nom de *Sas* de Gand.

CADI, *qual.* CADIS, *s. m.* CADIX, *géo.*

Le magistrat qui, chez les Turcs, rend la justice correctionnelle et de police, se nomme *cadi*. Le théâtre italien a une pièce sous le titre du *Cadi* dupé.

Le *cadis* est une étoffe de laine, d'assez bas prix, de laquelle les gens du peuple se font des meubles et des habits.

Cadix est une ville espagnole, située sur l'Océan, très-près de Gibraltar. *Cadix* est riche et peuplée.

Le *x* se fait sentir dans *Cadix*; et l'*a* y est long, comme dans *cadi*. Il est bref, et le *s* ne se prononce pas dans *cadis*.

CADRE, *s. m.* QUADRE, *v.*

Les belles estampes, les bons tableaux sont communément entourés de *cadres*.

D'un personnage sans mérite, vêtu d'un riche habillement, on dit : le *cadre* vaux mieux que le tableau.

Le verbe quadrer marque une convenance, un rapport physique ou moral : ce pavillon carré *quadre* mal avec cette tour qui ne l'est pas ; les discours de Julie ne *quadrent* point avec ses actions.

CAHOT, *s. m.* CHAOS, *phys.*

Les voitures qui roulent sur un terrein inégal et pierreux, sautent sans cesse et font éprouver des *cahots* à

ceux qui sont dedans. Quel *cahot !* le coche m'incommode à cause de ses *cahots* perpétuels.

Dieu parle ; et le *chaos* se dissipe à sa voix.

VOLTAIRE.

Le *chaos* était donc ce mélange confus de principes, d'élémens, de matériaux qui devaient former l'Univers. Comment après cela l'ordre succéda-t-il à cette confusion ? Comment s'organisa ce *chaos* sous la main du grand ordonnateur ? La poésie, la physique, la théologie ont chacune leur système. Il nous suffit ici de savoir que le *chaos* fut le berceau du monde, et que *chaos*, en langue ordinaire, signifie la plus grande confusion. Une bibliothèque, où tout est dans le désordre, est un *chaos* ; une tête où toutes les connaissances sont réunies sans être classées, n'est aussi qu'un *chaos*.

CAISSE, *s. f.* QU'EST-CE, *loc. comp.*

Caisse, espèce de coffre où l'on renferme à son gré des hardes, des comestibles, de l'argent, des plantes. Un financier a sa *caisse* ou coffre-fort ; un jardinier serre, à l'approche de l'hiver, ses *caisses* d'orangers.

Battre la *caisse*, c'est battre le tambour.

L'interrogation *qu'est-ce* n'est d'usage qu'en société. *Qu'est-ce* qu'on dit ? *qu'est-ce* qu'on sait ? *qu'est-ce* qu'il y a de nouveau ? Cette locution est l'abréviation de ceci : quoi est-ce que l'on dit, ou que l'on sait ? etc.

CAL, *s. m.* CALE, *s. f.*

« *Cal*, durillon qui vient aux pieds, aux mains, aux » genoux. Il vient des *cals* aux mains à force de tra» vailler ». (*Dict. de l'Acad.*)

Cale a plusieurs significations. « 1°. Abri entre deux

» pointes de terre ou de rocher. . . . 2°. Morceau de » bois plat qu'on met sous une poutre, sous une solive » ou sous une table, pour qu'elle soit de niveau. . . . » 3°. Espèce de bonnet et de coiffure de tête pour les » femmes de basse condition, etc. » (*Dict. de l'Acad.*)

L'*a* dans la première expression est bref, et long dans le second mot.

CAMP, *s. m.* QUAND, *adv.* QUANT, *prép.* CAEN, *géo.* KAN, *nom de dig.* KHAN, *s. m.* QU'EN, *loc. comp.*

On nomme *camp* cette enceinte fortifiée où un général fait séjourner son armée. Le *camp* fut attaqué, il sortit de son *camp*.

Joad à Abner :

Vous ! nourri dans les *camps* du saint roi Josaphat.

Agamemnon à Clitemnestre :

Vous n'êtes point ici dans le palais d'Atrée,
Vous êtes dans un *camp*.

« Quand nous prononçons *camp*, nous ne faisons » presque pas sentir le *p* ». (RACINE le fils, *sur Iphigénie*).

Quand par un *d* est un adverbe de temps, synonyme de lorsque : *quand* je l'ai rencontré, *quand* le bien-aimé reviendra.

Quand, pour avoir son épouse Euridice,
Le bon Orphée alla jusqu'aux enfers.
ROUSSEAU.

Quand prend aussi la signification de bien que, encore que : *quand* vous ne réussiriez pas dans ce projet, en seriez-vous plus malheureux ?

Quant par un *t* est une préposition qui régit le datif. Garder son *quant* à soi.; *quant* à lui, j'ignore ce qu'il devint; *quant* à notre voyage, il sera différé.

Quant aux volontés souveraines
De celui qui fait tout et rien qu'avec dessein,
Qui les sait que lui seul? comment lire en son sein?
LA FONTAINE.

Caen est une jolie ville dans le département du Calvados. Son nom se prononce comme s'il s'écrivait *Kan*.

Mais fripon le plus grand qui soit de *Caen* à Rome.
RACINE, *dans les Plaideurs*.

Kan est le nom que les Tartares donnent à leur prince ou commandant.

Khan est aussi la dénomination de ces grandes hôtelleries d'Orient où les étrangers et les négocians sont reçus gratuitement ou pour un prix modique, et que l'on appelle également caravansérails.

Qu'en est une locution formée de deux pronoms : l'un absolu, *que*; l'autre particulé, *en*. *Qu'en* dira-t-on? *Qu'en* pensez-vous? reviennent à ceci; Que dira-t-on de cela? que pensez-vous de ceci, de lui, d'elle, de ce projet? etc. Il faut n'avoir aucun respect de soi-même, ou être bien fort de sa conscience, pour se mettre au-dessus du *qu'en* dira-t-on.

CANAUX, *et* CANOTS, *s. m.*

Canaux est le pluriel de canal : ce sont des conduits destinés au passage des eaux et autres fluides. Les Romains avaient leurs aqueducs qui étaient de vrais *canaux*. La Chine est remplie de *canaux* navigables. En France les *canaux* de Briare et de Languedoc apportent de grandes facilités au commerce de l'intérieur.

Des bras de mer étroits et prolongés sont des *canaux*.

Les veines sont les *canaux* par où le sang circule.

Le *canot* est un bateau beaucoup plus petit que les bateaux ordinaires.

Des écorces assez mal cousues, des troncs d'arbres creusés par le feu ou par des pierres tranchantes, voilà les *canots* des sauvages.

CANE, *ornit.* CANNE, *s. f.* CANNES, *géo.*

La *cane* est de l'espèce des oiseaux aquatiques; c'est la femelle du canard : *cane* privée, *cane* sauvage.

Faire la *cane*, est une locution familière qui signifie qu'un homme a marqué de la peur, lorsqu'il fallait montrer du courage.

Canne, par deux *n*, est le nom générique d'un roseau qui a des nœuds. C'est aussi la dénomination d'une mesure de longueur : la *canne* équivaut à une aune deux tiers. C'est sur-tout ce bâton plus ou moins orné, sur lequel on s'appuie en marchant. *Canne* à pomme d'or; donner des coups de *canne*, etc.

L'abbé Pellegrin passait dans la rue, couvert d'un manteau troué. Un élégant, dont la voiture était retenue par divers embarras, trouva plaisant d'envoyer son laquais demander à l'abbé Pellegrin quelle était la bataille où ce manteau avait été si maltraité. *A la bataille de Cannes*, répondit l'abbé, en frappant de son bâton le laquais trop obéissant.

Cannes est en effet une ville d'Italie au royaume de Naples, près de laquelle les Romains furent battus par Annibal.

C'est aussi le nom d'une ville située dans le département du Var, et qui a un petit port sur la Méditerranée.

CANON, *lit.* CANON, *art milit.* CANONS, *mode.*

Suivant son étymologie, *canon* veut dire règle. Les décrets d'un concile en sont les *canons*. Le droit *canon* et le droit ecclésiastique sont des expressions synonymes. Le milieu de la messe en est le *canon*, etc.

L'art militaire à ses *canons* qui effrayent encore plus et ramènent mieux à la règle que les *canons* des conciles.

Au temps de Molière, les élégans attachaient leurs culottes, sur les genoux, avec des nœuds de ruban; et pour les affermir, les mieux arrondir, leur donner plus de grace, ils y inséraient de petits cilindres de carton. C'était-là les *canons* des gens du beau monde :

> Sont-ce ses grands *canons* qui peuvent vous charmer?
>
> MOLIÈRE, *dans le Misantrope.*

Il y a aussi des *canons* en musique; ce sont des espèces de fugues perpétuelles, où chaque fraction de la phrase musicale est chantée successivement, mais en chœur par trois ou quatre personnes.

CAR, *conj.* QUART, *s. m.*

L'*a* du premier de ces mots est bref et fermé. Il est long et ouvert dans le second.

Quart est la quatrième partie d'un tout : il nous reste un *quart* de lieue à faire; dans trois *quarts* d'heure il arrivera.

Etre de *quart* sur un vaisseau, c'est y être de service durant un temps qui, dans le principe, était la quatrième partie du jour ou de la nuit.

On dit de quelqu'un dont les liaisons nombreuses sont fort mélangées, qu'il connaît le tiers et le *quart*.

Car est une particule conjonctive destinée à lier la

phrase qui suit à celle qui précède : on l'emploie surtout pour amener les preuves à l'appui d'un raisonnement ou d'un fait.

Les prédicateurs, les avocats étaient dans le mauvais usage de faire sonner ce monosyllabe. Racine s'en moque dans les Plaideurs, quand il fait dire à l'Intimé :

Messieurs, tout ce qui peut étonner un coupable,
Tout ce que les mortels ont de plus redoutable,
Semble s'être assemblé contre nous, par hasard :
Je veux dire la brigue et l'éloquence. *Car*,
D'un côté le crédit du défunt m'épouvante,
Et de l'autre côté l'éloquence éclatante
De maître Petit-Jean m'éblouit.

CARTE *et* QUARTE, *s. f.*

Au premier de ces mots sont attachées deux acceptions principales : *cartes* géographiques, *cartes* à jouer.

Savoir la *carte*, est une locution proverbiale, qui signifie connaître les intrigues, les mœurs, les alentours d'une société quelconque.

Cette autre locution perdre la *carte* a la même origine ; c'est ne savoir plus où est le nord, le midi, en un mot, la route qu'il faut suivre.

Il est possible que cette locution soit tirée du jeu de piquet, où celui qui perd la *carte* a un grand désavantage.

Vous avez beau ne faire du jeu qu'un délassement, disait M. Nicole à une femme qui avait souvent les *cartes* à la main, c'est tout au moins un temps perdu dont le ciel vous demandera compte. Oh ! oui, mon père, reprit-elle avec un soupir, on en perd beaucoup à mêler les *cartes*.

Quarte, de quelque manière qu'on l'emploie, a pour racine le nombre quatre.

Ce mot est adjectif dans fièvre *quarte*. Il est substantif dans *quarte*, terme de musique ; dans *quarte*, terme d'escrime ; dans *quarte*, terme de droit romain, et dans *quarte*, sorte de mesure de grains ou de liquides.

CARTIER *et* QARTIER, *s. m.*

La profession de *cartier* consiste à faire ou à vendre des cartes à jouer.

Dans toutes les autres occurences qui sont nombreuses, *quartier* s'écrit ainsi : un *quartier* de terre, un *quartier* de pierre, un *quartier* d'hiver, demander *quartier*, servir par *quartier*.

Quel sujet inconnu vous trouble et vous altère ?
D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre et sévère,
Et ce visage enfin plus pâle qu'un rentier,
A l'aspect d'un arrêt qui retranche un *quartier* ?

BOILEAU.

CAS, *s. m.* CAS, *adj.*

Cas, qui signifie proprement accident, aventure, chûte, *casus*, a pris des acceptions bien différentes les unes des autres : les *cas* ou désinences des noms qui se déclinent ; un *cas* de conscience ; les *cas* réservés ; une action, un fait, est un *cas* ; le proverbe dit : tous vilains *cas* sont reniables.

L'adjectif *cas*, qui fait casse au féminin, est vieux, sur-tout au masculin. Il signifie cassé, qui sonne le cassé ; et il n'est plus d'usage que dans le genre marotique et familier :

. . . . . Le diable est bien méchant,
Et bien trompeur. Si c'était lui, ma fille,
Qui fut venu pour nous tendre des lacs ?

As-tu pris garde ? Il parlait d'un ton *cas*,
Comme je crois que parle la famille
De Lucifer.

LA FONTAINE.

CASSE *s. f.* CASSE, *v.*

La pharmacie appelle *casse*, cette moëlle que renferme la gousse longue et boiseuse du cassier arbre, qui est commun en Egypte et dans les Indes. Elle est d'un grand usage en médecine. La bonne *casse* est bonne, dit Toinette dans le Malade imaginaire.

Casse, en langage d'imprimeur, est la caisse divisée en plusieurs petits carrés, dans chacun desquels ils placent les différens caractères d'une même lettre.

Il craint la *casse* est une expression dont se servent les militaires, pour dire, il craint d'être cassé, de perdre son grade, son état.

En ce sens, le mot vient de casser, briser, rompre : je *casse*, tu *casses*, il ou elle *casse*, ils ou elles *cassent*, etc.

Léandre, dans les Plaideurs, dit à son père :

Vous pourrez tous les jours tenir deux audiences ;
Tout vous sera, chez vous, matière de sentences.
Un valet manque-t-il de rendre un verre net ?
Condamnez à l'amende ; ou s'il le *casse*, au fouet.

CASTOR, *sool.* CASTOR, *myt.*

Combien de personnes couvrent leur tête d'un *castor*, sans savoir que ce chapeau doit son nom à un animal amphibie, dont la dépouille en a fourni les soies : animal laborieux, vivant en société, et doué d'une industrie qui semble le disputer à notre intelligence.

Le *castor* se trouve principalement dans les cantons inhabités de l'Amérique septentrionale, sur les bords

des grands fleuves, où cet animal architecte se construit des demeures plus étonnantes, peut-être, que les pyramides dont l'Egypte se vante.

Castor, fils de Léda, était frère de Pollux; ils eurent plusieurs temples dans l'Italie. Invoqués par les matelots, invoqués par les soldats, ils apparaissaient aux premiers sous la forme de flammes qui s'attachaient à la sommité des mâts; ils se montraient aux seconds en habits de guerriers; et, montés sur des chevaux blancs, ils combattaient avec eux.

Ce sont les gémeaux du Zodiaque.

CE *et* SE, *pron.*

De ces deux pronoms, le premier est démonstratif, le second personnel.

Pour empêcher qu'on ne les emploie l'un pour l'autre, quelques détails sont nécessaires.

Quand *ce* précède un nom quelconque, auquel il se rapporte, il s'écrit par un *c*. *Ce* sentiment, *ce* procédé, *ce* bon ouvrage, *ce* bienfaisant Titus, qui regardait comme perdue la journée où il n'avait obligé personne.

Quand *ce* est le représentatif, ou l'équivalent de *ceci*, *cela*, *celui-là*, *cette chose*, il demande également un *c*: *ce* doit être votre premier soin; *ce* fut ma première idée.

> Qui m'aimera jamais comme elle?
> *Ce* sera moi, *ce* sera moi.

Quand enfin *se* signifie soi, il prend un *s*. Télémaque *se* disposait à répondre, disposait *soi*. Il *se* retira, il retira *soi*.

Compère le Renard *se* mit un jour en frais; mit en frais *soi*, sa personne.

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.

Il n'a fait que *ce* qu'il *se* devait à lui-même ; n'est-ce pas comme s'il y avait : il n'a fait que *la chose* qu'il devait à *soi*.

Viens, dis-moi, la sultane en *ce* lieu *se* doit rendre.
RACINE.

Sans accumuler tant d'exemples, il eût suffi d'assigner, pour règle générale, et sans exception, qu'aussi souvent que *ce* ne saurait se rendre par le pronom personnel *soi*, il le faut écrire par un *c*.

CÉANS, *adv.* SÉANT, *v.*

Le maître de *céans*, ou le maître de ce logis ; madame n'est pas *céans*, ou n'est pas ici.

Ce mot est du style familier, et s'emploie rarement, si ce n'est en poésie, où il se place encore quelquefois avec grace.

Vadé, dans un couplet impromptu adressé à M. le duc d'Orléans, qui était venu voir *les Amours des Dieux*, lui dit :

Monseigneur d'Orléans,
Vous qu'êtes ici *céans*,
Vous valez mieux
Cent fois que tous ces dieux,
A commencer par Jupiter.....

Séant vient du verbe, peu usité, *seoir*. Il est, sous ce rapport, peu usité lui-même. On disait : le parlement *séant* à Bordeaux, à Paris.

Une femme à qui on apporte à déjeûner dans son lit, se met sur son *séant* pour prendre son thé ou son café.

De ce même ancien verbe *seoir*, est né l'adjectif *séant*, duquel on se sert encore, et qui signifie décent, convenable : ce que vous faites n'est pas *séant*. Voilà des manières peu *séantes*.

De-là encore, bien*séant*, bien*séance*.

CEINT, *p. du v.* CINQ, *n. de n.* SAIN, *et* SAINT, *adj.* SEIN, *et* SEING, *s. m.*

Il n'est que le sens de la phrase qui puisse assigner leur valeur à chacun de ces mots, dont l'orthographe, à la vérité, varie, mais dont la prononciation est semblable.

Je n'excepte que le nom de nombre *cinq*, lorsqu'il est seul, ou qu'il précède une voyelle. En ces deux occasions, on fait légèrement sentir la consonne qui le termine. Combien étiez-vous ? *cinq*. Vingt-*cinq* écus. Nous avions fait *cinq* à six lieues. Hors de là on ne fait pas sonner la dernière lettre.

ÉNIGME (1).

Cinq voyelles, une consonne,
En français, composent mon nom ;
Et je porte, sur ma personne,
De quoi l'écrire sans crayon.

VOLTAIRE.

Ceint est le participe du verbe ceindre : « les reins » *ceints* d'un cordon, un hermite s'avançait ».

C'est peu que, le front *ceint* d'une mitre étrangère,
Ce lévite, à Baal, prête son ministère.

RACINE.

(1) le mot de l'énigme est, *oiseau*.

Sain est un adjectif, dont le féminin est *saine*; qui est en bonne santé, qui n'est point gâté : il en est revenu *sain* et sauf; pourquoi couper ces arbres? ils sont encore bien *sains*.

Juvénal veut qu'on ne demande autre chose à la divinité, qu'une ame *saine* dans un corps *sain*.

Orandum est ut sit mens sana in corpore sano.

Le *sain*-doux est une matière onctueuse tirée de la graisse des pourceaux ou d'autres animaux, et avec laquelle on facilite le jeu des roues d'une voiture.

Saint est un substantif : il faut chommer le *saint* du jour.

Saint et sage ne sont point synonymes. Le sage doit ses vertus à la philosophie; le *saint* les tient de la religion.

Saint est aussi un adjectif, et *sainte* en est le féminin. Abner dit à Joad :

Pensez-vous être *saint* et juste impunément?

Sein est proprement cette partie de la poitrine des femmes où le lait se rassemble. Un beau *sein*. Blancheur de lys est sur son *sein*.

En ce sens, il a un pluriel. Les *seins* d'une nourrice; avoir mal aux *seins*; mais il perd ce pluriel dès qu'il exprime le premier berceau de l'homme.

Voltaire, dans le cinquième de ses discours en vers :

Sans l'attrait du plaisir, sans ce charme vainqueur,
Qui des lois de l'hymen eût subi l'esclavage?
Quelle beauté, jamais, aurait eu le courage
De porter un enfant dans son *sein* renfermé,
Qui déchire, en naissant, les flancs qui l'ont formé?

Sein, dans une acception plus étendue encore, se prend pour le cœur, pour l'esprit, pour l'ame, pour le centre d'un lieu. Burrhus à Néron :

Non, quoique vous disiez, cet horrible dessein
Ne fut jamais, seigneur, conçu dans votre *sein*.

Ce secret est destiné à mourir dans mon *sein*. Le *sein* du criminel est dévoré de remords ; le *sein* des mers renferme bien des richesses ; la maison que j'habite est au *sein* de la ville.

Seing est la marque apposée au bas d'un écrit, pour en certifier la vérité. A l'égard de ceux qui savent écrire, c'est leur signature ; à l'égard des autres, c'est un signe quelconque. Donner son blanc *seing*, c'est donner sa signature, avec la liberté au porteur de remplir le surplus de la feuille. Nous avons fait une convention sous *seing* privé. Le *seing* d'un notaire assure aux actes leur authenticité.

CELER, SCELLER, SELLER, *v.*

C'est *celer* une personne que de ne pas la laisser voir ; et *celer* une chose que de n'en laisser rien transpirer.

Récit menteur, soupçon que je n'ai pu *celer* ;
Fallait-il vous entendre ? ou fallait-il parler ?

CORNEILLE.

Mettre le sceau à un acte, c'est le *sceller* ; attacher une pièce de fer avec du plâtre ou du plomb, c'est la *sceller* ; assurer sa foi, sa promesse, par quelqu'acte bien caractérisé, c'est la *sceller*.

C'est *seller* un cheval, que de lui arranger la selle sur le dos.

Dans le premier de ces verbes, le premier *e* est absolument muet ; fermé dans les autres.

CELLE, *pro.* SEL, *min.* SELLES, *s. f.* SELLES, *géo.*

Celle est le féminin du pronom démonstratif celui : *celle* qui vous l'a dit ; *celle* à qui j'ai parlé ; *celle* que je chéris. Au pluriel, *celles*. Je ne veux pas *celles*-ci ; je préfère *celles*-là.

L'amour trouva *celle* qui m'est amère.
MAROT.

Le sel est connu de tout le monde. Détailler, après cela, les différentes sortes de *sels*, c'est le devoir des naturalistes.

Au figuré, un propos est plein de *sel* ; un discours insipide est sans *sel*. Un auteur répand sur ses ouvrages le *sel* à pleines mains ; et comme les écrits qui nous restent des Athéniens pétillent d'esprit, de finesse, de traits piquans, le *sel* attique est devenu proverbe.

Selle a une signification en langage d'apothicaire et de garde-malade.

Selle en a une autre en terme de manège. La *selle* est cette espèce de siége dont on couvre le dos du cheval, pour y asseoir le cavalier.

Selles, *Celle* ou *Celles*, est le nom de plusieurs villes de France.

CELLIER *et* SELLIER, *s. m.*

Le *Sellier*, par un *s*, est l'ouvrier qui fait les selles et les harnois des chevaux.

Le *cellier*, par un *c*, est l'endroit où se renferment le vin et les provisions d'une maison.

Dans les couplets où le poète Regnard propose de consacrer une abbaye à Bacchus, il dit :

Les pères chanteront matines
Fort courtes, de peur d'ennuyer;
Les frères seront aux cuisines,
Moi, j'aurai la clef du *cellier*.

CÈNE, *lit.* SAINE, *adj.* SCÈNE, *s. f.* SEINE, *géo.*

Cène vient de *cœna*, souper; il ne signifie plus que le dernier repas fait par Jésus-Christ avec ses apôtres: et comme la mémoire, dans les pays catholiques, s'en célèbre tous les ans, le jeudi de la semaine qui précède la fête de Pâques, on donne à la solennité de ce jour, le nom de *cène*: faire la *cène*; le tableau de la *cène* de Paul Véronèse est un des plus beaux morceaux de peinture.

Saine, adjectif, est le féminin de sain: cette promenade n'est pas *saine*; ce malade a encore la tête bien *saine*.

Scène s'applique également aux divisions des actes d'une pièce dramatique; au théâtre sur lequel on la joue; au lieu où l'auteur place l'événement; aux décorations même qui ornent le théâtre. La première *scène* de Bajazet est un chef-d'œuvre d'exposition.

Que le trouble, toujours croissant de *scène* en *scène*,
A son comble arrivé se débrouille sans peine.
BOILEAU.

Au moral: la *scène* du monde varie tous les jours. Quelle *scène* scandaleuse cette femme a donnée! Ne faisons pas de *scène*. Je croyais ce roman fini; mais un nouvel acteur paraît sur la *scène*.

Seine, espèce de filet à prendre le poisson.

Seine, fleuve qui traverse Paris.

Dans ces prés fleuris
Qu'arrose la *Seine*,
Cherchez qui vous mène,
Mes chères brebis.

Mad. des Houlières.

La *Seine* étant regardée comme le fleuve principal de l'empire français, ce mot sert quelquefois à désigner la France même :

Quand des riches pays arrosés par la *Seine*
Le charmant Médor serait roi,
Quand il pourrait quitter Angelique pour moi,
Et me faire une grande reine :
Non, je ne voudrais pas encor
Quitter mon berger pour Médor.

Quinault.

CENT, *n. de n.* SANG, *s. m.* SANS, *prép.* C'EN *et* S'EN, *loc. comp.* SENS, *s. m.* SENS, *v.*

On sait assez ce que c'est que le nom de nombre *cent*. Il a *cent* belles qualités ; je n'ai pas *cent* écus ; Argus avait *cent* yeux.

Mais on doute si *cent* est comme mille, qui n'a point de pluriel. Voltaire le pensait ; il a fait prononcer, par le Kain, dans Alzire :

Et six *cent* Espagnols ont détruit, sous leurs coups,
Mon pays et mon trône, et vos temples et vous.

Cependant l'usage est contraire à cette opinion. Nos meilleurs écrivains donnent un pluriel à *cent;* deux *cents*, trois *cents*. Les trois *cents* Spartiates qui périrent en combattant pour leur patrie, au passage des Thermopiles, se sont acquis une gloire immortelle.

Au pluriel, on peut supprimer le *t* : six *cens* hommes ; quatre *cens* chevaux.

Le *g*, dans *sang*, se fait légèrement sentir, lorsqu'il finit une phrase, ou qu'il précède une voyelle. Hors de là, il ne sonne pas. Tigre altéré de *sang*. Trop de *sang* a coulé.

Calcas va dans son *sang*.... Barbares, arrêtez.
C'est le pur *sang* du dieu qui lance le tonnerre.
RACINE.

On demandait à M. le Régent la grace du comte de Horn, condamné à la mort; et pour le déterminer, on lui disait que le comte était du même *sang* que lui; qu'en un mot, c'était son *sang*. Hé bien, reprit M. le Régent, quand j'ai du mauvais *sang*, je me le fais tirer.

On dit, au figuré, la voix du *sang*, le cri du *sang*, verser des larmes de *sang*.

Sans, préposition exclusive : qu'un jour est long, *sans* voir ce que l'on aime! Ecoutez-moi *sans* colère.

Ami *sans* artifice, auteur *sans* jalousie.

Voltaire, de qui est ce vers, avait, en plaisantant, chargé un Anglais, qui allait à Rome, de lui rapporter les oreilles et les yeux du grand inquisiteur. Je vis, à son retour, cet Anglais, M. Muller, et je lui demandai des détails de cette commission. Le pape Ganganelli avait répondu : Assurez M. de Voltaire, qu'aussi long-temps que j'occuperai le saint-siége, le grand inquisiteur sera *sans* oreille et *sans* yeux.

C'*en* et s'*en* : locutions composées du pronom démonstratif *ce*, ou du pronom personnel *se*, et du pronom conjonctif *en* : c'*en* est assez.

C'*en* est fait : à mon sort, ma raison me ramène.
GRESSET.

Timarète s'*en* est allée. Il ne s'*en* prendra qu'à lui-

même. « C'est par faiblesse que l'on hait un ennemi et » que l'on songe à s'*en* venger ; et c'est par paresse » que l'on s'appaise, et que l'on ne s'*en* venge point ».

(LABRUYÈRE).

Nous avons deux sortes de *sens* : les *sens* extérieurs, principes de nos sensations et de nos idées ; et le *sens* intérieur, qui fait de ces idées et de ces sensations, des sentimens, des jugemens, des pensées. Les cinq *sens* nous sont donnés pour nous conserver au physique ; le *sens* intérieur pour nous conduire au moral.

Celui-ci se nomme le *sens* commun, parce qu'il est à-peu-près le même chez tous les hommes. On le nomme encore le bon *sens*. Il a perdu le *sens*.

Voltaire, dans son épître à Horace, lui dit :

Sur les bords du tombeau, je mettrai tous mes soins
A suivre les leçons de ta philosophie,
A mépriser la mort, en savourant la vie,
A lire tes écrits, pleins de grace et de *sens*,
Comme on boit d'un vieux vin qui rajeunit les *sens*.

Sens est employé quelquefois, pour explication d'une phrase, valeur d'un mot : quel *sens* donnez-vous à ce passage ? Dans quel *sens* dois-je prendre ce que vous dites ?

Sens, opinion, sentiment. Il est dangereux d'abonder dans son *sens*. Je reviens à votre *sens*.

Quelques personnes écrivent *SANS-dessus-dessous*, *SANS-devant-derrière*. On pourrait absolument les justifier, en disant, que *sans* est là une préposition, et qu'elle se rapporte à des choses tellement mêlées, que l'on n'en reconnaît plus le dessous, ni le dessus. Cependant l'Académie écrit *SENS-dessus-dessous*, *SENS-devant-derrière* : comme si l'on disait qu'il y a un tel

bouleversement, que le *sens* qui doit être dessus est dessous, et que le *sens* de devant est derrière.

L'autorité de l'Académie et l'usage des bons auteurs, décident en faveur de la seconde locution ; et pour écrire correctement, il faut préférer *sens-dessus-dessous*.

Vous devriez, dit Chrisale à Belise, dans les Femmes savantes :

Ne point aller chercher ce qu'on fait dans la lune,
Et vous mêler un peu de ce qu'on fait chez vous,
Où nous voyons aller tout *sens-dessus-dessous*.

Sens est le présent du verbe sentir : je *sens*, tu *sens*, il *sent*. « Tout ce qui est mérite, dit Labruyère, se *sent*, » se discerne, se devine réciproquement ».

Un couplet, où l'on peint le bonheur de l'Elysée, finit ainsi :

Sous ces berceaux de rose,
Sous ces épais lilas,
Le cœur *sent*, le cœur ose,
L'esprit ne défend pas.

FAVART.

Bernis revoyant le Languedoc, sa patrie :

Chaque objet frappe, éveille et satisfait mes *sens*,
Je reconnais ces lieux au plaisir que je *sens*.

CENS, *s. m.* CENSE, *s. f.* SENS, *géo.*

Le son renforcé du *s* au premier de ces mots, rend la prononciation semblable à celle du second.

« Servius, IVme roi de Rome, institua le *cens*, qui » n'était autre chose qu'un rôle et un dénombrement de » tous les citoyens Romains, dans lequel on comprit » leur âge, leurs facultés, leur profession, le nom de » leur tribu et de leur curie, et le nombre de leurs

« enfans et de leurs esclaves », (ROLLIN, *Hist. Rom. tom.*).

Dans nos mœurs, le *cens* est la petite redevance que paie un terrein, en signe de reconnaissance de la concession qui en a été faite : un bail à *cens*; ce fonds doit un *cens*; le collecteur des *cens*; donner à *cens*.

Cense est une métairie concédée pour un temps ou pour toujours, à la charge d'une prestation annuelle, soit en grains, soit en argent.

Cette redevance s'appelle aussi *cense* : il n'a pas payé sa *cense*.

Sens est une ville ancienne, située sur l'Yonne qui la traverse, éloignée de Paris de trente lieues, plus considérable par son étendue que par sa population.

CENSÉ, *et* SENSÉ, *adj.*

Le premier de ces adjectifs signifie être réputé, passer pour. Celui que l'on trouve avec le coupable, est *censé* son complice; elle est *censée*, par son silence, autoriser les bruits qui courent.

Le second adjectif veut dire sage, prudent, qui a du sens. C'est un jeune homme bien *sensé*; toute personne *sensée* se conduira de même.

CENSUEL, *et* SENSUEL, *adj.*

De cette redevance connue sous la dénomination de cens, s'est formé le mot, *censuel* : droit *censuel*.

Du mot *sens*, organes de nos sensations, s'est formé également l'adjectif *sensuel* : plaisirs *sensuels* ou plaisirs des sens; un homme *sensuel*.

CEP, *bot.* CEPS, *t. de pal.*

Ceps au pluriel, signifiait autrefois les fers dont on

chargeait les pieds et les mains des criminels : il signifiait même un bois échancré, dans lequel on engageait leurs pieds ou leur tête. Le mot, en ces deux sens, n'est presque plus d'usage.

Il ne présente aujourd'hui que l'idée d'un pied de vigne. Cette treille n'est formée que de deux ou trois *ceps*. Il manque bien des *ceps* dans cette vigne.

Parmi les jeux du coin du feu, il en est un qui consiste à désigner les personnes, sous différens emblêmes, et à faire deviner, par la nature et les détails de l'emblême, la personne qui en est l'objet. Un de mes amis, l'abbé Talbert, proposa celui-ci pour une femme qui, aux talens les plus rares, joint les graces les plus séduisantes : un *cep* de vigne chargé de grappes, avec ce mot charmant : *Je plais jusqu'à l'ivresse.*

Le *p* se fait légèrement sentir.

CERF, *zoo.* SERF, *féod.* SERT, *v.*

Le *Cerf* est un quadrupède bien connu, par la vîtesse de ses jambes, la beauté de son bois, et le plaisir fatigant qu'il procure aux chasseurs :

> Dans le cristal d'une fontaine
> Un *cerf* se mirant autrefois,
> Louait la beauté de son bois, etc.
>
> LA FONTAINE.

On sait que ce mot *bois* est consacré pour désigner les cornes du *cerf*.

Dans *cerf*, le *f* ne se fait pas sentir.

Il sonne au contraire dans *serf* (*servus*). Cette expression, qui signifie proprement esclave, caractérisait, sous le régime féodal, des hommes sur qui les seigneurs exerçaient des droits rigoureux.

Il faut entendre M. de Voltaire développer ce qu'avait d'odieux cette espèce de servitude que Louis XVI avait d'abord abolie dans ses domaines, et que la révolution a enfin anéantie.

« Plus d'une belle dame à Paris, brillante dans une » loge de l'Opéra, ignore qu'elle descend d'une famille » de Bourgogne, ou du Bourbonnais, ou de la Franche-» Comté, ou de la Marche, ou de l'Auvergne, et que » sa famille est encore esclave mortaillable, main-mor-» table.

» De ces esclaves, les uns sont obligés de travailler » trois jours de la semaine pour leur seigneur; les autres » deux. S'ils meurent sans enfans, leur bien appartient » à ce seigneur..... Dans d'autres coutumes, si le fils » de l'esclave main-mortable n'est pas dans la maison » de l'esclavage paternel depuis un an et un jour, à la » mort du père, il perd tout son bien.

» Voici bien mieux : Un bon Parisien va voir ses » parens en Bourgogne ou en Franche-Comté; il de-» meure un an et un jour dans une maison main-mor-» table, et s'en retourne à Paris; tous ses biens, en » quelqu'endroit qu'ils soient situés, appartiendront au » seigneur foncier, en cas que cet homme meure sans » laisser de lignée ». (*Quest. sur l'Encyclop.*)

Au verbe servir appartiennent ces mots-ci : je *sers*, tu *sers*, il ou elle *sert*; impératif, *sers*. Il a son acception noble et celle qui ne l'est pas. Le service militaire est entouré de gloire; le service domestique humilie.

L'amour est le dieu que je *sers*.

Que *sert* l'argent, si l'on n'en fait usage?

CES et SES, *pron.* SÈZ, *sic.*

Voilà encore un pronom démonstratif *ces*, et un pronom personnel *ses*. Appliquez-leur mes observations sur *se* et *ce*.

Ou si l'on veut une nouvelle règle générale et bien simple, je vais l'indiquer.

On me pardonnera de revenir souvent sur cet article. J'ai vu les femmes et les étrangers s'y tromper fréquemment.

Lorsque le pronom peut admettre à sa suite une des particules indicatives *ci* et *là*, il s'écrit par un *c*, c'est le pronom démonstratif.

S'il les repousse, il s'écrit par un *s*, c'est le pronom personnel. Faisons l'application du principe :

Que *ces* vains ornemens, que *ces* voiles me pèsent !
Pour qui sont *ces* serpens qui sifflent sur vos têtes ?

On pourrait dire : que *ces* ornemens-*ci*, que *ces* voiles-*là* me pèsent ! pour qui sont *ces* serpens-*là* ?

Voilà donc le pronom démonstratif.

Au contraire, il serait impossible d'ajouter ces particules *ci* ou *là* à la suite du pronom personnel possessif *ses*. César aperçut parmi *ses* meurtriers, Brutus, dont il était le père. On a bien tort d'être plus honteux de *ses* défauts que de *ses* vices.

La règle peut se généraliser d'une autre manière ; lorsque *ces* signifie de *lui*, de *soi*, d'*elle*, écrivez toujours par *s*. Le voilà, par un *c*.

Dans les deux exemples que je viens de citer, ce sont les meurtriers de *lui*, les vices, les défauts de *soi*.

Eglé, belle et poète, a deux petits travers :
Elle fait son visage, et ne fait pas *ses* vers.

LEBRUN.

Et pour réunir ces deux mots dans un seul exemple, je citerai ces vers de l'abbé Delille :

Telle jadis Carthage
Vit sur *ses* murs détruits, Marius malheureux ;
Et *ces* deux grands débris se consolaient entre eux.

Dans le département de l'Orne et sur la rivière de ce nom, est une ville ancienne et assez considérable, appelée : *Sais* ou *Séez*.

CESSION, *s. f.* SESSION, *lis.*

Un transport, un abandon de ses droits en est la *cession*. Le débiteur insolvable fait une *cession* de ses biens, pour éviter des poursuites rigoureuses. L'histoire des Hébreux rapporte qu'Esaü fit la *cession* de son droit d'aînesse à son frère Jacob, pour un plat de lentilles.

Les diverses séances solennelles d'un concile en étaient appelées les *sessions*. Ce fut à la quinzième *session* du concile tenu à Constance en 1414, que le malheureux Jean Hus et ses sectateurs furent condamnés.

Cette expression s'est étendue aux séances d'un corps qui n'est pas habituellement assemblé, tels que le parlement d'Angleterre, les états-généraux, etc. A la *session* prochaine on discutera cet objet.

C'EST, S'EST, SAIT, SEPT.

Appliquez de même ici tout ce que vous avez lu plus haut sur *ce* et *se* ; car *c'est* et *s'est* ne veut dire autre chose que *ce* est, *se* est.

Il *s'est* trompé, il a trompé *soi* ; il *s'est* fait respecter par ses vertus ; il *s'est* fait aimer par ses bienfaits ; il a fait respecter et aimer *soi*.

Toutes les fois, après cela, que *c'est* ne peut pas se

résoudre par *soi*, il s'écrit par un *c*. *C'est* à lui de parler, *c'est* elle que j'aime; *c'est* le courage qui mène au succès; il est évident qu'en tout cela, il n'est rien qu'on puisse rendre par *soi*; et que le *c'est* se résoudrait toujours par *cela*, *celui-là*, etc. Il faut donc un *c*. Il le faut de même et par la même raison dans ce beau vers de Corneille :

Soyons amis, Cinna, *c'est* moi qui t'en convie.

Quelques personnes doutent si on doit employer *c'est*, lorsqu'un substantif pluriel suit et s'y rapporte. Elles demandent, par exemple, s'il est correct de dire, *c'est* des fleurs que je vous présente, au lieu de ce sont des fleurs.

Si l'on suivait la règle générale, *ce* étant substantif ou pronom singulier, le verbe devrait toujours suivre le même nombre.

Et quand les dieux offraient un Elysée aux sages,
Etait-ce des palais ? *C'était* de verts bocages ;
C'était des prés fleuris, séjour des doux loisirs,
Où, d'une longue paix, ils goûtaient les plaisirs.
DELILLE.

Mais observez qu'il s'agit ici d'un imparfait où la désinence est la même pour l'oreille, au pluriel comme au singulier.

Or, l'oreille étant le juge suprême du style, elle souffrirait d'entendre : *c'est* des fleurs, *c'est* deux amans.

Voici donc la règle : ou la proposition est identique, ou elle ne l'est pas.

J'appelle, avec l'abbé d'Olivet, proposition *identique*, celle dont le sujet et l'attribut ne font qu'un seul et même objet; c'est-à-dire, celle qui se retourne sur elle-même, sans intervertir le sens. Par exemple, *c'est-là* l'homme

que vous cherchiez ; *c'est* Andromaque qui est la veuve d'Hector. Vous pourriez dire également : celui que vous cherchiez est cet homme-là ; la veuve d'Hector est Andromaque.

Après cet éclaircissement préliminaire, je donne pour règle que, si la proposition est identique, et le mot suivant au pluriel, il faut employer le pluriel *sont*. Exemple : Que portez-vous-là ? ce *sont* des fleurs ; ce *sont* des rubans, ce *sont* des tableaux que j'ai à vous montrer ; ce *sont* deux de vos amis qui vous attendent. Vous pourriez dire également : des fleurs *sont* ce que je porte ; des rubans, des tableaux, *sont* ce que j'ai à vous montrer, etc. Ici les propositions sont identiques.

Mais, s'il n'y a point d'identité, on doit se soumettre à la loi générale, qui assujettit le verbe au nombre de son nominatif, ou régisseur. Exemples : *C'est* de tableaux que je parlais ; *c'est* de conseils que j'ai besoin ; n'*est-ce* pas de nouvelles qu'il s'agissait ?

Ce sont vos affaires qui nous occupaient ; *ce n'est pas* de vos affaires qu'il était question. *Ce sont* les ennemis qui fuient ; *c'est* au milieu des ennemis que nous allons combattre.

Il y a une observation à faire sur cette locution *s'est*. Le principe est certain, que le participe se décline avec le verbe être. Elle *s'est* parée ; elle *s'est* renfermée dans sa maison ; elle *s'est* faite religieuse.

Cependant on ne dit pas : cette femme *s'est mise* dans la tête, mais *s'est mis* dans la tête. Pourquoi ? Parce que la règle n'a lieu qu'autant que le régime est simple, et il l'est dans les premiers exemples : Elle a paré *soi* ; elle a enfermé *soi* ; elle a fait *soi* religieuse, etc.

Mais dans l'autre locution, le pronom *se* n'est pas

simple ; il est particulé, et revient à ce datif à *soi*, cette femme a mis *à soi*, dans la tête.

Il faut donc dire : Elle *s'est mis* dans la tête d'être la maîtresse au logis ; et, elle *s'est mise* à la tête de sa maison ; elle *s'est rendue* malade à force de veiller. Elle *s'est rendu* facile la langue italienne, elle a rendu à soi.

De même vous direz : Elle *s'est fait* peindre, et non pas elle *s'est faite* peindre. Mais il en est ici une autre raison, c'est que le pronom *se* n'a de rapport qu'à l'infinitif peindre, et non au participe *fait* : Elle a fait peindre soi. Elle *s'est fait* saigner, elle a fait saigner soi ou elle.

La règle est donc qu'avec le verbe être le participe se décline, quand le régime qui le précède est simple, et ne se réfère pas à un infinitif subséquent.

Sait est la troisième personne du présent du verbe savoir : je *sais*, tu *sais*, il ou elle *sait*.

On écrivait autrefois ce mot avec un ç, après le *s* : je sçai, etc. Le ç se supprime aujourd'hui, comme lettre oiseuse, ou sans valeur. Qu'en *sait-il* ?

Montaigne avait pris pour devise une balance en équilibre, avec ces mots : Que *sais*-je ?

Dans *sept*, nom de nombre, le *p* ne se fait pas sentir. Un joueur, dit Boileau,

> Attendant son destin d'un quatorze ou d'un *sept* ;
> Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet.

Voltaire, dans l'agréable conte de *Gertrude* :

> Elle avait une fille. Un dix avec un *sept*
> Composait l'âge heureux de ce divin objet.

On voit que *sept* est placé là comme substantif. Il a sous cette qualité un pluriel ; mais indéclinable, comme

celui de tous les noms de nombre : j'ai les quatre *sept*, il ne me vient que des *sept*.

CETTE, *pron.* CETTE, *géo.*

Cette est le féminin du pronom démonstratif *ce* et *cet* : *ce* carosse, *cette* portière ; *cet* homme, *cette* belle, etc.

La ville de *Cette*, département de l'Aude, offre un joli port sur la Méditerranée. Saint-Louis y aborda en revenant de la terre sainte.

CHAINE, *s. f.* CHÊNE, *bot.*

On sait qu'une *chaîne* est une longue suite d'anneaux engagés les uns dans les autres. Il en est de fer, d'or, d'argent ou de toute autre matière.

Dans les arts et métiers, on ne se sert de cette expression que dans son acception propre ; le tisserand, néanmoins, et le fabriquant de draps ou d'étoffes de soie, appellent *chaîne*, les fils étendus sur lesquels ils font courir la navette.

Une suite de montagnes prend le nom de *chaîne*. Les Alpes sont une *chaîne* de montagnes qui s'étend de la Suisse à la Méditerranée.

On dit au figuré : les *chaînes* du despotisme ; les *chaînes* du devoir. L'amour aussi a ses *chaînes*.

Près de l'objet de mes amours,
Rien ne m'afflige, tout m'enchante ;
Sans cesse il rit, toujours je chante :
C'est une *chaîne* d'heureux jours.

J. J. ROUSSEAU.

« Le *chêne* est le plus grand, le plus beau, le plus » durable et le plus utile des végétaux qui croissent » dans nos forêts ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

Chez les Grecs et chez les Romains, le *chêne* était consacré à Jupiter. Les *chênes* de la forêt de Dodone, dans la Thessalie, passaient pour rendre des oracles.

Le *chêne* était renommé parmi les Gaulois. Sur ses rameaux croît une plante parasite qu'on appelle gui. Les Druides allaient le cueillir avec beaucoup de solennité, et le distribuaient comme un remède ou un préservatif merveilleux.

Qui ne se rappelle à ce mot, *chêne*, la belle et sublime fable de La Fontaine?

Le *chêne*, un jour, dit au roseau.....

Chêne, en grec, se nomme *drys*. De-là le mot Dryade, nymphe qui est placée dans un *chêne*; divinité d'un *chêne*.

Quelle différence y a-t-il entre les Dryades et les Hamadryades, demandait une princesse, à un prélat qui était auprès d'elle? Il ne le savait pas; mais quel homme ose avouer son ignorance? La même, répondit-il hardiment, qu'entre un évêque et un archevêque.

La Dryade est la divinité qui s'éloigne de son *chêne*, quand il meurt, ou qu'on le coupe, et qui passe alors dans un autre *chêne*, par une sorte de métempsycose.

L'Hamadryade, au contraire, est la nymphe qui meurt avec le *chêne*, auquel les destins l'ont attachée.

CHAIR, *s. f.* CHER, *adj.* CHER, *géo.*

Malgré Pythagore et Jean-Jacques, les hommes se nourriront toujours de la *chair* des animaux.

Rien n'est si difficile, en peinture, et sur-tout en sculpture, que de bien rendre la vérité des *chairs*.

Une petite fille n'a rien de plus *cher* que sa poupée. Un amant devient ensuite le *cher* et unique objet de

ses affections. Plus avancée en âge, elle prend, pour ses *chers* compagnons, des chats, des singes, des perroquets. Vient enfin le *cher* directeur, qui lui fait terminer, dans les scrupules, une vie usée dans les frivolités.

Le *Cher* est une rivière qui traverse les contrées autrefois connues sous le nom de Bourbonnais et de Berri, pour se joindre à la Loire, aux environs de Tours.

Le département, dont Bourges est la capitale, a pris le nom de *Cher*.

CHAIRE, *lit.* CHÈRE, *s. f.* CHÈRE, *adj.*

Chaire, siége, tribune où se place, dans les temples, celui qui fait l'instruction publique.

Gardez-vous de faire asseoir le mensonge dans la *chaire* de vérité.

Le trône du souverain pontife se nomme la *chaire* de Saint-Pierre. Tous les crimes s'y placèrent quand Alexandre VI y monta.

Les professeurs, dans les universités, ont aussi des *chaires*.

La *chaire* de droit est vacante; concourir une *chaire* de théologie.

« *Chère*, dit le Dict. de l'Académie : terme sous lequel on comprend tout ce qui regarde la quantité, la qualité, la délicatesse des viandes, et la manière de les apprêter : maigre *chère*, grande *chère* ».

L'adjectif *cher* prend un *e* au féminin; il a une double relation; la première, à la valeur des objets; la seconde, au degré d'affection qu'on leur porte.

Sous le premier rapport, *chère* s'applique également aux choses et aux personnes. Voilà une étoffe bien *chère*; cette marchande est trop *chère*.

Sous le rapport de l'attachement, ce mot se réfère également à la personne et à la chose. Une fille est *chère* à ses parens ; la solitude est *chère* au misantrope.

Aimons, aimons toujours
Notre bergère
La plus *chère*.
Aimons, aimons toujours
Celle qui fait nos beaux jours.

CHAMP, *s. m.* CHANT, *mus.*

Un *champ* est, à proprement parler, une pièce de terre cultivable ; *champ* de blé, *champ* inculte.

Les Romains s'exerçaient au *champ* de Mars ; chez eux, et chez les Grecs, les grands hommes, les hommes vertueux passaient, après leur mort, dans les *champs* Elysées.

Philippe V, à Almanza, coucha sur le *champ* de bataille, où Vendôme lui fit dresser le lit le plus beau sur lequel ait jamais reposé un monarque ; il était fait des drapeaux de l'ennemi.

Les *champs* se prennent, par opposition, à la ville, à la cour.

C'est la cour qu'on doit fuir, c'est aux *champs* qu'il faut vivre.
VOLTAIRE.

Cette expression s'écarte souvent de son acception première et naturelle : car, notre langue est si pauvre, que ses mots destinés à rendre le physique, sont presque tous pris par le figuré. Ainsi, on va sur le *champ* ; on se tait sur le *champ* ; un beau *champ* s'ouvre à l'éloquence, etc.

Le *chant* est l'exécution vocale d'une musique quelconque : les *chants* de l'église se nomment plain-*chant*. Le *chant* du coq, le *chant* du rossignol.

Comme les poètes sont censés ne parler qu'en chantant, les diverses sections de leurs longs ouvrages sont des *chants* : le second *chant* de la Henriade est tel que l'auteur le fit de mémoire, à la Bastille, où il n'avait ni encre, ni papier.

Non, je ne puis quitter le doux tableau des *champs*.
Eh ! qui dédaignerait ce sujet de mes *chants* ?
Il inspirait Virgile, il séduisait Homère.

DELILLE.

CHARME, *bot.* CHARME, *s. m.*

Ces arbres qui, dans l'ancienne architecture des jardins, formaient, sous le nom de charmilles, des allées si alignées, et si froides, ne sont que le *charme* de nos forêts; mais s'il n'est plus employé à changer, en longues prisons, les promenades de nos parcs, le *charme*, en récompense, fournit d'excellent bois au tourneur et au charron; et son charbon est le meilleur que l'on connaisse, sur-tout pour les fourneaux de verrerie.

Charme signifiait, dans le principe, cet effet que nos pères attribuaient à la magie, de faire perdre la raison, de nous présenter les objets les plus hideux sous un aspect séduisant, et d'arrêter un héros dans des lieux qu'il eût fuis, s'il eût pu les connaître. Ainsi la beauté, la fraîcheur de la vieille Alcine, qui enchaînait Roger, n'était due qu'à un *charme* magique. C'est un *charme* encore qui forma les jardins d'Armide.

De cette acception primitive du mot *charme*, est née celle que lui donne aujourd'hui la société. Les traits délicats, les graces, les agrémens nous enchantent : ce sont des *charmes*.

Ce mot s'emploie plus communément au pluriel : le pouvoir de vos *charmes*, cachez-moi vos *charmes*; des *charmes* vainqueurs. Cependant, il a son mérite au singulier.

Pourquoi l'Amour est-il donc le poison,
Et l'Amitié, le *charme* de la vie ?
C'est que l'Amour est fils de la Folie,
Et l'Amitié fille de la Raison.

Présent du verbe charmer : je *charme*, tu *charmes*, il ou elle *charme*, ils ou elles *charment*, etc.

CHASSE, *lit.* CHASSE, *s. f.* CHASSE, *v.*

Châsse, par un *â* long, fut d'abord le synonyme de bière et cercueil; mais la piété en a réservé exclusivement le nom aux coffres mortuaires qui renferment des corps saints. La *châsse* de Saint-Martin, à Tours; la *châsse* de Sainte-Geneviève, à Paris.

Chasse, *ă* bref, est cet exercice auquel Diane préside, et qui, trop long-temps, ne désennuya les nobles, qu'en écrasant les laboureurs.

Armons-nous, préparons nos traits,
Suivons le cor qui nous appelle :
Armons-nous, préparons nos traits;
Ah! que la *chasse* unit d'attraits!
Imitons l'aimable immortelle,
Qui triomphe dans nos forêts, etc.

Le verbe *chasser* signifie également éloigner quelqu'un d'auprès de soi, et poursuivre le gibier dans les bois, les plaines et les montagnes.

Il fait, au présent, je *chasse*, tu *chasses*, etc.

CHAUD, *adj.* CHAUT, *v.* CHAUX, *s. f.*

Chaud, chaude, au singulier; *chauds*, chaudes, au pluriel; adjectif, dont l'été ou un grand feu nous font assez connaître la signification. Les bains *chauds* sont d'un fréquent usage en Russie. Nos pères admettaient souvent les accusés à établir leur innocence par l'épreuve du fer *chaud* : épreuve qui consistait à marcher pieds nus sur un fer brûlant, ou à le tenir quelques instans dans la main, sans en éprouver les atteintes.

Il est *chaud* sur le point d'honneur; c'est un ami *chaud*.

Le *chaud* est substantif : craindre le *chaud*, mourir de *chaud*.

> Arrière ceux dont la bouche
> Souffle le *chaud* et le froid.
>
> LA FONTAINE.

Pas ne m'en chaut, peu m'en chaut, sont de vieilles locutions, qui veulent dire : il m'importe peu, je ne m'en soucie guères; c'est le *non mi cale* des Italiens. Il vient de notre ancien verbe, *chaloir*, qui n'est plus usité que dans cette seule phrase.

Des pierres se calcinent dans un four préparé pour cette opération; on les rassemble ensuite dans un creux; on y jette de l'eau qui les met en effervescence, et les dissout; c'est alors de la *chaux* vive; on la lie ensuite avec du sable, voilà le mortier. La *chaux* éteinte est celle qui a perdu son énergie.

Chaux, en vieux langage, indique une colline élevée et rapide. A Besançon, la colline sur laquelle Diane vait autref ois un temple, se nomme *chaux*-dane.

CHAUSSÉE, *s. f.* CHAUSSÉE, *p. du v.*

Les *chaussées* sont proprement ces constructions en terres ou en pierres, qui ont pour objet de retenir les eaux d'un étang.

Le nom s'en est communiqué à ces chemins élevés que l'on pratique entre des marais.

Il a fini par se donner aux grandes routes en général : la *chaussée* d'Orléans ; je l'ai trouvé sur la *chaussée*. L'école des ponts et *chaussées* est un des établissemens les plus utiles.

Chaussée, participe féminin du verbe chausser, qui a mis ses bas, ses souliers. Cette femme est bien *chaussée*. Avec ce cordonnier, j'étais toujours mal *chaussé*.

Le père du comique larmoyant, l'auteur du Préjugé à la mode, de la Gouvernante, de Mélanide, se nomme *la Chaussée*.

Piron, à qui la gaîté de son esprit, et la tournure de son caractère inspiraient de l'aversion pour ce genre, la marqua par un couplet, où l'épigramme se mêle au calembourg.

Connaissez-vous, sur l'Hélicon,
L'une et l'autre Thalie ?
L'une est *chaussée*, et l'autre non,
Et c'est la plus jolie.
L'une a le rire de Vénus,
L'autre est froide et pincée.
Salut à la belle aux pieds nus !
Nargue de la *Chaussée*.

CHŒUR, *s. m.* CŒUR, *anat.*

Au premier de ces mots sont attachées deux acceptions principales.

Cette partie des temples où se trouve le maître-autel, et qui, ordinairement, est séparée de la nef par quelques marches, ou par une balustrade, se nomme le *chœur*. Le *chœur* de la cathédrale de Beauvais était le plus beau que l'on connût en France.

La seconde acception est celle que le mot *chœur* prend au théâtre et dans les concerts, où il signifie tout-à-la-fois la troupe des musiciens qui chantent ensemble, et les morceaux qu'ils exécutent.

Les tragédies anciennes étaient toujours accompagnées d'un *chœur*, qui restait constamment sur la scène, et qui se partageait souvent en deux bandes.

Notre poésie lyrique a peu de morceaux aussi parfaits que les *chœurs* d'Ester et d'Athalie.

A l'égard de *cœur*, il est un de ces mots dont on abuse souvent, parce qu'on en use sans cesse.

On appelle proprement, *cœur*, ce viscère, cet organe placé dans la cavité de la poitrine, lequel paraît être le grand ressort de l'économie animale.

Mais, dites-moi, quelle ressemblance y a-t-il entre ce viscère et les divers objets que l'on fait participer à sa dénomination? Apprendre par *cœur*, comme si le *cœur* était la mémoire. Le *cœur* de l'été, le *cœur* de l'hiver; un *cœur* de cheminée, le *cœur* d'un fruit; cette table est faite de *cœur* de noyer, etc.

Le *cœur* est une des couleurs de nos jeux de cartes. Le valet de *cœur*, au reversis, se nomme quinola.

En religion, *cœur* signifie l'intérieur, le fond de l'ame. L'Etre suprême scrute les *cœurs*.

En morale, *cœur* s'emploie par opposition à l'esprit. « L'esprit, a dit la Rochefoucault, est toujours la dupe » du *cœur* ».

Pour un militaire, le *cœur* est le courage.

Rodrigue, as-tu du *cœur* ?

Pour un ami, le *cœur* est une affection tendre autant que vive ; généreuse autant que délicate. Le *cœur* alors est pris pour le sentiment même, dont on le suppose le principe ; car on dit communément : la tête pense, et le *cœur* sent.

Enfin je me dérobe à la foule importune
De tant d'amis nouveaux que me fait la fortune.
Je fuis de leurs respects l'inutile longueur,
Pour chercher un ami qui me parle du *cœur*.

RACINE.

Pour un amant, cette affection devient passion, enthousiasme, excès.

Soyez aimable, et vous serez aimé.
Qui sait aimer est plus aimable encore ;
Un *cœur* sensible est ce qu'un *cœur* adore.

BERNARD.

C'est des amis, c'est des amans que sont venues ces appellations tendres et familières ; mon *cœur*, mon petit *cœur*.

Gresset peint son Ververt,

Beau comme un *cœur*, savant comme un abbé.

Terminons par une vérité bien exprimée dans ce joli couplet :

Souffrez les Amours sur vos traces,
Muses, souvenez-vous toujours
Que l'esprit est, sans les Amours,
Ce qu'est la Beauté sans les Graces.

C'est à l'Amour qu'il faut céder :
Quel autre charme nous arrête ?
L'esprit peut faire une conquête,
Mais c'est au *cœur* à la garder.

BERNARD.

CHRÊME, *lit.* CRÊME, *s. f.*

Cette huile sacrée mêlée de baume, dont les ministres du culte catholique se servent dans l'administration de quelques sacremens, se nomme *chrême* : le saint *chrême*.

Elle avait vu le beau pigeon béni
Du haut des cieux, apporter à Rémi
L'ampoule sainte et le céleste *chrême*
Dont ce grand roi (Clovis) fut oint dans son baptême.

VOLTAIRE.

La *crême* est cette partie du lait la plus grasse, de laquelle on fait le beurre.

Au figuré, on nomme *crême* ce qu'il y a de meilleur dans quelque chose : l'extrait qu'il a fait de cet ouvrage, nous en offre la *crême*.

CHUT, *part.* CHUTE, *s. f.*

Ne confondons pas le premier de ces mots avec le prétérit peu usité du verbe *choir*, tomber : il *chut*. Ici le *t* ne sonne pas, et il se fait sentir dans *chut* particule, dont on se sert pour imposer silence. « *Chut*, n'avancez » pas davantage, et demeurez en cet endroit, jusqu'à » ce que je vous appelle ». (MOLIÈRE, dans le *Sicilien*).

Chute était autrefois le participe féminin du verbe cheoir ; il faut dire : *chu*, *chue* ; ou pour mieux dire, il ne faut pas se servir de ce mot abandonné et inutile.

La *chute* est le mouvement d'une chose qui tombe. Il s'emploie au physique et au moral. *Chute* des feuilles, *chute* d'une pièce.

Le Philinte de Molière dit, en parlant du sonnet d'Oronte :

> La *chute* en est jolie, amoureuse, admirable.

Alceste lui répond par ce mauvais jeu de mots :

> La peste de ta *chute*, empoisonneur, au diable !
> En eusses-tu fait une à te casser le nez !

CI, *adv.* SI, *conj.* S'Y, *loc. comp.* SIX, *nomb.*

Ce sont là de ces mots dont la valeur, et sur-tout l'orthographe, sont embarrassantes pour bien des personnes.

Ci est une particule indicative qu'on peut regarder comme l'abréviation d'ici. Elle commence la plupart des épitaphes.

> *Ci*-gît Piron qui ne fut rien,
> Pas même académicien.
>
> PIRON.

En conversation, en affaires, elle se place fréquemment sous la plume ou sur les lèvres. *Ci*-après, *ci*-dessus; celle-*ci*, ce côté-*ci*, ce bois-*ci*.

S'y est moins un seul mot qu'un assemblage de deux mots *se* et *y*; le premier, pronom personnel; le second, particule représentative de *là* ou *à cela*.

Exemple : l'avenir est incertain; bien fou qui *s'y* fie : qui se fie *à lui*, *à cela*. Il *s'y* rendra, il se rendra *là*. On *s'y* perd, on se perd *à cela*.

Quand donc vous pouvez décomposer et rendre par deux mots le monosyllabe qui vous occupe, il doit s'écrire de la sorte, *s'y*.

Mais à l'exception des occurences *ci*-devant indiquées, le monosyllabe qui fait partie de cet article, s'écrit *si*.

Qu'il soit employé comme conjonction conditionnelle : *si* vous voulez être aimé, soyez aimable.

Qu'il soit employé comme substantif : avec un *si*, Paris entrerait dans une bouteille.

Qu'il soit employé familièrement pour oui : vous dites que non, je gage que *si*.

Qu'il soit employé comparativement : Bossuet n'était pas *si* tolérant que Fénélon ; rien n'est *si* beau que mon hameau.

Qu'il soit même employé absolument : n'allez pas *si* vîte.

Qu'il signifie enfin la septième note de la gamme : vous prenez *si* pour ut.

C'est toujours un *s* qui caractérise le monosyllabe si.

Le nombre qui suit cinq et précède sept, est le nombre *six*. Faites sonner le *x*, quand *six* finit la phrase, ou qu'il est suivi d'une voyelle. Ne le rendez pas sensible devant une consonne. Dans *six* livres, il ne résonne pas ; on l'entend, dans ce mot nous sommes *six*.

CIRE, *s. f.* SIRE, *qualif.*

Cire, « matière tirée des végétaux, et élaborée dans » le corps des abeilles ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

On connaît assez les différentes sortes de *cires* et leurs divers usages.

Le curé, dont parle La Fontaine, disait, en conduisant son mort à la sépulture :

> Monsieur le mort, j'aurai de vous,
> Tant en argent et tant en *cire*,

Sire ne signifiait autrefois rien de plus que sieur, seigneur. Les vieux actes qualifient ainsi tous les possesseurs de grandes terres. Le *sire* de Joinville est auteur de la vie de Louis IX, qu'il avait accompagné en Egypte.

Passez votre chemin, beau *sire!* est le refrain d'une jolie chanson de Thibaut, comte de Champagne.

La Fontaine fait un grand usage de ce mot; il le donne au lion, au loup, au renard.

Mais le museau du *sire* était d'autre mesure;
Il lui fallut à jeun retourner au logis,
Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

CITE, *v.* SCYTHE, *géo.* SITE, *s. m.*

Le plaideur *cite* sa partie adverse devant le juge de paix; l'érudit *cite* un passage d'Hérodote ou de Justin; le nouvelliste, dont l'on paraît soupçonner la foi, *cite* son auteur. Je *cite*, tu *cites*, il on elle *cite*, ils ou elles *citent*.

Au nord de l'Asie sont des contrées immenses, dont les habitans sont presque tous nomades ou sans demeure fixe. Nous les nommons Tartares; les anciens les appelaient *Scythes*.

Ils appelaient *Scythes* également les peuples voisins des bouches du Danube.

Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours
Aux lieux où le Danube y vient finir son cours,
Que du *Scythe* avec moi, l'alliance jurée
De l'Europe en ces lieux ne me livre l'entrée?
Mithridate, *dans* RACINE.

Site, en termes de peintres, de paysagistes, de constructeurs de jardins, est l'aspect que présente un

local, sa situation, les points de vue qu'il offre. Un beau *site*, un *site* romantique.

Avant tout, connaissez votre *site*; et du lieu
Adorez le génie et consultez le dieu.

DELILLE.

CITÉ, *p. du v.* CITÉ, *géo.*

L'article précédent indique assez la signification du premier de ces mots : l'auteur *cité*, la loi *citée*.

La poésie et l'éloquence soutenue préfèrent le nom de *cité* à celui de ville, qui en est le synonyme : Tyr, *cité* orgueilleuse !

Racine fait dire au grand prêtre dans Athalie :

Le seigneur a détruit la reine des *cités*,
Ses prêtres sont captifs, ses rois sont rejetés.
Dieu ne veut plus qu'on vienne à ses solemnités;
Temple renverse-toi.

CLAIR, *adj.* CLERC, *s. m.*

Clair, au masculin, *claire* au féminin.

La pauvreté de notre langue fait la richesse de ce mot; il aurait moins d'acceptions, si nos idées avaient plus de signes.

Ce qui est lumineux, ce qui est sonore, ce qui n'est point trouble, ce qui n'est point épais, ce qui est intelligible, ce qui est certain..... A tout cela convient l'adjectif *clair*; un son *clair*, un bois est *clair*, le temps est *clair*, le bord d'un *clair* ruisseau invite à se reposer. Que de soins ne prend-on pas pour se rendre le teint *clair*?

Il devient substantif quand je dis : Horace peint les Graces dansant au *clair* de la lune. Un connaisseur

trouve les *claires* de ce tableau assez bien entendus ; il ne reste à cette brodeuse que les *claires* de sa tapisserie à remplir.

Il devient adverbe dans ces locutions-ci : voir *clair*, parler *clair*.

Ce monosyllabe est long.

Son homonyme est un peu bref, et la prononciation n'en fait pas sentir le *c*.

Celui-là est un *clerc* qui s'est engagé dans l'état ecclésiastique.

Celui-là est un *clerc* encore qui travaille chez un procureur ou chez un notaire.

> Un *clerc*, pour quinze sous, sans craindre le hola,
> Peut aller au parterre attaquer Attila.
>
> BOILEAU.

C'est un grand *clerc*; le plus petit *clerc* entend cela, sont des locutions que nous ont transmises les siècles d'ignorance, où les gens d'église désignés sous le nom générique de clergé et de *clercs*, étaient les seuls qui eussent quelqu'instruction.

CLAUSE, *s. f.* CLOSE, *p. du v.*

Les *clauses* sont les articles, les conditions d'un acte ; prenez garde à cette *clause* ; voilà une *clause* importante.

Close est le féminin du participe clos, qui vient du verbe clorre, fermer : fenêtre, porte mal *close*.

> Tes lèvres demi-*closes*
> Respirent un air frais ;
> Croyant sentir des roses,
> Je m'approche tout près.
>
> FAVART.

CLOCHER, *s. m.* CLOCHER, *v.*

L'Académie définit le clocher : « Bâtiment de maçonnerie ou de charpente, où les cloches sont pendues, et qui est ordinairement élevé sur l'église ».

Elle donne pour explication du verbe neutre *clocher*, « boiter en marchant. On dit qu'un vers *cloche*, pour dire que la mesure n'y est pas. On dit proverbialement, qu'il ne faut pas *clocher* devant les boiteux ».

CLOU, *s. m.* CLOUD, *n. p.*

Un petit morceau de fer ou d'autre métal, façonné en pointe d'un côté, et de l'autre ayant une tête, se nomme *clou*.

Les anciens peignaient la Nécessité sous la figure d'une femme, qui tenait à la main un marteau et des *clous*. Le *clou est enfoncé*, était chez les anciens Romains une locution proverbiale, pour dire qu'il n'y avait plus à revenir sur une affaire.

Un gros bouton qui dégénère en abcès, s'appelle aussi un *clou*.

L'église a mis au nombre des saints le plus jeune des enfans de Clodomir; il se nommait *Clodoalde*, se retira dans une solitude près de Paris, et vécut en hermite. Son nom a dégénéré en celui de *Cloud*, et son hermitage a produit ce joli bourg ou village qui est sur la Seine, à deux lieues de la capitale, et que l'on nomme Saint-*Cloud*. Il y a un ouvrage bien gai sous le titre de Voyage de Saint-*Cloud* par mer et par terre. L'auteur se nomme Néel.

COCHE, *s. m.* COCHE, *s. f.*

Coche, du genre masculin, exprime une voiture pu-

blique qui va par eau ou par terre : il a pris le *coche* de Melun ; il a donné des arrhes au *coche* d'Orléans.

Mais de quel *coche* ici voulez-vous me parler ?
— Du *coche* le plus rude où mortel puisse aller ;
Et je ne pense pas que de Paris à Rome,
Un *coche*, quelqu'il soit, cahotte mieux son homme.
REGNARD, *dans les Menechmes.*

Coche, du genre féminin, désigne une entaillure faite sur un corps solide. Le boulanger et le boucher font des *coches* sur une taille ou morceau de bois, afin de se souvenir de la quantité de pain ou de viande qu'ils ont livrée à telle et telle de leurs pratiques. On ménage une *coche* au gros bout de la flèche, pour l'assujettir sur la corde qui doit la faire partir ; et de-là vient le mot de décocher.

Le peuple nomme *coche*, une femme d'un trop fort embonpoint.

COI, *adj.* QUOI, *pron. et inter.*

Coi est un adjectif dont le féminin est coite, tranquille, en repos : voilà sa signification. Mais, proscrit du haut genre, il ne s'est conservé que dans le style familier et la poésie naïve. La Fontaine, par cette raison, l'emploie assez souvent.

Le bon sire le souffre et se tient toujours *coi*.

Une jolie romance de M. de Sauvigny a pour refrain ce vers :

Tenez-vous *coi*, j'appellerai ma mère.

La Fontaine donne à cet adjectif un pluriel. Il fait dire par la femme de Joconde à son mari :

Crois-moi, ne quitte point les hôtes de ces bois,
Ces fertiles vallons, ces ombrages si *cois*.

Quoi est d'abord un pronom démonstratif. A *quoi* pensez-vous ? en *quoi* ai-je pu vous offenser ? c'est un je ne sais *quoi* qui plaît dans sa personne.

Il est également pronom relatif, et il s'emploie pour auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles : une objection à *quoi* il n'y a pas de réponse ; les dangers à *quoi* l'on s'expose.

Il est enfin adverbe de surprise et d'interrogation : savez-vous la nouvelle du jour ? *quoi* ?

Votre salaire ! dit le loup,
Vous riez, ma bonne commère.
Quoi ! ce n'est pas encor beaucoup
D'avoir de mon gosier retiré votre cou ?

LA FONTAINE.

COIN, *s. m.* COIN, *bot.*

J'estime plus celle qui dans un *coin*,
Tricotte en paix les bas dont j'ai besoin.

VOLTAIRE.

Je trouve au *coin* d'un bois le mot qui m'avait fui.

BOILEAU.

Les enfans connaissent le jeu des quatre *coins* ; une jeune fille regarde du *coin* de l'œil ; l'amant qui boude tient son *coin*.

En terme de fendeur, le *coin* est un fer ou un bois anguleux que le marteau chasse dans un corps dur, pour forcer celui-ci à s'ouvrir.

En termes monétaires, le *coin* est le poinçon qui grave la pièce d'or ou d'argent.

Au figuré, on dirait : peu de vers sont aujourd'hui marqués au *coin* de Racine.

Le *coin*, que bien des personnes encore écrivent

coing, est un fruit très-parfumé, de couleur jaune, et plus gros que les poires ordinaires : gelée de *coin*, eau de *coin*; le *coin* est très-stomachique. Les *coins* nous sont venus de Syrie, où le territoire de Sidon paraît avoir été leur terre primitive.

COL, *s. m.* COLLE, *s. f.*

Avant que l'anglomanie eût entouré nos cous de volumineuses cravattes, on ne les enveloppait que d'un simple tissu de mousseline, qu'une boucle attachait par derrière. Cette partie de l'habillement français était un *col* : une douzaine de *cols*; votre *col* vous serre trop.

Un passage étroit entre deux montagnes porte aussi le nom de *col*.

Il se donne encore par l'anatomiste, à l'embouchure de certains viscères.

La *colle* est une matière gluante et tenace, avec laquelle on lie des choses que l'on veut réunir. *Colle* forte, *colle* de poisson.

COLLET, *s. m.* COLLAIT, *v.*

Le *collet* est cette partie de l'habillement qui est autour du cou.

Elle avait pour les ecclésiastiques, une forme particulière. Voltaire dit à M. l'évêque de Luçon :

> Les Graces, avec complaisance,
> Vous suivront en petit *collet*;
> Et moi, leur serviteur folet,
> J'ébaudirai votre excellence
> Par des airs de mon flageolet, etc.

Je *collais*, tu *collais*, il ou elle *collait*, etc., sont à l'imparfait du verbe coller, joindre avec de la colle.

COMPTANT, *p. du v. et adv.* CONTANT, *part. act.* CONTENT, *adj.*

Le premier de ces mots dérive du verbe compter. Je l'ai trouvai *comptant* ses écus. On l'a payé en beaux deniers *comptant* : ici il est adverbe.

J'ajoute qu'il est substantif dans cette phrase : cet homme a du *comptant*, pour dire qu'il a du numéraire.

Contant, employé pour racontant, s'écrit par un *a* ; et cela doit être, puisqu'il forme le participe présent du verbe conter : je le laissai *contant* une longue histoire.

Content, satisfait, a pour féminin contente ; au pluriel *contens*, contentes.

Nul n'est *content* de sa fortune,
Ni mécontent de son esprit.

Mad. DES HOULIÈRES.

COMTE, *qual.* COMPTE *et* CONTE, *s. m.*

Ceux qui, dans le bas empire, accompagnaient les empereurs, s'appelaient *comtes*, du mot latin *comites*. Il est devenu ensuite une simple qualification noble. La tragédie du *comte* d'Essex est la meilleure qu'ait faite Thomas Corneille.

La reddition d'une gestion quelconque s'appelle *compte*. Vous me rendrez *compte* de votre conduite. Les bons *comptes* font les bons amis.

Le verbe s'écrit de même, je *compte*, tu *comptes*, il *compte*.

J'observe seulement que le verbe se prend au figuré plus fréquemment que le substantif. Il se dit mon ami, mais je n'y *compte* pas ; qui *compte* sans son hôte est sujet à compter deux fois.

Leurs fronts sont couronnés de ces fleurs que la Grèce,
Aux champs de Marathon, prodiguait aux vainqueurs.

C'est-là leur diadème, ils en font plus de *compte*
Que d'un cercle à fleurons, de marquis et de *comte*.
VOLTAIRE.

Il y a cette différence entre la narration et le *conte*, que celle-là tient plus à la vérité, et celui-ci à la fiction; la narration a pour objet principal d'instruire, et le *conte* d'amuser.

Cependant il est des *contes* très-instructifs; les *contes* moraux de M. Marmontel sont aussi estimables par leur but moral, qu'intéressans par les agrémens de la diction.

Le verbe *conter* conserve l'orthographe de son substantif; je *conte*, tu *contes*, il ou elle *conte*.

L'Amour heureux *conte* toujours si bien.
BERNARD.

COQ, *ornit.* COQ, *t. de mar.* COQUE, *s. f.*

Le *coq* est, avec le rossignol, le seul des oiseaux qui chante pendant la nuit. Sa voix annonce le retour de l'aurore, et sert d'horloge aux laboureurs.

On a fait du *coq* le symbole de la vigilance. On en a fait aussi le symbole de la valeur; le *coq* était consacré au dieu Mars.

Les *coqs* sont fiers et courageux. L'anglais vole aux combats de *coqs* avec la même passion que l'Espagnol aux courses de taureaux.

A leur tête est le *coq*, père, amant, chef heureux,
Qui Roi sans tyrannie et Sultan sans mollesse,
A son sérail ailé prodiguant sa tendresse,
Aux droits de la valeur joint ceux de la beauté,
Commande avec douceur, caresse avec fierté,
Et fait pour les plaisirs et l'empire et la gloire,
Aime, combat, triomphe et chante sa victoire.
DELILLE.

Le cuisinier sur les vaisseaux se nomme le *coq*, mot tiré du latin *coquus*, qui vient lui-même de *coquere* cuire.

L'écale de l'œuf, l'écale de la noix, en sont aussi appelées la *coque*, les *coques*.

COR; *mus.* COR *et* CORPS, *s. m.* CORS, *vén.*

Hé ! quoi tout sommeille !
Ami, qu'on s'éveille !
Au bruit du *cor*
Peut-on dormir encor ?

Donner du *cor*, et sonner du *cor* sont corrects. Chercher quelqu'un à *cor* et à cri, c'est le chercher de toutes les manières, parce que les chasseurs rappellent leurs chiens, tant au bruit de la voix, qu'au son de l'instrument de chasse qu'ils appellent *cor*. Les *cors* font un bon effet dans les concerts.

L'artiste qui donne du *cor* est souvent désigné par le nom de son instrument. Rodolphe est le premier *cor* de l'Europe.

Ce que la verrue est aux mains, le *cor* l'est aux pieds. Des souliers trop étroits sont la cause la plus ordinaire des *cors*.

Corps est un terme générique et abstrait, par lequel s'indique tout ce qui tombe sous les sens.

Il prend ensuite, selon les occurrences, des applications spéciales. Le *corps* de l'homme, le *corps* des animaux, un *corps* de bâtiment, un *corps* de troupes.

Cette espèce de cuirasse de baleine, dans laquelle on emprisonne si mal-à-propos les jeunes filles, est connue sous le nom de *corps*.

Cors, substantif masculin pluriel, terme de vénerie,

se dit des cornes qui sortent des perches du cerf. Un cerf dix *cors*, pour dire un cerf de moyen âge.

COTE, COTE *et* COTTE, *s. f.* QUOTE, *adj.*

Côte, avec l'*ô* ouvert et long, présente trois grandes acceptions.

Ainsi se nomment d'abord ces os plats et courbés, qui, dans la charpente animale, s'étendent du dos à la poitrine : *côte* de bœuf, *côte* de cheval. D'une des *côtes* du premier homme, dit Moyse, fut formée la femme qui devait couronner le chef-d'œuvre de la création.

Ainsi se nomment encore ces élévations qui lient les plaines au sommet des montagnes ; la *Côte*-d'Or, la *Côte*-Rôtie sont renommées par leurs excellens vins.

Ainsi se nomment enfin les portions d'une contrée qui sont baignées par les flots de la mer ; la *côte* de Portugal, les *côtes* d'Angleterre.

La marque numérale que les gens de loi placent sur les pièces ou papiers de leurs clients, et qui sert à en fixer l'ordre, est appelée *cote* : cette pièce est produite sous telle *cote*. Les pièces qui viennent à l'appui d'un compte sont aussi classées par *cotes*.

L'*o* est bref.

Cotte, qui a de même l'*o* bref, et prend le *t* double, est peu d'usage. Nos chevaliers n'ont plus ni *cottes* d'armes, ni *cottes* de mailles ; nos élégantes préfèrent la jupe et le jupon à la *cotte*, qu'elles abandonnent aux femmes du peuple.

L'adjectif *quote* ne s'emploie qu'avec le substantif part. Je paierai ma *quote*-part ; la *quote*-part de chacun est la part que chacun doit acquitter.

COU, *soo.* **COUD**, *v.* **COUP** *et* **COUT**, *s. m.*

Cette partie du corps, qui unit la tête aux épaules, se nomme le *cou*, et s'écrivait autrefois col.

M. Barthe a fait une charmante épître sur le *cou*.

N'est-ce pas un objet divin
Qu'un *cou* d'une aimable tournure ?
De quels charmes il est voisin !
C'est entre la bouche et le sein
Qu'il fut placé par la nature.
. . . . . .
Les tourterelles, nous dit-on,
Aux amans servent de modèles.
J'en ai découvert la raison ;
C'est que les *cous* des tourterelles
Sont nuancés comme l'iris ;
Tous les amans seraient fidèles,
Si tous les *cous* étaient jolis.

On dit le *cou* d'une bouteille. Mais on ne dit pas, comme le font bien des gens, le *cou* du pied : c'est le *coude-pied*.

Present du verbe coudre ; je *couds*, tu *couds*, il ou elle *coud* ; impératif, *couds*.

L'impression que reçoit un corps frappé par un autre, s'appelle *coup* ; *coup* de canne, *coup* de poing.

La Fontaine, dans sa fable du Lion devenu vieux :

Le cheval s'approchant lui donne un *coup* de pied,
Le loup un *coup* de dent, le bœuf un *coup* de corne.

Coup est susceptible d'une foule d'acceptions fort disparates. *Coup* de tonnerre, *coup* du sort ; boire le petit *coup*, jeter un *coup*-d'œil ; un *coup* de piquet, un *coup* de sifflet, un *coup* de main ; *coup* de peigne, *coup* de dés ; manquer son *coup*, donner un *coup* de collier ; etc.

Vos pareils, à deux fois, ne se font pas connaître ;
Et pour leurs *coups* d'essai veulent des *coups* de maître.
CORNEILLE.

Le substantif *coût* dérive du verbe coûter. Le prix qu'on a payé d'une chose, en est le *coût*.

Rien de moins usité que cette expression, qui n'a de pluriel que dans la langue du barreau : rembourser les frais et loyaux *coûts*.

COUR, *s. f.* COURRE, *v.* COURS, *s. m.* COURT, *v.* COURT, *adj.*

Cet espace que laisse l'architecte entre les diverses constructions d'une maison, soit pour la disposition des jours, soit pour l'admission des voitures, soit pour d'autres facilités, en est la *cour* ; et suivant leur grandeur, les hôtels ont une ou plusieurs *cours*.

Ce mot, d'une acception vague, s'ennoblit ou s'avilit, suivant la place qu'il occupe. Une basse-*cour* n'offre à l'œil que des engrais et des volailles ; la haute-*cour* présente à l'idée une assemblée de juges suprêmes.

L'entourage des rois et des princes se nomme la *cour*. On dit au moral, faire sa *cour*.

J'ai fait ma *cour* aux rois, j'ai fait ma *cour* aux belles.

Courre et courir, ont absolument la même signification ; mais *courre* n'a qu'un petit nombre d'applications : *courre* le cerf ; il est fou à *courre* les champs ; il ne fait que *courre*.

Cours indique un mouvement progressif ; le *cours* du temps, le *cours* des astres, le *cours* de la vie.

Ruisseau, nous paraissons avoir un même sort :

D'un *cours* précipité nous allons, l'un et l[illegible]
Vous à la mer, nous à la mort.

DES HOULIÈRES.

Une suite d'études sur le même sujet s'appelle *cours*. J'ai fait un *cours* de chimie sous Fourcroi. J. J. Rousseau avait entrepris un *cours* de botanique. Le *cours* de littérature de la Harpe est un très-bon ouvrage.

Des allées d'arbres, destinées à former une promenade publique, forment un *cours* : allons sur le *cours*.

Présent du verbe courir : je *cours*, tu *cours*, il ou elle *court*; impératif, *cours*.

J'observe, à l'occasion de ce verbe, que son futur est je *courrai*, et non pas je courrerai; et son imparfait du subjonctif, je *courrois*, et non pas, je courrerois. J'ai vu beaucoup de personnes s'y méprendre.

Comme il n'y a pas de longueur absolue, l'adjectif *court* ne peut jamais être que relatif. Ce mémoire est trop *court* pour les objets qu'il renferme. Les jours si longs pour qui s'ennuie, sont bien *courts* pour celui qui sait penser.

Court est aussi adverbe : au milieu de son récit il a coupé *court*; ce cocher a tourné trop *court*; ce jeune homme veut être tenu de *court*.

Massillon, prêchant devant Louis XIV, resta *court*. Remettez-vous, mon père, lui dit le roi avec bonté; il est juste de nous laisser le temps de goûter les belles et bonnes choses que vous dites.

Perette sur sa tête ayant un pot au lait,
Bien posé sur un coussinet,
Prétendait arriver sans encombre à la ville.
Légère et *court* vêtue, elle allait à grands pas,
Ayant mis ce jour-là, pour être plus habile,
Cotillon simple et souliers plats.

LA FONTAINE.

COUSIN, *s. m.* **COUSIN**, *ine.*

Ceux qui sont enfans des deux frères, des deux sœurs, ou d'une sœur et d'un frère, sont *cousins*. On est alors *cousin* germain. Il est des *cousins* à un degré plus éloigné.

Un *cousin* abusant d'un fâcheux parentage.....
BOILEAU.

Au figuré, nous ne serons pas bons *cousins*, si vous faites telle chose.

Le *cousin* est un petit insecte ailé, connu par son bourdonnement et encore plus par ses piqûres.

CRAINT, *v.* **CRIN**, *s. m.*

Présent du verbe craindre : je *crains*, tu *crains*, il ou elle *craint*; impératif, *crains*; participe, *craint*; qui ne *craint* rien peut tout oser.

Je *crains* dieu, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte.
RACINE.

Question grammaticale : Quand faut-il placer la négative après le verbe craindre? En quels cas doit-on l'omettre? Par exemple, faut-il dire : je *crains* qu'il vienne ou qu'il ne vienne trop tard?

Rép. Lorsqu'il y a une négation unie au verbe craindre, il n'en faut point au verbe suivant : je ne crains pas qu'il me trompe; ne craignez pas qu'il sorte.

Hors de ce cas-là, placez toujours la négation : « Cet » homme craignant que ce qu'on lui avait prédit n'arri- » vât. » (RESTAUT.)

On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère.

Racine pouvait dire également, on craint qu'il essuyât. L'autre locution lui a paru plus régulière.

Remarquez seulement que lorsqu'on desire ce que l'on paraît craindre, il faut compléter la négative, en ajoutant la particule *pas*. Exemples : Il craignait que je n'arrivasse pas à temps ; je *crains* bien qu'il n'obtienne pas le prix ; pourquoi craindre qu'il ne réussisse pas dans son projet ?

Le poil du cou et de la queue des chevaux prend le nom de *crin*. Un bacha à trois queues est celui devant lequel on porte les *crins* de trois queues de cheval.

L'abbé Delille a dit, en peignant le cheval :

Soit qu'à travers les prés il s'échappe par bonds,
Soit que livrant aux vents ses longs *crins* vagabonds,
Superbe, l'œil en feu, les narines fumantes,
Beau d'orgueil et d'amour, il vole à ses amantes.

Le genre satirique emploie le mot *crins* pour celui de cheveux.

Une grosse Aricie, au teint rouge, aux *crins* blonds.

CRÊTE, *orn.* CRÊTE, *géo.*

La *crête* est une excroissance charnue et rougeâtre qui s'élève sur la tête des coqs, des poulets, des dindons.

Dans le poëme de l'Agriculture on trouve cette belle description du coq, que l'on peut rapprocher de celle de l'abbé Delille, citée à l'article coq.

En amour, en fierté, le coq n'a point d'égal.
Une *crête* de pourpre orne son front royal ;
Son œil noir lance au loin de vives étincelles ;
Un plumage éclatant peint son corps et ses ailes,
Dore son cou superbe et flotte en longs cheveux.
De sanglans éperons arment ses pieds nerveux.
Sa queue, en se jouant du dos jusqu'à la *crête*,
S'avance et se recourbe, en ombrageant sa tête.

ROSSET.

Au figuré, lever la *crête* se dit d'un jeune homme qui veut faire l'important, prendre des tons, se donner des airs.

L'île de *Créte*, dans la partie orientale de la Méditerranée, est célèbre par l'éducation que Jupiter y reçut, les lois qu'y établit Minos, les travaux de Dédale, les exploits de Thésée.

La *Créte*, plus connue aujourd'hui sous le nom de Candie, appartient aux Turcs qui l'ont conquise sur les Vénitiens.

CRI, *s. m.* CRIC, *méc.*

Un son de voix poussé, jeté avec force, devient un *cri*: *cri* de joie, *cri* de frayeur : d'où viennent ces *cris*?

Il est des oiseaux dont le chant n'est qu'un *cri*: la corneille, la chouette, le hibou ne font entendre que des *cris* funèbres.

Le *cric* est une machine composée d'une barre de fer dentelée, et d'une manivelle qui la fait monter et descendre. Nous voyons les charretiers sur les routes, et les tailleurs de pierre sur les quais, se servir de *crics* pour soulever, les uns leurs voitures, les autres les blocs qu'ils veulent soumettre au marteau.

Le *c* final ne sonne pas.

CROC, *s. m.* CROQUE, *v.*

Le *c* terminatif de *croc* ne se fait sentir que devant une voyelle : ce *croc* est cassé; un *croc*-en-jambe. Le mot sonne vraiment alors comme le verbe *croque*.

Hors de-là on prononce *cro* : c'est le nom d'un morceau de fer recourbé, auquel on suspend quelque chose. Ce militaire a pendu son épée au *croc* : loc. fam.

On appelle familièrement encore *crocs* ou *cros*, de

grandes moustaches retroussées en forme de crochets.

Le verbe croquer fait au présent : je *croque*, tu *croques*, il ou elle *croque*; plur. ils ou elles *croquent* : subj. que je *croque*.

Le gourmand qui mange vîte et avec bruit, *croque* les morceaux ; le peintre qui esquisse rapidément un sujet, le *croque*. Le chat de La Fontaine,

Tire un maron, puis deux, et puis trois en escroque,
Et cependant Bertrand les *croque*.

CROIS, *v.* CROIX, *s. f.*

Présent du verbe croire. Je *crois*, tu *crois*, il ou elle *croit*, ils ou elles *croient*; impératif, *crois*; subjonctif, que je *croie*; que tu *croies*, qu'il ou qu'elle *croie*; pluriel, qu'ils ou qu'elles *croient*.

Le verbe croître forme absolument de même son impératif et le singulier de son présent. La seule petite différence est que la troisième personne du verbe croire ne prend point d'accent, et qu'il en faut un à la troisième personne du verbe croître : cet homme *croît* à la vertu, à l'amitié ; la Seine, depuis hier, *croît* d'un pouce par heure.

On a fait sur ce verbe *croître*, une question qui tient à la grammaire. Est-il absolument neutre? ou peut-il recevoir un régime simple?

Rép. En prose il est verbe neutre, et ne peut rien gouverner. Mais en poésie il admet un régime, et peut remplacer *accroître*.

M'ordonner du repos, c'est *croître* mes malheurs.
CORNEILLE.

Je ne prends point plaisir à *croître* ma misère.
RACINE, *dans Bajazet*.

Que ce nouvel honneur va *croître* son audace !

RACINE, *dans Esther.*

La *croix* était chez les Romains, le supplice des esclaves. Dans la religion chrétienne, la *croix* est révérée comme le signe de la rédemption du genre humain.

Chacun a ses *croix*, pour dire ses peines ; les supporter, c'est porter sa *croix*.

Voltaire se félicitait, auprès des dévots, d'avoir osé, dans Zaïre, montrer la *croix* sur le théâtre.

Dieu mort sur cette *croix*, et qui revis pour nous !

Pope voyant une *croix* suspendue au cou d'une jolie femme, lui dit en beaux vers anglais :

Sur votre sein un juif l'eût adorée.

CRU, *part.* CRU, *adj.*

Le verbe croître et le verbe croire ont le même participe ; il n'y a que le sens de la phrase qui les distingue. L'œil, néanmoins, peut en saisir les différences. *Cru*, de croire, n'a point d'accent ; *crû*, de croître, en prend un. Votre récit ne sera pas *cru* ; ce mirte a bien *crû* depuis l'année dernière.

C'était alors la mode de se taire,
Un indiscret n'aurait pas été *cru*,
Et dans ce siècle, le mystère
Passait hautement pour vertu.

LEBRANC.

Le participe *crû*, dérivé de croître, devient substantif quelquefois ; et substantif, tantôt masculin, tantôt féminin : ces fruits sont de mon *crû* ; Dieu nous garde du vin du *crû* et de la fortune du pot !

La *crue* de la rivière ; ce jeune homme n'a pas toute sa *crue*.

Cru, adjectif, que l'on écrivait *crud* autrefois, fait *crue* au féminin. Il s'applique aux fruits qui ne sont pas mûrs, aux viandes qui ne sont pas cuites, aux propos qui ne sont pas adoucis.

A cru est une locution adverbiale, employée pour dire sur la peau nue.

La Jeanne qu'a chanté Voltaire,

> Montait *à cru*, comme un soldat romain.

Et dans le pauvre Diable :

> Enfin un jour qu'un surtout emprunté,
> Vêtit *à cru* ma triste nudité.

CUIR, *s. m.* CUIRE, *v.*

Quiconque porte des souliers, sait que le *cuir* n'est autre chose que la peau préparée de différens animaux.

Ce mot ne peut sortir de son acception propre, que dans le style marotique.

> Certain poil roux que l'on sent à la ronde,
> Ce cria de juif orne un *cuir* bourgeonne.
>
> VOLTAIRE.

Cuire les alimens, c'est les soumettre à l'action du feu. On fait *cuire* la brique et la chaux.

Il faut le soleil de Malte pour bien *cuire* les melons.

CYCLE, *cal.* SICLE, *antiq.*

Du mot latin *circulus*, les astronomes ont fait *cycle*, qui, dans leur langue, signifie période, espace parcouru par un astre, dans un temps quelconque. Cette expression est d'un grand usage dans le calendrier. Le *cycle* solaire est de vingt-huit années. Le *cycle* lunaire est de dix-neuf ans.

C'est-à-dire, que le soleil et la lune, après cette ré-

volution, correspondent précisément aux mêmes points du ciel.

Sicle est le nom d'une monnaie et d'une mesure, en usage chez les Hébreux.

CYGNE, *ornit.* SIGNE, *s. f.* SIGNE, *v.*

Le *cygne*, oiseau aquatique, est connu par la blancheur de son plumage et la beauté de son cou. Les poètes lui supposent une voix harmonieuse, qui se déploie sur-tout au moment où le *cygne* va mourir.

C'est une erreur : laissons-la pourtant aux beaux esprits qui, sans elle, n'appelleraient plus Virgile le *cygne* de Mantoue, et Racine le *cygne* du théâtre, dont ils veulent que Corneille soit l'aigle.

Le *cygne* partage avec les colombes la gloire de conduire le char de la mère des Amours.

Sous la forme d'un *cygne*, Jupiter se fit aimer de Léda.

Au milieu d'eux s'élève et nage avec fierté
Le *cygne* au cou superbe, au plumage argenté;
Le *cygne* à qui l'erreur prêta des chants aimables,
Et qui n'a pas besoin du mensonge des fables.

DELILLE.

Signe devient l'indice qui annonce quelque chose, la marque qui perpétue un souvenir, la démonstration qui exprime une intention. La rougeur de la lune est un *signe* de pluie. Un arc de triomphe fut élevé près d'Orange, comme un *signe* de la victoire remportée par Marius sur les Cimbres. Le plus bel usage qu'on ait jamais fait des *signes*, est celui auquel les employa l'abbé de l'Epée en faveur des sourds et muets. Un *signe* de sa main, de ses doigts, de ses yeux leur communiquait des idées; et, graces à ses *signes* modifiés, combinés,

multipliés, la société a conquis des hommes que lui disputait la nature.

Les constellations que semble visiter le soleil dans sa course annuelle, se nomment les *signes* du zodiaque. L'astrologie consultait beaucoup ces *signes* ; c'est du *signe* sous lequel un enfant était né, qu'elle en tirait l'horoscope ; et telle a été la durée de notre ignorance à cet égard, qu'à la naissance même de Louis XIV, un de ces charlatans s'occupait, dans la chambre voisine de celle de la reine, à épier quels seraient l'état et la position des *signes* célestes, à l'instant où l'enfant viendrait au monde.

Je *signe*, tu *signes*, il ou elle *signe*, ils ou elles *signent*, forment le présent du verbe signer, mettre son nom, sa signature, ou un équivalent au bas d'un acte. A la Chine, pour que la sentence de mort prononcée contre un criminel, se mette à exécution, il faut que l'empereur la voie et la *signe*. Cette signature est une garantie contre les erreurs trop communes de la justice.

D.

DAIS, *lit.* DES, *art.*

DANS beaucoup de nos temples, l'autel principal est surmonté d'un ornement formant un carré long, en forme de ciel de lit; c'est un *dais*.

Par un *dais* aussi est couronné le trône où s'asseoit un souverain, dans les cérémonies. De même dans plusieurs des solennités de l'église, le Saint-Sacrement est porté sous un *dais*.

L'article *des* se prononce dans la déclamation, le chant et la lecture à haute voix, comme s'il s'écrivait par *ai, dais*.

Des perd son *s* terminatif lorsque l'adjectif précède le substantif, auquel il se rapporte : *des* soldats braves, de braves soldats; *des* hommes savans, de savans hommes; *des* femmes belles, de belles femmes.

Parler autrement serait une faute.

Qu'on n'oppose pas ces phrases : j'ai vu *des* braves; j'ai fréquenté *des* savans; j'ai courtisé *des* belles. L'adjectif, dans ces exemples, est pris substantivement.

Comme la difficulté qui se présente ici a de l'importance, il est à propos de la résoudre, en remontant aux vrais principes.

Des est un article particulé, pour me servir de l'expression de l'abbé d'Olivet. Il signifie *de les*.

D'après cette notion, rien de plus facile que de répondre à cette question-ci : quand faut-il, devant l'adjectif, employer *de*; et quand faut-il préférer *des*?

Rép. La fonction de l'article est de ramener les mots, de leur acception vague, à un sens déterminé. Par conséquent, n'appelez que la particule *de*, lorsque le

mot que l'adjectif précède est pris dans un sens large et vaste. Employez, au contraire, l'article particulé *des*, lorsque la valeur du mot, précédé par l'adjectif, est plus rapprochée, plus déterminée.

Exemples : Voilà *de* belles fleurs, et *de* bons fruits ; vous avez *de* parfaits amis ; Elisabeth eut *de* grandes qualités.

Ramenez à présent tous ces mots, de leur sens vague, à des rapports plus circonscrits, vous direz : donnez-moi *des* belles fleurs qui parent votre jardin, et *des* bons fruits que vous m'avez fait goûter. Que ne suis-je au nombre *des* parfaits amis qui forment votre société ! Je suis peu touché *des* grandes qualités d'Elisabeth, quand je songe à la mort de Marie.

Avec une négation, employez l'article indéfini *de* : je n'ai point *de* desirs ; je ne demande pas *de* larmes ; je ne cultive plus *de* fleurs.

Avec les adverbes de quantité, employez également la particule *de* : on peut faire là-dessus beaucoup *de* questions ; il me reste peu *de* ressources ; j'ai infiniment *de* chagrins.

Exceptez cependant l'adverbe *bien*, qui commande toujours l'article particulé *des* : en amour on a bien *des* peines ; avec bien *des* dépenses, il a fait peu *de* réparations ; l'amitié a bien *des* douceurs, etc. Toujours il faut dire *des* avec bien, et *de* avec beaucoup.

DAM, *s. m.* DANS, *prép.* DENT, *s. f.* D'EN, *loc. comp.*

« *Dam*, dommage : il n'a guère d'usage qu'en ces » façons de parler adverbiales : à son *dam*, à votre » *dam*, à leur *dam*.

» En parlant de la peine des damnés, en tant qu'ils

» sont privés de la vision béatifique, on l'appelle la » peine du *dam*, par opposition à la peine du sens ». (*Dict. de l'Acad.*)

L'une des prépositions les plus usitées est *dans* : on nage *dans* les plaisirs, on est plongé *dans* la douleur.

Xénophon fait un sublime éloge des capitaines grecs morts durant la retraite des dix mille, en disant qu'ils moururent irréprochables *dans* la guerre et *dans* l'amitié.

Les *dents* servent, aux animaux, à broyer la nourriture qui doit les soutenir.

M. de Voltaire ne voulait plus recevoir, à Ferney, d'étrangers et de curieux. Une femme s'y présente, et croyant se faire ouvrir plus facilement la porte, elle s'annonce pour la nièce de l'abbé Terray. Voltaire, à qui ce contrôleur-général avait fait éprouver des réductions considérables, crie du fond de son lit : Dites-lui de ne pas entrer ; qu'il ne me reste qu'une *dent*, et que je la garde contre son oncle.

On donne des *dents* à l'Envie ; les dentelles, la scie, la herse, ont des *dents*.

D'en est l'assemblage de deux articles, ou de l'article *de* et du pronom *en* : je viens d'*en* parler ; vous avez tort d'*en* rire.

DANSE, *s. f.* DENSE, *adj. de t. g.*

Terpsichore est la muse de la *danse* : on la peint couronnée de plumes et de fleurs, dansant au son d'un tambour de basque qu'elle tient à la main.

Le verbe analogue est danser : Je *danse*, tu *danses*, il ou elle *danse*, ils ou elles *dansent*. Et toujours va qui *danse* : loc. prov.

Dense, adjectif de tout genre, est un terme usité en

physique. Il signifie épais, compacte, serré : corps *dense*; l'eau est plus *dense* que l'air.

DATE, *s. f.* DATTE, *bot.*

La note qui énonce le lieu et le temps où s'est rédigé un écrit, en est la *date*. L'art de vérifier les *dates* est un des meilleurs ouvrages que nous aient donné les enfans de saint Benoît. Il apprend à discerner, par leurs *dates*, l'antiquité et la vérité des chartes et des manuscrits.

Ce substantif a son verbe analogue : cette étourdie ne *date* jamais ses lettres ; voilà des visages qui *datent* de loin.

Les pères du désert vivaient de *dattes*, ou de fruits de palmier. « La *datte* est un fruit oblong, gros comme » le pouce, long d'un pouce et demi, composé d'une » pellicule mince, roussâtre, dont la pulpe ou la chair » est jaunâtre, grasse, ferme, bonne à manger, douce, » d'un goût vineux et sucré..... Les *dattes* naissent en » Barbarie, dans l'île de Gorée et en Espagne. Il en » croît aussi en Provence, mais qui sont maigres et se » corrompent facilement ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

DÉ, *s. m.* DÈS, *prép.* DEY, *qual.*

La couturière et le joueur se servent de *dés* également; mais le *dé* avec lequel l'une cuirasse son doigt, ne ressemble point aux *dés* avec lesquels l'autre grossit ou épuise sa bourse.

Le *dé* à jouer est d'os ou d'ivoire ; le *dé* à coudre est ordinairement de métal.

En langage d'architecte, le *dé* est la partie cubique qui forme le milieu d'un piédestal.

Ces cubes de pierre ou de marbre qui, dans les parterres, soutiennent des vases, se nomment aussi *dés*.

Dès est une préposition relative au temps et au lieu. J'ai suivi ce ruisseau *dès* sa source; je l'ai connu *dès* son enfance.

Dey est le nom ou la qualification donnée par nous au chef du gouvernement de Tunis.

DÉÇU, *p. du v.* DESSUS, *adv.*

Le verbe *décevoir*, tromper, séduire, fait, au participe, *déçu*, *déçue*.

Ce mot, qui paraît avoir vieilli pour la prose, conserve encore de la fraîcheur dans les vers, lorsqu'il y est placé à propos. Mes vœux sont *déçus*; mon espérance est *déçue*. Œnone, dans Racine, dit à Phèdre :

Cruelle! quand ma foi vous a-t-elle *déçue?*

Dessus est adverbe; c'est-à-dire, qu'il n'appelle après lui aucun régime.

Malherbe a écrit : *dessus* mes volontés, au lieu de, sur mes volontés. Mais, à en croire Ménage, il s'est reproché cette négligence.

On dira bien : personne, dans la tragédie, n'est au-*dessus* de Corneille; parce qu'alors *dessus* devient une espèce de substantif, gouverné par la préposition *au*.

Mais vous ne diriez pas : l'autorité d'un père *dessus* ses enfans.

Dessus, comme je l'ai observé, peut devenir substantif : le *dessus* d'un habit; prendre le *dessus*; chanter, jouer le *dessus*.

Dans *déçu*, l'*é* est fermé; il est muet et bref dans *dessus*.

Ces deux mots ne sont donc pas homonymes, à pro-

prement parler. Mais, puis-je trop redire que j'écris sur-tout pour les personnes à qui la bonne prononciation n'est pas familière?

DÉLACER *et* DÉLASSER, *v.*

Une femme se fait ôter son lacet, ou *délacer*, lorsqu'elle se déshabille, ou qu'elle est trop serrée dans son corset.

Une femme se repose, et cherche à se *délasser*, quand elle a marché, dansé, ou travaillé long-temps.

Dans le premier de ces verbes, l'*a* est bref; il est long dans le dernier.

Appliquez ceci à *lacer* et *lasser*. On *lace* une jeune fille en serrant sa robe avec un lacet; on la *lasse* en la faisant courir ou danser à l'excès.

DENIER, *s. m.* DÉNIER, *v.*

Une petite monnaie de cuivre formant la douzième partie d'un sol : voilà le *denier*.

Ce mot s'emploie comme monnaie de compte.

Il sert de même à désigner l'intérêt de l'argent : placer au *denier* vingt-cinq; terre vendue au *denier* trente.

Laisse là tous ces livres :
Cent francs au *denier* cinq, combien font-ils? — Vingt livres.
BOILEAU.

Les *deniers* publics; vendre à beaux *deniers* comptant.

L'évangile parle du *denier* de la veuve; et cette expression reçoit souvent son application, quand avec un bon cœur on a peu de fortune, et qu'on donne ou qu'on offre ce que l'on peut.

Dénier est l'infinitif d'un verbe actif. On *dénie* un fait, une dette, un dépôt. Il a tout *dénié*.

Le premier e est fermé quand *dénier* est verbe, et il

prend un accent; il n'en prend point, au contraire, lorsqu'il est substantif; l'*e* est muet.

Denier, substantif, n'a que deux syllabes; *dénier*, verbe, en a trois.

DERRIÈRE, *prép.* DERRIÈRE, *s. m.*

Derrière est une préposition locale, ou un adverbe d'ordre. Quand on a une fois pris son parti, il ne faut pas regarder *derrière* soi. On peint Janus avec deux visages, l'un devant, l'autre *derrière*.

On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain.
Le fabricateur souverain
Nous créa besaciers, tous de même manière,
Tant ceux du temps passé, que du temps d'aujourd'hui.
Il fit, pour nos défauts, la poche de *derrière*,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui.

LA FONTAINE.

La partie antérieure d'une chose en est le devant, la postérieure en est le *derrière*. Le *derrière* de cette maison a vue sur la campagne.

Voltaire, dans son voyage à Berlin, parle ainsi des gardes gigantesques rassemblés par le père de Frédéric II.

D'un regard étonné, j'ai vu sur ces remparts,
Ces géants court-vêtus, automates de Mars;
Ces mouvemens si prompts, ces démarches si fières,
Ces moustaches, ces grands bonnets;
Des habits retroussés montrant de gros *derrières*,
Que l'ennemi ne vit jamais.

DESSEIN *et* DESSIN, *s. m.*

Un projet, une intention arrêtée se nomme un *dessein*. Quel est votre *dessein*? le *dessein* en est pris.

« Ce qui est un *dessein*, dit l'abbé d'Olivet, n'est pas

» quelque chose de commencé : s'il y a commencement, » ce n'est plus un *dessein*, c'est une entreprise ».

Voltaire, dans ses remarques sur Héraclius, dit : « Il » y a de la différence entre *dessein* et projet. Un projet » est médité et arrêté ; ainsi on fait un projet.

» *Dessein* donne une idée plus vague. Voilà pourquoi » on dit qu'un général fait un projet de campagne, et » non pas, un *dessein* de campagne ».

Ces figures, ces espèces de peintures tracées à l'encre ou au crayon, qui servent de modèles ou d'indications pour d'autres ouvrages, sont des *dessins* : je n'aime pas ce *dessin* ; voilà un *dessin* charmant. Les *dessins* de Raphaël valent mieux que les tableaux de beaucoup d'autres peintres.

C'est ainsi qu'il faut écrire ce mot, et non pas comme quelques personnes l'écrivent encore par un *e*, en le confondant avec *dessein*, projet. Puisqu'on dit *dessiner*, *dessinateur*, on doit nécessairement écrire *dessin* sans un second *e*.

DEVANT, *v.* DEVANT, *s. m.* DEVANT, *prép.*

Le verbe devoir fait, au participe du présent, *devant* : *devant* aller là ; *devant* déjà dix mille livres, je ne veux plus emprunter.

La face ou le *devant* d'une maison ; des *devants* de vestes, de cheminée.

Celui qui part le premier prend les *devants*.

Devant est une préposition d'ordre ou de localité : passer *devant* quelqu'un, paraître *devant* ses juges. On le prend aussi adverbialement. Il marchait *devant*.

Sur cela, voici ce qu'observe d'Olivet dans la seconde de ses remarques sur Racine, à l'occasion de ce vers :

Ah ! devant qu'il expire,

« *Avant* est relatif au temps : *avant* votre départ, » *avant* que vous partiez : mais *devant* est relatif au » lieu. J'ai paru *devant* le roi, vous passerez *devant* ma » porte. Ajoutons que *devant* ne saurait être suivi d'un » *que*. Par conséquent il y a, selon l'usage présent, » double faute dans *devant qu'il*. Je dis selon l'usage » présent, car il ne faut pas faire un crime à Racine » d'avoir quelquefois usé d'expressions qui n'étaient » pas encore vieilles de son temps ».

DIE, *v.* DIÉ, *géo.*

Colas est mort de maladie,
Tu veux que j'en pleure le sort.
Que diable veux-tu que j'en *die* ?
Colas vivait, Colas est mort.

MALLEVILLE.

Dans les Femmes savantes de Molière :

Faites-la sortir (la fièvre) quoiqu'on *die*,
De votre riche appartement.....

Sur cela Philaminte se récrie :

Ah ! que ce *quoiqu'on die* est d'un goût admirable !
C'est à mon sentiment un endroit impayable.

Ces deux citations indiquent assez auquel genre de style, le mot *die*, qui a vieilli, peut encore être employé pour *dise*, qui est le seul reçu à présent.

Die est une petite ville du Dauphiné. Ses environs offrent des cailloux, dont le sein recèle de petits cristaux, à qui le travail du lapidaire donne de l'éclat. On les appelle diamans de *die*. Ils sont comptés parmi les sept merveilles du Dauphiné.

DIS, *v.* DIX, *n. de n.* DY, *loc. comp.*

Présent du verbe dire : je *dis*, tu *dis*, il ou elle *dit*; impératif, *dis*; participe, *dit*.

Ce participe est pris substantivement dans ces locutions-ci. Les *dits* et les gestes des chevaliers de la table ronde. Il ne faut pas avoir son *dit* et son dédit.

Dix, nom de nombre, se prononce devant les consonnes, comme le présent du verbe dire. Termine-t-il une phrase, ou précède-t-il une consonne? le *x* doit sonner un peu.

Quel plaisir de te suivre aux rives du Scamandre,
D'y trouver d'Ilion la poétique cendre :
De juger si les Grecs qui brisèrent ses tours,
Firent plus en *dix* ans, que Louis en *dix* jours.

BOILEAU.

D'y est la réunion de la préposition *de* et de l'adverbe *y*, *de y*. Ainsi dans le second des vers cités, *d'y* trouver, signifie de trouver là.

DOIGT, *s. m.* DOIT, *v.*

Doigt, la prononciation ne fait pas sentir le *g*; l'écriture ne peut l'omettre.

Tout le monde sait que les *doigts* sont les cinq divisions qui terminent la main ou le pied de l'homme : telle est l'acception propre.

Combien on s'en éloigne, quand on dit qu'un écolier sait sa leçon sur le bout du *doigt*, et qu'une éclipse de soleil ou de lune n'a été que de quatre ou six *doigts*. L'astronomie divise le diamètre du soleil et de la lune en douze parties, qu'elle appelle *doigts*.

Doit, sans *g*, est au présent du verbe devoir. Je *dois*, tu *dois*, il ou elle *doit*.

Bernard, dans sa jolie ode à la rose, emploie mal à propos ce mot jusqu'à trois fois, dans une strophe de quatre vers.

Thémire est une fleure nouvelle
Qui *doit* subir la même loi.
Rose, tu *dois* briller comme elle;
Elle *doit* mourir comme toi.

DOL, *s. m.* DOL *et* DOLE, *géo.*

Le *dol* est un de nos anciens mots que la poésie rajeunit encore avec succès. Il signifie ruse, tromperie, et n'a point de pluriel.

Dol et *Dôle*, que l'on confond quelquefois, sont deux villes de France. La première est dans le département d'Ille et Vilaine, près de la mer; la seconde est sur le Doubs, dans le département du Jura.

Dans *Dôle* l'*ô* est long; il est bref dans les deux autres expressions.

DOM *ou* DON, *qual.* DON, *s. m. et géo.* DONC, *part.* DONT, *pron.*

Dom et *Don* sont des abréviations de *dominus*, seigneur. Les gentilshommes espagnols, ou ceux qui le veulent paraître, sont fort jaloux de ce prénom : *don* Alphonze, *don* Fernand.

Cette prétention puérile des Hidalgos est bien plus excusable que celle des enfans de Benoît et de Bruno, qui en ont voulu partager la gloriole. *Dom* Calmet est connu par son docte commentaire de la Bible, et par sa ridicule histoire des Vampires.

Devant les noms espagnols, *don* s'écrit par un *n*; il prend un *m* devant les noms portugais ou français.

Don a pour synonymes, présent, libéralité. Vénus lui fit *don* de la beauté ; elle reçut de Minerve le *don* de la sagesse.

Les *dons* de la fortune ne se trouvent pas toujours où sont les *dons* de la nature.

Dans nos romans de chevalerie, octroyer un *don*, c'était faire la promesse de donner ou d'accorder quelque chose; et l'honneur attachait une telle importance à cette promesse, que rien ne pouvait en arrêter l'exécution.

Le *Don* nommé autrefois Tanaïs, est un des plus grands fleuves de notre Continent. Il sépare l'Europe de l'Asie, et se jette dans la mer Noire vers la Crimée, après avoir grossi ses eaux de celles de plus de cinq cents rivières.

Donc est une particule conjonctive qui lie la dernière partie d'un raisonnement avec les propositions antérieures.

Malherbe est peut-être le seul de nos auteurs qui ait osé commencer une pièce de vers par cette expression :

> *Donc* un nouveau labeur à tes armes s'apprête ;
> Prends ta foudre, Louis, et va comme un lion.

Donc n'est bien souvent encore qu'une particule d'impatience. Parlez *donc ;* où allez-vous *donc ?*

On écrivait autrefois *doncque :* c'était pour le poète deux syllabes au lieu d'une.

Dont est le génitif du pronom relatif qui, quel. Il remplace de qui, duquel, de laquelle.

Une remarque grammaticale qui a bien son utilité pour les étrangers, c'est que ce pronom n'a d'usage qu'autant que le nom auquel il se rapporte, n'est pas précédé de l'article *de, du, de la, des :* autrement il faut *que.*

Exemple : voilà l'homme *dont* je vous entretenais : la

phrase est correcte. Mais je ne puis pas dire : c'est *de* cet homme *dont* je vous entretenais, je pécherais contre la langue.

Ainsi, dites toujours ; c'est d'elle que nous parlions ; ou bien, c'est elle *dont* nous parlions.

Monsieur est l'auteur *dont* vous avez reçu des vers ; ou bien, c'est de monsieur que vous avez reçu de si jolis vers.

Voilà le tableau *dont* vous avez paru satisfaite ; ou bien, c'est de ce tableau que vous m'avez paru satisfaite.

D'OU, *loc. comp.* DOUBS, *géo.* DOUX, *ddj.*

D'où est la réunion de l'article *de* avec l'adverbe de localité *où : d'où* vient-il ? *d'où* le savez-vous ? Le monosyllabe *où* veut toujours l'accent dans cette signification-là.

Le *Doubs* est une rivière qui prend sa naissance dans le département qu'elle dénomme. Elle le traverse dans une grande étendue, et ne le quitte que pour se perdre dans la Saône, auprès de la petite ville de Verdun. Besançon est le chef-lieu du département du *Doubs*.

Chacun de nos sens peut être juge de la qualité qu'exprime l'adjectif *doux*, dont le féminin est douce. Le velours est *doux* au toucher ; le sucre est *doux* à la bouche ; un son est *doux* à l'oreille ; un jour est *doux* à l'œil ; un parfum est *doux* à l'odorat.

Plus un cheval a les mouvemens *doux*, plus il est agréable. Qu'il est beau, qu'il est *doux* de mourir pour la patrie !

Le mot, *doux* ami, est bien *doux* à entendre de la part de la douce amie.

Doux s'adverbialise dans ces locutions-ci : il faut filer *doux ;* allez tout *doux*.

DROIT, *adj. et adv.* DROIT, *s.*

La rectitude dans les choses, la droiture dans les personnes, voilà ce que signifie au propre et au moral, l'adjectif *droit*. Un chemin est *droit*, un homme est *droit*, s'ils n'offrent, l'un point de courbure dans sa direction, l'autre point d'obliquité dans sa conduite.

Droit se dit encore par opposition à gauche : le bras *droit*, le pied *droit*.

Marcher *droit* devant soi, aller *droit* au but : c'est le mot pris adverbialement.

La science du *droit* est la connaissance de ce qui, suivant les lois, est juste ou injuste. Les principes du *droit* des gens, du *droit* civil, du *droit* canon.

Dans le temps des misérables querelles du jansénisme et du molinisme, et sur-tout lorsque la trop funeste bulle *unigenitus* eut été publiée, on disputait beaucoup sur le *droit* et le fait. Le *droit* consistait à savoir si les cinq propositions condamnées par le pape, étaient vraiment condamnables ; le fait consistait à s'assurer si elles étaient vraiment énoncées dans les ouvrages de Jansénius.

DU, *art.* DU, *s. m.* DU, *p. d. v.*

L'Académie définit le premier de ces monosyllabes qui s'écrit sans accent : « particule qui tient lieu de la préposition *de* et de l'article *le* ». Calypso ne pouvait se consoler *du* départ d'Ulysse.

Du dieu des cœurs
On adore l'empire.
Lui seul avec des fleurs
Enchaîne tout ce qui respire.

Quand faut-il employer *du*? quand faut-il préférer l'article *de*?

Je l'ai déjà indiqué plus haut. Le sens est-il vague et indéterminé? c'est l'article indéfini *de* qu'il faut adopter. Si au contraire le sens est fixe et particularisé, c'est l'article *du*. Exemple : un homme vous fait boire d'excellent vin, vous direz : on ne saurait en boire *de* meilleur. Je vous en offre de deux ou trois qualités; vous répondrez : je veux *du* meilleur.

Dû avec un accent circonflexe est le participe du verbe devoir. Cet hommage vous est bien *dû*.

De ce participe, l'usage a fait le substantif *dû*, qui de même s'écrit avec un accent. Je ne demande que mon *dû*.

« Il signifie aussi le devoir, ce à quoi l'on est obligé : » c'est le *dû* de ma charge; pour le *dû* de ma cons- » cience ». (*Dict. de l'Acad.*)

E.

ÉCHECS, *s. m.* ECHET, *o.*

Le jeu d'*échecs* ressemble au jeu des vers ;
Savoir la marche est chose très-unie,
Savoir le jeu c'est le fruit du génie.

ROUSSEAU.

Ce mot est bizarre, en ce qu'au singulier le *e* sonne, et qu'il ne se fait pas sentir au pluriel.

Donner *échec*, au jeu de ce nom, c'est attaquer une pièce ; on n'avertit que de l'*échec* au roi.

Quelqu'un qui a échoué dans une entreprise, a reçu un *échec* ; la perte de ce navire donne un terrible *échec* à sa fortune ; la guerre a ses *échecs* comme ses succès.

Cérutti a fait un assez bon poëme sur le jeu d'*échecs*. La description que fait de ce jeu M. l'abbé Delille dans l'*Homme des champs*, se lit avec plaisir.

Il n'*échet* était une locution bien usitée au palais. Une requête sur laquelle il n'y avait pas lieu de délibérer, était répondue par, il n'*échet*. Ce mot est le même que *échoit*, troisième personne du singulier du verbe écheoir.

ÉCHO, *phys. et myth.* ÉCOT, *s. m.*

Tout corps qui réfléchit un son, de manière à le rendre distinctement, est un *écho*.

On cite, parmi les phénomènes de l'histoire naturelle, l'*écho* célèbre qui se trouve en Ecosse, et qui répète jusqu'à sept fois une phrase musicale.

Peu de vallons, peu de montagnes où il n'y ait des cavités rocailleuses qui forment des *échos*. L'architecture les imite quelquefois.

Écho, nymphe des bords du Céphise, parle imprudemment de Junon ; elle favorise les amours de Jupiter. Junon, irritée, la condamne à ne pouvoir plus répéter que des finales. Cette nymphe cherche ensuite à se faire aimer du beau Narcisse ; elle n'y réussit pas, s'enfonce dans les forêts, y meurt de regret, et devient rocher babillard. Telle est la fable d'*Echo*.

Pétrarque, en s'éloignant de Vaucluse, s'adresse ainsi aux *échos* de la Sorgue.

En répondant à mes plaintes,
Echos, vous avez appris
Quels sont les vœux et les craintes
D'un cœur tendrement épris !
N'oubliez pas ce langage :
Et si Laure quelquefois
Vient rêver sur ce rivage,
Imitez encor ma voix.

MARMONTEL.

Le reste d'un tronc d'arbre garni encore de quelques bouts de branches, et la quote-part que chacun paie pour un repas commun : ce sont là les deux acceptions du mot *écot*.

Dans un de ces repas à chacun son *écot*, était le président Rose, homme fort connu par son avarice. La personne chargée de recueillir la masse des *écots*, n'avait pas vu le président payer le sien ; elle le lui demande. J'ai payé, dit M. Rose. Je le crois, reprit le collecteur ; mais je ne l'ai pas vu. Et moi, dit M. de Fontenelle, je l'ai vu, et je ne le crois pas.

ÉCLAIR, *mét.* ÉCLAIRE, *v.* ÉCLAIR, *bot.*

L'*éclair* est formé de matières inflammables qui s'élèvent de la terre.

Il y a souvent des *éclairs* sans tonnerre ; et quelquefois on entend le tonnerre sans avoir vu d'*éclair*.

Quand Rousseau peint l'Être-Suprême venant juger les humains, il dit :

Les *éclairs*, les feux dévorans
Font luire devant lui leur flamme étincelante,
Et ses ennemis expirans
Tombent de toutes parts sous la foudre brûlante.

Présent du verbe éclairer, j'*éclaire*, tu *éclaires*, etc. On *éclaire* un appartement ; on *éclaire* aussi les démarches, la conduite de quelqu'un.

L'*éclaire* ou chélidoine est une plante qui croît dans les haies et contre les murs. Elle porte des fleurs jaunes, disposées en croix ; sa tige, un peu veloutée, rend, lorsqu'on la casse, un suc jaunâtre ou couleur d'orange. L'*éclaire* est employée avec succès dans les maladies du foie.

ÉCROU, *s. f.* ÉCROUE, *v.*

Quand on veut assujettir une vis, on la serre à son extrémité par un morceau de fer cannelé en spirale, et que l'on nomme *écrou* ; on se sert également de l'*écrou* pour empêcher une roue de s'échapper de l'essieu.

Inscrire le nom, les qualités, la faute d'un homme que l'on a conduit en prison, sur le registre de la geole, c'est l'écrouer : j'*écroue*, tu *écroues*, etc.

Cet acte d'inscription porte le nom d'*écrou*.

EFFORT, *s. m.* ÉPHORE, *ant.*

Lorsqu'on exemploie toutes ses forces corporelles, c'est un *effort* que l'on fait.

Il en résulte quelquefois pour les chevaux, une maladie qui prend le nom d'*effort*.

Le renard dit au bouc qu'il laisse dans le puits :

Or, adieu, j'en suis hors;
Tâche de t'en tirer, et fais tous tes *efforts*.

Efforts se réfère également au déploiement de tous nos moyens moraux.

Serait-il vrai, jeune bergère,
Que mes soins n'ont pu vous charmer?
Que d'*efforts* il faut pour vous plaire!
Il n'en faut pas pour vous aimer.

Ce que les consuls étaient à Rome, les *éphores* l'étaient à-peu-près à Lacédémone. Chefs des conseils de Sparte, les *éphores* y balançaient l'autorité des rois dont ils étaient les surveillans et les censeurs. Ce furent les *éphores* qui envoyèrent Agis à la mort.

EH! *excl.* HÉ! *interj.* ET, *conj.*

L'article *ah!* indique ce que j'entends par exclamation et par interjection. Il est inutile de se répéter.

J'ajouterai ici que l'exclamation *eh!* ne tient qu'au sentiment, tandis que l'exclamation *ah!* est souvent l'effet de ce qui se passe dans l'esprit ou sous les yeux.

Eh! qui n'a pas pleuré quelque perte cruelle!
DELILLE.

On prend pour des amis de simples connaissances :
Eh! que de repentirs suivent ces imprudences!
GRESSET.

Voyez à présent de quelle manière se place l'interjection *hé!* à laquelle se mêle presque toujours une légère teinte d'ironie.

Vous chantiez, j'en suis fort aise;
Hé! bien, dansez maintenant.
LA FONTAINE.

Les jeunes filles dans la fable du meûnier et de son fils :

Hé ! quoi, charger ainsi cette pauvre bourique ?

LA FONTAINE.

Hé ! bonjour, monsieur du corbeau.

Le même.

Hé ! mon ami, tire-moi de danger,
Tu feras demain ta harangue.

Le même.

La tragédie et l'élégie emploient plus souvent l'exclamation *eh !*

La comédie, la fable, le style familier font un plus grand usage de l'interjection *hé !*

Il faut convenir cependant que ces nuances ne sont pas toujours fidèlement observées par nos auteurs : il faut avouer même qu'on peut regarder comme assez indifférent, de placer le *h* avant ou après l'*e*.

Néanmoins, dans un ouvrage destiné à empêcher que les locutions semblables ne se confondent, j'ai dû assigner les dissemblances de celles-ci.

La conjonction *et* n'a pas besoin qu'on l'explique ; elle est d'un usage si fréquent, que sa signification ne peut être incertaine.

J'avertirai seulement les étrangers, que ce monosyllabe se prononce sans faire sentir le *t* ; qu'il est le seul monosyllabe dont la consonne terminative ne se lie pas avec la voyelle qui peut suivre ; qu'enfin, le placer dans un vers, devant une voyelle, ou un *h* non aspiré, ce serait faire une de ces fautes que l'on nomme *hiatus*, et que notre poésie proscrit sévèrement.

J'ajouterai que la répétition de cette particule *et*, donne de la force ou de la grace à la figure que la rhétorique appelle énumération :

Mais tout dort : *et* Neptune, *et* les vents, *et* l'armée.

RACINE.

Quel carnage de toutes parts !
On égorge à la fois les enfans, les vieillards,
Et la sœur *et* le frère,
Et la fille *et* la mère.

RACINE.

ÉLAN, *zoöl.* ÉLAN, *s. m.* ÉLAN, *géo.*

« L'*élan* ou ellend est un animal quadrupède, ruminant et cornu, sauvage, grand comme un cheval, et habitant des pays septentrionaux ». (*Dict. de l'Acad*)

L'*élan* se dépouille de son bois, comme le cerf de sa ramure. La coutellerie emploie les cornes d'*élan* à faire des manches de couteaux.

Élan signifie un mouvement corporel subit, accompagné d'efforts. Il prit son *élan*, et franchit le ruisseau.

Il signifie également un mouvement de l'ame. Des *élans* de dévotion; un *élan* poétique. Boileau, dans l'épître à son jardinier :

Que dis-tu de m'y voir rêveur, capricieux,
Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux,
De paroles en l'air, par *élans* envolées,
Effrayer les oiseaux perchés dans mes allées ?

Elan ou *Eslan*, petite ville sur la Meuse, entre Mézières et Donchery.

ELLIPSE, *gram.* ELLIPSE, *géom.*

Lorsque dans une phrase on retranche quelques mots qui seraient nécessaires à la régularité de la construction, on fait une *ellipse*. Ainsi Racine, au lieu de dire : *Puisque je t'ai aimé, lorsque tu étais inconstant, que n'eussé-je pas fait, si tu eusses été fidèle!* Racine, dis-je,

graces à l'ellipse, a mis tout cela dans un seul vers :

Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ?

La géométrie donne le nom d'*ellipse* à une des lignes courbes que produit la section du cône.

ENTÉ *et* HANTÉ, *part. du v.*

Pour recueillir d'un arbre, des fruits que la nature ne le destinait pas à produire, on l'*ente*; c'est-à-dire, qu'on insinue dans son tronc ou dans ses branches principales, des bourgeons étrangers, auxquels il prodigue sa sève, et d'où pendent bientôt des fruits qu'il s'étonne de porter. Ce pommier est-il *enté* ? Pourquoi n'a-t-on pas *enté* ce poirier ?

La métaphore s'est emparée de ce mot, et l'on dit qu'une famille s'est *entée* sur une autre.

Hanter, par un *h* qui s'aspire, se trouve presque absolument écarté de notre langue, par le mot fréquenter, qui est plus doux, et qui exprime la même chose.

O mes amis ! vivons en bons chrétiens,
C'est, croyez-moi, le parti qu'il faut prendre.
A ses devoirs il faut enfin se rendre.
Dans mon printemps j'ai *hanté* des vauriens ;
A leurs desirs ils se livraient en proie.....

VOLTAIRE.

ENVI, *s. m.* ENVIE, *s. f.*

Le premier substantif est d'un usage très-borné. Il n'est reçu qu'avec la particule *à* : travailler à l'*envi*, pour obtenir la première place ; étudier à l'*envi* les uns des autres ; chacun, à l'*envi*, faisait votre éloge.

Quelques personnes écrivent à l'*envie*, c'est une faute.

Laissons-les dans les bras d'un père et d'un époux ;
Et tandis qu'à l'envi leur amour se déploie,
Mettons en liberté ma tristesse et leur joie.

RACINE, *dans Iphigénie.*

L'*envie* est un desir, une volonté : grande *envie ;* légère *envie.*

C'est, sur-tout, cette passion vile qui rend un homme malheureux du bonheur de son semblable.

Voltaire a placé le portrait de l'*envie* dans la description de l'enfer, chant septième de la Henriade :

Là gît la sombre *Envie*, à l'œil timide et louche,
Versant sur des lauriers les poisons de sa bouche :
Le jour blesse ses yeux, dans l'ombre étincelans ;
Triste amante des morts, elle hait les vivans.

ÉTAIM, *s. m.* ÉTAIN, *min.* ÉTEINT, *v.*

On appelle *étaim*, dit le Dictionnaire de l'Académie, « la partie la plus fine de la laine cordée : filer de » l'*étaim* ».

« *Étain* est l'un des métaux imparfaits, et le plus » mou, après le plomb. Sa couleur est blanche et bril- » lante ; il est facile à ternir ; mais il ne se rouille pas.... » plus l'*étain* est pur, et moins il pèse..... La mine » d'*étain* la plus ordinaire est celle de Cornouailles ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

Présent du verbe éteindre : j'*éteins*, tu *éteins*, il ou elle *éteint*. Impératif, *éteins ;* participe, *éteint*. Trop souvent le flambeau de l'Amour s'*éteint*, quand celui de l'Hymen s'allume.

Dieu, dit Racine, en parlant de Joas et des prêtres qui l'avaient élevé, Dieu

L'a tiré par leurs mains, de l'oubli du tombeau,
Et de David *éteint* ranimé le flambeau.

ETANG, s. m. ÉTANT, p. [illegible]

L'*étang* est un amas d'eaux dormantes, destinées à nourrir du poisson.

Les *étangs* moins grands que les lacs, ont cependant plus d'étendue, plus d'eau, moins de joncs que les marais.

Le lac convient au parc, et l'*étang* à la ferme.

Étant vient du verbe être, dont il est un participe : *étant* à Rome, *étant* instruit, *étant* tombé.

Ne peut-on pas dire également ayant tombé ? Ma réponse sera l'anecdote suivante :

« Feu M. de Fontenelle apporta, à l'Académie, un » de ses ouvrages qu'il venait de publier. Quelqu'un des » présens, à l'ouverture du livre, ayant lu ces mots : » La pluie *avait tombé*, feignit que des femmes l'avaient » prié de mettre en question, si, j'ai *tombé*, ne pouvait » pas se dire aussi bien que, je *suis tombé*. On alla aux » voix, et M. de Fontenelle prenant la parole, fronda » merveilleusement ces sortes d'innovations. A peine » finissait-il, qu'on lui fit voir la page et la ligne où était » la phrase que j'ai rapportée. Point de réponse à cela, » si ce n'est celle d'un galant homme qui reconnaît ses » fautes sans biaiser ». (D'OLIVET, 30e. *remarque sur Racine*).

Etendre fait au présent : j'*étends*, tu *étends*, il ou elle *étend*. Impératif, *étends*.

La mollesse oppressée,
Dans sa bouche, à ces mots, sent sa langue glacée,
Et lasse de parler, succombant sous l'effort,
Soupire, *étend* les bras, ferme l'œil et s'endort.

BOILEAU.

ÉTÉ, *p. du v.* ÉTÉ, *s. m.*

Le second participe du verbe être, en forme le prétérit : j'ai *été* malade.

Ce participe est aussi l'élément nécessaire de tous nos prétérits passifs. Europe a *été* enlevée par Jupiter, transformé en taureau. Ariane a *été* trahie par Thésée.

Peut-on employer indifféremment *été* pour *allé*, et dire : j'ai *été* au spectacle, j'ai *été* à Rome ?

La conversation tolère cette locution. La prose soutenue exige *allé*. Où êtes-vous *allé* ? Je suis *allé* à la campagne.

Vous diriez cependant : j'ai *été* pendant dix ans à Rome. Mais alors *été* n'a plus la signification d'*allé* ; il équivaut à *resté*, *demeuré*.

L'*été* est la saison des chaleurs. Assez souvent les *étés* sont pluvieux à Paris.

On représente l'*Été* sous la figure d'une femme, dont la tête est couronnée de bluets, et qui tient de la main droite une faucille, tandis que la gauche presse une gerbe de blé.

Bernis commence ainsi le second chant de son joli poëme des Saisons :

> Soleil ! c'est aujourd'hui ta fête.
> L'*Été*, chargé de blonds épis,
> Etale ses riches habits,
> Et fait rayonner sur sa tête
> L'or, les saphirs et les rubis.
> Lève-toi, répands la lumière.....

ÊTRE, *s. m.* ÊTRE, *v.* HÊTRE, *bot.*

L'*être* est un terme abstrait, qui signifie, ce qui existe. Dieu est appelé l'*Être* suprême ; et l'homme, l'*être* pensant.

Demeure, il faut choisir, et passer à l'instant
De la vie à la mort, et de l'*être* au néant.

VOLTAIRE.

On dit pourtant les *êtres*, pour les distributions d'une demeure. Je connais les *êtres*.

Quant au verbe *être*, il n'a pas besoin qu'on l'explique. C'est un malheur d'*être* né trop sensible.

Où peut-on *être* mieux qu'au sein de sa famille?

Après le chêne, le *hêtre* est le plus bel arbre de nos forêts. Son bois est excellent à brûler. Les gens de la campagne le nomment fau, fayard, ou foyard.

Le nom de *hêtre* est préféré par nos poètes, à qui cette expression offre, tout-à-la-fois, un son flatteur pour l'oreille, et des facilités pour la rime. Tous leurs bergers sont couchés sous des *hêtres;* l'écorce des *hêtres* s'embellit des noms d'Amarillis et de Galatée.

Le *h*, dans *hêtre*, est aspiré.

EU, *géo.* EUX, *pro.* ŒUFS, *s. m.*

Eu est une ville assez considérable, sur la Brêle, à une lieue de la mer, dans le département de la Seine-Inférieure.

Lui au singulier, *eux* au pluriel : *eux* seuls en sont la cause. Je ne vis que pour *eux*. Sans *eux*, que devenir?

OEuf au singulier, *œufs* au pluriel. Les femelles des animaux se divisent en vivipares et en ovipares. Des *œufs* de celles-ci, sortent les oiseaux, les poissons, la plupart des reptiles et des insectes.

Les deux *œufs* de Léda furent aussi funestes aux fils d'Atrée qu'aux Troyens : de l'un, sortirent Hélène et Clytemnestre; de l'autre, Castor et Pollux.

La fable de la poule aux *œufs* d'or renferme une excellente morale.

Dans celle de l'homme qui accouche d'un *œuf*, je ne vois qu'une mauvaise plaisanterie contre les femmes.

Comme le nombre d'*œufs*, grace à la renommée,
De bouche en bouche allait croissant,
A la fin de la journée,
Ils se montaient à plus de cent.

EURE, *géo.* EURENT, *v.* HURE, *zool.*

Tous ces mots se prononcent de la même manière, avec cette différence seulement, que le *h* s'aspire dans *hure*.

L'*Eure* est une petite rivière qui prend sa source dans le pays qu'on nommait *Perche*, et se jette dans la Seine, à trois lieues de Rouen.

Prononcez *ure*, sans faire sentir l'*e* qui commence le mot.

C'est près de cette rivière que, le 14 mars 1590, se donna la bataille d'Ivry.

Près des bords de l'Iton et des rives de l'*Eure*,
Est un champ fortuné, l'amour de la Nature.
VOLTAIRE, *Henr.*

Il voit (l'Amour) les murs d'Anet bâtis au bord de l'*Eure*,
Lui-même en ordonna la superbe structure.
Le même.

Eurent se prononce également, sans faire sentir l'*e* initiatif.

Le verbe *avoir* forme ainsi la troisième personne plurielle de son prétérit. Ils ou elles *eurent*; qu'*eurent*-ils pour leur part?

Dans *hure*, le *h*, comme je l'ai dit, est aspiré. C'est

proprement la tête d'un sanglier. On dit cependant, la *hure* d'un saumon, la *hure* d'un brochet.

EXAUCER *et* EXHAUSSER, *v.*

Exaucer, accueillir favorablement, accorder, se réfère aussi bien à la personne qui prie, qu'à la prière qu'elle fait : Seigneur daigne *exaucer* nos vœux ; Dieu a bien voulu *exaucer* son peuple.

L'autre mot n'est relatif qu'à l'architecture : il faut *exhausser* ce plancher, ce bâtiment.

Ces deux verbes se déclinent à-peu-près de même : j'exauce, j'exhausse ; tu exauces, tu exhausses, il exauce, il exhausse ; participe, exaucé, exhaussé.

EXEMPLE, *s. m.* EXEMPLE, *s. f.*

Leçon commence, *exemple* achève.

Ce vers de M. Lamotte ne saurait être trop médité par ceux qui élèvent la jeunesse. Les mauvais *exemples* détruisent trop souvent l'effet des bons préceptes.

Des scélérats sont punis publiquement par la justice, pour qu'ils servent d'*exemples*.

Les modèles que le maître d'écriture offre à ses disciples, et les copies qu'ils en font, se nomment des *exemples ;* mais en ce sens, *exemple* est féminin : une belle *exemple ;* son maître lui a donné de nouvelles *exemples ;* cette *exemple* est bien mal écrite.

F.

FACE, *s. f.* FASCE, *ter. de blason*, FASSE, *v.*

Le mot *face*, pour le visage de l'homme, n'est que du genre familier. Voltaire fait dire au pauvre diable :

Je répondis, en lui couvrant la *face*
De mes cinq doigts . . . . . .

Mais la haute prose l'admet fort bien : la *face* du souverain juge.

Une maison a tant de croisées de *face*; une affaire se présente sous différentes *faces*; je lui soutiendrais en *face*.

Le moindre vent qui, d'aventure,
Fait rider la *face* de l'eau.

LA FONTAINE.

La *fasce*, en langage héraldique, désigne cette bande qui occupe le milieu de l'écu, d'un de ses bords à l'autre, et le partage horizontalement. Ce mot vient de *fascia*, ruban.

Que je *fasse*, que tu *fasses*, qu'il ou qu'elle *fasse*; qu'ils ou qu'elles *fassent*, sont au subjonctif du verbe *faire*. Boileau dit :

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoiqu'il *fasse*, un méchant écrivain.

FAIM, *s. f.* FEINS, *v.* FIN, *s. f.* FIN, *adj.*

Le besoin de prendre de la nourriture est, de tous nos besoins, le plus impérieux : ainsi, rien de plus vrai que ce proverbe : la *faim* fait sortir le loup du bois. La *faim* est le meilleur assaisonnement d'un repas ; mais c'est un assaisonnement que la mollesse ne connaît point.

Un pauvre demandait l'aumône à un homme riche ; et, pour l'attendrir, il se plaignait de mourir de *faim*. Que ces gens-là, dit le richard, sont heureux d'avoir *faim*.

Du verbe feindre, dissimuler, se forment : je *feins*, tu *feins*, il *feint*. Je *feins* de la haïr ; elle a *feint* de m'aimer ; des sentimens *feints*.

La *fin* est l'opposé du commencement ; la *fin* d'un ouvrage, d'un compte, d'une procédure. La mort n'est que la *fin* de nos souffrances.

La *fin* se prend encore pour le terme, le but auquel tend une personne ou un art : la *fin* que je me propose est de vous servir ; la *fin* de la rhétorique et de persuader.

On présente à Piron une pièce de théâtre, sur laquelle on le prie de donner son avis. Chaque acte était terminé par cette formule ordinaire, *fin* du premier acte, *fin* du second acte. Piron ne fit qu'effacer le *n* du mot *fin*.

L'adjectif *fin*, fine, convient dans le sens propre à ce qui n'est point épais ; au figuré, il équivaut à subtil, rusé, piquant ; un drap bien *fin*, un esprit *fin*, des mots *fins*. Il ne faut pas se jouer à plus *fin* que soi.

Quelquefois on fait de cet adjectif un substantif masculin. Je ne saisis pas le *fin* de cette démarche. Qui ne connaît pas le *fin* du jeu, doit abandonner les échecs. *Fin* contre *fin* ne vaut rien pour doublure : loc. prov.

FAIRE, *v.* FER, *s. m.*

Devant une voyelle, ces deux mots se confondent à l'oreille.

Que *faire* à cela ? et le *fer* à la main, se prononcent de même.

Faire est devenu le supplément de la plupart de nos

verbes, depuis *faire* du galon, jusqu'à *faire* de l'esprit.

Fer est le dernier des métaux, dans l'ordre des valeurs; et le premier dans l'ordre des besoins. Nous devons au *fer*, le soc de Triptolême, et le sabre de Bellone.

La nature marâtre, en ces affreux climats,
Ne produit, au lieu d'or, que du *fer*, des soldats.
Son sein tout hérissé, n'offre aux desirs de l'homme
Rien qui puisse tenter l'avarice de Rome.

CRÉBILLON.

Dans le style soutenu, les *fers*, au pluriel, se prennent pour le signe de la servitude.

Brisez vos *fers*,
Tribus captives!
Troupes fugitives,
Repassez les monts et les mers.

RACINE.

Le poète Lebrun, après avoir peint l'esclavage des cours, dit au courtisan disgracié :

La foudre, en vous frappant, n'a brisé que vos *fers*.

Le *fer* dont on garnit le sabot d'un cheval, ou que l'on applique sur une porte, une malle, etc. a fait naître le verbe ferrer : Je *ferre*, tu *ferres*, etc.

FAIS, *v.* FAIT, *s. m. et adj.* FAIX, *s. m.*

Présent du verbe faire : je *fais*, tu *fais*, il ou elle *fait*. Impératif, *fais*; participe, *fait*.

Le participe *fait* se change au gré de celui qui parle, en substantif, ou en adjectif.

Ce tableau est bien *fait*. Rien de mieux *fait* que ce discours : là, *fait* est adjectif.

Le voici substantif : je ne crois pas des *faits* dénués de vraisemblance. Tous ces *faits* sont certains.

Faix, charge, fardeau. Un porte-*faix* ; il succombe sous le *faix*.

Au figuré, on marche courbé sous le *faix* des ans ; on gémit sous le *faix* des affaires.

FAISAN, *ornit.* FAISANT, *v.*

Faisant est au participe présent du verbe faire : delà, bien*faisant*, mal*faisant*.

On prononce comme si l'on écrivait *fesant*.

Au contraire, le nom du *faisan* qu'on nomme aussi l'oiseau du Phase, se prononce à syllabe pleine, et de la même manière que s'il était écrit avec un *e* ouvert.

Ce superbe oiseau nous vient des bords du Phase, fleuve qui coule dans la Géorgie et se jette dans la mer Noire ou Pont-Euxin.

Offrez-nous ces oiseaux qui, nés sous d'autres cieux,
Favoris du soleil, brillent de tous ses feux,
L'or pourpré du *faisan*, l'émail de la pintade.....

DELILLE.

FAITE, *s. m.* FAITES, *v.* FÊTE, *lit.*

Le *faîte* désigne la partie la plus élevée du toit d'un bâtiment : telle est sa signification propre.

Au figuré, au moral, *faîte* exprime la plus haute élévation. Il est parvenu au *faîte* des grandeurs. Corneille a supérieurement employé ce mot, dans un beau vers que Racine faisait souvent admirer à ses enfans :

Et monté jusqu'au *faîte*, il aspire à descendre.

Faites est la seconde personne du pluriel du verbe faire, soit au présent, soit à l'impératif : songez à ce que vous *faites* ; dites-en moins, *faites*-en plus. On pourrait dire aux femmes, que ne *faites*-vous, pour mériter l'estime, tout ce que vous *faites* pour inspirer l'amour ? vos succès seraient plus durables.

Il ne faut pas confondre ce mot avec le féminin du participe fait ; *faite, faites.* Quoiqu'ils s'écrivent l'un comme l'autre, la prononciation les distingue.

Exemple : *Faites* vos affaires ; elles sont *faites*. Dans la première partie de la phrase, la diphtongue *ai* est longue ; elle est brève dans la seconde. Il n'est personne qui prononce de même : vous *faites* de bonnes vendanges, ou bien : adieu paniers, vendanges sont *faites*.

Fête a réveillé dans tous les temps l'idée d'une solennité religieuse.

La *fête* de Cérès, les *fêtes* de Minerve, la *fête* de Sainte-Geneviève.

Quand verrai-je, ô Sion ! relever tes remparts,
Et de tes tours les magnifiques *faîtes !*
Quand verrai-je de toutes parts
Les peuples, en chantant, accourir à tes *fêtes ?*
RACINE.

Nous faisons participer à la même dénomination nos divertissemens profanes, lorsqu'ils sont exécutés avec un certain appareil.

Vous souvient-il de cette *fête*
Où l'on voulut nous voir danser ?
Pour faire de nous sa conquête,
L'amour n'eut qu'un trait à lancer.
MARMONTEL.

FAON, *zoo.* FEND, *v.*

Faon, que l'on prononce fan, est le petit d'une biche : on donne aussi ce nom aux petits du chevreuil et du daim.

Fend est au présent du verbe fendre. Je *fends*, tu *fends*, il *fend* : à l'impératif, *fends*. Le bucheron *fend* le bois ; le vaisseau *fend* les flots ; le cœur se *fend* au récit des malheurs d'Andromaque, ou de Gabrielle de Vergy.

FARD, *s. m.* PHARE, *mar.*

On donne souvent le nom de *fard*, au rouge que les femmes étendent sur leur visage ; et certainement l'un n'est pas synonyme de l'autre.

« On nomme *fard*, toute composition artificielle qu'on » met sur le visage, pour faire paraître le teint plus » beau, pour rendre la peau plus belle ». (*Dict. de l'Acad.*)

Le rouge est dans le nombre de ces compositions. Le *fard* est le mot générique qui les comprend toutes.

Boileau dit, en parlant de la coquette, dans sa dixième satire :

Ce n'est que pour toi seul qu'elle est fière et chagrine ;
Aux autres elle est douce, agréable, badine.
C'est pour eux qu'elle étale, et l'or et le brocart,
Que chez toi se prodigue et le rouge et le *fard*,
Et qu'une main savante, avec tant d'artifice,
Bâtit de ses cheveux l'élégant édifice.

Fard se prend au figuré pour le déguisement et la dissimulation : Gacon se qualifiait, le poète sans *fard*.

Cœur sans *fard*, et front sans parure ; ce sont les caractères de la candeur.

Le fanal placé sur le haut d'une tour, pour éclairer pendant la nuit les vaisseaux qui sont en mer, se nomme *phare*. La tour qui le porte prend aussi le même nom.

Il leur vient de ce que la première construction faite en ce genre fut établie en Egypte, près d'Alexandrie, dans une île appelée *Pharos* : le *phare* d'Alexandrie, le *phare* de Messine.

FAUSSE, *v.* FAUSSE, *adj.* FOSSE, *s. f.*

Fausser, faire plier un corps solide, qui ne reprend pas son premier état, tel qu'une barre de métal, une lame d'épée, ou manquer à sa promesse, à son serment : fait, au présent, je *fausse*, tu *fausses*, il ou elle *fausse*.

. . . . . Bon, le voilà qui *fausse* compagnie.
RACINE, *dans les Plaideurs.*

L'adjectif *fausse* est le féminin du mot faux, l'opposé de vrai : *fausse* démarche, idée *fausse*, *fausse* gloire. La mauvaise éducation que reçoivent la plupart des femmes, les accoutument à être *fausses*.

Une *fosse* est un creux, large et profond, qu'a fait dans la terre la main de l'homme, ou celle du temps.

FAUT, *v.* FAUX, *s. f.* FAUX, *adj. et s.*

Le verbe impersonnel il *faut*, s'écrit avec un *t* ; il n'a qu'un petit nombre de temps : il *faut*, il *fallut*, il *faudra*, il *faudrait*, il eût *fallu*. Plus on a d'indulgence pour soi, plus il *faut* en avoir pour les autres. Où *faut*-il que j'aille ? L'homme comme il *faut* est, dans le langage

de beaucoup de monde, celui que distinguent sa naissance, son rang ou sa fortune ; et, dans ce sens, on peut dire, en faisant un jeu de mots, que l'homme comme il *faut* n'est pas toujours l'homme qu'il *faut*.

Quoique ce verbe soit impersonnel, on s'en est servi quelquefois, et l'on s'en sert encore dans le style familier, au temps présent, pour dire : je me trompe.

Des doux plaisirs lui fit goûter l'essai.
L'essai ! je *faux*. Constance en était-elle
Aux élémens ? . . . . . .

LA FONTAINE.

Faux, qui s'écrivait faulx autrefois, est un instrument de fer, qui, étant placé au bout d'un long manche, sert à couper l'herbe des prairies.

On donne une *faux* à Saturne, dieu du temps, et à la Mort.

Sur les ruines de Palmyre
Saturne a promené sa *faux* ;
Mais l'univers encor admire
Les Pindares et les Saphos.

LEBRUN.

Faux, adjectif, se dit également des choses et des personnes : c'est un écu *faux* ; voilà un esprit bien *faux*.

Faux, est aussi un substantif. Le *faux* n'est pas supportable dans le commerce de la vie. Faire un *faux*, pour dire, supposer un acte, ou falsifier celui qui existe. Un homme accoutumé à dire le *faux*, n'est pas crû, même quand il dit le vrai.

Ceci me rappelle une anecdote que j'ai ouï conter à M. d'Alembert. Il était à table, chez madame Geoffrin. Un de leurs convives, dont la véracité n'était pas bien établie, raconte une chose fort extraordinaire. Tout le

monde se récrie, et soutient que rien n'est plus *faux*. Cela est pourtant vrai, dit tout bas M. d'Alembert à madame Geoffrin. Si cela est vrai, reprit-elle, pourquoi le dit-il ?

FAUSSET, *mus.* FAUSSET, *s. m.*

Chanter en *fausset*, c'est chanter en un dessus aigre et forcé. Une voix de *fausset*.

Le *fausset*, que quelques personnes écrivent mal à propos *fosset*, est cette brochette de bois dont l'on ferme la petite ouverture faite à un tonneau pour en goûter le vin.

FÉE, *s. f.* FEZ, *géo.*

Les anciens poètes avaient créé des nymphes. Nos romanciers ont donné l'existence aux *Fées* et aux Génies qui sont censés se mêler des affaires des hommes. Il y a des *Fées* bienfaisantes ; il y en a dont la méchanceté est extrême. Ce fut, dit-on, la *fée* Manto qui fonda Mantoue. Cette *Fée* qui pouvait, ainsi que ses compagnes, prendre des formes différentes, joue un grand rôle dans La Fontaine.

. . . . . Notre amant et la *fée*,
Changent de forme en un instant :
Le voilà pélerin, chantant comme un orphée,
Et Manto petit chien, faisant tours et sautant.

Fez est un royaume d'Afrique, sur la côte de Barbarie. Il a donné son nom à sa capitale, où il l'a reçu d'elle.

FÉERIE, *myth.* FÉRIE, *lit.*

Les fées, ainsi que je viens de le dire, étaient regardées comme des divinités secondaires, dont la baguette enfantait des prodiges. Tout ce qui tient à leur art, et

sur-tout au merveilleux de leurs opérations, se nomme *féerie*. Roman de *féerie*; c'est une *féerie* que ce jardin.

Voiture dit à mademoiselle l'Héritier : « Je crains » que ceux qui connaissent vos beaux talens, n'aillent » s'imaginer que c'est par art de *féerie* que vous parlez » avec tant d'agrément et de justesse ».

L'église catholique donne le nom de *férie* aux jours de la semaine qui suivent le dimanche.

Ce mot, dans l'acception ordinaire, signifie repos; ainsi, l'écolier et le magistrat ont leurs *féries*. Demain nous aurons *férie*.

La *férie* est donc un jour de cessation de travail, parmi plusieurs jours occupés : saint Yves est un jour de *férie* au palais, saint Nicolas est *férie* au collége.

Mais si les jours fériés forment une suite de jours et de semaines consacrées au repos, ce sont alors des *vacances* : Dancourt a une jolie pièce sous le titre de Vacances des procureurs.

Les deux premiers *ée* dans *féerie* se prononcent sans les détacher, comme si c'était un *e* ouvert et long. Cet *e*, au contraire, est bref et fermé dans *férie*.

FERME, *s. f.* FERME, *v.* FERME, *adj. et adv.*

La *ferme* ! à ce seul nom, les moissons, les vergers,
Le règne pastoral, les doux soins des bergers,
Ces biens de l'âge d'or, dont l'image chérie
Plut tant à mon enfance, âge d'or de la vie,
Réveillent dans mon cœur mille regrets touchans;
Venez : de ces oiseaux j'entends déjà les chants,
J'entends rouler les chars qui traînent l'abondance,
Et le bruit des fléaux qui tombent en cadence !

DELILLE, *Poème des Jardins.*

La *ferme* est donc un bâtiment, ou plutôt un assem-

blage de bâtimens destinés à l'exploitation d'un bien de campagne que le propriétaire a donné à *ferme*.

Fermer, clorre ce qui est ouvert, fait, au présent de l'indicatif, je *ferme*, tu *fermes*, il ou elle *ferme*, ils ou elles *ferment*; le subjonctif se conjugue de même; à l'impératif, *ferme : ferme* cette porte; elle *ferme* sa lettre; la cavalerie *ferme* la marche.

Cette expression étant adjectif ou adverbe, exprime la stabilité du caractère, la force et la constance dans une situation difficile; homme *ferme*, tenir *ferme*.

Piron, à la vue de la statue nue, maigre et décharnée, que le sculpteur Pigale avait faite de Voltaire, décocha cette épigramme contre le poète qu'il n'aimait pas.

Voyant ce sec épiderme
Collé si près sur les os,
La mort craint de frapper *ferme*,
De peur d'ébrécher sa faux.
Quand il aura les yeux clos,
(Si faut-il bien qu'il y vienne)
Adieu renom, gloire et los,
Le Tems joûra de la sienne.

FÉTU, *s. m.* FOETUS, *anat.* FAIS-TU, *loc. comp.*

« *Fétu*, brin de paille : ramasser un *fétu* ». (*Dict. de l'Acad.*)

Le Laboureur, dans une petite pièce de vers, faite à l'occasion de la nomination d'Arnaud de Pomponne au ministère, a dit :

Elevé dans la vertu,
Et malheureux avec elle,
Je disais : à quoi sers-tu ?
Pauvre et stérile vertu ?
Ton mérite et tout ton zèle,

Tout compté, tout rabattu,
Ne valent pas un *fétu*.
Mais voyant que l'on couronne
Aujourd'hui le grand Pomponne,
Aussitôt je me suis tu :
A quelque chose elle est bonne.

« *Fœtus*, c'est l'animal formé dans la matrice de sa » mère ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

A la seconde personne du présent du verbe faire, *fais*.

Que *fais-tu* dans les bois,
Plaintive tourterelle ?
— Je gémis, j'ai perdu ma compagne fidelle.
— Ne crains-tu pas que l'oiseleur
Ne te fasse mourir comme elle ?
— Si ce n'est lui, ce sera ma douleur.

FOURCROY.

FEU, *phys.* FEU, *adj.*

Un des élémens qui ont concouru à la formation de l'univers, est le feu.

Madame de Graffigny, pour caractériser la vivacité des Français, les peint s'échappant des mains du créateur, au moment où il n'avait assemblé, pour l'organisation de l'homme, que le *feu* et l'air.

La physique regarde le *feu* comme le premier agent de la nature. Si l'on en croit la tradition, le monde finira par le *feu*; et ce sera faute de *feu*, si l'on en croit Buffon.

A l'exemple des physiciens, les poètes, les orateurs, les moralistes, les artistes, tous se sont emparés du *feu*. Un tableau, un discours, des vers sont pleins de *feu* ou manquent de *feu*. L'Amour lance des *feux*. Vulcain est le dieu du *feu*, Vesta en est la déesse, et les Vestales,

ses prêtresses, devaient, sous peine de mort, conserver également et le dépôt du *feu* sacré et le dépôt de leur innocence.

La déesse du *feu* est représentée tenant entre ses mains un réchaud, et ayant à ses pieds une salamandre, reptile dont le *feu* est censé l'élément.

Dans le volumineux poëme de l'agriculture, par M. Rosset, sont deux beaux vers relatifs à l'application de l'astronomie aux travaux de la campagne.

Le ciel devint un livre, où la terre étonnée
Lut en lettres de *feu* l'histoire de l'année.

Feu, adjectif, signifie mort (1), décédé. Le *feu* pape, ma *feue* tante.

Dans ce dernier exemple il est féminin; mais quand nul article ou pronom ne le précède, il s'emploie toujours au masculin : *feu* ma mère, *feu* ma sœur.

Au pluriel il ne se décline point; mais alors il précède le pronom ou l'article. *Feu* mes oncles, *feu* mes père et mère.

On sait de quelle manière tomba, dès le premier vers, une tragédie du poète Abeille : elle commençait ainsi;

Ma sœur, vous souvient-il du *feu* roi notre père ?

L'actrice hésita sur la réponse; aussitôt un plaisant cria du parterre :

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

---

(1) Ce mot vient probablement de *fut* (*fuit*) que l'on écrivait autrefois *feust*; il *feust* un temps, etc. J'ai vu encore des notaires dans le Jura, s'énoncer ainsi dans les contrats : fils de *fut* un tel, fille de *furent* tel et telle, ses père et mère.

FI, *interj.* FILS, *s. m.* FIT, *v.*

Cette interjection *fi* marque le mépris. Elle est du style familier : *fi* du poltron ! *fi* de l'avarice !

Dans *fils* avec le *s* au singulier, comme au pluriel, le *l* ne sonne pas : il ne se dit d'un enfant mâle que par relation aux auteurs de ses jours.

MÉROPE.

J'allais venger mon *fils*.....

NARBAS.

Vous alliez l'immoler.

Louis Racine, *fils* du célèbre auteur tragique, a fait aussi des vers ; mais, quoique bons, ils sont bien inférieurs à ceux du rival heureux de Corneille. De-là cette espèce de calembourg de Voltaire : Louis Racine est le petit *fils* d'un grand père.

Quelques grands d'Espagne demandaient malignement au président Jeanniu, notre ambassadeur à Madrid, quels étaient ses ayeux. Je n'en ai point, répondit-il avec la fierté d'une ame supérieure : je suis le *fils* de mes vertus.

Prétérit du verbe faire, je *fis*, tu *fis*, il ou elle *fit*.

Cette même terminaison se présente à la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif, qu'il *fît*.

Mais lorsqu'il s'emploie dans ce dernier temps, il exige l'accent circonflexe.

Que vouliez-vous qu'il *fît* contre trois ?

LE VIEIL HORACE.

Qu'il mourût.

CORNEILLE.

FIER, *v.* FIER, *adj.*

L'homonymie n'est ici que pour les yeux ; car, à la prononciation, l'adjectif *fier* exige le son ferme et relevé de mer, air. Tandis que le verbe *fier*, se *fier*, demande le son plus radouci de guerrier, laurier.

Autre différence : *fier*, avoir confiance en quelqu'un, compter sur sa fidélité, est de deux syllabes.

Il ne faut se *fier* qu'à soi.

Au contraire, *fier*, audacieux, orgueilleux, est un monosyllabe.

Le paon *fier* d'étaler l'iris qui le décore.

DELILLE.

FIL, *s. m.* FILE, *s. f.* FILE, *v.*

Dans *fil* le *l* se fait sentir au pluriel comme au singulier : des *fils* d'araignée, des *fils* de soie, un *fil* de fer.

Au figuré, tenir le *fil* d'une affaire, prendre le *fil* du discours, suivre le *fil* de l'eau. Une épée, un rasoir ont aussi leur *fil*.

Le *fil* du labyrinthe rappelle Minos, Thésée, Ariane, Phèdre.

Que de soins m'eût coûté cette tête charmante !
Un *fil* n'eut point assez rassuré votre amante.
Compagne du péril qu'il vous fallait chercher,
Moi-même, devant vous, j'aurais voulu marcher ;
Et Phèdre au labyrinthe, avec vous descendue,
Se serait avec vous retrouvée ou perdue.

RACINE.

Une suite d'objets placés l'un après l'autre forme une *file* : aller à la *file*, serrer les *files*, une *file* de voitures.

Présent du verbe filer : je *file*, tu *files*, etc. Les Par-

ques *filent* notre vie. On ne reconnait Hercule, qui *file* aux genoux d'Omphale, qu'aux fuseaux qui se brisent sans cesse sous ses doigts.

FILTRE *et* PHILTRE, *s. m.*

L'étoffe, le papier, le linge, la pierre, l'éponge, au travers desquels on clarifie une liqueur, est un *filtre*. Ce *filtre* est trop fin; prenez un *filtre* moins délié.

Verbe analogue : je *filtre*, etc.

Les romans parlent beaucoup des *philtres* amoureux. On donne ce nom à un breuvage que l'on suppose propre à enflammer un homme pour une femme, ou une femme pour un homme. Armide fit prendre à Renaud un *philtre* qui lui en assura la conquête.

FINAL *et* FINALE, *géo.* FINAL *et* FINALE, *adj.*

Final est le nom d'une ville d'Italie, bâtie sur la côte de Gênes, et fortifiée d'une bonne citadelle.

Une autre ville d'Italie, dans le duché de Modène, s'appelle *Finale*.

L'adjectif *final* et au féminin *finale*, annonce quelque chose qui termine : dans le mot fat, par exemple, le *t final* se fait sentir; dans clef, la lettre *finale* ne sonne pas.

On dit aussi en musique, la *finale*, ou plutôt le *final* d'un acte, pour indiquer le morceau qui le finit.

Ce mot, en ce sens, est substantif masculin.

Voltaire voulait qu'un acteur prononçât tout, et spécialement les syllabes *finales*. J'étais à Ferney, lorsqu'on lui annonça Mlle. C***, que j'avais vue à B***, jouer la tragédie. Elle m'avait paru bonne actrice; je le dis avec franchise. Voltaire, après les complimens d'usage,

la pria de réciter quelques vers ; elle en déclama de Sémiramis et de Mérope. Dès qu'elle fut partie, je demandai à M. de Voltaire, si elle n'avait pas justifié mon opinion. Mauvaise actrice ! s'écria-t-il, elle prononce mal ; sans la bonne prononciation, tout le reste n'est rien.

FLAN, *s. m.* FLANC, *zoo.*

Les enfans connaissent bien le *flan*, sorte de tarte faite avec de la crême.

Pour faire de la monnaie ou des jetons, l'on emploie des *flans*, c'est-à-dire, des pièces de métal taillées en rond.

L'anatomiste appelle *flanc*, la partie du corps de l'homme qui se prolonge depuis le défaut des côtes, jusqu'aux hanches.

Ce mot se prend aussi pour toute la capacité du ventre. Mérope dit aux soldats, qui menacent son fils,

. . . . . Déchirez sa mère et votre reine,
Ce sein qui l'a nourri, ces flancs qui l'ont porté.

On dit aussi par similitude : le *flanc* d'un bastion, d'un navire ; prêter le *flanc*, prendre l'ennemi en *flanc*.

FLÉAUX *et* FLOTS, *s. m.*

Il n'y a encore ici d'homonymie, qu'autant que la prononciation est défectueuse.

Fléaux est de deux syllabes, *flots* n'en forme qu'une.

Avec le *fléau* on bat le blé ; au *fléau* sont attachés les cordons qui soutiennent les bassins d'une balance.

Attila se faisait appeler le *fléau* ou le fouet de Dieu.

Aux yeux de l'homme religieux, les grandes calamités sont des *fléaux* envoyés par le ciel pour châtier la terre,

Il n'est point de description de tempête où l'on ne trouve Eole qui déchaîne les vents, et Neptune qui soulève les *flots*.

L'expression *flot* est brève au singulier. *Flots* au pluriel forme une syllabe ouverte et longue, qui rime fort bien avec travaux, repos, eaux ;

Un effroyable cri sorti du sein des *flots*,
Des airs, en ce moment, a troublé le repos.
RACINE.

Rien n'est dans l'empire liquide
Si pur que l'argent de tes *flots* ;
L'ardeur qui dans mon sein réside,
N'est pas moins pure que tes eaux.
PANNARD, *Idylle du Ruisseau.*

Je dirai, à l'occasion de ces expressions, *mots*, *sots*, *flots*, etc., dont le singulier est bref, que l'abbé d'Olivet donne ceci comme une règle générale : « Toute syllabe » masculine, qu'elle soit brève ou non, au singulier, » est toujours longue au pluriel ».

Il ajoute : « Tout singulier masculin, dont la finale est » l'une des caractéristiques du pluriel (*s* ou *x*), est » long, comme le *repos*, le *chaos*, etc. »

FOI, *s. f.* FOIE, *zool.* FOIS, *s. f.* FOIX, *géo.*

La *foi* consiste dans une soumission aveugle aux vérités révélées. La *foi* n'est rien sans la charité.

Sous ce mot bien souvent est comprise la religion même. Les ennemis de la *foi*, les martyrs de la *foi*.

Retracez-lui d'Esther l'histoire glorieuse,
Et sur l'impiété la *foi* victorieuse.
RACINE.

Foi s'emploie fréquemment hors du langage religieux :

l'un donne sa *foi*, l'autre croit sur la foi d'autrui ; un amant et une maîtresse se promettent une *foi* mutuelle. Il y a une bonne et une mauvaise *foi*.

Ce mot, quelque valeur qu'il reçoive, n'est d'usage qu'au singulier ; et l'on ne dit point, nous nous sommes donné nos *fois*, mais notre *foi*.

Foie est l'un des principaux viscères de l'organisation animale : celui où se fait la sécrétion de la bile. Ce jeune homme a le *foie* attaqué ; des obstructions au *foie*.

Fois est une expression indicative de temps et de nombre : c'est assez pour une *fois* : Heureux cent *fois* heureux.

Quelques envieux de Racine parlaient mal de sa Bérénice. Le grand Condé, qui était présent, les fit taire, en manifestant son opinion par ces deux vers qui sont dans la pièce même :

Depuis cinq ans entiers, chaque jour je la vois,
Et crois toujours la voir pour la première *fois*.

Foix est une ville placée au bas des Pyrénées, située sur la rivière d'Arriège, et fort commerçante.

FOND, *s. m.* FOND ; *v.* FONDS, *s. m.* FONT, *v.* FONTS, *lit.*

L'endroit le plus profond, le plus enfoncé d'une chose en est le *fond*. Ce mot ne prend de *s* qu'au pluriel. Le *fond* d'un puits, le *fond* d'un désert.

Le jour n'est pas plus pur que le *fond* de mon cœur.
RACINE.

Le *fond* au barreau est mis en opposition avec la forme. Le *fond* d'un tableau, le *fond* d'une étoffe ; faire *fond* sur quelqu'un, etc.

Présent du verbe fondre : je *fonds*, tu *fonds*, il ou elle *fond*; impératif, *fonds*.

Ce verbe est actif et neutre. Vous direz fort bien, cet ouvrier *fond* une cloche, et cette femme *fond* en larmes.

Mais ce verbe n'est pas réciproque, et vous ne diriez pas la neige se *fond* au soleil, cette bougie se *fond*. L'exactitude grammaticale veut : la neige *fond* au soleil; cette bougie *fond*.

Une masse de terre et une masse d'argent, qui peuvent donner un produit, se nomment *fonds* : le *s* au singulier comme au pluriel. Le laboureur, cultive ses *fonds*. Le banquier fait valoir ses *fonds*. Améliorer un *fonds* de terrain; dissiper un *fonds* de fortune.

On acquiert un *fonds* de science et d'expérience.

Que *font*-ils ? que *font*-elles ? Le mot est ici à la troisième personne plurielle du présent du verbe faire : ils ou elles *font*.

L'expression *fonts* tient aux cérémonies de l'église. Elle administrait, dans le principe, le baptême par immersion; c'est-à-dire, en plongeant le néophite dans une fontaine. De-là le mot *fonts* ou fontaine de la régénération spirituelle : les *fonts* baptismaux. Tenir un enfant sur les *fonts*. Le mot est toujours pluriel.

FORET, *s. m.* FORÊT, *s. f.* FOREZ, *géo.*

L'instrument avec lequel on perce les tonneaux, pour en extraire la liqueur, est un *foret*. L'*e* est bref et fermé.

Il est long et ouvert dans *forêt*, terrain planté en bois : parcourir la *forêt*, le calme des *forêts*; Diane est la déesse des *forêts*.

Les vers suivans me paraissent finir par un mot sublime : Bernis, dans la Description de l'hiver, se peint au coin de son feu, brûlant les branches d'un hêtre.

Cet arbre semblait au printemps
Régner sur tout le paysage.
La mousse et la rouille du temps
Décélaient seules son grand âge.
. . . . . .
Inébranlable et fastueux,
Il foulait le sein de la terre ;
Son front brûlé par le tonnerre
En était plus majestueux.
Quels dieux ont causé sa ruine ?
Un bucheron faible et courbé
A frappé l'arbre en sa racine,
Le roi des *forêts* est tombé.

Le *Forez* était une province de France, qui avait pour capitale Montbrison, et qui renfermait encore les villes de Roanne et de Saint-Etienne. Il forme aujourd'hui le département de la Loire.

FOR, *s. m.* FORS, *prép.* FORT, *s. m.* FORT, *s. adv. adj.*

For descend du mot latin *forum*, qui signifie tribunal, le lieu où l'on rend la justice : le *for* ecclésiastique ne vous condamnera peut-être pas ; mais serez-vous absous au *for* de la conscience ?

François premier, après la bataille de Pavie, écrivait à sa mère : tout est perdu *fors* l'honneur.

Ce mot a vieilli, et on lui substitue : excepté, à l'exception de, si ce n'est.

Un *fort* est un poste fortifié ; mais d'un ordre moins important que la citadelle.

La ville est prise ; la citadelle et les *forts* ne le sont pas.

L'adjectif *fort*, forte, annonce de la vigueur dans les personnes, et de la solidité dans les choses. Ce velours est *fort*, Samson avait les bras *forts*, Socrate était *fort* de son innocence.

Cet adjectif se prend, ainsi que beaucoup d'autres, substantivement et adverbialement.

Substantivement : les *forts* d'Israël ; le *fort* et le faible d'une affaire.

Adverbialement, il a d'abord sa signification absolue : parler *fort*, frapper *fort*. Il a aussi sa valeur auxiliaire, au moyen de laquelle il remplace la particule superlative *très* : *fort* aimable, *fort* libéral.

Vous chantez bien *fort*, dit un jour assez durement le chevalier Gluck à une actrice qui l'impatientait ; mais vous ne chantez pas *fort* bien.

FOUDRE, *s. m.* FOUDRE, *s. f.*

En mythologie et au figuré, ce mot est toujours masculin. Jupiter est armé du *foudre*. Cet orateur est un *foudre* d'éloquence. Le lièvre dit plaisamment dans La Fontaine :

Je suis donc un *foudre* de guerre.

Je crois inutile d'avertir que les Allemands appellent *foudre* un grand vaisseau soit de bois, soit de pierre, où ils mettent beaucoup de vin.

Par-tout ailleurs ce mot est féminin : il craint la *foudre* ; la *foudre* est tombée sur cette maison ; les *foudres* du Vatican sont peu redoutées aujourd'hui.

Cependant Corneille s'exprime ainsi dans Polieucte :

Ces *foudres* impuissans qu'en leurs mains vous peignez.

Mais observez que *foudres* est pris ici au figuré : ce sont les *foudres* dont Jupiter est armé.

D'ailleurs la haute poésie, et sur-tout le génie, ont des licences et des hardiesses qu'il faut plus respecter qu'imiter.

FRAI, *icht.* **FRAYE**, *v.* **FRAIS**, *adj,* **FRAIS**, *s. m.*

Le *frai* des poissons en est la semence ; le temps du *frai* est la saison de leurs amours.

Présent du verbe *frayer*, je *fraye*, tu *frayes*, il ou elle *fraye*.

On *fraye* un chemin sur la neige, on se *fraye* une route à travers les bois.

En style familier, si tu *frayes* plus long-temps avec ce joueur-là, il te perdra ; ces deux hommes ne *frayent* pas ensemble.

Frais, fraîche : voila encore un de ces adjectifs qui sont tour-à-tour adjectifs, adverbes et substantifs.

Chaud et froid sont les deux extrêmes. Ils ont pour intermédiaires : tiède, qui s'éloigne moins du chaud ; et *frais*, qui se rapproche davantage du froid. Un vin est *frais*, un salon, un bosquet sont très-*frais*.

Au figuré, *frais* a de la grace ; mais il perd totalement l'acception qui le rapproche de froid : un tableau est *frais* ; des vers *frais* ne sont pas des vers sans chaleur.

Toi dont le teint est plus *frais* que tes fleurs,
Toi que l'Amour nomma sa bouquetière.

PEZAI.

Jusques-là *frais* est adjectif.

Il devient adverbe dans : buvons *frais*, il fait *frais*.

On trouve le substantif dans prendre le *frais*, chercher le *frais*, s'asseoir au *frais*.

Mais ce substantif n'a jamais de pluriel.

En voici un, au contraire, qui n'a jamais de singulier : je ferai les *frais* ou les dépenses du voyage ; il a été condamné aux *frais* de la procédure.

Faisons l'amour, faisons la guerre ;

Ces deux métiers sont pleins d'attraits:
La guerre au monde est un peu chère;
L'amour en rembourse les *frais*.

BOUFFLERS.

FRANC, *s. m.* FRANC, *adj.*

Les *Francs* ou peuples de la Franconie, envahirent les Gaules, et donnèrent à ce vaste pays leur nom, leurs lois et leurs usages.

De-là, France, Français, et *franc*, monnaie qui vaut vingt sous.

On doit soixante mille *francs*,
On prend femme de soixante ans :
C'est ce qui vous désole.
Le jour où vous vous mariez,
Tous vos créanciers sont payés,
C'est ce qui vous console.

Franc, dont le féminin est franche, se prend en des sens bien divers.

D'abord, par opposition à la servitude, un homme est *franc*, ses héritages sont *francs*.

Franc tient à la véracité, à la franchise, au non-mélange. Je vous le dis tout *franc*; son vin est *franc* comme son cœur; l'arbre qui n'a pas été greffé se nomme *franc*.

Franc est augmentatif : c'est un *franc* menteur, ce sont de *francs* libertins.

Le *franc*-moineau est aussi cher à l'Amour que les colombes à Vénus.

FRANÇOIS, *nom de peuple.* FRANÇOIS, *n. p.*

« Jusqu'à l'arrivée de Catherine de Médicis en France, » jamais cette diphthongue *oi* ne s'était prononcée au- » trement que comme nous faisons dans roi, dans ex-

» ploît ; mais les Italiens, dont la cour fut inondée, » n'ayant pas ce son dans leur idiôme, voulurent y » substituer le son de l'*e* ouvert ; et bientôt leur prononciation, affectée par le courtisan, pour plaire à la » reine, fut adoptée par le bourgeois. On n'osa plus, » selon un auteur contemporain, dont voici les termes, » dire *François* et Françoise, *sous peine d'être appelé* » *pédant : mais faut dire*, Frànçès et Francèse, *comme* » Anglès et Anglèse ». (D'OLIVET, *Rem.* 10, sur *Racine*).

L'ancienne prononciation reprit faveur sous Louis XIV. Il aimait qu'on prononçât *François* à pleine bouche, comme Gaulois ; et peut-être l'envie seule de faire leur cour, a-t-elle engagé Racine et Boileau à faire rimer *François* avec exploits et lois.

Quoi qu'il en soit, *François* ne rime plus aujourd'hui qu'avec *essais*, *succès* ; et lois, choix, ne s'accolent à la fin du vers qu'avec le nom propre *François* : *François* d'Assise, *François* de Sales, *François* premier.

François n'est pas seulement le nom d'un peuple, il est celui de sa langue ; et l'on en fait à volonté un substantif ou un adjectif : le *françois* est difficile à bien apprendre ; connaissez-vous les synonymes *françois* ?

Voltaire, pour distinguer *François* nom d'homme, de *François* nom de peuple, écrivait celui-ci par un *a*, et il avait raison. On a eu raison de même d'imiter son orthographe, toutes les fois qu'*oi* prend le son d'*ai*.

Le *Siège de Calais*, tragédie de Dubelloi, eut dans les commencemens un très-grand succès. Cette pièce offre en effet quelques situations intéressantes ; mais elle est écrite sans correction, et la langue n'y est pas assez respectée. Le duc d'Ayen en parlait mal. Est-il vrai, lui

dit un jour Louis XV, que vous n'aimez pas le *Siége de Calais?* je vous croyais meilleur *François*. Ah! sire, répondit le malin courtisan, je voudrais qu'il fût aussi bon *François* que moi!

FUME *et* FUMES, *v.*

Le verbe fumer est actif, neutre et impersonnel : un matelot *fume* du tabac, tandis que son camarade *fume* des langues ou des jambons.

Une chambre *fume*, la tête *fume* dans la colère.

Il *fume* dans un appartement.

Le prétérit du verbe *être* forme ainsi la première personne de son pluriel : nous *fûmes*. A peine *fûmes*-nous sortis du port, que nous *fûmes* assaillis par la tempête.

FUMÉE, *p. du v.* FUMÉE, *phys.*

Une terre bien *fumée* est celle où l'on a répandu des engrais, du fumier.

Une langue, une chair *fumée* est celle qui a été exposée à la *fumée* plus ou moins long-temps.

La *fumée* est ce fluide qui s'échappe d'un feu clair ou couvert : point de *fumée* sans feu.

L'ivrogne est malade des *fumées* du vin; le chasseur revoit avec plaisir les *fumées* de la bête.

Orateurs, versificateurs, écrivains, vous tous qui courez après la gloire, méditez ces vers d'un poète philosophe :

> Tout ce fatras fut du chanvre en son temps;
> Linge il devint par l'art des tisserands,
> Puis en lambeaux des pilons le pressèrent;
> Il fut papier. Cent cerveaux à l'envers
> De visions à l'envi le chargèrent.

Puis on le brûle, il vole dans les airs ;
Il est *fumée*, aussi bien que la gloire.
De nos travaux, voilà quelle est l'histoire.
Tout est *fumée*, et tout nous fait sentir
Ce grand néant qui doit nous engloutir.

VOLTAIRE, *Guerre de Genève.*

FUT, *v.* FUT, *architect.*

Prétérit du verbe être : je *fus*, tu *fus*, il ou elle *fut*. Imparfait du subjonctif : que je fusse, que tu fusses, qu'il ou qu'elle *fût*. Ici l'accent circonflexe est nécessaire; le prétérit n'en veut pas.

La partie d'une colonne qui se trouve entre la base et le chapiteau, en est le *fût*.

On dit familièrement que le vin, qui a une odeur de tonneau, sent le *fut*; et ce mot se prend là pour futaille.

G.

GAI, *adj. et adv.* GUÉ, *s. m.*

N'EST pas *gai* qui veut. On remarque depuis longtemps que le nombre des gens *gais* diminue. A qui s'en prendre? A l'ennui que la philosophie accrédite : « L'ennui, ce triste tyran des ames qui pensent, contre » lequel la sagesse peut bien moins que la folie ». (BUFFON.)

Gai, prend un *e* au féminin : une personne gaie.

Gai est aussi une particule adverbiale, dont l'intention se dirige à la joie : allons *gai!* On en a fait le refrain de beaucoup de chansons. Celle de Molière est connue :

J'aime mieux ma mie, oh *gai!*
J'aime mieux ma mie.

Bernis a placé ce mot à la fin d'un joli couplet moins répandu :

Les Muses, à Cythère,
Faisaient un jour
Un éloge sincère
De Pompadour.
Le trio des Graces sourit,
L'Amour applaudit,
Et Vénus bouda.
Oh *gai!* lon la, bergère,
O *gai!* lon la.

Une rivière se passe à *gué* ou au *gué*, lorsqu'on peut la traverser à pied ou à cheval sans nager : les eaux sont trop grandes pour que les *gués* soient praticables. Les Anglais, avant la bataille de Créci, passèrent la Somme, au *gué* de Trinquetaille.

GAND, *géo.* GANT, *s. m.*

Gand est une grande et riche ville, bien célèbre dans l'histoire des Pays-Bas. Elle est située au confluent de la Lys et de l'Escaut.

Le *gant* est pour la main ce que le bas est pour la jambe : des *gants* de Grenoble, une paire de *gants*.

Ce mot a plusieurs acceptions au figuré. Une fille qui s'est oubliée, a perdu ses *gants*; celui qui ne vient qu'en second ou en troisième ordre, dans une affaire, dans une découverte, n'en a pas eu les *gants*.

Jeter le *gant*, relever le *gant*, c'est donner un défi ou l'accepter. Tancrède dit à Orbassan, en jetant son *gant* sur la scène :

> Je jette devant toi le gage du combat;
> L'oses-tu relever?

GAS *ou* GAZ, *chim.* GAZE *s. m.*

Le mot *gas* ou *gaz*, auquel la chimie moderne a donné tant d'étendue et tant d'applications, signifie proprement cet air, ces exhalaisons qui s'élèvent des marais, des substances végétales ou animales en dissolution, du mélange des acides et des alkalis.

Le *s* ou *z* se fait sentir.

La *gaze* est un tissu léger, travaillé avec de la soie ou du fil extrêmement délié. Son nom lui vient, selon Ducange, de ce que la *gaze* fut originairement fabriquée à Gaza en Palestine.

Le verbe analogue est gazer. Il ne s'emploie guère qu'au figuré : cet auteur ne *gaze* point assez ce qu'il dit :

> . . . . . Ma Minerve sévère
> Adoucira ses grotesques portraits,

Et les voilant d'une *gaze* légère,
Ne montrera que la moitié des traits.

GANGERT.

GAULE, *s. f.* GAULE, *géo.*

Une longue perche avec laquelle on abat des noix, des pommes, etc. s'appelle une *gaule*. De-là le verbe gauler : gauler un noyer ou un pommier.

Le même nom de gaule se donne à la houssine ou baguette dont on se sert pour accélérer le mouvement d'un cheval.

Quand César vint chez les Gaulois, il trouva leur pays divisé en trois grandes contrées, dont chacune portait le nom de *Gaule*, avec l'épithète qui la caractérisait. Voilà pourquoi on appelle encore les *Gaules*, ou la *Gaule*, ce vaste et riche pays, qui prit, cinq cents ans après, le nom de France. L'ancienne dénomination se conserve pourtant encore dans la prose soutenue, et sur-tout dans les vers.

M. de Roubin, possesseur d'une île sur le Rhône, que les officiers du domaine voulaient reprendre comme appartenant à la couronne, dit à Louis XIV, dans un placet qu'il lui présenta :

Qu'est-ce en effet pour toi, grand monarque des *Gaules*,
Qu'un tas de sable et de gravier ?
Que faire de mon île ? il n'y croît que des saules ;
Et tu n'aimes que le laurier.

GEAI, *ornit.* J'AI, *loc. comp.* JAIS, *min.* JET, *s. m.*

Un paon muoit ; un *geai* prit son plumage.
. . . . . .
Il est assez de *geais* à deux pieds comme lui,
Qui se parent souvent des dépouilles d'autrui.

LA FONTAINE.

Malgré la variété, l'éclat même de ses plumes, et sa facilité à prononcer quelques mots, le *geai* n'a pas su fixer notre affection. Sa vilaine voix, sa malpropreté, ce penchant à voler qu'il partage avec la pie, le peu de saveur de sa chair, sa niaiserie enfin, ont fait du *geai* un oiseau de rebut.

Comme le *geai* se laisse aisément prendre à la pipée, nous nommons *geais* les gens de qui l'on fait aisément des dupes.

La première personne du verbe avoir au présent, en y joignant le pronom nominatif *je*, est *j'ai*. La première personne du subjonctif, est que *j'aie*.

Tantôt *j'ai* est verbe actif: *j'ai* un bon ami, *j'ai* d'excellens livres. Tantôt *j'ai* est un verbe auxiliaire; et sous ce rapport, il concourt à former tous les prétérits des verbes, en s'unissant à leurs participes. *J'ai* vu, *j'ai* vécu, *j'ai* pensé.

Ici une grande question se présente. Des femmes qui croient ne devoir parler d'elles qu'au féminin, écrivent: *j'ai* reçue votre lettre, *j'ai* embrassée votre enfant, *j'ai* écrite en sa faveur. Des hommes même, sur-tout des négocians, s'énoncent aussi mal: nous avons exécutés vos commissions, nous avons faits les démarches nécessaires.

Ce sont là des fautes; le participe, dans ces exemples, ne doit point se décliner.

Quelle est donc la règle? Je vais l'indiquer, d'après l'abbé d'Olivet, le meilleur de nos grammairiens modernes.

Il ne s'agit, pour l'entendre, que de saisir le sens des mots *régime* et *décliner*.

Le *régime* d'un verbe est l'expression sur laquelle

ce verbe exerce son action. J'estime la vertu, j'adore la beauté, je cueille une rose. Hé bien! vertu, beauté, rose, voilà autant de régimes des verbes, j'estime, j'adore, je cueille.

Mais ce régime est bien souvent un article *le, la, les*, ou un pronom personnel, *nous, vous, toi*, etc. Exemple : J'ai parlé d'un ami, je *le* revois ; d'une femme, je *la* considère ; de mes livres, je *les* relis volontiers ; on *nous* cherche ; je *vous* estime, etc.

Le régime le plus fréquent est le *que* appelé relatif. expliquons ce mot.

Le *que* relatif est celui qui se rapporte à un objet. La fleur *que* vous aimez, le ruban *que* vous m'aviez donné. Ces *que* se réfèrent, l'un à fleur, l'autre à ruban ; et c'est là ce que l'on appelle, en langage de grammairien, *que* relatif ; j'insiste, parce que cela est essentiel.

Par une suite de son rapport avec un objet, ce *que* est censé en prendre le genre et le nombre, et devenir, comme l'objet même, masculin ou féminin, singulier ou pluriel, quoique jamais il ne change sa terminaison : c'est toujours *que ;* mais tantôt d'un genre et d'un nombre, tantôt d'un autre, suivant le caractère de sa relation. La demeure *que* j'occupe ; les arbres *que* j'aperçois ; les œillets *que* tu arroses.

C'en est assez sur *régime*, je viens à *décliner*.

Un participe de verbe se décline, lorsqu'il prend la terminaison singulière ou plurielle, masculine ou féminine : ainsi aim*é* est au masculin, aim*ée* est au féminin, aim*és* est au masculin pluriel, aim*ées* est au pluriel féminin.

Cela présupposé, je dis : quel que soit l'indicateur ou nominatif du verbe *avoir*, joint à un participe, ne dé-

clinez pas ce participe, s'il est suivi par son régime. Si, au contraire, c'est le régime qui précède le participe, déclinez.

Venons maintenant aux exemples ; je les placerai tous dans la bouche, ou plutôt sous la plume d'une femme.

Une femme écrit donc à une autre : avez-vous reçu les lettres que je vous ai *adressées?*

Ici, *reçu* ne se décline pas, parce que le régime qui est *lettres* suit le verbe ; mais *adressées* se décline, parce que le régime qui est *que* précède le verbe.

Je n'ai jamais *trompé* mes filles ; ou bien, mes filles, je ne vous ai jamais *trompées.*

Le premier *trompé* ne se décline pas, attendu que le régime qui est *mes filles* suit le verbe.

Le second, au contraire, doit se décliner, puisque le régime qui est *vous* précède le verbe.

Nous avons *rendu* la ville, ou la ville *que* nous avons *rendue.*

Ici le régime *que* précède le verbe, il faut décliner. Là, le régime *la ville* suit le verbe, il ne faut pas décliner.

Je les ai plant*ées* ces roses qui font mes délices.

Quel est ici le vrai régime? C'est *les*, je *les* ai plantées. Ainsi la règle veut que l'on décline, quoique rose ne vienne qu'après : mais rose est moins le régime direct, que l'explication de ce régime direct qui est *les*, je les ai plant*ées.*

Nous avons trouvé à la promenade votre charmante enfant, et nous l'avons bien *caressée.*

Dans la première partie de la phrase, votre enfant est le régime, et il suit le verbe, ne déclinez pas : dans la seconde le régime est *la*, et il précède le verbe, déclinez.

Appliquez cette règle à tous les temps où le verbe *avoir* se joint à un participe, vous la trouverez universellement juste.

Pourquoi aurions-nous cacheté nos lettres, sans *les* lui avoir communiquées ?

Cacheté ne se décline pas, parce qu'il est suivi de son régime nos *lettres ;* mais *communiquées* se décline, parce que son régime, qui est l'article *les*, est placé auparavant.

Phèdre dit à Hypolite :

. . . . . Ah ! cruel, tu m'as trop entendue:

Entendue se décline, parce que *me* ou *moi*, qui est régime, précède le verbe.

Du temps de *Marot*, notre langue avait déjà fait une règle, du principe que je cherche à développer.

Il faut dire, en termes parfaits,
Dieu, en ce monde, nous a *faicts:*
Faut dire, en paroles parfaictes,
Dieu, en ce monde, les a *faictes:*
Et ne faut point dire en effect,
Dieu, en ce monde, les a fait,
Ne nous a fait pareillement,
Mais nous a faicts tout rondement.

Epig. 79.

Quelques grammairiens, du nombre desquels est Restaut, veulent que le participe ne se décline pas, si le nominatif le suit, quoique le régime précède.

Erreur : quel que soit la place du régisseur, peu importe, c'est le régime qui décide. S'il se trouve avant le participe, il faut décliner, sans rien examiner de plus.

Ainsi le quatrain suivant, que ces censeurs ont cri-

tiqué, ne contrarie point les lois de la construction grammaticale :

Pauvre Didon ! où t'a réduite
De tes maris le triste sort ?
L'un, en mourant, cause ta fuite,
L'autre, en fuyant, cause ta mort.

Racine dans Britannicus :

Ces yeux que n'ont *émus* les soupirs ni les larmes.

Boileau, dans une de ses remarques sur Longin : « La langue qu'ont *écrite* Cicéron et Virgile ».

Telle est la règle qu'il faut suivre, malgré Vaugelas et Restaut : toutes les fois que le participe est précédé par son régime simple et direct, le participe doit se décliner.

Qu'on ne m'oppose pas cette phrase : elle *en* a fait son amie ; phrase où *fait* ne se décline pas, quoique *en* précède.

C'est d'abord que ce mot *en* n'est point un pronom direct qui seul peut être vrai régime ; il est là pour *de elle*. C'est, en second lieu, et par une suite de ce qui vient d'être dit, que *en* n'étant point ici régime, il importe peu qu'il suive ou qu'il précède. Le verbe *fait* n'a de régime que son *amie*, dont *en* est une dépendance ; et comme ce régime suit le verbe, le verbe *fait* ne doit pas se décliner ; c'est comme si l'on eût dit : elle a fait son amie de cette personne.

Je prévois une autre objection, tirée de cet autre exemple.

Comprenez-vous quelque chose aux injures *qu'*elle m'a *dites* il y a huit jours, et aux menaces *qu'*elle m'a *fait* réitérer ce matin même ?

On me dira : pourquoi déclinez-vous dans la première partie de la phrase, et ne déclinez-vous pas dans la seconde, quoique dans toutes les deux, le régime *que* précède le participe ?

Je réponds que dans la seconde partie de la phrase le *que* n'est point le régime du participe qu'il précède ; mais de l'infinitif réitérer, auquel ce participe est joint, ce qui est bien différent.

Si vous disiez simplement les menaces qu'elle m'a faites, sans contredit il serait nécessaire de décliner. Mais cette tournure, *qu'elle m'a fait réitérer*, exige qu'on ne décline pas, par la raison que la relation du *que* se porte sur l'infinitif réitérer, et non sur le participe *fait*.

Ainsi on doit dire : elle s'est *fait* peindre, et non pas elle s'est faite peindre ; pourquoi ? parce que le régime *se* qui précède, n'a de rapport qu'à l'infinitif peindre : elle a fait peindre *soi* ou elle.

Il faut donc, en ces sortes d'occasions, voir d'abord quelle est la nature du verbe sur lequel s'appuie le participe. Si ce verbe est neutre ou pris neutralement, il est évident qu'il faut décliner : un tel verbe étant incapable de rien régir, le régime qui est dans la phrase ne peut se rapporter qu'au participe qui devient alors déclinable.

Mais il cesse de l'être, si le verbe qui suit ce participe est actif et pris activement. Exemple : je dirai d'une femme, je l'ai *entendue* chanter ; et d'une ariette, je l'ai *entendu* chanter ; parce qu'au premier exemple le verbe est actif, j'ai entendu la femme chantant ; tandis qu'au second il n'est pas pris activement, j'ai entendu l'ariette chantée.

Notre règle n'a qu'une exception absolument : c'est celle du verbe impersonnel, il a *fait*, il y a *eu*.

Exemples : Les orages qu'il a *fait* pendant l'été; les pluies qu'il y a *eu* pendant l'automne.

Mais, comme le dit fort bien l'abbé d'Olivet, *une exception de cette nature étant seule et si connue de tout le monde, n'est propre qu'à confirmer la règle.*

Au reste, cette règle n'est applicable qu'aux verbes actifs. Quant aux verbes passifs, le participe se décline toujours : elle est adorée de tous ceux qui la connaissent; ses lettres sont remplies de traits ingénieux, etc.

Malgré tous mes efforts pour rendre claire cette difficulté, l'une des plus considérables de la langue française, je sens qu'on doit avoir encore quelque peine à me saisir, et je m'applique le vers de Boileau :

J'évite d'être long, et je deviens obscur.

Je renvoie donc au bon Traité des participes de l'abbé d'Olivet, et je reviens à mes homonymes.

« Le *jais* est une espèce de bitume fossile très-noir, » qui a une consistance et une dureté suffisante pour être » taillé et poli. Ce bitume est sec, uni et luisant dans » ses fractures. . . . Le *jais*, quoique compact, est léger; » il nage sur l'eau. On le trouve par couches inclinées, » comme le charbon de terre. . . . C'est à Wirtemberg » qu'on travaille la plus grande quantité de *jais* qui est » dans le commerce. On en fait des pendans d'oreilles, des » bracelets, etc. » (*Dict. d'hist. Nat.*)

Un *jet* d'eau, un *jet* de pierre, un *jet* de filet, un *jet* de lumière. Ces mots s'expliquent d'eux-mêmes : ce sont des substantifs formés du verbe jeter.

Mais on n'entend pas aussi aisément qu'une canne soit un *jet*; l'expression cependant dérive de la même origine. C'est l'arbre, c'est la vigne, c'est le roseau qui ont *jeté* leurs branches, leurs tiges; et ces rameaux,

ces tiges, ces jets deviennent des cannes ou bâtons d'appui.

Ce pêcher a poussé des *jets* vigoureux.

Une canne d'un seul *jet* est celle qui ne présente aucun nœud. Voilà un beau *jet*; ce *jet* est bien droit.

Le peintre doit entendre le *jet* des draperies; le fondeur habile coule ses figures d'un seul *jet*.

GÊNE, *s. f.* GÊNES, *géog.*

Etre à la *gêne*, c'est être à l'étroit, soit au physique, soit au moral. Le corps et l'esprit se mettent également à la *gêne*.

Peine, torture, embarras, peuvent être regardés comme les synonymes de ce mot.

Le verbe correspondant est actif tout-à-la-fois et réciproque: je vous *gêne*; il ne se *gêne* pas; tu *gênes* ton voisin; tu ne te *gênes* pas.

On disait autrefois le *gehenne* pour la prison.

La ville de *Gênes* est sur la Méditerranée; ses bâtimens revêtus de marbre l'ont fait surnommer *Gênes* la Superbe.

Elle fut bombardée en 1684 par les ordres de Louis XIV; et quoique ses lois ne permissent pas au doge de sortir de la ville sans perdre sa place, il fut envoyé à Versailles, pour faire des espèces d'excuses, et il y conserva sa dignité. Aussi quand on lui demanda ce qu'il trouvait de plus étonnant dans ce palais de nos rois, il répondit: *c'est de m'y voir.*

GENT, GENS, *terme coll.* JAN, *terme de jeu.* JEAN, *n. p.* J'EN, *loc. comp.*

Une peuplade, une nation est une *gent*; Malherbe appelle les Turcs la *gent* qui porte le turban.

Ce mot pourtant a vieilli, et la haute poésie l'a renvoyé au style familier. La Fontaine appelle les rats la *gent* trotte-menu. Il dit ailleurs :

Et Rodillard passait chez la *gent* misérable,
Non pour un chat, mais pour un diable.

La défaveur de ce mot ne s'est pas étendue jusqu'à son pluriel qui est très-usité ; les *gens* de lettres, les *gens* d'affaires.

Cette expression se fait remarquer par une bizarrerie : quand son adjectif la précède, il est féminin ; et masculin, s'il la suit. Les solitaires du Port-Royal, étaient des *gens* bien instruits, bien savans. Les vieilles *gens* aiment à raconter.

Chez nous c'est toujours la fête,
La fête des bonnes gens.

Jan est un terme du jeu de trictrac : petit *jan*, *jan* de retour.

Le catalogue des saints en rappelle plusieurs sous le nom de *Jean*.

Jean-Baptiste ou Baptiseur, est le patron que les frans-maçons ont choisi.

Notre bon La Fontaine s'appelait *Jean* ; il s'est composé à lui-même une épitaphe sous cette dénomination :

Jean s'en alla comme il était venu,
Mangeant son fonds avec son revenu,
Croyant le bien chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien sut le dispenser :
Deux part en fit, dont il soulait passer,
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

Le pronom personnel *je* joint à la particule pronominale *en*, forme à l'oreille une sorte d'homonymie, avec les mots de cet article. *J'en* avertis au moins pour l'orthographe.

Le Misantrope assez peu satisfait des vers sur lesquels il est consulté, répond :

J'en pourrais, par malheur, faire d'aussi méchans,
Mais je me garderais de les montrer aux *gens*.

GENTE, *adj. f.* JANTE, *s. f.*

Gente est le féminin de l'adjectif *gent* qui n'est plus usité : agréable, aimable. Le mot *gente* est encore admis dans le style marotique, familier, anacréontique même : *gente* pastourelle, *gente* fillette. Sa signification est la même que celle de gentille.

Les *jantes* d'une roue sont ces pièces de bois arrondies qui en forment la circonférence, et dans lesquelles s'engagent les raies ou rayons qui partent du moyeu.

GIT, *v.* GY, *géo.* J'Y, *loc. comp.*

Du verbe inusité, gésir, naît à la troisième personne du présent, *gît* au singulier, gissent au pluriel. Il n'a d'usage que dans les épitaphes.

Ci-*gît* Ververt, ci-gissent tous les cœurs.
GRESSET.

On connaît l'épitaphe de cette femme avare, à qui un lavement donna la mort :

Ci-*gît* qui se plut tant à prendre,
Et qui l'avait si bien appris,
Qu'elle aima mieux mourir, que rendre
Un lavement qu'elle avait pris.

Dans le département de la Haute-Saône, est une assez jolie petite ville, dont le territoire abonde en vins. Elle est à cinq lieues de Besançon ; on la nomme *Gy*.

Du pronom personnel *je* et de la particule *y* se forme la locution *j'y*. *J'y* suis ; *j'y* vais.

Quelle confiance ! quel doux abandon d'amitié dans ce mot du Phèdre français ! Madame de la Sablière, qui le logeait depuis quinze ans, venait de mourir. Un ami du poète va pour lui offrir sa maison ; et le trouvant dans la rue, il l'engage à venir sur-le-champ chez lui. *J'y* allais, répond aussitôt le bon La Fontaine.

GLACE, *phys.* GLACE, *m.* GLACE, *s. f.*

Le feu, en s'éloignant d'un fluide, le livre au froid et à la *glace*, qui est l'extrême du froid.

« Pendant le rigoureux hiver de 1760, on construisit » à Pétersbourg un palais de *glace* de cinquante-deux » pieds et demi de largeur, et de vingt de hauteur.... » On plaça au-devant du palais six canons de *glace*, faits » sur le tour avec leurs affuts de la même matière.... » On les tira, et le boulet d'une de ces pièces perça, à » soixante pas, une planche de deux pouces d'épaisseur. » Le canon, dont l'épaisseur était au plus de quatre » pouces, n'éclata point par une si forte explosion ». (*Dict. d'hist. Nat.*)

Présent du verbe glacer : je *glace*, tu *glaces*, il ou elle *glace*. Tu me *glaces* d'effroi.

Glace, miroir. Retif de la Bretonne orthographie toujours ainsi, *glasse*, pour distinguer le miroir, de l'eau glacée. Son motif est bon ; l'usage est contraire.

La bergère n'a d'autre *glace* que le cristal d'une fontaine.

Dans une imitation de l'ode d'Anacréon, intitulée les Souhaits, on trouve ces vers :

Que ne suis-je cette *glace*
Où son minois répété
Offre à nos yeux une grace
Qui sourit à la beauté !

La rime est peu exacte. Dans *grâce*, l'a est long; dans *glace* il est bref.

GOUTE, *v.* GOUTTE, *s. f.*

Présent du verbe goûter : je *goûte*, tu *goûtes*, il ou elle *goûte*. Que l'on *goûte* ici de plaisirs!

Un enfant *goûte* lorsqu'il prend le léger repas qui se place entre le dîner et le souper.

Dans le verbe *goûter*, la première syllabe est longue. Elle est brève dans les mots suivans :

Goutte, adverbe, qui exprime une négation absolue : je n'y entends *goutte*, je n'y vois *goutte*.

Goutte, petite partie d'un liquide : prenez une *goutte* de vin; ils se ressemblent comme deux *gouttes* d'eau.

Goutte enfin, maladie âcre et douloureuse qui attaque principalement les articulations.

Quand l'enfer eut produit la *goutte* et l'araignée,
Mes filles, leur dit-il, vous pouvez vous vanter
D'être pour l'humaine lignée
Également à redouter.

LA FONTAINE.

GRACE, *s. f.* GRASSE, *adj.* GRASSE, *géo.*

Je commence par le second de ces mots, qui étant le féminin de l'adjectif gras, n'est susceptible que d'une acception; il donne toujours l'idée de *graisse*; une poularde *grasse*; de l'huile *grasse*. Cette personne est bien *grasse*.

On dit pourtant dormir la *grasse* matinée, quoiqu'il n'y ait en ceci rien de gras. Mais c'est-là, je pense, l'unique exception.

Grâce par un *a* signifie :

1°. L'aide du seigneur, le secours du ciel : l'homme ne peut rien sans la *grâce*.

2°. Pardon, remise d'une peine : ce criminel a obtenu sa *grâce*.

Un auteur à genoux, dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennui a beau demander *grace*.
BOILEAU.

La rime encore est ici défectueuse : l'*a* de préface est bref ; celui de grâce est une voyelle longue.

3°. Faveur que l'on fait à quelqu'un ; cette *grâce* lui fut accordée.

4°. Un certain agrément dans les choses ou dans les personnes. Ce morceau est écrit avec *grâce* ; elle danse avec beaucoup de *grâce*.

Et la *grâce* plus belle encor que la beauté.
LA FONTAINE.

Grâces au pluriel, exprime d'abord cette petite prière que les personnes dévotes adressent à la divinité, après leur repas, pour la remercier des biens qu'elles viennent d'en recevoir. Avez-vous dit vos *grâces* ?

Ce mot, sur-tout, fait palpiter le cœur du poète et de l'amant, en leur rappelant ces trois compagnes inséparables de la beauté, ces sœurs de l'amour, ces trois *grâces*, auxquelles le sévère Anaxagore conseillait à ses disciples de sacrifier, parce que, sans elles, la sagesse même ne saurait plaire.

Le cardinal de Bernis leur a, dans sa jeunesse, adressé une épître qu'elles semblent avoir dictée.

Voltaire dit au cardinal Quirini :

C'est à vous d'instruire et de plaire ;
Et la *grâce* de Jésus-Christ
Chez vous brille en plus d'un écrit
Avec les trois *grâces* d'Homère.

Grasse est une jolie petite ville dans le département

du Var. Elle est fameuse par sa manière de préparer le savon et les pommades.

Godeau, dont on a vanté long-temps les poésies sacrées, fut évêque de cette ville. Peut-être n'obtint-il ce siége que par l'envie qu'eut le cardinal de Richelieu de faire un mauvais calembourg. Godeau lui avait envoyé une traduction en vers du psaume connu sous le nom de *Benedicite*, parce que c'est là le premier mot de la plupart de ses versets. Vous m'avez donné *Benedicite*, lui dit le cardinal quelques jours après, et moi je vous donne *Grasse* : faisant allusion aux *grâces* qui terminent les repas, comme le *benedicite* les commence, et à l'évêché de *Grasse* qu'il lui donnait.

GRAMMAIRE, *s. f.* GRAND-MÈRE, *loc. comp.*

Grammaire n'a de relation qu'aux langues. Dans l'art de les parler et de les écrire correctement, consiste leur *grammaire*.

Le livre qui contient les règles auxquelles chaque idiome est assujetti, en est aussi appelé la *grammaire*.

Dans le premier sens : Vaugelas ne pardonnait pas même à sa servante les fautes de *grammaire*.

On dirait dans le second : les meilleures *grammaires*, grecque et latine, sont celles de Port-Royal.

Grand-mère est la mère du père ou de la mère d'un individu.

Dans *grammaire*, la prononciation appuie un peu plus sur le premier *a*, *gra-mmaire*; et dans *grand-mère*, c'est sur toute la syllabe *grand*.

GRAISSE, *s. f.* GRÈCE, *géo.*

La *graisse* est cette substance onctueuse qui est répandue dans le corps des animaux.

Ce mot se prend aussi au moral, et les prédicateurs disent fort bien, la rosée du ciel et la *graisse* de la terre.

Le verbe analogue est *graisser*, je *graisse*, tu *graisses*. Un ami dit au chansonnier Gallet, qui mourait d'hydropisie : il est temps que tu *graisses* tes bottes. Non, répondit-il, car je m'en vais par eau.

La *Grèce*, placée entre l'Italie et l'Asie mineure, est cette contrée où brillèrent si long-temps les sciences et les arts, les grands philosophes et les fameux guerriers.

Çà, reprenons nos leçons :
C'est donc là qu'était la *Grèce* ?

MARMONTEL.

GRAY, *géo.* GRAIS, *min.* GRÉ, *s. m.*

Sur les bords de la Saône, à moitié chemin de Besançon à Langres, s'élève une petite ville, où les femmes sont communément jolies, et où il se fait un assez grand commerce de grains, de fer, de bois ; c'est *Gray*.

Avec le *grais* ou grès, on fait des pierres à moudre, à aiguiser, à paver.

« Plus le *grais* est dur, compact et pesant, mieux il » étincelle avec le briquet, et mieux il se divise à l'aide » du marteau... La pierre à filtrer est communément » un *grais* poreux, composé de particules de sable grossières, arrangées de manière à donner passage aux » gouttes d'eau troubles, et à les rendre limpides après » leur filtration... En Normandie on donne le nom de » *grais à pot* à une sorte de terre argileuse qui se trouve » près de Domfront, dont on se sert pour faire des pots-» à-beurre ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

L'Académie écrit *grès* préférablement à *grais*.

Gré n'a point de pluriel. Il tient plus du goût que de

la volonté, du sentiment que de la raison. Ne faites rien contre votre *gré*. Cléon est si facile à vivre, qu'il trouve tout à son *gré*.

Prendre en *gré* quelque chose, ou quelqu'un; savoir *gré* d'une demande; de *gré* à *gré*; bon *gré*, *malgré*: sont des espèces de locutions adverbiales.

Mon cher André, mon bon André,
Est le seul qui danse à mon *gré*.

GREFFE, *s. m.* GREFFE, *s. f.*

Le lieu où se gardent les registres, et où s'expédient les sentences, les arrêts, les décisions d'un tribunal, se nomme le *greffe*; payer les droits du *greffe*, faire sa soumission au *greffe*.

« La petite branche tendre que l'on coupe, ou œil » qu'on lève à la branche d'un arbre qui est en sève, » et que l'on ente dans un autre arbre, pour le faire » reprendre, afin qu'il porte du fruit de la nature de » l'arbre d'où il a été pris, s'appelle une *greffe* ». (*Dict. de l'Acad.*)

Le verbe analogue à ce substantif féminin est greffer. Je *greffe*, tu *greffes*, il ou elle *greffe*.

GRIL, *s. m.* GRIS, *adj.*

La finale de *gril* ne se fait pas sentir. Il n'est pas de cuisinière qui ne connaisse ce meuble de cuisine.

Il n'est pas de dévote qui ne connaisse cet instrument du martyre de Saint-Laurent.

Le jour de sa fête, fut gagnée, en 1557, la bataille de Saint-Quentin: cette circonstance décida le superstitieux Philippe II, à faire construire le château de l'Escurial en forme de *gril*.

Un homme pris de vin est *gris*, et ce mot n'a pas d'autre acception au moral.

Sa valeur ordinaire se réfère à la couleur grise, qui tient plus ou moins du blanc et du noir : drap *gris*, cheval *gris* ; ce tableau est trop *gris* : voilà l'adjectif.

Voici le substantif : un beau *gris*, un *gris* de perle ; le *gris* de lin est ma couleur ; le vert de *gris* est un poison.

GUÈRE, *adv.* GUERRE, *s. f.*

L'adverbe *guère* ou *guères* signifie peu, pas beaucoup : je n'en veux *guère*, n'en prenez *guères* ; il n'y a *guère* que le fait s'est passé.

De cette dernière locution était né l'adverbe *naguères*, fort usité autrefois. Voltaire cherchait à le rajeunir ; il l'emploie, avec succès, dans les vers familiers.

Naguères conserve ou perd le *s* à volonté. Gresset a dit :

A Nevers donc, chez les Visitandines,
Vivait *naguère* un perroquet fameux.

L'état de *guerre* paraît être malheureusement l'état de nature. Dans les bois, les loups font la *guerre* aux animaux paisibles ; dans les villes, les méchans font la *guerre* aux gens de bien.

Elémens, animaux, humains, tout est en *guerre* ;
Il le faut avouer, le mal est sur la terre.

VOLTAIRE.

H.

HALE, *phy.* HALLE, *s. f.*

Il est des jours où la température de l'air est chaude, sèche, étouffante, et où le soleil semble ne s'être caché au-dessus des nuages, qu'après avoir déposé tous ses feux au-dessous. C'est alors qu'il fait du *hâle*; c'est alors que se *hâle* le teint des belles, car *hâle* a aussi son verbe correspondant : actif, le soleil *hâle* ceux qui voyagent en été; réciproque, je me *hâle*, tu te *hâles*, il ou elle se *hâle*.

Le *h* est aspiré; l'*â* est long.

Le *h* s'aspire également, mais l'*a* est bref, dans tous les temps du verbe *haler*, terme de batelier, qui signifie faire aller un bateau, par le moyen d'hommes et de cordes : ce qu'on nomme le hallage.

Enfin, le *h* s'aspire encore, et l'*a* est bref dans le mot *halle*, place destinée à tenir les foires et les marchés.

Si je voulais rapprocher deux de ces expressions, je dirais que les femmes de la *halle* ne craignent point le *hâle*, et que celles qui prennent des précautions contre le *hâle* ne fréquentent point les *halles*.

Le langage des *halles* a souvent de l'énergie; et Vadé, en le transportant sur nos théâtres, a su y attacher quelqu'agrément.

HAUTESSE, *qual.* HOTESSE, *s. f.*

Hautesse n'est point le synonyme de hauteur. C'est tout simplement le titre que l'on donne au *grand seigneur*, ou chef de l'empire Ottoman; on dit à Constantinople, *sa hautesse*, comme on dit à Paris ou à Vienne, sa majesté.

Le *h* s'aspire.

Il ne se fait pas sentir dans *hôtesse*, expression qui désigne celle qui tient auberge, et celle en général qui, pour de l'argent, donne à manger ou à loger : allons dîner chez la belle *hôtesse*. Une pièce qui se joue au Théâtre-Français, est intitulée la jeune *Hôtesse*.

Il y a une différence entre ce féminin et son masculin *hôte*. Le dernier se prend également pour celui qui loge et celui qui est logé ; pour celui qui couvre la table et celui qui s'y asseoit. *Hôtesse*, au contraire, ne s'applique qu'à celle qui fournit le repas ou le lit, et ne s'étend point à la personne qui en profite.

Notre *hôtesse* en ravie
De voir notre gaîté ;
C'est sa félicité :
Elle aime que l'on rie ;
Rions, buvons, chantons tous, etc.

HAGUENIER.

HÉRAULT, *géo.* **HÉRAUT**, *ant.* **HÉROS**, *s. m.* **HÉRO**, *n. p.*

L'*Hérault* est une rivière qui prend sa source dans les montagnes des Cevennes, et donne son nom au département, dont Montpellier est la capitale.

Le *h* s'aspire dans les trois autres mots. Je commence par le nom propre.

Héro était prêtresse de Vénus, et faisait sa demeure à Sestos, sur les bords de l'Hellespont. De l'autre côté, est Abydos, où habitait Léandre, qui était devenu éperdument amoureux d'elle. Contrarié par ses parens, il ne voyait que, durant les nuits, la tendre *Héro*, près de laquelle il se rendait, en traversant le détroit à la nage. Assailli par une forte tempête, il adresse aux dieux cette

prière courte, mais bien passionnée : Ne me noyez qu'au retour. Il finit par périr dans les flots. *Héro*, à son tour, s'y précipita de désespoir.

Héraut, officier d'état qui faisait les notifications de nation à nation, de souverain à souverain, les déclarations de guerre, les publications de paix.

Dans nos siècles de chevalerie, le *héraut* ouvrait la barrière aux combattans, annonçait le commencement et la fin du tournoi; il exerçait même une sorte de police dans l'enceinte des jeux.

En des temps plus modernes, les *héraults* ne se sont montrés qu'aux couronnemens des princes, à leurs convois solennels, aux proclamations de paix, aux cérémonies des ordres militaires.

Héros! A ce mot, l'imagination s'agrandit et s'élève : l'esprit se porte tout de suite vers les demi-dieux de la fable, Hercule, Thésée, Persée; les noms d'Achille, d'Alexandre, de Scipion, et d'un autre guerrier plus étonnant encore, se placent aussitôt sur les lèvres; et l'on en conclut que le titre de *héros* est la qualification spéciale des hommes qui se sont distingués par de grands exploits militaires.

On dit néanmoins le *héros* d'un roman, pour en désigner le principal acteur; le *héros* d'une pièce de théâtre, de l'histoire que l'on raconte, etc.

Montrez-nous, *héros* magnanimes,
Votre vertu dans tout son jour;
Voyons comment vos cœurs sublimes
Du sort soutiendront le retour.
Tant que sa faveur vous seconde,
Vous êtes les maîtres du monde;
Votre gloire nous éblouit.
Mais au moindre revers funeste,

Le masque tombe, l'homme reste,
Et le *héros* s'évanouit.

ROUSSEAU.

HEUR, *s. m.* HEURE, *s. f.* HEURT, *s. m.*

Il n'y a qu'*heur* et *malheur*, dit le proverbe : cet homme a plus d'*heur* que de talens.

De ces rondeaux, un livre tout nouveau,
A bien des gens n'a pas eu l'*heur* de plaire.

Malgré ces exemples, *heur* est tombé en désuétude ; il est remplacé par le mot bon*heur*, dont la signification est absolument la même.

Heure est la vingt-quatrième partie de la journée. Les Romains comptaient leurs heures depuis le lever du soleil. L'*e* se fait légèrement sentir.

On appelle *heures*, dans le rit catholique, les livres de prières, parce que les prières y sont distribuées dans l'ordre des *heures* canoniales.

La dévote court aux quarante *heures*, tandis que, dans son boudoir, la femme galante attend l'*heure* du berger.

Quelle est, dit un jour à M. de Fontenelle madame la duchesse du Maine, quelle est la différence d'une femme à un cadran ? L'un, répondit-il, marque les *heures*, l'autre les fait oublier.

Heurt, avec le *h* aspiré, est le coup que donne ou qu'éprouve un corps, lorsqu'ils sont *heurtés* l'un par l'autre.

Sur cette agréable pensée,
Un *heurt* survient : adieu le char.
Voilà messire Jean Chouart
Qui, du choc de son mort, à la tête cassée,
Le paroissien en plomb entraîne son pasteur,
Notre curé suit son seigneur.

LA FONTAINE.

HIER, *cal.* HYÈRES, *géo.*

Hier fut la veille d'aujourd'hui ; et aujourd'hui sera *hier* pour demain.

Nos poètes, embarrassés sur ce mot, l'ont fait tantôt dissyllabe et tantôt monosyllabe. Boileau décide la question.

Ce mot est-il seul ? faites-en deux syllabes :

Hier, dit-on, de vous on parla chez le roi.

Le mot se joint-il à un autre, avec lequel il semble ne faire qu'un ? c'est le cas de le monosyllabiser, si l'on peut s'exprimer ainsi ;

Le bruit court qu'avant-*hier* on vous assassina.

La ville et les îles d'*Hyères* sont dans le département du Var. Il y règne un printemps perpétuel ; ce séjour délicieux rappelle les jardins d'Alcinoüs et d'Alcine.

Hyères fut la patrie de Massillon.

HOMBRE, *s. m.* OMBRE, *s. f.* OMBRE, *icht.*

L'*hombre*, sans aspirer le *h*, est le nom d'un jeu de cartes qui nous est venu d'Espagne. Faisons une partie d'*hombre* ; jouer à la bête *hombrée*.

En espagnol, *hombre* veut dire homme ; *los hombres*, les hommes.

Voici à ce sujet un calembourg ou jeu de mot attribué au bon Henri IV. Un ambassadeur espagnol lui disait que le roi son maître s'avançait à la tête de cent mille hommes. Vous vous trompez, dit Henri IV ; en France ce sont des hommes, en Espagne ce sont des *ombres*.

Ombre a parmi nous plusieurs acceptions : asseyons-nous à l'*ombre* de cet arbre ; les *ombres* de la nuit ; le

royaume des *ombres*; l'*ombre* d'Achille; c'est une *ombre* au tableau.

L'*ombre* est un poisson du genre des truites, et il leur ressemble.

L'*ombre-chevalier*, du lac de Genève, passe pour être très-délicat. Sa chair a le goût de la truite saumonée. Le mot, dans cette acception, est masculin; et comme l'*ombre* est meilleur en été que dans toute autre saison, l'on dit proverbialement, quand l'*ombre* est bonne, l'*ombre* est bon.

Le dictionnaire de l'Académie nomme ce poisson *umble*, que l'on prononce *omble*. J'ai préféré la dénomination d'*ombre*, que lui donnent le dictionnaire d'Histoire Naturelle, et les pêcheurs du lac de Genève.

HORS, *prép.* OR, *min.* OR, *conj.* ORD, *adj.* ORES, *adv.*

Hors, avec le *h* aspiré, est une préposition qui régit le génitif, et quelquefois l'accusatif : *hors* de Paris, *hors* de la maison.

> Qu'à l'instant, *hors* du temple elle soit emmenée.
>
> RACINE.

Hors le président et le rapporteur, tous les autres juges ont été de cet avis. *Hors* deux ou trois pièces, le recueil ne vaut rien.

Dans les deux derniers exemples, *hors* signifie à l'exception de, excepté. En ce sens, il s'emploie rarement.

« L'*or* est un métal ordinairement jaune, peu dur, » peu élastique, à peine sonore, mais très-compacte; » il surpasse tous les autres métaux en flexibilité, en » pesanteur, en ductilité, en tenacité, et en valeur ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

Un financier parlait avec une hauteur déplacée, à Piron; celui-ci ne fit que répondre, dans son laconisme piquant : Allez cuver votre *or*.

L'âge d'*or* était l'âge où l'*or* ne régnait pas.
MARNÉSIA.

Or est tantôt conjonction, tantôt adverbe; *or* conjonction, lie une seconde proposition avec la première qu'elle appuie, étend ou modifie. Mêler l'utile à l'agréable, dit Rousseau, est le projet de tout écrivain sage et jaloux de sa réputation.

Or, ce grand but, ce point mathématique,
C'est le vrai seul, le vrai qui nous l'indique.

Or, adverbe, est une espèce d'excitatif; *or* sus, *or* ça, commençons.

Or, vous dirai, pour reprendre ma thèse;
Ami Marot, que je vous sais bon gré
D'avoir les sots en vos vers dénigré.
ROUSSEAU.

La poésie marotique se sert encore du vieux adjectif *ord, orde*, qui signifie sale, vilain, et dont nous n'avons conservé que le substantif ordures.

Ores est aussi un de ces vieux mots que le style marotique rajeunit quelquefois. Il s'employait pour maintenant, à présent.

HOSTIE, *lit.* OSTIE, *géo.*

« On appelle ainsi (hostie) toute victime que les » anciens Hébreux offraient et immolaient à la divinité. » Immoler des *hosties* à Dieu.

» Aujourd'hui *hostie* signifie cette sorte de pain très-
» mince et sans levain, que le prêtre offre et consacre
» à la messe ; et on l'appelle ainsi, soit qu'il soit con-
» sacré, soit qu'il ne le soit pas. A l'élévation de l'*hos-*
» *tie* ; recevoir la sainte *hostie* ». (*Dict. de l'Acad.*)

Le *h* n'est point aspiré.

Ostie, à cinq lieues de Rome, est une petite ville plus peuplée et plus célèbre autrefois qu'aujourd'hui. Son nom lui vient de ce qu'elle est située à l'embouchure du Tibre ; *ostia* de *ostium*, porte, issue, bouche d'un fleuve.

HOTE, *s. m.* HOTTE, *s. f.* OTE, *v.*

L'*ô* est long dans le premier et le troisième de ces mots, bref dans le second.

Hôte se dit également de celui qui donne, dans sa maison, sa table simplement, ou le lit et la table ; et de celui qui les accepte, soit gratuitement, soit en payant sa dépense ; un *hôte* commode, une table d'*hôte*. Quand l'amour s'est introduit dans un cœur, c'est un *hôte* qui n'est pas facile à déloger.

Vous avez vu les jardiniers et les jardinières apporter des herbes au marché ; la *hotte* est sur leur dos, et contient les herbages qu'ils viennent vendre.

Au jeu de dames, celui qui perd la partie sans avoir conduit à dame un seul de ses pions, porte la *hotte*.

Le verbe *ôter* fait, au présent, j'*ôte*, tu *ôtes*, etc.

L'*ô* est long, et le mot se prononce comme s'il s'écrivait par *au*.

Pour la dernière fois, *ôte*-toi de ma vue ;
Sors, traître . . . . . .

RACINE.

HUI, *adv.* **HUIS**, *s. m.* **HUIT**, *n. de n.*

Hui, signifie à présent, aujourd'*hui*; ce mot n'est plus d'usage.

Huis, pour dire porte, a cessé aussi d'être usité. On ne l'admet que dans cette locution familière : à *huis* clos, à portes fermées.

De ces trois homonymes, *huit*, nom de nombre où le *h* s'aspire, est le seul que la langue ait respecté.

Devant une consonne, le *t* ne se prononce pas : *huit* cavaliers, *huit* pêches. Mais devant une voyelle, ou à la fin d'une phrase, il se fait sentir : *huit* écus; nous étions *huit*.

Ce mot est substantif : le *huit* janvier; le *huit* de cœur. Mais quoique substantif et susceptible d'un pluriel, il est indéclinable, et ne prend pas le *s* : il a brelan de *huit*; il lui est entré trois *huit*; tous les *huit* du mois.

HUNS, *n. de p.* **UN**, *n. de n.*

Les *Huns* sont un peuple sorti de la Tartarie, et qui a donné son nom à la Hongrie, où s'est fixée une de ses colonies.

Attila vint, à la tête d'une armée de *Huns*, vers le milieu du cinquième siècle, ravager l'Italie et une partie des Gaules.

Un clerc, pour quinze sols, sans craindre le hola,
Peut venir, au parterre, attaquer Attila (1);
Et si le roi des *Huns* ne lui charme l'oreille,
Traiter de visigoths tous les vers de Corneille.

BOILEAU.

Le *h* est aspiré dans le mot *Huns*.

(1) Tragédie de Pierre Corneille.

Un est le premier des nombres : *Un*, deux, trois, etc. Ce mot se prend aussi pronominalement : *un* Dieu, *un* époux. Il est adverbe dans cette locution : c'est tout *un*.

Quoique singulier de sa nature, il admet quelquefois un pluriel : les *uns* et les autres.

HUNE, *mar.* UNE, *adj.*

A la sommité du mât d'un vaisseau, s'établit un petit plancher qui l'entoure, et d'où le matelot que l'on y place en vedette, voit au loin ce qui se passe sur la mer. Cette construction se nomme la *hune* avec le *h* aspiré : le mât de *hune*; monter à la *hune*.

Le nom de *hune* se donne également à une petite pièce de bois, terminée par deux tourillons, et à laquelle se suspend une cloche.

Une est le féminin de l'adjectif numéral, un. *Une* rose; *une* amie.

Pour être heureux, il n'en faut aimer qu'*une*.

HUTTE, *s. f.* UT, *mus.*

Une loge faite grossièrement ou à la hâte, en bois, en terre, en paille, se nomme *hutte* : le *h* est aspiré, et la première syllabe est brève. La *hutte* d'un berger; le Huron couché dans sa *hutte*.

Ut est la première note de l'échelle musicale. On sait que la gamme, telle que nous l'avons, est due au moine Guy Arétin, qui vivait en 1028.

Il prit les dénominations assignées aux divers tons de la gamme, dans les premières syllabes des versets d'un hymne en l'honneur de St.-Jean :

Ut queant laxis
Resonare fibris,
Mira gestorum
Famuli tuorum,
Solve polluti
Labii reatum,
Sancte Joannes!

HYPERBOLE, *géom.* HYPERBOLE, *rhét.*

Une des lignes courbes que donne la section du cône, s'appelle *hyperbole*.

La rhétorique nomme de même cette figure par laquelle on exagère, soit en bien, soit en mal.

Juvénal, élevé dans les cris de l'école,
Poussa jusqu'à l'excès sa mordante *hyperbole*.

BOILEAU.

I.

ICI, *adv.* ISSY, *géo.*

VENEZ *ici*, restez *ici*, sortez d'*ici* : on voit que c'est là un adverbe de lieu.

Benserade, retiré à Gentilly, où il mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans, avait écrit sur l'écorce de l'arbre qui se présentait le premier dans son jardin :

Adieu, fortune, honneurs ; adieu, vous et les vôtres,
Je viens *ici* vous oublier.
Adieu, toi-même, Amour, bien plus que tous les autres
Difficile à congédier.

La situation d'*Issy*, près de la capitale, et dans le milieu de la plaine de Grenelle, en fait un séjour agréable. Le cardinal de Fleuri avait, à *Issy*, une maison de campagne, où il aimait à se délasser des fatigues du ministère.

JETONS, *v.* JÉTONS, *s. m.*

Le verbe jeter, fait à la première personne du pluriel du présent, nous *jetons* : nous ne *jetons* pas notre bien par la fenêtre ; ce n'est pas nous qui *jetons* des pierres dans votre jardin.

Ce verbe est bizarre, en ce que sa première, sa troisième personne du singulier au présent, et la troisième au pluriel, prennent deux *t*, et que, partout ailleurs, il n'en prend qu'un : je jette et je jeterai ; il jette et nous jetâmes.

Un *jeton* est une pièce ronde ou octogone, communément de métal, avec un portrait d'un côté et une devise ou un emblême de l'autre. On se sert de *jetons* au jeu,

on donne des *jetons* dans les académies. Le droit de présence, dans quelques assemblées, se paye en *jetons* d'argent. Il y a des *jetons* d'ivoire, de verre, etc.

JEUNE, *lit.* JEUNE, *adj.*

Le *jeûne* consiste dans l'abstinence de certains alimens. Le catholique pratique le *jeûne* durant le carême. Le Turc a son ramadan, qui est pour lui un temps de *jeûne*. Chaque secte religieuse indique des *jeûnes* et des pénitences.

En général, on aime la jeunesse; comment l'adjectif *jeune* ne porterait-il pas, dans le style, un peu de la fraîcheur attachée à l'idée qu'il rend? La *jeune* Flore; bonsoir, ma *jeune* et belle amie; ce *jeune* ormeau; de *jeunes* bergères.

On voit que cet adjectif est de tous les genres. Il ne devient quelquefois substantif, que par opposition; les *jeunes* et les vieux.

J'EUS, *loc. comp.* JUS, *s. m.*

Les suivans du dieu de la bonne chère et du dieu des raisins, connaissent assez les œufs au *jus*, les épinards au *jus*, le *jus* de citron, le *jus* de la treille. Il est inutile d'expliquer ce mot.

J'*eus* demande deux observations. Cette locution est composée de *je* et *eus*, prétérit du verbe avoir: j'*eus* une amie; j'*eus* un entretien.

Mais souvent on se sert de ce temps prétérit, pour j'*eusse*, imparfait du subjonctif: c'est une faute.

Des femmes, des étrangers disent: avant que j'*eus* acheté cette maison; il voulait que j'*eus* tort. Il faut, j'*eusse*: avant que j'*eusse* parlé; pour peu que j'*eusse* insisté.

Ma seconde observation roule sur la nature même de ce temps du verbe avoir. Il ne s'emploie que pour rendre une chose ou un événement un peu éloigné. Une assez jolie chanson, commence ainsi :

Qui trouve au bois belle endormie,
Doit rendre grace à son destin.
J'*eus* ce bonheur-là ce matin, etc.

Il fallait, j'*ai eu*.

J'*ai eu*, ce matin ; j'*ai eu*, tout-à-l'heure ; j'*eus*, hier ; j'*eus*, ces jours derniers.

Voltaire fait cette remarque sur un des vers du Cid : « Je *fis*, je *vis*, j'*allai*, je *partis*, ne peut se dire d'une « chose faite le jour où l'on parle ».

IL, *pro.* ILE, *s. f.* ILLE, *géo.*

Il est, tout-à-la-fois, pronom personnel et impersonnel.

Personnel, lorsqu'il se rapporte à quelqu'un, dont on a précédemment parlé : dès qu'Eraste m'aperçut, *il* s'approcha de moi. Valère, où est-*il*?

Impersonnel, quand son rapport est indéterminé : *il* est certain ; est-*il* vrai? *Il* faut, *il* se peut, *il* est temps.

Ile ou *isle*, portion de terre que l'eau environne de toutes parts. Dans l'*île* de Chypre était adorée Vénus ; c'est des *îles* Canaries que vient le meilleur vin muscat.

Ille est une petite rivière qui passe à Rennes et se jette dans la Vilaine.

Une petite ville au pied des Pyrénées porte aussi le nom d'*Ille*.

Quoique le *l* se double dans ces deux mots, il ne se mouille pas.

JOUE, *v.* JOUE, *s. f.*

Présent du verbe *jouer* : je *joue*, tu *joues*, etc.

Je n'envie certainement pas la pénible abondance de la langue chinoise, qui demande une vie entière pour n'être apprise que médiocrement. Mais au moins faudrait-il que notre idiome n'employât pas si souvent le même mot à exprimer les choses les plus disparates ; et que l'on ne dise pas également : ces acteurs *jouent* une tragédie de Racine ; ces musiciens *jouent* une symphonie de Hayden ; ces ambitieux *jouent* des tours à leurs rivaux ; cet étourdi *joue* sa fortune à la rouge ou à la noire ; cet homme *joue* à la paume, pour fortifier sa santé ; cet hypocrite *joue* le dévot, pour hériter de sa vieille tante.

Molière *joua* heureusement sur ce mot. La permission de donner le Tartufe, dont ses ennemis avaient empêché la représentation, était enfin venue. La pièce annoncée, le théâtre rempli, tout-à-coup une défense arrive de la part du premier président de Harlai. Molière s'avance sur la scène : Messieurs, nous comptions vous donner aujourd'hui le Tartufe ; mais M. le P. président ne veut pas qu'on le *joue*.

Le soldat couche en *joue* l'ennemi ; le chasseur met en *joue* son gibier. Cette locution vient de ce que, l'un et l'autre, pour viser mieux, couchent et placent leur fusil contre leur *joue*.

Ainsi qu'Hébé, la jeune Pompadour
A deux jolis trous sur la *joue* ;
Deux trous charmans, où le plaisir se *joue*,
Qui furent faits par la main de l'Amour ;
L'enfant ailé, sous un rideau de gaze,
Le vit dormir, etc.

HAMILTON.

JOUIS, *v.* J'OUIS, *loc. comp.* JOUY, *géo.*

Le sens du verbe jouir n'est obscur pour personne : je *jouis*, tu *jouis*, il ou elle *jouit*. Tu *jouis* de vingt mille francs de rente ; *jouis* de ton bel âge ; il a *joui* de la vie.

Comme l'idée d'une possession agréable s'attache au mot jouir, on peut bien dire, je *jouis* d'une parfaite santé ; mais c'est mal parler que de dire, ainsi qu'on le fait souvent ; cet homme *jouit* d'une santé bien mauvaise.

Le verbe *ouir*, entendre, forme ainsi son parfait défini : j'*ouis*, tu *ouis*, il *ouit*. J'*ouis* hier cette bonne nouvelle.

Plusieurs bourgs ou petites villes de France portent le nom de *Jouy*. La plus connue est celle où se fabriquent de si jolies toiles, et qui est aux environs de Versailles.

IRIS, *météo. et myt.* IRIS, *bot.*

« *Iris* est ce beau météore, en forme d'arc de différentes couleurs, que l'on voit lorsqu'ayant le dos » tourné au soleil, on regarde une nuée qui fond en » pluie fine, et qui est éclairée par cet astre..... Cet » arc est formé par les rayons que le soleil darde dans » les gouttes de pluie, et qui s'y rompent, et s'y réfléchissent de façon, que chaque rangée des gouttes renvoie à l'œil du spectateur des rayons primitifs de » différentes couleurs, les uns rouges, les autres violets, et ainsi des autres, selon l'espèce dont est le » rayon, selon l'endroit dans lequel il entre dans la » goutte d'eau, et selon la manière dont il se brise en » sortant de l'eau. On sait que cette différente refrangibilité des rayons rouges, jaunes, verts, bleus et » violets, rend seule raison de la cause de l'*iris*, ou arc-en-ciel ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

Ainsi s'explique la physique sur l'*iris*.

Quant à la mythologie qui anime et personnifie toute la nature, *Iris* partage avec Mercure l'honneur de faire les messages des Dieux. Junon l'aimait beaucoup, parce qu'*Iris* ne lui apportait jamais que d'agréables nouvelles. Pour la récompenser, cette reine des airs changea *Iris* en arc-en-ciel.

Tandis que le physicien voit, dans l'*iris*, un météore, et le poète une divinité, le fleuriste y aperçoit une plante liliacée, assez recherchée pour la beauté de ses couleurs.

La botanique compte plusieurs classes d'*iris*, qui rentrent, pour la plupart, dans la famille des glayeuls.

L'*Iris* de Florence est la plus estimée. Les parfumeurs la préfèrent à cause de son odeur de violette, qu'elle communique à leurs préparations.

L.

LA, *mus.* **LA**, *art.* **LA**, *adv.* **LAS**, *interj.* **LAS**, *adj.* **LACS**, *s. m.*

La, note musicale, la sixième dans l'ordre des tons, s'exprime par une syllabe longue, dont l'*a* est très-ouvert, *la*.

Au contraire, l'article féminin *la* veut une prononciation brève. Le chat et *la* souris; *la* belle et *la* bête.

Une petite discussion grammaticale ne sera pas ici déplacée.

On demande à une femme, si elle est la mère d'un tel enfant; elle ne l'est point. Doit-elle répondre : je ne *le* suis pas, ou je ne *la* suis pas ?

On lui demande, êtes-vous malade ? Doit-elle répondre, si elle l'est effectivement; je *le* suis, ou je *la* suis ?

Voilà quelle est la difficulté. Elle se résout ainsi, d'après nos meilleurs écrivains. Ou la question se réfère à la personne, ou la question se rapporte à la chose. Par exemple : la première des deux demandes tient à la personne, savoir, la mère. La seconde est relative à la chose, savoir, la maladie.

D'après cela, je dis que la femme interrogée, doit répondre à la première question : je ne *la* suis pas, c'est la personne; à la seconde, je *le* suis, c'est la chose.

Lusignan, dans Zaïre, dit à sa fille : Il faut

> M'ôter, par un seul mot, ma honte et mes ennuis.
> Dire, je suis chrétienne.
>
> ZAÏRE.
>
> Oui, seigneur, je *le* suis.

Crébillon fait dire à Electre :

Moi, son esclave ! hélas ! d'où vient que je *le* suis ;
Moi, l'esclave d'Egiste !

Mais si Tydée ou Palamède lui eût demandé : Êtes-vous Electre ? Sa réponse eût été : je *la* suis.

Appuyons tout ceci de l'autorité de l'abbé d'Olivet.

« Qu'on demande donc à une fille : êtes-vous mariée ? » Elle doit répondre, je ne *le* suis pas ; comme pour » dire, je ne suis pas ce que vous dites. Mais qu'on lui » demande : êtes-vous la nouvelle mariée ? Elle ré- » pondra : je ne *la* suis pas ; comme pour dire, je ne » suis pas elle ; je ne suis pas celle que vous dites ».

Là, adverbe d'indication, se distingue par son accent : allez-*là* ; cette maison-*là*.

Où je vois naître la journée,
Là, content, j'en attends la fin ;
Prêt à partir le lendemain,
Si l'ordre de la destinée
Vient m'ouvrir un nouveau chemin.

GRESSET.

Las ! abréviation de hélas ! est une interjection de douleur et de commisération. Elle ne paraît que dans les élégies et les romances : *las !* il pleurait.

Sans se fixer, cette belle Aspasie
A pris, quitté nos bergers tour-à-tour ;
Ils sont fâchés, moi, je la remercie.
Las ! elle fait passer un si beau jour.

MONCRIF.

Las, adjectif, a pour féminin, *lasse* : je suis *las* de courir ; il devrait être *las* de plaider.

Maynard écrivit sur la porte de la maison de campagne, où il se proposait de finir ses jours :

Las d'espérer et de me plaindre
De la cour, des grands et du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer, ni la craindre.

Lacs, substantif masculin, prend le *s* au singulier comme au pluriel : Un *lacs*, des *lacs*. Le *c* ne sonne presque pas. Il signifie *lacet*, *filets*.

Un pâtre à ses brebis trouvant quelque mécompte,
Voulut, à toute force, attraper le larron.
Il s'en va près d'un antre, et tend, à l'environ,
Des *lacs* à prendre loups.

Si tu fais, disait-il, ô monarque des dieux !
Que le drôle, à ces *lacs*, se prenne en ma présence.
LA FONTAINE.

La rime fait encore mieux connaître quelle doit être la prononciation de ce mot :

Il y vole ; il est pris. Ce bled couvrait d'un *lacs*
Les menteurs et traîtres appas.
Le *lacs* était usé.
Le même.

Cette expression plaît au figuré : Renaud fut pris dans les *lacs* d'Armide.

Les *lacs* d'Amour sont des nœuds formés du chiffre ou des lettres initiales du nom de deux amans.

LAC, *géo.* LACK, *mon.* LAQUE, *s. m. et fém.*

Ces grands amas d'eaux douces et claires qui se trouvent au milieu des terres, sans se dessécher jamais, portent le nom de *lacs* ; en prononçant ce mot, on fait sentir le *c* au singulier comme au pluriel.

Les plus grands *lacs* de l'Europe sont ceux de Cons-

tance et de Genève. Le dernier, connu des Romains, sous la dénomination de *lac* Léman, l'est encore davantage par les vers de Voltaire, et la prose de J. J. Rousseau. Il a ses orages, ses tempêtes; et la navigation sur ce *lac* n'est jamais sans danger. Le chevalier de Boufflers s'écria en le voyant, que l'Océan avait envoyé son portrait en miniature à la ville de Genève.

Le *lack* est une monnaie idéale ou de compte, connue dans le commerce des Indes orientales. Un *lack* de roupies équivaut à 12500 louis de 24 liv.

La *laque* est une gomme ou résine que nous devons à une espèce de fourmis volantes, comme nous devons la cire aux abeilles. Ces fourmis, qui se trouvent dans plusieurs provinces des Indes orientales, déposent la *laque* sur les branches de certains arbres, que Jussieu croit être des jujubiers. Les Indiens la recueillent, et ils l'emploient à composer ces belles teintures que l'eau ne saurait effacer.

Quoique ce mot soit féminin, on s'en sert au masculin, en parlant, soit du vernis fait avec la gomme-*laque*, soit des ouvrages en bois imprégnés de cette gomme : cette boîte est d'un beau *laque*; le *laque* rouge est plus recherché que le noir.

LAI, *s. et adj.* LAID, *adj.* LAIE, *sub.* LAIT, *s. m.* LEGS, *s. m.*

Lai, en vieux langage, signifiait complainte, doléance.

La poésie française, plus jalouse qu'aucune autre de la liberté, a depuis long-temps abandonné les genres d'ouvrages dont les formes étaient trop assujettissantes : tels sont le *lai*, sorte de stances plaintives, le vire-*lai*, et autres pièces à refrain; il est inutile d'en parler.

Peut-être n'est-il guère plus utile d'expliquer que *lai* veut dire laïque ; que frère-*lai*, chez les moines, était celui qui n'était ni prêtre, ni destiné à le devenir ; et que conseiller-*lai*, ou laïc, dans les parlemens, était l'opposé du conseiller-clerc ? On sait l'histoire de cette femme qu'un président renvoya à un conseiller-*lai* ; elle crut bonnement qu'elle devait s'adresser au porteur de la plus désagréable figure. Monsieur, lui dit-elle, puisque vous êtes *laid*, voudriez-vous bien vous charger de ma requête ?

Laid se prend quelquefois substantivement, comme beaucoup de nos adjectifs. Ainsi Rousseau, cherchant les causes de la décadence du goût, a pu dire :

L'ennui du beau nous fait aimer le *laid*.

La *laie* est la femelle du sanglier. L'*e* se fait sentir très-faiblement.

On nomme aussi *laie*, ces tranchées à coupes blanches, qui se font en longueur et par bandes, dans les forêts, sur-tout dans les forêts de sapins.

De-là le mot *layer*, tracer des routes dans les bois. De-là peut-être aussi, le surnom de Saint-Germain-en-*Laie*, dont la belle forêt est si bien routée.

Saint-Germain-en-*Laie* ou en *Laye*! Que de souvenirs philosophiques ou aimables rappelle ce riant séjour !

C'est ici que Jacques second,
Sans ministres et sans maîtresse,
Le matin allait à la messe,
Et le soir allait au sermon.
Cependant l'heureux Hamilton,
Plein d'enjoûment et de finesse,
Savait trouver, dans ce canton,
Tantôt les rives du Permesse,
Et tantôt celles du Lignon.

DESMAHIS.

Quelques gouttes de *lait* échappées à la chèvre Amalthée, en arrivant dans les cieux, y ont formé, dit la fable, cette zone blanchâtre, que nous appelons la voie lactée.

La fable du pot au *lait*; le pot au *lait* d'Aline, qui devient reine de Golconde; le petit-*lait*, le sucre de *lait*.... Tout cela donne une idée suffisante du mot que je veux indiquer ici.

Il n'est pas d'usage au pluriel, où l'on emploie au besoin celui de laitage. Mon estomac ne supporte pas les laitages.

Nous avons au théâtre une jolie petite comédie, sous le titre du *Legs*. Ainsi se nomme le don que fait un mourant, de quelque partie de sa succession.

Parmi les *legs* contenus au testament de la célèbre Ninon, il en est un de deux mille francs, au jeune Voltaire, pour acheter des livres.

LAIDE, *adj.* LEYDE, *géo.*

Le féminin de *laid* est *laide*. On a observé que les passions inspirées par des femmes *laides* étaient les plus durables. L'abbé de Voisenon en donne pour raison, « qu'on ne leur fait point de déclaration, sans avoir la » tête absolument tournée.... et qu'il n'y a que les gens » d'esprit qui en sont amoureux, au lieu qu'il n'y a que » des sots qui le deviennent d'une belle bête ».

Piron a dit, dans la Métromanie :

> Les personnes d'esprit sont-elles jamais *laides* ?

Leyde est, après Amsterdam, la ville de Hollande la plus riche, la plus peuplée et la plus belle.

LAISSE, *v.* LAISSE, *s. f.*

Le verbe laisser fait au présent : je *laisse*, tu *laisses*, il ou elle *laisse*, ils ou elles *laissent*.

La mort, aux malheureux, ne cause point d'effroi ;
Je ne crains que le nom que je *laisse* après moi.
RACINE.

Ce cordon, cette courroie avec laquelle on conduit des chiens, se nomme *laisse* ; mener des lévriers en *laisse*.

Les terreins que l'Océan abandonne, en s'éloignant de certaines côtes, sont appelés des *laisses* de mer.

LAITÉ, *icht.* LÉTHÉ, *myth.*

Une carpe *laitée*, un hareng *laité* ; ce sont les mâles que l'on distingue par cet adjectif.

Le *Léthé* est un fleuve des Enfers ; il coule dans l'Elysée. Les ombres heureuses vont boire dans ses flots l'oubli des maux qu'elles ont soufferts sur la terre.

Ce fleuve enchanté,
L'heureux *Léthé*.
. . . . . .
N'emporte avec lui
Que les soins et l'ennui.
Ce dieu (1) nous laisse
Sans cesse
Le souvenir
Du plaisir.
BERNARD, *dans Castor et Pollux.*

(1) On sait que les fleuves étaient des divinités.

LAON, *géo.* LENT, *adj.*

Laon est le nom d'une ville, chef-lieu du département de l'Aisne. On prononce *Lan.*

Lent, adjectif, dont le féminin est *lente*, qui ne va pas vite. Le mouvement de cette horloge est trop *lent.*

> Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et *lent*,
> Promenaient dans Paris le monarque indolent.
>
> BOILEAU.

L'Aï ou paresseux, animal des pays les plus chauds de l'Amérique et de l'île de Ceylan, est si *lent*, qu'il ne peut parcourir qu'une toise en une heure.

Au moral, on a un esprit *lent*; on est dévoré d'un feu *lent*; on trouve *lent* le jeu d'un acteur. On nomme le chagrin un poison *lent.*

LARD, *zool.* LARE, LARES, *myth.*

Entre la peau et la chair du porc, se trouve une graisse plus ou moins abondante; voilà le *lard.* Vieux, il est si dégoûtant, qu'on a dit de l'avare, vilain comme un *lard* jaune.

Larunda, ou Lara, fut une des nombreuses victimes de la débauche de ce Jupiter, qui semble n'avoir été le souverain des dieux, que pour devenir le modèle des époux volages et des amans parjures. Elle eut plusieurs fils qui doivent leur divinité à celle de leur père. Sous le titre de *Lares*, ils étaient révérés comme dieux tutélaires des maisons particulières : chaque ville, chaque place publique même avait ses *Lares.*

Le pieux Enée s'occupa plus de ses *Lares*, qu'il emporta, que de sa femme qu'il perdit.

Les *Lares* ou Pénates se représentaient par de petites

figures qu'accompagnait ordinairement un chien, symbole de la fidélité, et qui était appelé lui-même *lar* ou *lare* familier.

LÉ, *s. m.* LES, *art.* LEZ, *prép.*

Les couturières nomment *lé*, la largeur d'une étoffe ou d'une toile coupée ou cousue entre ses deux lisières : il faut encore deux *lés* à ce jupon ; un *lé* suffira.

Les est l'article désignatif des pluriels masculins ou féminins : *les* bonnes mœurs valent mieux que *les* bonnes lois.

On l'emploie quelquefois substantivement, et comme pronom : lisez-*les*, voyez-*les*, consultez-*les*.

Lez est une préposition destinée à marquer la situation relative d'une ville : Boulogne-*lez*-Paris, Villeneuve-*lez*-Avignon.

Au Plessis-*lez*-Tours mourut, en 1483, l'hypocrite Louis XI, tenant d'une main sa petite notre-dame de plomb, et de l'autre le cordon de François de Paule, qu'il avait fait venir du fond de la Calabre.

LEST, *mar.* L'EST, *loc. comp.* LESTE, *adj.* LESTE, *v.*

Le *lest* est un poids quelconque dont l'on charge le fond d'un navire pour le tenir en équilibre : c'est du sable, c'est du bois, ce sont des pierres, etc.

Un vaisseau qui n'a pas de chargement, voyage sur son *lest*.

L'*est* désigne l'Orient : nous faisions voile à l'*est* ; de l'*est* à l'*ouest* ; c'est-à-dire, du levant au couchant.

Dans l'acception primitive, *leste* signifiait, qui est proprement et richement vêtu. C'est encore ainsi que l'explique le Dictionnaire de l'Académie.

Cependant l'usage ordinaire n'attache aujourd'hui d'autre idée à ce mot, que celle d'agile, adroit, léger : ce jeune homme est bien *leste*.

On prend aussi cette expression au moral : ce propos est un peu *leste* ; rien n'est plus *leste* qu'un tel procédé.

Le verbe *lester*, mettre du lest dans un vaisseau, fait au présent : je *leste*, tu *lestes*, etc.

LEUR, *pro.* LEURRE, *vén.*

Leur se range doublement dans la classe des pronoms.

Pronom personnel, il représente le datif pluriel de *ils* ou *elles* : je *leur* ai fait observer, signifie, j'ai fait observer à *elles* ou à *eux*.

Pronom possessif, il prend le caractère de l'adjectif, et s'accorde avec son substantif. Je suis *leur* meilleur ami, au singulier. Au pluriel, *leurs* meilleurs amis sont absens.

Comme pronom personnel, *leur* ne prend jamais de *s* ; comme pronom possessif ou adjectif, il lui en faut un, au pluriel.

Mais comment distinguer ces deux combinaisons? rien de plus aisé.

Si *leur* peut se résoudre par *à eux*, *à elles*, il est pronom personnel, et ne veut point de *s*. Il le demande au contraire, s'il ne peut se résoudre que par d'*eux*, d'*elles* : ce qui le rend adjectif.

Exemple : je *leur* ai fait rendre *leurs* habits. N'est-ce pas la même chose que ceci ? J'ai fait rendre *à eux* ou *à elles*, les habits d'*elles* ou d'*eux*. Le premier *leur* doit donc rejeter le *s* que reclame le second.

Autre exemple : ils ont perdu *leurs* livres, rendez-les *leur*. Cette phrase peut se décomposer ainsi : ils ont perdu

des livres d'eux, rendez-les à eux. Le second *leur* ne se déclinant pas, reste sans *s*. Le premier se décline et le prend.

Que je dise, ce ne sont pas les *leurs* : *leurs* ici se décline, puisqu'il se rapporte à livres que représente l'article *les* : c'est comme si je disais, ils ne sont pas d'*eux*. Il faut donc le *s*.

Résumé : *leur* signifiant *à eux* ou *à elles*, ne veut point de *s*. Je *leur* dirai, je *leur* ai écrit.

Leur, signifiant d'*eux* ou d'*elles*, devient une sorte d'adjectif, et prend le nombre de son substantif : ce jardin est le *leur*; ces roses sont les *leurs*; ce sont *leurs* bouquets.

Leurre était un terme de la chasse au faucon. Nous l'avons transporté dans l'usage ordinaire pour exprimer un piége, un appât, un moyen d'induire en erreur : prenez-y garde, c'est un *leurre*. Ne vous laissez pas prendre au *leurre* qu'on vous présente.

L'exemple est un dangereux *leurre* ;
Où la guêpe a passé, le moucheron demeure.

LA FONTAINE.

De ce mot on a fait un verbe : cet homme vous *leurre*.

Rousseau fait dire par Saint-Preux à Julie : « Où » sont ces vaines espérances dont tu *leurras* si souvent » ma crédule simplicité ? »

LICE, *s. f.* LISSE, *adj.* LISSE, *mar.*

Un endroit préparé pour les courses, les tournois, les exercices militaires, se nomme une *lice* : ouvrir la *lice*; sortir de la *lice*.

Il se prend au figuré. Entrer en *lice*, pour dire : s'engager dans une dispute, une contestation, un procès.

Il est des tapisseries qu'on nomme de haute et de basse *lice*.

La femelle d'un chien de chasse, et même une chienne de grosse espèce, porte le nom de *lice*.

Une *lice* étant sur son terme,
Et ne sachant où mettre un fardeau si pesant,
Fais si bien, qu'à la fin, sa compagne consent
De lui prêter sa hutte où la *lice* s'enferme.

LA FONTAINE.

Lisse est un adjectif de tout genre, synonyme d'uni et poli. Une étoffe *lisse*; un papier bien *lisse*.

Le verbe *lisser*, donner la polissure à quelque chose, fait au présent : je *lisse*, tu *lisses*; il ou elle *lisse*.

Un assemblage de grosses pièces de bois, qui sert à lier les membres d'un vaisseau, prend le nom de *lisse* ou de ceinte, en langage de marine.

LIE, *v.* LIE, *s. f.* LIE, *v. m.*

Présent du verbe lier; je *lie*, tu *lies*, etc.

Vivons pour nous, ma chère Rosalie;
Que l'amitié, que le sang qui nous *lie*,
Nous tienne lieu du reste des humains.

VOLTAIRE.

Toute liqueur a sa *lie* qui se forme des particules grossières que leur poids réunit au fond du vase. Boire le calice jusqu'à la *lie*.

Lie est encore un vieux adjectif qui vient de *lætus* et signifiait gai, joyeux; il ne nous en reste que l'expression *liesse* qui commence elle-même à vieillir. La Fontaine dit de la belette entrée dans un grenier :

Là, vivant à discrétion,
La galande fit chère *lie*,
Mangea, rongea ; dieu sait la vie
Et le lard qui périt en cette occasion.

LIÉGE, *bot.* LIÉGE, *géo.*

Le *liége* est une espèce de chêne vert, commun dans les landes de Bordeaux. Son écorce, qui nous sert principalement à faire des bouchons, se nomme *liége*; comme l'arbre même.

La ville de *Liége* est sur la Meuse. Elle est grande, peuplée, célèbre par ses fabriques d'armes à feu et par ses almanachs. Gresset, dans la Chartreuse, dit, en parlant de sa chambre :

Où tel est le sublime siége
D'où flanqué de trente-deux vents,
L'auteur de l'almanach de *Liége*
Lorgne l'histoire du beau temps.

LIEU, *s. m.* LIEUE, *s. f.*

Lieu et endroit ont presque toujours la même signification : de quel *lieu* venez-vous? En quelque *lieu* qu'il soit.

Voici un jeu de mots que le cardinal de Richelieu eut beaucoup de peine à pardonner. Un écolier du collége du Plessis, collége fondé par ce ministre, avoit eu, la veille de Noël, pour sujet de sa composition, la naissance du Sauveur; il fit ce quatrain :

D'une étable, le fils de Dieu
Sortit pour le bonheur du monde;
S'il était né de riche *lieu*,
Il eût troublé la terre et l'onde.

Le pluriel de *lieu* ne se termine pas par un *s*, comme les autres, mais en *x*.

Arrêtons un moment. La pompe de ces *lieux*,
Je le vois bien, Arsace, est nouvelle à tes yeux.
RACINE.

La rhétorique qualifie de *lieux* communs, ces sujets vagues et usés, que chacun à-peu-près traite également bien : les descriptions des tempêtes, des quatre parties du jour, des différens âges de la vie; les amplifications morales, etc.

QUESTION : Cette locution, *il y a lieu* ou *il n'y a pas lieu*, doit-elle être suivie de la particule *à* ou de la particule *de*?

Rép. S'il suit un verbe, employez *de* : *il y a lieu de* penser; *il n'y a pas lieu de* craindre.

Si au contraire, c'est un substantif que cette locution amène, servez-vous de la particule *à* : *il y a lieu à* réflexion; *il n'y a pas lieu à* fâcherie.

Lieue est une mesure itinéraire. La *lieue* commune de France était de deux mille cinq cents pas, de deux pieds et demi chacun. La petite *lieue* n'en avait que deux mille. On en donnait trois mille à la grande *lieue*. Le kilomètre équivaut environ à un quart de *lieue*, et le myriamètre à deux *lieues*.

L*e* qui termine, se fait légèrement sentir, sur-tout en lisant des vers, soit pour marquer la rime féminine, soit pour éviter l'hiatus ou baillement. Ce mot n'est que d'une syllabe.

Un vieux renard, mais des plus fins,
Grand croqueur de poulets, grand preneur de lapins,
Sentant son renard d'une *lieue*.
LA FONTAINE.

LIMON, *bot.* LIMON, *s. m.* LIMONS, *v.*

Le *limon* est un fruit à-peu-près semblable au citron; il est moins alongé et plus rafraîchissant. Il faut le soleil de Provence pour mûrir le *limon*.

Les voitures ont leurs *limons*, dans lesquels s'engage le cheval qui les conduit.

L'architecture a aussi ses *limons*, qui soutiennent, du côté opposé au mur, les marches d'un escalier.

Un peu de terre ou de cendre, détrempée avec de l'eau, fait du *limon*. C'est proprement de la boue et de la bourbe. Mais remarquez la différence de couleur que donne à la pensée un mot noble ou celui qui ne l'est pas. L'expression boue ou bourbe est exclue de la poésie et de la prose soutenue, tandis que *limon*, qui dit la même chose, y paraît avec avantage, lorsque Bourdaloue et Bossuet, voulant rabattre l'orgueil des grands, leur rappellent qu'ils sont formés du même *limon* que ce peuple qu'ils foulent ou qu'ils méprisent.

Le verbe limer, travailler un ouvrage à la lime, fait au pluriel du présent, nous *limons*, et à l'impératif *limons*; au figuré, *limons* nos vers comme Racine et Boileau, pour nous placer auprès d'eux sur le parnasse.

LION, *zool.* LIONS, *v.* LYON, *géo.*

Buffon et La Fontaine ont assez fait connaître le *lion*.

Hercule ne dédaigna pas de combattre ce roi des animaux; et fier d'avoir vaincu le *lion* de Némée, il en porta toujours la dépouille.

L'histoire de cet esclave fugitif qui guérit un *lion* dans les déserts de l'Afrique, et qui à son tour lui dut la vie dans le cirque de Rome, prouve que les *lions* sont capables de reconnaissance.

L'amiral Anson parle des *lions* et des lionnes de mer, dont il vit un grand nombre dans sa relâche à l'île délicieuse de Juan Fernandès.

Lion est de deux syllabes.

Plus de plaisirs, plus d'empire
Dans les horreurs du trépas :
Un *lion* mort ne vaut pas
Un moucheron qui respire.

VOLTAIRE.

Au présent du verbe lier, nous *lions*; à l'impératif, *lions*. *Lions* nos intérêts.

Lyon semble le disputer à Paris. L'avantage de sa situation au confluent du Rhône et de la Saône; sa population considérable, son grand commerce, la beauté de ses quais, l'affabilité de ses habitans, en font une ville aussi intéressante pour le voyageur, qu'importante pour la France.

LIRE, *v.* LYRE, *mus.*

Connaître les lettres, les assembler, suivre de la voix ou des yeux et de la pensée, les mots qu'elles forment, c'est *lire*.

Il est un art de bien *lire*, qu'on néglige trop dans l'éducation des jeunes personnes.

La *lyre* est un instrument de musique des anciens. On voit des *lyres* sur beaucoup de médailles, de tableaux, de monumens; les siéges même de bien des maisons offrent un dossier façonné en *lyre*.

Lyre est devenue un mot générique, qui souvent remplace celui de poésie.

Apollon est le dieu de la *lyre*; il n'est pas de poète qui ne parle aussi de sa *lyre*.

Cependant la *lyre* désigne plus communément le genre de l'ode, ou le genre des vers destinés à la musique : poètes *lyriques*, drame *lyrique*.

Rousseau invoquant Calliope, lui dit :

Viens servir l'ardeur qui m'inspire :
Déesse, prête-moi ta *lyre*,
Ou celle de ce grec (1) vanté,
Dont l'impitoyable Alexandre,
Au milieu de Thèbes en cendre,
Respecta la postérité.

Pour annoncer que les vers ne doivent pas se *lire* comme la prose, et qu'ils demandent une prononciation plus accentué, plus motivée, on a dit :

Les vers sont enfans de la *lyre*,
Il faut les chanter, non les *lire*.
LAMOTTE.

LISSÉ *et* LISSÉE, *p. du v.* LYCÉE *et* LYCÉES, *ant.*

Le participe passif du verbe *lisser*, unir, polir, est *lissé*, *lissée* : rubans bien *lissés*, cahier dont les feuilles sont *lissées*.

Le local où, dans un faubourg d'Athènes, s'assemblaient les disciples d'Aristote, était appelé le *lycée*. La doctrine du *lycée* était celle d'Aristote, comme la doctrine du portique était celle de Zenon.

Nous avons transporté le nom de *lycée* à ces salons où l'on se réunit pour s'instruire, s'éclairer, se communiquer ses idées, en matière d'arts, de sciences ou de littérature. Professeur au *lycée*; cette femme fréquente le *lycée*.

Des fêtes se célébraient dans la Grèce, en l'honneur

(1) Pindare.

de Pan ; on les nommait *lycées*, du nom d'une montagne d'Arcadie, sur laquelle sans doute elles avaient commencé. Il s'y faisait à-peu-près les mêmes extravagances qu'à celles qui, dans la suite, caractérisèrent les lupercales chez les Romains : des jeunes gens couraient tout nus, armés de verges et de courroies, dont ils frappaient les passans.

LIT, *s. m.* LIT, *v.* LIS, *s. m.*

En termes d'ameublement ; *lit* à la polonaise, *lit* de repos ; ces *lits* sont trop étroits.

En termes de cérémonie ; *lit* de parade ; *lit* funèbre.

En termes de palais ; *lit* de justice.

En termes d'histoire naturelle ; le *lit* des rivières, *lits* de gravier, *lits* de roche.

La morale attache un grand sens à ce proverbe : Comme on fait son *lit* on se couche.

Il *lit*, elle *lit*, sont à la troisième personne du présent du verbe lire. A l'impératif, *lis*. Jeune homme, prends, et *lis*, s'écrie Diderot, en commençant son livre de l'interprétation de la nature.

Le *lis*, que l'on écrit aussi *lys*, est une plante dont la fleur élancée sur sa tige, fait l'ornement des jardins.

On en a fait l'emblème de la chasteté.

La blancheur du *lis*, quoiqu'il y en ait de jaunes, fournit des comparaisons aux poètes ; je sais une femme dont les vers suivans sont le vrai portrait.

Fraîche comme la rose,
Blanche comme le *lis*,
De la fleur qu'elle arrose
Elle a le coloris ;
La jacinthe nouvelle
N'a pas plus de candeur ;

Et le lierre fidèle
L'est bien moins que son cœur.
TALBERT.

LITIÈRE *et* LITIÈRE, *s. f.*

La *litière* est une espèce de chaise à porteurs, dont les brancards sont soutenus par deux mulets, au lieu de l'être par deux hommes. On se sert fréquemment de la *litière* en Espagne et en Piémont, sur-tout pour passer la *Sierra Morena* et le Mont-Cénis. Cette voiture est très-lente, et deux personnes ne peuvent y voyager qu'en face; ce qui, à la longue, amène l'ennui. Aussi, a-t-on dit que, pour dégoûter deux amans l'un de l'autre, il ne fallait que les faire voyager en *litière* pendant plusieurs jours.

La paille qu'on répand dans les écuries, sous les chevaux et les autres animaux qu'on y renferme, prend le nom de *litière*.

Ce mot peut s'employer au figuré. Une épigramme attribuée à L***, contre M. ***, commence par ces deux vers :

Vieux courtisan mis au rebut,
Vieux général sur la *litière*.

LITRE, *mes.* LITRE, *lit.*

Litre est une dénomination donnée récemment à la mesure des liquides : Une *litre* d'huile, acheter du vin à la *litre*.

Litre, dans les cérémonies funèbres du culte catholique, est cette bande ou ceinture noire que l'on place autour de l'église paroissiale d'une terre dont le seigneur est décédé. La *litre* entourre l'église, soit en

dedans, soit en dehors ; et sur un fond noir, elle offre de distance en distance les armoiries du défunt.

LIVRE, *s. m.* LIVRE, *s. f.*

Un *livre* est l'assemblage broché ou relié de plusieurs feuilles imprimées ou manuscrites. Le Télémaque de Fénélon, et les Maximes de la Rochefoucault, seront toujours d'excellens *livres*. Un bon *livre* et un bon ami sont deux choses bien rares.

On vint annoncer à Fénélon que sa bibliothèque, qu'il affectionnait beaucoup, avait été consumée par les flammes. Il n'en parut pas fort ému. On s'en étonna. J'aurais bien peu profité de mes *livres*, répondit-il, si je n'avais pas appris d'eux à savoir m'en passer.

Fontenelle disait souvent : « Je suis l'ennemi des manuscrits et l'ami des *livres* ». Ce mot est d'un grand sens : quand on vous consulte, et que les choses ne sont pas faites, dites franchement votre avis ; si elles le sont, approuvez, ou taisez-vous.

La *livre* est un poids, une mesure de seize onces, à Paris ; de quatorze à Marseille. On y a substitué des poids et des mesures uniformes.

La *livre* monétaire vaut, en France, un franc, ou vingt sous. La *livre* sterling d'Angleterre, vaut environ vingt-trois de nos *livres*.

« Quand le roi Louis XIV fit son entrée à Strasbourg, » les députés des Suisses vinrent le voir. L'archevêque » de Reims, apercevant parmi eux l'évêque de Bâle, » dit à son voisin : *C'est quelque misérable, apparem-* » *ment, que cet évêque. Comment, lui dit l'autre, il a* » *cent mille* LIVRES *de rente. Oh! oh!* dit l'archevêque,

» *c'est donc un honnête homme?* et il lui fit mille ca-» resses. (RACINE.)

Les frères Quarteron, libraires à Lyon, avaient pris, pour leur enseigne, une balance, dans l'un des bassins de laquelle étaient des poids appelés *quart, quarteron*, quatrième partie d'une livre; et jouant sur ce mot, sur leur nom et sur leur état, ils avaient écrit, autour de l'emblème : *Les quarterons font les livres.*

LIVRÉE, *p. du v.* LIVRÉE, *s. f.* LIVRÉ, *p. du v.* LIVRET, *s. m.*

Le lendemain du combat, la citadelle nous fut *livrée*; Jeanne d'Arc fut *livrée* aux Anglais, qui eurent la cruauté de la faire brûler. On voit par-là ce que signifie ce participe du verbe *livrer* : donner, mettre en possession; et c'est dans le sens de donner, qu'on dit qu'une bataille s'est *livrée* un tel jour.

Les tournois furent l'occasion des *livrées*, c'est-à-dire, des couleurs dont un seigneur habillait ses gens, ou galonnait leurs habits. Ces combattans, bardés de fer comme leurs chevaux, ne pouvaient être reconnus qu'aux couleurs de leurs boucliers et à celles des vestes et des rubans de leurs écuyers et de leurs *varlets*, ou pages.

La livrée doit être aux émaux de l'écu.

> Devers la place arrive un écuyer,
> Portant salade avec lance dorée;
> Deux postillons à la jaune *livrée*
> Allaient devant.
>
> VOLTAIRE.

Un chevalier adoptait souvent les couleurs chères à la dame de ses pensées; c'était en porter la *livrée*.

Le participe *livré*, au masculin, partage la signification de son féminin.

Quant au mot *livret*, outre la signification de petit livre que fait naître cette expression, elle désigne encore une table où sont calculés tous les produits possibles des neuf premiers chiffres ; savoir son *livret* par cœur.

Au reste, *livret* est moins l'homonyme du participe *livré*, que de l'imparfait du même verbe, je *livrais*, tu *livrais*, il *livrait*.

LOCH, *mar.* LOCKE, *n. p.* LOK, *chim.* LOQUE, *s. f.*

« Un *loch* est un instrument pour mesurer le sillage » ou le chemin d'un navire : un morceau de bois, garni » de plomb, attaché à une ficelle, et qu'on laisse tomber » à la mer, pour servir comme de point fixe. La ficelle » étendue depuis ce point, jusqu'au vaisseau, mesure » le chemin qu'a fait le vaisseau pendant l'expérience ; » d'où l'on conclut celui qu'il ferait, en tout autre espace » de temps ». (CLÉMENT *de Genève, Lett. 101*).

Locke, mort en 1704, à l'âge de soixante-trois ans, est un des hommes dont l'Angleterre s'honore le plus. Son traité de l'*Entendement humain*, et ses écrits sur l'*Education*, sont des ouvrages qui le placent à côté, et peut-être au-dessus des plus grands philosophes de l'antiquité.

Lok, « terme de médecine, emprunté de l'arabe ; » électuaire plus liquide que mou, qu'on donne pour » les maux de poitrine ». (*Dict. de l'Acad.*)

Loque. Cette expression, qui n'est presque plus d'usage, signifie pièce et morceau : voilà un habit qui tombe en *loques*.

LOCHE, *v.* LOCHE, *ich.* LOCHES, *géo.*

Locher est encore une vieille expression, qui veut

dire remuer, n'être pas assujetti. On ne s'en sert plus, qu'en parlant des fers d'un cheval, dont les clous se détachent. Il y a toujours quelque fer qui *loche*. Cette phrase est devenue proverbe.

La *loche* est un petit poisson que l'on trouve également dans les étangs, dans les rivières et dans la mer. Il ressemble un peu au goujon, mais il n'est pas si délicat.

Une petite ville, assez jolie, dans le département d'Indre et Loire, porte le nom de *Loches*.

LODS, *jurisp.* LOZ *ou* LOS, *s. m.*

Les *lods*, encore plus connus sous le nom de *lods et ventes*, sont les sommes que reçoit à chaque mutation le propriétaire primitif d'un terrein concédé par lui à cens perpétuel ou à simple emphithéose. Les *lods et ventes* sont communément le douzième du prix d'achat. Payer les *lods*; cette maison doit des *lods*.

Loz ou *los*. Ce mot qui a vieilli, est formé du latin *laus*, louange; et il conserve la même signification.

O Catinat! quelle voix enrhumée
De te chanter ose usurper l'emploi?
Mieux te vaudrait perdre ta renommée,
Que *los* cueillis de si chétif aloi.

ROUSSEAU.

LOIN, *adv. et prép.* LOING, *géo.* L'OINT, *loc. comp.*

Loin est adverbe de lieu et de distance : aller *loin*; à beau mentir qui vient de *loin*; Buffon est allé bien *loin* dans la connaissance de l'Histoire Naturelle.

Ah! j'attendrai long-temps, la nuit est *loin* encore.

Ce mot est préposition dans ces locutions-ci : *loin* des profanes, *loin* des affaires :

Loin de tout importun jaseur ;
Loin des froids discours du vulgaire ;
Et des hauts tons de la grandeur, etc.

GRESSET.

Le *Loing* est une rivière, qui a sa source aux confins du Nivernais, et vient alimenter le canal de Briare. Montargis est sur le *Loing*.

Oint, participe du verbe oindre, frotter d'huile, devient substantif dans ces phrases : « Jésus-Christ est » appelé par excellence l'*oint* du Seigneur : les rois sont » les *oints* du Seigneur ». (*Dict. de l'Acad.*)

Ce mot vient de ce que, dans le sacre des rois, comme dans celui des évêques, on fait couler l'huile sainte sur leurs têtes.

LOIR, *zool.* LOIR *et* LOIRE, *géo.*

Le *loir* est un petit quadrupède qui tient du rat et de l'écureuil. Il éprouve, pendant six mois de l'année, une espèce de torpeur, à-peu-près comme la marmotte, avec laquelle il a aussi quelque ressemblance.

Le *loir*, sur plusieurs monumens antiques, paraît couché à côté du dieu du sommeil.

Une petite rivière qui coule dans le Perche et se jette dans la Loire au-dessous d'Angers, s'appelle le *Loir* ; elle concourt avec l'Eure à dénommer le département dont Chartres est la capitale ; et avec le Cher, à dénommer celui dont Blois est le chef-lieu.

La *Loire* est un des quatre grands fleuves de France. Elle sort des montagnes du Gévaudan, arrose Nevers, Orléans, Tours, Nantes, et se jette dans l'Océan.

L'ON, *loc. comp.* LONG, *adj.*

Le pronom collectif *on* se fait quelquefois précéder

d'un *l*, pour éviter les hiatus, les équivoques, ou pour favoriser l'harmonie de la phrase. Si *l'on* dit que je t'adore; il est bon que *l'on* sache; les cieux, dit Godeau,

Où *l'on* voit ce que nous croyons.

Long, adjectif, dont le féminin est longue, annonce une étendue d'espace ou de durée : ce chemin est *long*; un *long* discours.

Au pluriel, *long* prend un *s*.

Ces jours, si *longs* pour moi, lui sembleront trop courts.
RACINE.

Ce mot devient quelquefois préposition : au *long* du bois; le *long* de ce ruisseau; tout le *long* de la rivière.

LORD, *qual.* LORS, *adv.*

Lord, en anglais, veut dire seigneur. My-lord ou monseigneur, est la qualification qu'on donne, en Angleterre, aux gens titrés. Nous en avons fait *milord*. Le *Lord Impromptu* est un joli roman.

Sors de l'enchantement, milord, laisse au vulgaire
Le séduisant espoir d'un bien imaginaire.
DUFRESNE.

Lors est un adverbe de temps qu'*alors* a remplacé, et que la prose laisse à la poésie familière ou naïve.

Lors il s'endort; *lors* il s'éloigne. Mais observez que ce monosyllabe ne se place qu'au commencement de la phrase. Vous ne diriez pas, que fit-il *lors*? que devint-il *lors*? Il faut nécessairement employer l'expression *alors*.

Que faisiez-vous *alors*? pourquoi, sans Hyppolite,
Des héros de la Grèce assembla-t-il l'élite?
RACINE.

Lors est aussi préposition : *lors* de son mariage ; *lors* de cette avènture.

Quelquefois aussi il paraît être substantif, et prend lui-même une préposition : dès-*lors* ; pour-*lors*.

LOT, *n. p.* LOT, *géo.* LOTTE, *icht.*

Pour peu qu'on ait lu l'histoire sainte, on connaît les aventures de *Lot*, neveu d'Abraham, sa sortie de Sodome, et les événemens qui la suivirent.

Le *Lot* est une rivière qui coule dans nos contrées méridionales. Le département du *Lot* a Cahors pour capitale. Agen est celle du département de *Lot* et Garonne.

Parmi les poissons que l'on trouve dans l'Isère et dans la Saône, il en est un à nageoires molles, et d'une forme ronde, qui passe pour être fort délicat ; c'est la *lotte*. Le foie de *lotte* est sur-tout très-recherché.

Ces trois mots se prononcent de même, attendu que le *t* sonne fortement dans les deux premiers.

Il ne sonne presque pas dans *lot*, qui exprime une chance favorable obtenue à la loterie, dont il a formé le nom. Aussi n'a-t-il d'homonymie qu'à l'œil, avec les trois mots précédens.

LOUER *et* LOUER, *v.*

Ces deux verbes s'écrivent et se prononcent de même dans tous leurs temps et tous leurs modes.

Ils signifient, cependant, des choses très-différentes. L'un veut dire, donner des louanges ; l'autre, donner ou prendre à louage.

Madame de Lambert observe judicieusement que, vanter sa race, c'est *louer* le mérite d'autrui.

J'ai peu *loué* : j'eusse mieux fait encore
De *louer* moins.

ROUSSEAU.

J'ai *loué* cette maison, signifie également : j'en suis le locataire, ou j'y ai placé des locataires. La tournure seule de la phrase indique le vrai sens de l'expression.

Elle produit la même équivoque à l'égard de *louer*, pris dans l'acception des éloges.

Dieu soit *loué !* dit un jour, au Palais, un vieux magistrat janséniste ; et nos boutiques, ajouta son voisin, qui en possédait plusieurs.

Ce calembourg dérida la gravité de *messieurs*, et faillit à troubler l'audience.

Je n'aime pas les calembourgs ; mais ils tiennent à mon sujet ; et je dois les indiquer, quand le mot les amène.

LOURD, *adj.* LOURE, *mus.*

Lourd, dont le féminin est *lourde*, s'applique aux choses et aux personnes. C'est un fardeau bien *lourd* ; un esprit *lourd*.

« *Loure*, substantif féminin, terme de musique, sorte » de danse grave qui se bat à deux temps, et d'un » mouvement marqué ». (*Dict. de l'Acad.*)

On dit aussi *lourer*, pour dire, lier des notes, en les jouant ou en les chantant.

LUI, *pro.* LUI, *v.*

Le verbe luire fait, au présent, je *luis*, tu *luis*, il ou elle *luit* ; à l'impératif, *luis* ; au participe, *lui*.

Le soleil *luit* pour tous ; il a *lui*, ce beau jour. L'espérance *luit* dans un cœur ; la joie *luit* sur le front.

Le pronom *lui*, est le troisième des pronoms per-

sonnels. Je *lui* dirai ; je *lui* donne ; je ne *lui* ai pas caché ce que l'on pensait de *lui*.

Les fleurs ont plus d'éclat, quand l'Amour les moissonne ;
Heureux qui les reçoit, plus heureux qui les donne !
Mais plaignez le mortel qui, seul dans son ennui,
Va cueillir une fleur, et la garde pour *lui*.

COLARDEAU.

Ce pronom a cela de particulier, qu'au datif il s'emploie pour le masculin et pour le féminin. Vous diriez également bien, en parlant d'un homme ou d'une femme : je *lui* ai parlé : je *lui* ai écrit. Mais dans tous ses autres cas, le mot *lui* ne s'applique jamais qu'au masculin. Ex. C'est *lui* que j'ai désigné ; c'est elle que j'ai aperçue.

LUSTRE, *ant.* LUSTRE, *s. m.*

Tous les cinq ans, dans l'ancienne Rome, une procession solennelle se promenait autour des murs, que les prêtres aspergeaient d'eau sacrée ou lustrale. A cette époque se faisait le recensement général des habitans de cette maîtresse du monde.

Un *lustre* est donc un intervalle de cinq ans. Il compte déjà six *lustres*.

Maintenant que le temps a mûri mes desirs,
Que mon âge, amoureux de plus sages plaisirs,
Bientôt s'en va frapper à son neuvième *lustre*,
J'aime mieux mon repos qu'un embarras illustre.

BOILEAU.

Un candelabre suspendu au plafond, et destiné à porter plusieurs bougies, est un *lustre*. Les *lustres* sont communément ornés de morceaux de cristal.

La signification propre du mot *lustre*, est l'éclat que

donnent aux meubles et aux étoffes, l'apprêt ou la polissure.

Il a de l'agrément au moral. Qui ne connaît pas ces vers charmans de gentil Bernard, sur l'amitié?

C'est dans tes nœuds charmans que tout est jouissance;
Le temps ajoute encor un *lustre* à ta beauté.
L'Amour te laisse la Constance,
Et tu serais la Volupté,
Si l'homme avait son innocence.

LUTTE, *ant.* LUTH, *mus.* LUT, *chym.*

La *lutte* était, pour les anciens, un exercice et un spectacle.

Les jeunes gens se saisissaient corps à corps, dans le gymnase, et déployaient, tour-à-tour, la force et l'adresse qu'exige la *lutte*. C'était à qui renverserait son adversaire.

Dans le cirque, les athlètes se frottaient d'huile, et les *luttes* finissaient assez souvent par la mort des vaincus.

Nous n'avons plus de *luttes* pareilles; mais la vie entière de l'homme de bien n'est-elle pas une longue *lutte* de la vertu contre les passions?

La *lutte* d'Hercule avec Antée est célèbre dans la fable. Ce géant était fils de la Terre. Dès qu'Hercule le terrassait, celui-ci, qui touchait alors sa mère, en recevait des forces nouvelles, et retournait à la *lutte* avec plus de vigueur. Hercule l'éleva en l'air et l'étouffa.

Le verbe correspondant est : je *lutte*, tu *luttes*, il *lutte*.

Le *luth* est un de ces instrumens de la musique ancienne, desquels il ne nous reste que des notions imparfaites.

Nous savons seulement que le *luth* était portatif, qu'il était à cordes, et qu'il se pinçait à-peu-près comme la lyre.

Nos poètes placent le *luth* dans les mains d'Euterpe, qui préside à la musique. S'ils chantent les hauts faits sur la lyre, c'est sur le *luth* qu'ils soupirent leurs amours.

« *Lut*, substantif masculin. C'est, parmi les chimistes, » de la terre grasse, ou un mélange de blanc d'œuf et de » chaux, dont ils se servent pour boucher, et pour » joindre les vases qu'ils mettent au feu : *faire un lut* ». (*Dict. de l'Acad.*)

Luter, enduire de *lut*. Je *lute*, tu *lutes*, il *lute*. Le verbe ici ne prend qu'un *t* : dans le sens de s'exercer à la *lutte*, il en prend deux.

M.

MA, *pro.* MAT, *s. m.*

Le pronom possessif *ma* est le féminin de *mon*; ils ont pour pluriel *mes*.

Ce pronom, ainsi que ceux de *ton, ta, tes; son, sa, ses*, prend le nom de possessif, parce qu'il annonce une propriété, une possession, un titre à la chose que le pronom spécifie : *ma* fortune; *ma* résolution; *ma* douleur.

Un prêtre, environné d'une foule cruelle,
Portera sur *ma* fille une main criminelle !

RACINE.

Mât, avec l'*a* ouvert, est le nom de ces bois qui sont posés debout dans les navires, afin d'en soutenir les voiles. Ulysse, craignant de céder au chant des sirènes, se fit lier au grand *mât* de son vaisseau.

Garnir un navire de *mâts*, c'est le *mâter*.

MAT, *adj.* MATTE, *bot.*

Mat, avec l'*a* bref et faisant sonner le *t*, indique une teinte sombre et triste, qui ne réfléchit pas la lumière. Il ne se dit que des métaux et des couleurs. De l'or *mat*; ces couleurs sont bien *mattes*.

Aux échecs, celui qui fait *mat* son adversaire, gagne la partie. De-là peut-être le mot *mater*. Ce jeune homme est trop pétulant; il a besoin d'être *maté*. En ce sens, il signifie humilier, tourmenter quelqu'un.

L'autre reste atterré dans sa douleur muette,
Et du terrible *mat*, à regret convaincu,
Regarde encor long-temps le coup qui l'a vaincu.

DELILLE.

Matte, est le nom qu'on donne, en France, à l'herbe ou thé du Paraguay.

MAI, *cal.* MAIS, *conj.* MES, *pro.* METS, *s. m.* MET, *v.*

Mai, nous annonce le retour
Des fleurs, des jeux, et de l'Amour.
Tous nos bergers vont, d'un air gai,
Batifoler sur la fougère :
Mais pour jouir du mois de *mai*,
Il faut une bergère.

A-t-il reçu son nom de Maïa, mère de Mercure, ou de Majesté, déesse, qui avait sa fête à Rome, dans le mois de *mai*, ou des vieillards, à qui l'on prétend que ce mois était consacré, *majoribus*, comme juin l'était aux jeunes gens, *juvenibus*? C'est ce qu'il importe assez peu de connaître.

Au premier de *mai*, on plantait des arbres devant les hôtels des grands; ces arbres s'appelaient des *mais*.

La conjonction *mais* enchaîne à merveille les périodes; et dans la bouche d'un orateur, elle communique au discours du nombre, de l'harmonie, de la force.

Quelquefois elle est corrective; je l'estime, *mais* je ne l'aime pas. Dans Fontenelle, une bergère vante sans cesse les charmes de l'amitié. Elle ajoute :

Mais n'ayons point d'amour, il est trop dangereux.

Quelquefois encore cette conjonction devient substantif. A calculer tous les *mais* et tous les si, on ne se déciderait jamais. Un *mais*, placé malignement, fait souvent bien du mal.

LISETTE.

Rien de mieux. *Mais*.....

GÉRONTE.

Quoi ! *mais* ? j'aime qu'on parle net.

GRESSET.

Dans ce vers, *mais* est pris adverbialement. De même dans celui-ci :

Et puis-je *mais*, des soins qu'on ne va pas vous rendre.

MOLIÈRE, *dans le Misantrope*.

Le pronom possessif *mon*, a pour son pluriel *mes*, que l'on prononce d'une manière ouverte.

O *mes* amis, *mes* compagnons, *mes* livres !

Les gourmands sont avides de bons *mets*. Apicius fit le voyage d'Afrique, uniquement pour y manger un poisson des côtes de Carthage, qui ne devenait un *mets* excellent, qu'autant qu'il était apprêté au sortir de l'eau.

Le singulier, comme le pluriel, prend un *s*.

Présent du verbe mettre, je *mets*, tu *mets*, il ou elle *met*; impératif, *mets*.

Celui qui *met* un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchans arrêter les complots.
Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

RACINE.

MAIL, *s. m.* MAILLE, *s. f.*

Le *mail* est une espèce de maillet cerclé de fer à ses deux bouts, et tenant à un manche long et flexible. On s'en sert pour jouer au *mail*, jeu qui consiste à pousser avec ce *mail* ou maillet, une boule de bois.

Le terrain où l'on se livre à cet exercice s'appelle

mail également; et c'est de-là que la rue du *Mail* a pris son nom.

Une *maille* est un petit anneau de fil, de soie, d'or, d'argent ou de fer, dont la réunion forme un tissu. Filet à *mailles* étroites; une *maille* s'est rompue. Nos anciens chevaliers portaient des cottes de *mailles* ou chemises faites d'annelets de fer.

La *maille* est aussi une très-petite monnaie de billon au-dessous du denier : Cet homme n'a ni sou ni *maille*.

Dans le style familier, on dit de ceux qui se querellent souvent, qu'elles ont toujours *maille* à partir.

L'*a* est long dans *maille* et bref dans *mail*; ainsi l'homonymie est imparfaite entre ces deux mots.

MAIN, *s. f.* MAINT, *adj.* MEIN, *géo.*

Qui ne sait discerner sa *main* droite de sa gauche? Mais qui pourrait détailler à combien de locutions appartient ce mot parasite *main*? Une *main* de papier, la *main*-d'œuvre, la *main*-levée, la *main*-morte, etc.

Tenir la *main* à une affaire, exprime une chose toute différente de tenir la *main* dans une salle de jeu; aux cartes, donner la *main* n'a rien de commun avec la *main* qu'on donne à une personne qui monte ou qui descend; donner les *mains* à quelque intrigue, donner un coup de *main* dans une entreprise, sont encore des formules dissemblables.

Le maître est haut à la *main*; le jockei conduit un cheval de *main*. On part de la *main*, on en vient aux *mains*, on bat des *mains*.

Qui voudra connaître les autres applications de ce mot, peut parcourir les dictionnaires; encore il n'y trouvera pas tout.

Maint, mainte est un adjectif collectif qu'emploie le genre familier. Sa signification propre est celle de *plusieurs*. Je l'ai vu *maintes* fois ; j'ai lu dans *maints* et *maints* ouvrages.

Voyez dans Voltaire, le pauvre diable se croyant riche du drame que Lefranc lui a charitablement donné.

> Tout ranimé par son ton didactique,
> Je cours en hâte au parlement comique,
> Bureau de vers, où *maint* auteur pelé
> Vend *mainte* scène à *maint* acteur sifflé.
> J'entre, je lis d'une voix fausse et grêle, etc.

Le *Mein* est une grande rivière d'Allemagne, qui, après avoir traversé Francfort, se jette dans le Rhin à la porte de Mayence.

MAIRE, *qual.* MER, *phys.* MÈRE, *s. f.*

Maire est la qualification du chef de la municipalité.

L'histoire de nos premières dynasties parle des *maires* du palais. C'était des espèces de premiers ministres ou de vice-rois, qui gouvernaient l'État sous des monarques faibles et fainéans.

On sait que la *mer* est cet assemblage immense d'eau salée qui environne les continens, et pénètre assez souvent dans l'intérieur des terres.

Mer à la fin d'un vers ou devant une consonne, rend un son fort. Avant une voyelle, sa prononciation se confond avec celle de *mère*.

Peut-être n'est-il pas indifférent d'avertir ici que *mer* ne saurait rimer avec *aimer* et *charmer*, malgré la similitude orthographique. On l'a dit :

> La rime est pour l'oreille, et non pas pour les yeux.

Mer ne rime qu'avec *amer* et les autres mots en *er* d'une prononciation forte et marquée, tels que *air*, *fer*, *Jupiter*.

Quelqu'un vantait le courage de Brutus qui envoya ses fils à la mort. Une femme, qui était présente, dit en soupirant : il n'en était pas la *mère*.

Quiconque est né avec une ame ne saurait prononcer sans émotion le tendre nom de *mère*.

Quelle sensation ne produit pas au théâtre ce vers délicieux d'Andromaque ?

Et quelquefois aussi parle-lui de sa *mère*.

MAL, *s. m. et adv.* MALE, *s. m. et adj.* MALLE, *s. f.*

Pris substantivement, le *mal* est l'opposé du bien.

Les Perses révéraient le dieu du bien dans Oromase; et ils faisaient au dieu du *mal*, Arimane, des sacrifices commandés par la peur.

« On aime mieux dire du *mal* de soi, que de n'en » point parler.... » (LA ROCHEFOUCAULT).

Pris adverbialement, *mal* est encore opposé à bien. Cet ouvrage est *mal* fait; cette femme est plutôt bien que *mal*.

Mâle, qui est du sexe masculin, prend l'accent circonflexe. C'est un *mâle*.

Il est des espèces d'animaux dont la dénomination est féminine, telle que oie, perdrix, etc. Le mot *mâle* s'ajoute à la dénomination de l'espèce; une perdrix *mâle*, une oie *mâle*; et ce mot alors devient en quelque sorte adjectif.

Au figuré, *mâle* désigne la force, l'énergie : action *mâle*, gouvernement *mâle*, discours *mâle*. Baron eut un jeu *mâle* et noble.

Malle, petit coffre en forme de carré long, garni de fer, couvert de peau; il ne me reste qu'à faire ma *malle*; sa *malle* est déjà partie. On a volé la *malle* du courrier.

Dans *malle*, l'*a* est bref; il est encore plus bref dans *mal*; mais la syllabe est ouverte et longue dans *mâle*.

MANCHE, *s. m.* MANCHE, *s. f.* MANCHE, *géo.*

La partie d'un instrument, par laquelle on le prend et l'on s'en sert, en est le *manche*: le *manche* de la charrue, le *manche* d'un violon.

Cette partie de nos vêtemens dans laquelle s'engage le bras, forme la *manche* d'un habit, les *manches* d'une robe.

Pourquoi a-t-on donné le nom de *Manche* à ce canal qui sépare la France de l'Angleterre? Serait-ce parce qu'un bras de mer s'engage dans ce détroit, comme dans une *manche*? Je l'ignore.

J'ignore encore pourquoi une province d'Espagne a reçu la même dénomination. Je sais seulement que Michel Cervantes a rendu célèbre la province de la *Manche*, en y faisant naître Don Quichotte, et en y plaçant le théâtre des principaux exploits de son héros, le chevalier de la *Manche*.

MANNE, *bot.* MANNE, *s. f.* MANES, *myth.*

Ce que le docteur de la jolie comédie du Cercle appelle miel aérien, est la *manne* que vendent nos apothicaires.

Ce nom de miel de l'air ou de rosée céleste, vient de la persuasion où les gens de la campagne ont été longtemps, que la *manne* tombait la nuit sur les feuilles du frêne, comme Dieu fit autrefois pleuvoir la *manne* dans le désert.

La *manne* est donc un écoulement de la sève d'une ou de deux espèces de frêne.

Dans la Calabre et la Sicile, la *manne* découle d'elle-même ou par incision ; elle s'échappe en liqueur claire, et se durcit ensuite à l'air et au soleil.

Une *manne* est une sorte de grand panier d'osier, destiné à mettre la vaisselle ou le linge de table.

La prosodie de ces mots s'écarte de la règle générale qui rend brève la voyelle que suit une consonne doublée. Ici l'*a* est long.

Il se prononce de la même manière que dans *mânes*, dieux des enfers. *Diis manibus*, aux dieux *mânes* ou infernaux est une inscription qui se lit sur la plupart des anciennes pierres sépulcrales.

Les *mânes* se prenaient plus fréquemment encore pour les ames des morts, pour leurs ombres.

Pirrhus immola Polixène, fille de Priam, sur le tombeau et aux *mânes* d'Achille son père.

MAN, MANS, *géo.* MENT, *v.* M'EN, *loc. comp.*

Man est une île qui dépend de l'Irlande, dont elle avoisine les côtes.

Le *Mans* est une ville riche et peuplée, chef-lieu du département de la Sarthe. Elle est renommée par la bonté de ses volailles. Scarron avait été chanoine du *Mans*.

Dans ce mot le *s* ne sonne pas.

Prés. du verbe mentir : je *ments*, tu *ments*, il ou elle *ment*. Impératif, *ments*.

Dire des mensonges, c'est les raconter, les répandre ; faire des mensonges, c'est les fabriquer, les inventer. Ainsi celui qui dit des mensonges ne *ment* pas toujours :

il peut les débiter, parce qu'il les croit. Mais celui qui fait des mensonges, *ment* véritablement; c'est-là proprement le menteur.

La Fontaine dit, en parlant d'Homère et d'Esope :

L'un et l'autre a fait un livre
Que je tiens digne de vivre
Sans fin, et plus s'il se peut :
Comme eux, ne *ment* pas qui veut.

La réunion de deux pronoms, dont l'un est personnel, *moi*, et l'autre conjonctif, *en*, forme par contraction ou syncope, la locution *m'en*. Vaugelas était au lit de la mort, et ne parlait presque plus; un ami lui demanda comment il se trouvait : *je* M'EN *vais*, répondit-il, *ou je* M'EN *vas; car on dit l'un et l'autre.*

MANTE, *s. f.* MANTES, *géo.* MENTE, *v.* MENTHE, *bot.*

La *mante* est un grand voile noir, dont se couvrent les femmes dans les cérémonies de deuil.

Mantes est une ville de l'Ile-de-France, à 14 lieues de Paris; elle a un fort beau pont sur la Seine. Philippe-Auguste mourut à *Mantes* en 1223.

Subjonctif du verbe mentir : que je *mente*, que tu *mentes*, qu'il ou qu'elle *mente*. Pluriel, qu'ils ou qu'elles *mentent*.

La *menthe* est une plante balsamique qui se divise en plusieurs classes. Il y a des *menthes* terrestres, il y a des *menthes* aquatiques.

La pharmacie fait un grand usage de la *menthe*.

MARAUD, *s. m.* MAROT, *n. p.*

Dans le premier des mots de cet article, *aud* est long, et *ot* est bref dans le second.

Maraud est un terme de mépris et d'injure. Cependant la plaisanterie et la familiarité lui ôtent ce qu'il peut avoir d'offensant.

Dans la plupart de nos comédies, les valets sont ainsi apostrophés par leurs maîtres : Tais-toi, *maraud*.

Le bon sens du *maraud* quelquefois m'épouvante.
PIRON.

L'Académie donne à ce mot un féminin, *maraude*. Malgré son autorité, ce féminin n'est point d'usage. *Maraude* ne signifie plus que ces excursions clandestines de soldats qui vont dérober aux paysans des choux, des œufs ou des poules. Aller à *maraude*.

Le poète Clément Marot, né en 1495, vécut sous François Ier, auquel il fut attaché en qualité de valet-de-chambre. Ses vers, quoique remplis d'expressions et de tours qui ont vieilli, respirent encore un charme qu'on ne trouve pas toujours dans nos meilleures poésies modernes du même genre. Boileau a dit :

Imitons de *Marot* l'élégant badinage,
Et laissons le burlesque aux plaisans du Pont-Neuf.

Gentil Bernard dit aux belles :

Cédez toujours, mais jamais sans défense :
Retenez bien sur-tout cet heureux mot,
Ce doux NENNI qui plaît tant à *Marot*.

MARC, *s. m.* MARC, *n. p.*

Ce qui reste des graines et des fruits dont le pressoir, le pilon ou le feu ont tiré le jus, prend le nom de *marc*. Voilà de mauvais café, il a été fait sur le *marc* de celui d'hier.

Marc était aussi la dénomination d'un poids qui pesait

huit onces. Deux *marcs* faisaient la livre. Le *c* ne se fa[illegible] pas sentir.

Marc, en appuyant sur le *c*, est le nom d'un des quatre évangélistes. Venise l'avait choisi pour son patron ; et comme l'énergie de son style lui avait fait donner le lion pour symbole, le lion était devenu les armoiries de Venise.

MARCHAND, *s. m.* MARCHANT, *v.*

Nous donnons la qualité de *marchand* à celui dont la profession est de vendre : il y avait là plus de *marchands* que d'acheteurs.

Marchant par un *t*, est le participe du présent du verbe marcher. Le tableau de Saint-Pierre *marchant* sur les eaux.

Ce participe du présent amène une observation importante.

On dit : une femme usante et jouissante de ses droits, une couleur approchante du gris ou du violet. Est-ce que le participe du présent se décline ?

Jamais. Ce sont là des adjectifs verbaux qu'il faut bien se garder de confondre avec le participe du présent.

Comment les discerner ?

Si le mot admet ou peut admettre avant lui, soit le verbe *être*, soit les signes du comparatif *plus*, *moins*, *mieux*, il est adjectif. Exemple : cette lettre est consolante ; cette femme est bien changeante ; ses manières sont repoussantes ; elle m'a paru moins caressante ; c'est bien la personne la plus aimante qu'on puisse voir.

Hors de-là, et sur-tout si le mot amène un régime, direct ou indirect, c'est le participe ; et il ne se décline pas. Exemple : je l'ai trouvée habillant ses enfans, bu-

vant du lait, copiant de la musique, lisant Clarisse, la flotte revenant des Indes, Diane partant pour la chasse :

Le fils tout dégoûtant du meurtre de son père,
Et sa tête à la main demandant son salaire.

CORNEILLE, *dans Cinna.*

Les deux exemples par lesquels j'ai commencé cette petite discussion, forment, je crois, la seule exception à la règle générale.

MARCHÉ, *s. m.* MARCHÉ, *p. du v.*

Un contrat d'achat est un *marché*; j'ai fait *marché* d'une assez belle ferme.

Le lieu où s'exposent et se vendent les comestibles les plus communs, herbes, œufs, beurre, poisson, se nomme *marché.*

L'âne d'un jardinier se plaignait au destin
De ce qu'on le faisait lever avant l'aurore.
Les coqs, lui disait-il, ont beau chanter matin,
Je suis plus matineux encore :
Et pourquoi ? pour porter des herbes au *marché.*

Les places marchandes, où se tiennent de grandes foires, sont qualifiées *marchés.* Leipsick et Francfort sont deux des principaux *marchés* de l'Europe.

Le participe du verbe marcher est *marché :* après qu'il eût *marché* six heures.

MARI, *s. m.* MARRI, *adj.*

Voici encore deux mots dont la prononciation contrarie la règle générale : quoique l'*a* de *marri* soit suivi de la consonne redoublée, il est long. Dans *mari*, il est bref. Epoux est du genre noble ; la comédie, la conversation préfèrent *mari.*

Marri, affligé, fâché, serait déjà tombé en désuétude, si le style familier ne le soutenait encore.

La dame de ces biens, quittant d'un œil *marri*
Sa fortune ainsi répandue,
Va s'excuser à son *mari*,
En grand danger d'être battue.
Le récit en farce en fut fait;
On l'appela le *pot-au-lait*.

MARS, *cal. et chi.* MARS, *myth.*

Mars, troisième mois du calendrier, est consacré au dieu des combats.

On nomme bière de *mars* celle qui se fait durant ce mois; et *mars* simplement, les graines que l'on sème à l'entrée du printemps.

Mars, en langage de chimie, désigne le fer; ce qu'on nomme safran de *mars*, est une préparation chimique dont le fer est la base.

Mars est aussi la quatrième planète de notre système solaire.

Le dieu de la guerre, le démon des batailles, porte le nom de *Mars*. On le représente sur un char traîné par des loups ou par des coqs. Le coq lui est consacré, soit à cause du caractère belliqueux de ce sultan des basses-cours, soit parce que *Mars* métamorphosa en coq Electrion son favori, qui l'avait laissé surprendre chez Vénus par Vulcain.

Répétons ici l'impromptu de Mlle. Scudéri, à un courtisan qui s'étonnait de voir le Grand-Condé occupé dans ses jardins à cultiver des œillets.

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrose d'une main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon a bâti des murailles,
Et ne t'étonne pas que *Mars* soit jardinier.

MATIN, *zool.* MATIN, *s. m.*

Un loup n'avait que les os et la peau,
Tant les chiens faisaient bonne garde!
Ce loup rencontre un dogue aussi puissant que beau;
Gras, poli, qui s'était fourvoyé par mégarde.
L'attaquer, le mettre en quartiers,
Sire loup l'eût fait volontiers;
Mais il fallait livrer bataille,
Et le *mâtin* était de taille
A se défendre hardiment.

LA FONTAINE.

Le proverbe : *Qui a bon voisin, a bon matin*, est interprété diversement par plusieurs personnes. L'une veut que ce soit une bonne matinée; l'autre un bon *mâtin* : comme qui dirait un bon chien de garde, un bon défenseur.

On peut lire dans nos poètes Bernis, Bernard, Saint-Lambert, les descriptions du *matin*; celle qu'en a faite J. J. Rousseau dans son Emile, offre un tableau aussi brillant que frais, d'un sujet presque épuisé.

Votre automne est un long printemps
Que l'on admire et qu'on envie.
Vous cueillez, à tous les instans,
Les fleurs du *matin* de la vie;
Et l'Amour amuse le Temps,
Pour qu'à jamais il vous oublie.

DORAT.

Dans *mâtin*, qu'on écrivait mastin autrefois, l'*a* est long; il est bref dans *matin*, première partie du jour.

MAUR, *n. p.* MAURE, *géo.* MORDS, *v.* MORS, *s. m.* MORT, *s. f.*

Une congrégation de Bénédictins portait le nom de

Saint-*Maur*, qui fut un des premiers disciples de Saint-Benoit.

Le nom de *Maure* ou *More* ne convient proprement qu'aux habitans de la Mauritanie : nous le donnons à tous les Africains. Les *Maures* ont laissé en Espagne, où ils ont demeuré pendant plusieurs siècles, des monumens dignes des Romains. Les chevaliers *Maures* le disputaient aux Espagnols en galanterie comme en bravoure.

Présent du verbe mordre : je *mords*, tu *mords*, il ou elle *mord* ; impératif, *mords*.

Il s'emploie au propre et au figuré ; le loup *mord*, le satirique *mord* également ; et les blessures que fait le premier, ne sont pas toujours les plus cruelles. Voltaire, jouant sur ce mot, disait à l'abbé Morellet, qu'il excitait à écrire contre les superstitieux et les intolérans : *mords-les*.

Le *mors* est cette pièce de fer qui se place dans la bouche du cheval, lorsqu'on le bride. Un jeune homme que rien ne peut arrêter est comparé au coursier, qui ne connait ni *mors*, ni éperon.

Le verbe mourir fait au participe *mort* ; il est *mort*, ils sont *morts*.

La *mort* est la désorganisation de l'existence animale.

Les poètes qui personnifient tout, représentent la *mort* sous la forme d'un squelette absolument décharné, et tenant dans sa main une faulx. On lui donne quelquefois des ailes de chauve-souris.

Malherbe a, sur la *mort*, deux strophes qu'on ne saurait trop répéter :

La *mort* a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
On a beau la prier,

La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier.

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois :
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,
N'en défend pas nos rois.

MAUX, *s. m.* MEAUX, *géo.* MOTS, *s. m.*

De prétendus philosophes ont pensé que les *maux*, qui affligent l'humanité, viennent d'un autre principe, que les biens qui la consolent. De-là les systèmes de Zoroastre et de Manès.

Je n'espérai jamais qu'un jour elle eût envie
De finir de mes *maux* le pitoyable cours ;
Mais je l'aimais plus que ma vie,
Et je la voyais tous les jours.

SORAIS.

Meaux, dans le département de Seine et Marne, est une ville moins célèbre par l'avantage de sa situation sur la Marne, et par les sièges qu'elle a soutenus, que par le nom de Bossuet qui en fut évêque.

Le cygne de Cambrai, l'aigle brillant de *Meaux*,
Dans ce temps éclairé n'ont-ils pas des égaux ?

VOLTAIRE.

Nos pensées n'ont que les *mots* pour se manifester ; ils en sont les couleurs. Heureux l'auteur qui sait toujours choisir les *mots* les plus propres à rendre ses idées !

Ces saillies, ces réparties où l'esprit, en peu de paroles, sait renfermer beaucoup de sel, sont appelées bons *mots*. On ferait un volume de ceux de Piron. Un évêque recevait, avec volupté, l'encens que son dernier mandement obtenait d'un cercle nombreux. Piron seul

se taisait. Le prélat, pour qui ce suffrage eût été le plus flatteur, s'approche du poète, et lui demande s'il a lu le mandement. Piron ne répondit que ces trois *mots* : et vous, monseigneur ?

Mots prend un son plein et ouvert au pluriel, quoiqu'il soit bref au singulier. Voltaire dit au roi de Prusse :

Payer les uns en espérance,
Les autres en raisons, quelques-uns en bons *mots* :
Aux peuples subjugués faire aimer sa puissance,
Que d'embarras, que de travaux !
Régner n'est pas aussi doux qu'on le pense.
Qu'il en coûte d'être un héros !

MENTONS, *v.* MENTON, *s. m.* MENTON, *géo.*

Il suffit d'indiquer ces homonymes :

Qui pourrait confondre nous *mentons*, avec nos *mentons* ?

Pourquoi *ment-on* encore, quand on a de la barbe au *menton* ?

Dans le département des Alpes maritimes, et près de la mer, est une petite ville appelée *Menton*.

MÉPRIS, *s. m.* MÉPRIS, *p. du v.*

Le *mépris* énonce un sentiment actif, ou un sentiment passif.

Quand je dis : le *mépris* de la vie caractérise le vrai soldat ; sans le *mépris* des richesses, il n'est point de bon administrateur ; j'annonce un sentiment actif.

Il est passif, au contraire, quand je dis : je supporterais plus aisément vos rigueurs que vos *mépris*. La mort est moins dure à souffrir que le *mépris* de ses semblables.

Le participe *mépris* vient du verbe méprendre. Celui

qui s'est adressé à une personne, croyant parler à une autre, s'est *mépris*. Il se *méprit* en calculant notre dernier compte.

L'Amour en vous crut voir sa mère ;
Ah ! qui ne s'y serait *mépris* ?

MESSE, *lit.* METZ, *géo.*

La *messe* est la principale cérémonie de la liturgie romaine. On a dit de Henri IV qu'il avait acheté le royaume de France au prix d'une *messe*.

Metz est peut-être la ville de France la mieux fortifiée. Le général Fabert y était né. *Metz*, quoiqu'assiégée plusieurs fois, n'a jamais été prise.

MÈTRE, *s. m.* METTRE, *v.* MAITRE, *s. m.*

Mètre dérive d'un mot grec, qui signifie mesure. Le *mètre* est la base de nos mesures de longueur. Il a remplacé l'aune ; et il équivaut, comme on l'a déjà dit, à trois pieds un pouce.

Le vers hexa*mètre*, chez les Latins, était composé de six pieds ou mesures ; le penta*mètre* en avait cinq, ou, ce qui est la même chose, quatre pieds et deux césures.

Dans notre poésie de même le vers hyamètre est de six pieds ou de douze syllabes ; car nos pieds n'ont que deux syllabes chacun : différens en cela des pieds romains qui en avaient deux, trois, et même quatre.

Mètre se prend souvent pour les vers même. J. B. Rousseau à M. d'Ussé :

Maître Vincent (1), le grand faiseur de lettres,
Si bien que vous n'eût su prosaïser ;

(1) Voiture.

Maître Clément (1), le grand forgeur de *mètres* ;
Si doucement n'eût su poétiser.
Phébus adonc va se désabuser
De son amour pour la docte fontaine,
Et connaîtra que pour bons vers puiser,
Vin champenois vaut mieux qu'eau d'Hypocrène.

Le verbe *mettre*, placer, poser, a une acception suffisamment connue.

Ce mot et le précédent sont d'une prononciation brève; ce sont de vrais homonymes.

Maître, au contraire, est d'une prononciation ouverte et prolongée. Il ne rimerait ni avec *mètre*, ni avec *mettre*.

Cependant l'abbé d'Olivet le leur a donné pour homonyme; et c'est d'après son autorité qu'il paraît ici.

Voltaire écrivit sous une statue de l'Amour :

Qui que tu sois, voici ton *maître* ;
Il l'est, le fut, ou le doit être.

MEURS, *v.* MŒURS, *s. f.*

Présent du verbe mourir : je *meurs*, tu *meurs*, il ou elle *meurt*; impératif, *meurs*.

Télaïre dit à Castor qui lui défend de le suivre aux enfers :

Tu *meurs* : pour qui veux-tu que je respire encore ?

Un poète satirique, dont le cynisme avait été châtié plus d'une fois, disait chez son libraire, en parlant de quelqu'un qui l'avait frappé trop fort du fouet de la censure : Je le ferai mourir sous le bâton. Monsieur, lui répondit le libraire, vous savez bien qu'on n'en *meurt* pas.

L'Académie française définit les *mœurs*. « Habitudes

(1) Marot.

» naturelles ou acquises pour le bien ou pour le mal, » dans tout ce qui regarde la conduite de la vie ».

Ce mot est toujours du nombre pluriel.

On a remarqué que Boileau avait laissé subsister pendant près de trente ans ce solécisme dans son Art poétique :

Que votre ame et vos *mœurs* peints dans tous vos ouvrages.

La terminaison masculine de *mœurs* l'avait trompé ; il le croyait de ce genre. Brossette, son prolixe commentateur, le fit apercevoir de la méprise. Boileau corrigea :

Que votre ame et vos *mœurs* peintes dans vos ouvrages.

Les inclinations, les habitudes nationales sont les *mœurs* d'un peuple. M. de Buffon a parfaitement décrit les *mœurs* des quadrupèdes, dont il a fait l'histoire.

Le temps qui change tout, change aussi nos humeurs ;
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses *mœurs*.
BOILEAU.

MI, *part.* MI, *mus.* MIS, *p. du v.*

Du mot demi, s'est formée la particule *mi*, qui a la même signification : *moitié*.

Quelquefois elle s'identifie avec le mot : *mi*di, *mi*nuit, *mi*lieu ; moitié du jour, de la nuit, du lieu.

Le plus souvent, elle n'est qu'accolée au mot, par un trait d'union : à *mi*-côte, à *mi*-terme, il avait de l'eau jusqu'à *mi*-jambe.

Remarquez que dans ce dernier cas, elle fait prendre l'article féminin au mot carême et aux noms des mois : la *mi*-carême, la *mi*-mai, la *mi*-août.

Mi est en musique la troisième note de la gamme. Ainsi que les six autres dénominations de l'intonation

musicale, *mi* ne prend pas le *s* au pluriel. Ce musicien m'ennuie avec ses *mi* et ses re.

Le verbe mettre fait au prétérit : je *mis*, tu *mis*, il ou elle *mit*. Imparfait du subjonctif : qu'il ou qu'elle *mît*.

Le participe de ce verbe fait *mis*, au masculin, mise au féminin.

Le poète Saint-Gelais passait, à la cour de François Ier, pour être très-prompt à la répartie, et pour improviser en vers avec avantage. Un jour de grand dîner, il trouve sur son assiette, en se mettant à table, une épigramme contre lui. Il répondit sur-le-champ par ce calembourg :

Cette épigramme est magnifique,
Mais défectueuse en cela,
Que pour la bien mettre en musique,
Il faut dire : un sol, la, *mi*, la,
(Un sot la *mit* là).

MIE, *s. f.* MIE, *adv.*

La partie la plus molle du pain en est la *mie*; moins de *mie*, que de croûte.

Mie est aussi l'abrégé d'amie ; et dans le style familier, ce mot mignard n'est pas sans agrément. Les enfans donnent le nom de *mie* à leur gouvernante.

L'adverbe négatif *mie* est tombé en désuétude comme l'expression précédente. Il signifiait pas, point, nullement; et quand on lit Marot, on regrette que l'usage ait proscrit cette double acception de *mie*.

Ce poète donnant à dîner à sa maîtresse un vendredi, lui avait servi un poulet bardé. Lorsqu'ensuite il lui reprocha quelques infidélités, elle crut voir dans le mets qui lui avait été offert un jour maigre, le moyen de se venger. Elle dénonça donc son amant à une espèce

d'inquisiteur qui était alors à Paris, et Marot fut emprisonné. Il faut l'entendre :

Un jour j'écrivis à ma *mie*
Son inconstance seulement :
Mais elle ne fut endormie
A me le rendre chaudement ;
Car dès l'heure, tint parlement
A je ne sais quel papelard,
Et lui a dit tout bêtement :
Prenez-le ; il a mangé le lard.
Lors six pendards ne faillent *mie*
A me surprendre finement ;
Et de jour, pour plus d'infamie,
Firent mon emprisonnement.

MIL, *bot.* MILLE, *n. de n.*

Le *mil* se nomme plus communément millet. Les oiseaux, les serins sur-tout aiment fort cette graine. *Mil* n'est presque plus d'usage qu'en vers.

Un jour un coq détourna
Une perle qu'il donna
Au beau premier lapidaire.
Je la crois fine, dit-il,
Mais le moindre grain de *mil*
Serait bien mieux mon affaire.
LA FONTAINE.

Mille est un nom de nombre qui ne prend point de *s* au pluriel : deux *mille*, trois *mille*. Dix *mille* hommes, cent *mille* écus.

Cependant lorsque *mille* devient l'énonciation d'une mesure itinéraire, il prend le *s* au pluriel. On compte par *milles* en Italie et en Angleterre. Trois *milles* d'Italie font une lieue de France. Les *milles* d'Angleterre sont un peu plus forts.

Ce mot offre encore une singularité dans son orthographe. Il s'écrit *mil* quand il se réfère au millenaire ; l'hiver de *mil* sept cent neuf a été appelé le grand hiver, à cause de son excessive rigueur.

MINE, *s. f.* MINE, *ant.* MINE, *min. et art mil.*

Une jolie *mine*, une triste *mine*, faire la *mine*, pourquoi tant de *mines* ? Ces expressions reparaissent si souvent dans la société, qu'il est inutile de s'y appesantir.

La *mine* chez les Grecs était une monnaie de cent drachmes, et la drachme valait la huitième partie d'une once.

La *mine* était parmi nous une mesure équivalente au demi-setier.

On creuse des *mines* pour aller chercher les métaux dans le sein de la terre. Le Potose est fameux par ses *mines* d'or ; l'île d'Elbe est célèbre par ses *mines* de fer.

Le minerai que l'on tire, et l'excavation que l'on fait pour l'obtenir, portent également le nom de *mine*.

Il y a toute apparence que les *mines*, creusées pour la fouille des métaux, ont donné l'idée de ces autres *minas* où l'on enferme la poudre et le salpêtre, pour en faire sortir le ravage et la mort.

Dubelloy, dans sa tragédie de Gaston et Bayard, a fait une grande dépense d'esprit pour décrire en beaux vers ces *mines*, qu'emploie l'art militaire. Sa description parut si embrouillée, qu'on lui fit la malice de l'insérer dans le Mercure de France, à l'article des énigmes.

MOI, *pron.* MOIS, *cal.*

Ce pronom est celui qui indique la première personne *je* ou *moi*.

On connaît la sublime réponse de Médée, à qui sa confidente exagère les dangers qui l'environnent :

Contre tant d'ennemis, que vous reste-t-il ?

MÉDÉE.

Moi.

Les seuls vers qu'on ait retenus de Pradon, se trouvent dans ce joli quatrain :

Vous n'écrivez que pour écrire ;
C'est pour vous un amusement.
Moi, qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

Mois, substantif masculin, est le nom que l'on donne à chacune des douze portions qui divisent l'année. Deux *mois*, six *mois*.

Je critiquai sans esprit et sans choix,
Et je mentis à dix écus par *mois*.

VOLTAIRE, *dans le Pauvre Diable.*

MON, *pron.* MONT, *s. m.*

Mon est le masculin du premier des pronoms possessifs : *mon* père, *mon* ami, *mon* champ.

Cependant une bizarrerie de notre langue, l'une des plus capricieuses que je connaisse, parce qu'elle est une des plus pauvres, associe ce pronom masculin aux substantifs féminins, lorsqu'ils commencent par une voyelle : *mon* épée, *mon* opinion, *mon* amie, *mon* intention.

Quel en est le motif? Pas d'autre que le besoin d'éviter l'hiatus qu'amenerait *ma* épée, *ma* opinion. « L'oreille » l'ordonne, dit l'abbé d'Olivet ; et c'est se tourmenter à » crédit, que d'en chercher une autre raison ».

Mont pour montagne, est un terme dont la prose use très-sobrement; les poètes le préfèrent : le Parnasse est pour eux le double *Mont*, parce que cette montagne où les muses se rassemblent auprès d'Apollon, a deux pointes ou sommités.

Je n'ajoute point ici *Mons*, ville considérable de la Belgique : le *s* final se fait sentir dans la prononciation.

MOU, *s. m.* MOU, *adj.* MOUT, *s. m.* MOUD, *v.* MOUE, *s. f.*

Mou est le nom que le cuisinier donne au poumon de veau ou d'agneau : bouillon de *mou* de veau.

Mou, adjectif, qui fait au féminin *molle*, est l'opposé de dur.

Le vin doux, et nouvellement fait, se nomme *moût* : boire du *moût*.

Moud est au présent du verbe moudre : je *mouds*, tu *mouds*, il ou elle *moud*. Ce moulin n'a pas assez d'eau, il ne *moud* plus.

Moue est une espèce de grimace que l'on fait, ou par dérision ou par mécontentement. Il lui a fait une vilaine *moue*. L'*e* se prononce légèrement.

Je ne parle point de notre vieux mot *moult*, qui s'emploie encore dans le style marotique, et qui veut dire beaucoup. Dans la prononciation, le *l* s'y fait trop sentir, pour que ce mot soit ici un homonyme.

MOUCHE, *v.* MOUCHE, *ins.*

Le verbe est actif et réciproque : je *mouche*, tu *mouches*, etc. Ou je me *mouche*, tu te *mouches*.

L'insecte que nous appelons *mouche* se divise en une infinité de familles, que les naturalistes ont grand soin

de classer. Moi qui n'envisage ici le mot qu'en grammairien, j'observerai qu'on sent fort bien pourquoi l'on dit d'un homme qui a toujours de l'humeur : on ne sait quelle *mouche* le pique ; qu'on voit fort bien encore pourquoi ces morceaux de taffetas, que les femmes placent avec art sur leur visage, ont pris le nom de *mouches* ; auxquelles ils ressemblent par leur petitesse. Mais quelle raison a valu la dénomination de *mouche* à un certain jeu de cartes, ainsi qu'aux espions de la police ? Quelle raison fait dire, que celui qui se fâche, prend la *mouche* ? etc.

Parmi les fables de La Fontaine, il en est peu dont il se fasse une application plus fréquente, que celle de la *mouche* du coche.

Une *mouche* survient . . . . . .
Pique l'un, pique l'autre, et pense à tout moment
Qu'elle fait aller la machine.
. . . . . .
Le coche arrive au haut.
Respirons maintenant, dit la *mouche* aussitôt,
J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine.

MOULE, *icht.* MOULE, *s. m.*

La *moule* est un petit poisson à coquille. On la trouve dans les étangs, dans les rivières et dans la mer. Les *moules* de mer sont, à ce qu'on dit, très-*bonnes* à manger.

L'Académie définit le *moule*. « Matière creusée et » préparée de manière à donner une forme précise à la » cire, au plomb, au bronze, que l'on y verse tout » fondus ou liquides. Beau *moule*, faire un *moule*, jeter » en *moule* ».

Ce mot a son verbe co-relatif : je *moule*, tu *moules*. Au figuré : il se *moule* sur telle et telle personne.

Quand sur une personne on prétend se *mouler*,
C'est par ses beaux endroits qu'il lui faut ressembler.
MOLIÈRE.

Racine a brisé son *moule* : on ne fait plus de vers comme les siens.

Dans beaucoup de villes le bois se mesurait au *moule* : un *moule* de bois neuf ou flotté. Le stère a remplacé cette mesure.

MOULIN, *s. m.* MOULINS, *géo.*

On connaît les différentes sortes de *moulins*, *moulin* à vent, *moulin* à eau.

Tous les états, tous les âges,
Ont des *moulins* différens ;
Ils sont à bled, pour les sages,
A sucre, pour les enfans.

Moulins est une ville du ci-devant Bourbonnais, dont elle était la capitale. *Moulins* a de la célébrité pour sa coutellerie.

MOURON, *bot.* MOURONS, *v.*

Le *mouron*, en latin *anagallis*, est une plante commune. Les petits oiseaux sont friands de celui qui est à fleurs blanches. Le *mouron* à fleurs rouges est, dit-on, employé avec succès contre la *rage*.

Le verbe mourir fait à la première personne du pluriel du présent : nous *mourons* ; à l'impératif, *mourons*.

MOUSSE, *mar.* MOUSSE, *bot.* MOUSSE, *v.*

L'emploi par lequel on commence dans la marine, est celui de *mousse*. Le *mousse* est un novice parmi les

matelots. Du simple état de *mousse*, Jean-Bart s'éleva, par son génie, au grade de lieutenant-général.

La botanique compte, dans les seuls environs de Paris, jusqu'à cent trente espèces de *mousses*. La *mousse* s'attache aux arbres, aux rochers; elle est le plus parasite de tous les végétaux.

Il croît dans l'île de Corse une *mousse* qui est regardée comme un excellent vermifuge.

Comus et Bacchus ont aussi leurs *mousses*. Vénus eût certainement préféré nos *mousses* de Marasquin, à l'ambroisie tant vantée; et je doute fort que l'écume de Falerne fût aussi agréable, que la *mousse* de nos vins d'Aï ou de Sillery.

Le vin de Champagne n'est pas le seul qui *mousse*: celui d'Arbois *mousse* peut-être encore plus. Le mot, dans ces deux exemples, est au présent du verbe *mousser*.

MUE, *p. du v.* MUE, *s. f.*

Le participe du verbe mouvoir, est *mû*, *mûe*: elle était *mûe* par la pitié.

Il est peu d'usage.

« La *mue* pour les oiseaux consiste dans leur changement de plumes; ce qui arrive une fois chaque » année: c'est pour eux un temps critique, et qui leur » est souvent mortel. Cette *mue* se fait quand les tuyaux » des plumes cessent de prendre de la nourriture, et » se dessèchent ».

Le cerf, le serpent ont aussi leur *mue*, l'un pour son bois, l'autre pour sa peau.

Mue tient également au verbe muer. La voix des jeunes personnes *mue* quand elles touchent à leur douzième année.

MULE, *zoo.* MULE, *s. f.*

La *mule* et le mulet sont le produit de l'alliance de l'âne et de la jument.

Les *mules* ont le pied très-assuré; elles forment presque tous les attelages d'Espagne. A l'aide d'une simple et mince ficelle, un conducteur y fait trotter, sans accident, huit *mules* sur le bord des précipices de la Sierra-Morena.

Mule est une chaussure de femme, sans boucles et sans quartier. La chaussure correspondante pour les hommes s'appelle pantouffle : si ce n'est pour le pape.

Le conte de Rabelais est répété partout : voyant l'ambassadeur qu'il accompagnait, baiser la *mule* du pape, il s'éloigna brusquement, de peur, dit-il, d'être obligé de baiser le derrière de celui dont son maître baisait la *mule*.

MUR, *s. m.* MUR, MURE, *adj:* MURE, *s. f.*

Mur, substantif, est cette construction de maçonnerie qui ferme un espace quelconque; gros *mur*, *mur* mitoyen.

Il me semble déjà que ces *murs*, que ces voûtes,
Vont prendre la parole, et prêts à m'accuser,
Attendent mon époux pour le désabuser.

RACINE.

De ce mot, dérive le verbe murer, fermer avec un mur. Je *mure*, tu *mures*, il *mure*. Que fait là ce maçon? Il *mure* une porte.

Le fruit est *mûr*, le grain est *mûr*, lorsqu'ils sont prêts à être cueillis ou mangés : ces raisins sont trop verts, disait le renard, quoiqu'ils fussent *mûrs*; mais il n'y pouvait atteindre.

D'un projet qui n'est pas encore à son point, on dit que la poire n'est pas *mûre*.

L'âge *mûr* succède à la jeunesse.

Deux veuves sur son cœur eurent le plus de part ;
L'une encore verte, et l'autre un peu plus *mûre*,
Mais qui réparait par son art
Ce qu'avait détruit la nature.

LA FONTAINE.

La *mûre* est un fruit rond, composé de plusieurs globules réunis. Sur les buissons croît une espèce de *mûre*, dont les écoliers sont avides ; cette *mûre* est d'un rouge tirant sur le noir ; c'est celle dont se sert la folâtre Eglé dans Virgile, pour barbouiller le front du vieux Silène endormi.

Le mûrier, dont la feuille nourrit le ver-à-soie, donne des *mûres* rouges et des *mûres* blanches. Elles étaient toutes de cette dernière couleur ; mais il n'est personne qui n'ait lu dans Ovide la malheureuse issue des amours de Pyrame et Thisbé.

Les nymphes d'alentour leur donnèrent des larmes,
Et du sang des amans, rougirent, par des charmes,
Le fruit d'un mûrier proche et blanc jusqu'à ce jour.

MUSE, *v.* MUSE, *myth.*

Le verbe *muser*, signifie perdre son temps à des riens, s'arrêter à chaque pas et sans motif. *Qui refuse, MUSE* : c'est-à-dire, *s'en repent*. De là le mot, musard.

Sur le Parnasse et près d'Apollon, la fable a placé neuf *Muses*, dont chacune préside à quelque art libéral, et sur-tout aux divers genres de poésie. Mnémosine était leur mère : ce qui les a fait appeler aussi les *Filles de mémoire*.

Chaque poète est censé avoir sa *muse*, qu'il invoque dans l'occasion, et par laquelle il se dit inspiré. *Muse*, raconte-moi, etc.

M de Saint-Aulaire, âgé de quatre-vingts ans, fit à Sceaux, chez madame la duchesse du Maine, un charmant quatrain, auquel il doit peut-être toute sa réputation poétique. On s'y amusait à ce petit jen, qui consiste à demander aux différentes personnes de la société un sceret quelconque, et à faire deviner ensuite quel est celui qui a proposé telle ou telle chose. Madame la duchesse du Maine recueillait les confidences de chacun. A vous, mon Apollon, dit-elle à M. de Saint-Aulaire. Il répondit par cet impromptu :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait pas ma *muse*;
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

N.

NAIT, *v.* NET, *adj.*

JE *nais*, tu *nais*, il *naît* : ainsi se conjugue le présent du verbe naître ; l'enfant qui *naît*, la fleur qui *naît*.

Mal-propre, taché, mon nettoyé, sont précisément le contraire de *net* au masculin, et de *nette* au féminin ; verre bien *net*, diamans *nets*.

Il a aussi son figuré : produit *net* ; revenu *net*. On dit d'une démarche qui manque de franchise : ce procédé n'est pas *net*.

Dans cette phrase d'opéra-comique : tout est d'un *net* à s'y mirer, le mot *net* se transforme en substantif.

Il se change en adverbe dans celles-ci : je vous le dis tout *net* ; cassé *net* comme verre.

Madame, voulez-vous que je vous parle *net* ?
De vos façons d'agir je suis mal satisfait.

MOLIÈRE.

Le *t* terminatif se fait légèrement sentir.

NÉ, *p. du v.* NEZ, *s. m.*

Né, *née*, participe du verbe naître.

Le loup reproche à l'agneau d'avoir dit du mal de lui, l'année précédente.

Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas *né*,
Reprit l'agneau ?

Dans les Chasseurs et la Laitière, celle-ci, déplorant la perte des poulets et des agneaux que devait lui produire son lait, s'écrie :

Pauvres petits infortunés,
Vous êtes morts avant que d'être *nés* !

Nez, organe du sens de l'odorat, est l'une des parties du visage qui l'embellit ou le défigure le plus.

Voilà Félime ; il faut encore y joindre
Un petit *nez*, mais un *nez* fait au tour ;
Nez retroussé comme le veut l'Amour,
Nez qui promet . . . . . .

DORAT.

On connaît ces locutions : avoir un pied de *nez* ; n'y voir pas plus loin que son *nez* ; saigner du *nez*, pour dire, manquer de courage ; porter le *nez* au vent ; parler du *nez*, etc.

« Le chevalier de Luynes disputait un jour avec feu » Lafaye, sur la préférence qu'on doit donner au style. » Il s'agissait des lettres de madame de Sévigné. Lafaye, » après une longue dissertation, conclut en faveur du » style naturel, dépouillé de tout ornement. En un mot, » disait-il, il faut écrire comme on parle. Le chevalier » qui avait soutenu la nécessité d'y mettre un peu d'art, » et piqué de voir tout le monde de l'avis de Lafaye, » finit par une mauvaise plaisanterie. — Non, monsieur, » je n'écrirai jamais comme je parle. — Tant pis, mon- » sieur. — Eh ! non point tant pis ; car je parle du *nez*. » Cela n'est pas bon : non assurément. Eh bien ! on ne » le racontera jamais sans succès ; tant il est vrai qu'on » ne rit pas ordinairement des bonnes choses, mais des » plaisanteries ». (*Lettres d'une jeune veuve, lett.* 23).

NETTE, *adj.* NÈTHE, *géo.*

Pour former son féminin, l'adjectif *net*, propre, nettoyé, redouble le *t* et y ajoute un *e* : rendre une place *nette* ; table bien *nette* ; a-t-il la conscience *nette* ?

Nous avons un département des deux *Nèthes*. Ce sont

deux rivières qui portent ce nom ; la grande et la petite *Nèthe*. Anvers est la capitale de ce département.

NEUF, *adj.* NEUF, *n. de n.*

Ce qui vient d'être fait, ce qui paraît, sert, se dit, ou s'écrit pour la première fois, on l'appelle *neuf*. Ces habits sont *neufs ;* ce dessin est d'un goût *neuf ;* cet écrit n'est pas *neuf*.

Le féminin de cet adjectif est *neuve*.

Il devient substantif quelquefois : le *neuf* n'est pas toujours beau ; donnez-nous du *neuf*.

Le *f* se fait sentir, quand il n'est suivi d'aucun autre mot, ou que le mot qui suit commence par une voyelle ; autrement il ne sonne pas.

J'en dis autant du nombre *neuf*.

. . . . . Et si dans la province
Il se donnait en tout vingt coups de nerf de bœuf,
Mon père, pour sa part, en emboursait dix-*neuf*.
RACINE, *dans les Plaideurs.*

Les *Muses* sont *neuf ;* on les nomme les *Neuf* Pucelles ; les *Neuf* Sœurs. Dans un joli couplet de vaudeville, on suppose que les Muses,

De leurs vieux manteaux
Traînaient les lambeaux,
Du Parnasse à Cythère ;
Mais un habit *neuf*,
A toutes les *neuf*,
Fut donné par Voltaire.

NICHE *et* NICHE, *s. f.* NICHE, *v.*

Un enfoncement pratiqué dans le mur, pour y placer un vase, une statue, s'appelle *niche*.

On appelle *niche* encore, un tour de malice ou d'espiéglerie que l'on fait à quelqu'un : ces *niches*-là ne me plaisent point : pourquoi lui faire cette *niche*?

Le verbe nicher se dit proprement d'un oiseau qui fait son nid : les hirondelles *nichent* dans les cheminées : les petits oiseaux *nichent* dans les buissons.

Molière avait donné, par mégarde, un double louis à un mendiant : celui-ci le lui rapporta. Où diable la vertu va-t-elle se *nicher*? s'écria Molière, en lui disant de le garder.

NID, *orn.* NI, *part.* N'Y, *loc. comp.*

La signification du mot *nid* est bien connue, tant des enfans qui vont prendre les oiseaux dans leur *nid*, que des vieillards qui semblent établir leur *nid* au coin du feu : petit à petit l'oiseau fait son *nid*; à chaque oiseau son *nid* est beau.

Les alouettes font leur *nid*
Dans les bleds, quand ils sont en herbe.
LA FONTAINE.

Ni et *n'y* : comment ne pas confondre ces deux locutions?

Ni, particule conjonctive et négative, s'écrit toujours sans apostrophe et sans *y* grec. Il ne se plaignait *ni* des incommodités du climat, *ni* des injures de la saison. Ce ne sont *ni* les expiations, *ni* les sacrifices qui appaisent la divinité, mais un repentir sincère.

Hors de-là, et toutes les fois qu'il n'est pas question de la particule conjonctive et négative, *n'y* s'écrit par l'*y* grec, avec l'apostrophe après le *n*. Ou si l'on veut, il faut l'écrire ainsi, toutes les fois que la négation désignée par le *n* peut se séparer de l'*y*, et que cette

lettre *y* fait un mot à part. Quand je dis *n'y* allez pas, *n'y* pensez pas; c'est comme si je disais, *ne y* allez pas, *ne y* pensez pas, *ne* pensez pas à cela. *N'y* restez pas, *ne* restez pas là; *n'y* demeurez-vous pas? *ne* demeurez-vous pas là, ou ici?

Les yeux sur vous, la nocturne courrière,
D'un pas plus lent marche dans sa carrière,
Et pénétrant de ses traits argentés
La profondeur des bosquets enchantés,
N'y répand trop, *ni* trop peu de lumière.

MALFILATRE.

NOIX, *bot.* NOYE, *v.*

Les botanistes distinguent plusieurs sortes de *noix*. Cette nomenclature est ici étrangère.

Lorsqu'à Rome on donnait à un jeune homme la robe virile, on l'avertissait de renoncer aux *noix*. C'était lui dire : ne partagez plus les jeux frivoles de l'enfance.

La coque verte qui couvre la coque dure dont s'enveloppe la *noix*, se nomme *écale*, comme la coque de l'œuf.

Le verbe *noyer* fait au présent : je *noye*, tu *noyes*, il ou elle *noye*.

Ce verbe est aussi réciproque : je me *noye*, il se *noye*. La prononciation est pleine, franche, et n'appuye pas sur l'*y*, comme elle fait dans *pays*.

Dans *noye*, les deux voyelles *o* et *y* ne font qu'une syllabe.

Je ne suis pas de ceux qui disent, ce n'est rien,
C'est une femme qui se *noye*.
Je dis que c'est beaucoup; et ce sexe vaut bien
Que nous le regrettions, puisqu'il fait notre joie.

LA FONTAINE.

NON, *particul.* NOM, *s. m.*

Ce terme négatif *non* est presque toujours adverbe; quelquefois substantif. Je soutiens que *non*; il a répondu *non*: le voilà adverbe.

Le voici substantif: il se fâche pour un oui ou pour un *non*; j'ai eu beau le prier, je n'en ai jamais obtenu que le *non* le plus décidé.

Nom est la dénomination qui spécifie une chose et la distingue de toute autre.

> Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son *nom*;
> J'appelle un chat, un chat, et Rolet un fripon.
>
> BOILEAU.

Laisser un grand *nom*, pour une illustre mémoire; un homme sans *nom*, pour dire un homme obscur.

En langage de grammaire, le *nom* est cette partie du discours qui se décline. Décliner un *nom*, c'est l'envisager; le présenter sous ses différens rapports.

Boileau se moque d'un auteur:

> Qui cent fois transposant et le *nom* et le verbe,
> Dans ses vers décousus met en pièce Malherbe.

NOYER, *bot.* NOYER, *v.*

L'un est l'arbre qui porte les *noix*: bois de *noyer*, allée de *noyers*.

L'autre est le verbe actif et réciproque *noyer*. *Noyer* son chien; se *noyer* dans la rivière.

NUE, *mét.* NUE, *adj.*

Ces vapeurs condensées que les vents promènent sur nos têtes, et d'où descendent sur nos champs la pluie et la grêle, se nomment *nues* ou *nuées*.

Cette expression s'emploie au propre et au figuré. Une *nue* dérobe le soleil. L'auteur qui a obtenu un grand succès est porté aux *nues*.

L'un n'est point trop fardé, mais sa muse est trop *nue*,
L'autre craint de ramper, et se perd dans la *nue*.
BOILEAU.

Nue, adjectif, dans le premier de ces vers, est le féminin de *nu*, qui n'a pas de vêtement.

L'auteur du poëme des jardins, après avoir déploré la chute des vieux arbres qui embellissaient Versailles, ajoute :

Ces dieux dont le ciseau peupla ces verts portiques,
D'un voile de verdure autrefois habillés,
Tout honteux aujourd'hui de se voir dépouillés,
Pleurent leur doux ombrage ; et redoutant la vue,
Vénus même, une fois, s'étonna d'être *nue*.

Des divinités que la fable et l'allégorie ont si fort multipliées, la Vérité est la seule qu'elles représentent toujours *nue*.

L'adjectif *nu* ressemble à l'adjectif *demi* ; il devient adverbe et ne se décline pas lorsqu'il précède son substantif. On dit : il va tête *nue* et pieds nus. Au contraire, si l'adjectif est le premier, il faut dire : il était nu-pieds et nu-tête ; il est toujours jambes *nues*, ou nu-jambes.

NUÉE, *mét.* NUÉE, *p. du v.*

Nuée a la même signification que *nue* : une épaisse *nuée*, ou une *nue* épaisse ; le soleil perce la *nue* ou la *nuée*.

Cependant il est des occasions où l'une de ces expressions doit être préférée à l'autre, sur-tout au figuré.

Une *nuée*, et non pas une *nue* d'oiseaux, de sauterelles, de barbares.

De même on dit : sauter aux *nues*; aller aux *nues*; tomber des *nues*. Le synonyme *nuée* serait ici déplacé.

Mais sur cela, point de règle fixe : c'est le goût et l'usage qui doivent déterminer le choix entre ces deux mots. J'observe seulement que la poésie se sert plus volontiers de *nue* que de *nuée*.

Nué au masculin, *nuée* au féminin, est le participe du verbe nuer, nuancer, qui veut dire, établir dans les ouvrages où s'employent divers genres de soie et de laine, cette dégradation ou cette augmentation insensible de couleurs, qui en fait l'heureux assortiment. Les couleurs de cette broderie ne sont pas bien *nuées*.

NUIT, *s. f.* NUIT, *v.* NUITS, *géo.*

La *Nuit*, chez les anciens, était représentée sur un char traîné par des hiboux, couverte d'un voile parsemé d'étoiles, et laissant tomber des pavots à pleines mains.

Une *nuit* paisible; une *nuit* orageuse. La *nuit* des siècles; la *nuit* du tombeau..

On vit heureux quand on est sage.
C'est du sein des tranquilles *nuits*
Que naissent les jours sans nuage.
En moissonnant trop tôt les roses du bel âge;
On n'en recueille point les fruits.

BERNIS.

Que la *nuit* paraît longue à la douleur qui veille !

SAURIN.

Présent du verbe nuire : je *nuis*, tu *nuis*, il ou elle *nuit*; prétérit : j'ai *nui*, tu as *nui*, il ou elle a *nui*; impératif : *nuis*.

Nuits, ville du département de la Côte-d'Or, est bien connue par la bonté de ses vins.

O.

OEUVRE, *s. m.* OEUVRE, *s. f.*

Œuvre vient d'*opus*, ouvrage, et par conséquent il devrait être toujours masculin. Cependant, il ne l'est qu'en deux ou trois circonstances. En termes d'alchimie, le *grand-œuvre* est la pierre philosophale. C'est sans doute en ce sens que Voltaire a dit dans sa préface de Zaïre :

> Je sais qu'il est indubitable
> Que pour former *œuvre* parfait,
> Il faudrait se donner au diable ;
> Et c'est ce que je n'ai pas fait.

Une collection, ou d'estampes du même graveur, ou de musique du même auteur, se nomme *un œuvre* : j'ai *tout l'œuvre* de Callot. Il me manque le *second œuvre* de Hayden.

Hors de-là, *œuvre* est du féminin : faire une *bonne œuvre* ; c'est la *meilleure œuvre* que l'on puisse faire.

« Au pluriel, il est toujours féminin, soit qu'il signifie » l'un ou l'autre ; car on dit : faire de *bonnes œuvres*, et » j'ai *toutes ses œuvres* ; et non pas *tous ses œuvres* ». (VAUGELAS.)

On nomme *œuvre* également, le banc placé au milieu des églises, où les marguilliers d'honneur assistent au sermon et au salut. L'*œuvre* de Saint-Sulpice est fort belle.

OIE, *ornit.* OIS, *v.*

L'*oie* est un oiseau sauvage ou domestique ; ses plumes servent à fixer nos pensées sur le papier. Le cri des

oies sauva jadis le capitole qu'escaladaient les Gaulois. Les cuisses et le foie de ces oiseaux, préparés à Strasbourg, à Bordeaux, et à Bayonne, sont des mets recherchés par nos Apicius modernes.

Les gens du peuple jouent au jeu de l'*oie*; les nourrices et les bonnes font aux enfans des contes de ma mère l'*oie*.

L'ancienne orthographe mettait l'*y* au lieu de l'*i*.

C'est un oiseau qui s'appelle *oye* :
O l'agréable oiseau ! dit le fils plein de joye ;
Oye, hélas ! chante un peu.

LA FONTAINE.

J'*ois*, tu *ois*, il ou elle *oit*, formens le présent peu usité du verbe *ouir*, et ne sont plus admis que dans le style naïf et marotique.

J'ai perdu ma tourterelle,
Est-ce point elle que j'*oi* ?
Je veux aller après elle.

PASSERAT.

Les hérauts d'armes, avant de faire les proclamations dont ils étaient chargés, criaient par trois fois : *oyez*.

ON, *pron.* ONT, *v.*

On est un pronom collectif, destiné à remplacer les autres, et à généraliser une idée. *On* dit, *on* publie ; que veut-*on* ? qu'en pense-t-*on* ?

On dit, fut de tout temps la gazette des sots.

GRESSET.

Madame des Houlières a réuni dans quelques vers sur le jeu, des vérités qu'*on* ne saurait trop rappeler :

Le desir de gagner, qui nuit et jour occupe,
Est un dangereux aiguillon.
Souvent, quoique l'esprit, quoique le cœur soit bon,
On commence par être dupe,
On finit par être fripon.

« Quoiqu'indéfini et collectif de sa nature, *on* ne laisse » pas de se mettre quelquefois à la place d'une personne » seule : *on demande à vous parler ;* et quoiqu'il n'ap- » partienne proprement qu'à la troisième personne, il » s'emploie quelquefois pour la première et la seconde ; » car à une personne que je n'aurai point vue depuis » long-temps, et que je viens à rencontrer, je lui dirai : » *il y a long-temps qu'*on *ne vous a vu ;* et à un malade : » *se porte-t-*on *mieux aujourd'hui ?* Mais comme il n'y a » que les circonstances qui puissent ainsi déterminer le » sens, ces manières de parler ne peuvent guère sortir » de la plus simple conversation ». (D'OLIVET ; *Essai de Grammaire*).

Ont forme la troisième personne du verbe *avoir*, au pluriel du présent : les Muses *ont* bien des attraits ; les crimes *ont* toujours les remords à leur suite. Qu'*ont*-ils fait ? qu'*ont*-ils dit ?

ONCE, *s. f.* ONCE ; *zoo.*

L'*once* est une sorte de poids. Il faut huit *onces* pour faire un marc ; il en faut seize pour la livre.

Au figuré : n'avoir pas une *once* de bon sens.

Dans la classe des panthères et des léopards, est un quadrupède que l'on appelle *once.*

Elle est d'une espèce plus petite que les autres animaux du même genre. Sa robe est d'un gris-blanc sur le dos, et plus blanc encore sous le ventre. Elle s'ap-

privoise ; dans la Perse, on la dresse à la chasse des gazelles.

ORNE, *bot.* ORNE, *géo.* ORNE, *v.*

La botanique donne le nom d'*orne* à une espèce de frêne, qui croit en Italie, dans les forêts, sur les montagnes, et dont l'écorce est lisse et roussâtre.

La géographie appelle *Orne*, une rivière de Normandie, qui dénomme le département dont Alençon est la capitale.

La grammaire conjugue ainsi le présent du verbe orner, embellir : j'*orne*, tu *ornes*, il ou elle *orne*, ils ou elles *ornent* ; impératif, *orne* ; subj. que j'*orne*.

OUBLI, *s. m.* OUBLIE, *s. f.* OUBLIE, *v.*

Le manque de souvenir est l'*oubli* : il est en quelque façon opposé à mémoire. Un long *oubli*, tirer de l'*oubli*.

Claire fontaine, aimable Isaure,
Rive où les Grâces font éclore
Des fleurs et des jeux éternels !
Près de ta source, avant l'aurore,
Quand reviendrai-je boire encore
L'*oubli* des soins et des mortels ?

GRESSET.

Les anciens plaçaient dans les Enfers un fleuve qu'ils nommaient le fleuve d'*Oubli* ou le Léthé.

L'*oublie* est une sorte de pâtisserie ronde et mince, cuite entre deux fers. Acceptez cette *oublie* ; voilà de bonnes *oublies*. L'*e* se fait légèrement sentir.

Le verbe oublier au présent : j'*oublie*, tu *oublies*, il ou elle *oublie*, ils ou elles *oublient*. Impératif, *oublie*.

J'ai vu l'honnête homme oublié
D'un monde que lui-même *oublie*,
Suivre modestement à pié
Le char brillant de la Folie.

OUBLIEUR, *s. m.* OUBLIEUX, *adj.*

Le garçon pâtissier, qui va le soir par les rues crier des oublies, est l'*oublieur* : dites-nous la chanson de l'*oublieur*.

La prononciation ne fait pas sentir le *r*.

Celui qui est sujet à oublier facilement, mérite l'épithète d'*oublieux* : cette femme est bien oublieuse ; en vieillissant on devient *oublieux*.

OUI, *v.* OUI, *part.*

Le temps, qui ne respecte ni les talens, ni la beauté, ne ménage pas plus le langage ; et les mots vieillissent comme ceux qui les prononcent. J'*ois*, tu *ois*, il *oit*, nous *oyons*, vous *oyez*, etc. ne se disent plus. Il ne reste de ce verbe que son infinitif *ouïr*, son prétérit simple j'*ouïs*, et son participe *ouï*. Avez-vous *ouï* ce coup de tonnerre ? Je n'ai pas encore *ouï* de prédicateur plus éloquent.

Il est de deux syllabes.

Il ne sait que par *ouï*-dire
Ce que c'est que la cour, la mer et ton empire,
Fortune . . . . . .

LA FONTAINE.

C'était merveille de le voir,
Merveille de l'*ouïr* . . . . . .

Le même.

La particule *oui* est un monosyllabe.

Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel.

RACINE.

Oui se prend quelquefois substantivement : le *oui* et le non. Quand on a prononcé ce malheureux *oui*.

« Il est certain, dit Thomas Corneille sur les remarques de Vaugelas, que tous les mots qui précèdent *oui*, doivent se prononcer comme si *oui* avait une *h* consonnante (1) ou aspirée au commencement ».

Il en conclut « qu'il faut plutôt écrire ce *oui*, comme il se prononce, que cet *oui* ». Et il a raison. L'*o* prend alors la valeur du *h* aspiré, et empêche l'hiatus.

. . . . Ah ! ce *oui* se peut-il supporter,
Et sans un mal de cœur saurait-on l'écouter ?

MOLIÈRE, *dans les Femmes Savantes.*

OUTRE, *s. f.* OUTRE, *prép.*

La destination de l'*outre* est de contenir les fluides. On la fait avec des peaux de boue, préparées dans cette intention. Une grande *outre* ; des *outres* pleines d'huiles.

Eole, par amitié pour Ulysse, avait, selon la fable, enfermé les vents dans des *outres*, et il les lui avait confiés ; mais la curiosité des compagnons du roi d'Ithaque ayant percé les *outres*, les vents se déchaînèrent, et la flotte fut jetée sur les côtes d'Afrique.

Outre est préposition ; *outre* la somme qui lui était due, il reçut un présent considérable.

Outre est adverbe : gardez-vous de passer *outre*.

Outre est pronom : les guerres d'*outre*-Rhin ; le bleu d'*outre*-mer est formé de la poussière du lapis.

---

(1) *H* dans cette citation est féminin. C'est en effet le genre qu'avaient alors les caractères de l'alphabet. On en fait aujourd'hui des masculins. (*Voy. le Dict. de l'Acad.*)

P.

PADOU, *s. m.* PADOUE, *géo.*

Ce ruban moitié fil, moitié soie, dont les femmes du peuple bordent le bas de leur jupon, et avec lequel les hommes lient leurs cheveux de derrière, a reçu le nom de *padou*, de la ville même de *Padoue*, où furent tissus les premiers rubans de ce genre.

Padoue est une ville d'Italie, faisant partie de l'état de Venise, peuplée de 40,000 individus, célèbre par son université. L'historien Tite-Live y avait pris naissance.

PAGE, *s. f.* PAGE, *s. m.*

Une *page* est le côté, la face que présente une feuille de papier. Une *page* d'écriture; j'en ai lu deux *pages*.

Le Grand Condé avait fait peindre à Chantilly les belles actions de sa vie; mais celles où il avait montré peut-être le plus de talent, s'étaient passées dans le temps où il servait chez les Espagnols. L'Histoire les écrivait sur son livre; et le prince de Condé, à genoux, déchirait les *pages* où elles étaient énoncées.

On donne le nom de *pages* à ces enfans de gentilshommes qui, dans les cours, sont attachés au service personnel des princes, et que ceux-ci font élever et placent ensuite dans divers régimens. Malin comme un *page*; des tours de *pages*.

Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages:
Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs;
Tout petit prince a des ambassadeurs,
Tout marquis veut avoir des *pages*.

LA FONTAINE.

PAIN, *s. m.* PEINT, *p. du v.* PIN, *bot.*

Le *pain* est une nourriture si connue, qu'il est superflu de la définir.

Il est plus inutile encore de rappeler les diverses sortes de *pain* : cette nomenclature formerait à elle seule un dictionnaire. *Pain* tendre, *pain* bis.

Les épiciers ont des *pains* de sucre, des *pains* de cire, des *pains* de savon.

La botanique a des plantes qui portent ce nom : *pain* d'oiseaux, *pain* de pourceaux.

Ce qu'elle offre de plus précieux en ce genre, est l'arbre à *pain*, découvert par l'amiral Anson, dans l'île délicieuse de Tinian. Pendant le séjour qu'il y fit, on ne distribua pas de *pain* à son équipage ; le fruit à *pain* en tint lieu. Pourquoi ne pas le naturaliser dans nos climats, où il deviendrait pour le pauvre, et sur-tout dans les temps de disette, un supplément salutaire à nos plantes frumentacées ?

Présent du verbe peindre ; je *peins*, tu *peins*, il ou elle *peint* : au participe, *peint*. Ce tableau est supérieurement *peint*.

Le printemps dans sa fleur sur son visage est *peint*.
BOILEAU.

Pin est un arbre résineux, qui conserve toute l'année sa verdure. On en compte plusieurs variétés, dans le nombre desquelles il en est un dont l'amande est bonne à manger.

Le *pin* figure à merveille dans les bosquets.

Les anciens avaient consacré le *pin* à Cibèle ; et voici pourquoi : c'est que dans son dépit elle avait métamorphosé en *pin* le jeune Atys, son amant, pour se venger

de ce qu'il portait à Sangaride des hommages qu'elle se croyait uniquement réservés.

PAIR, *qual.* PAIRE, *s. f.* PERDS, *v.* PÈRE, *s. m.*

Pair veut proprement dire égal, (*par, paris*). Aller de *pair*, être jugé par ses *pairs*.

Ce mot est devenu ensuite un nom de haute qualification : duc et *pair*, comte et *pair* de France. En Angleterre, la chambre des *pairs* est la chambre haute.

La réunion de deux choses destinées à s'assortir, forme une *paire*. Combien cette *paire* de gants ? Il y a deux cents *paires* de pigeons dans ce colombier.

Paire est féminin. Cette expression admise dans le langage ordinaire, est exclue de la prose soutenue et des vers soignés ; et ce n'est qu'en un poëme badin, que Voltaire a pu dire : une *paire* d'amans.

Je *perds*, tu *perds*, il ou elle *perd*, sont au présent du verbe perdre ; impératif, *perds*.

Iphigénie dit à Agamemnon :

C'est moi qui la première,
Seigneur, vous appelai de ce doux nom de *père*.

OEnone dit à Phèdre :

Un *père*, en punissant, madame, est toujours *père*.

Les docteurs de l'église en sont appelés les *pères*. Le savoir et le mérite de Bossuet lui ont mérité le titre de dernier *père* de l'église.

On dit aussi les *pères* du désert, en parlant des solitaires de la Thébaïde.

PAL, *s. m.* PALE, *s. f.* PALE, *adj.*

Le *pal* est un pieux aiguisé par un bout. Au pluriel, *paux* ou *pals* : l'Académie préfère le dernier.

Ce mot *pal* n'est guère usité que dans le blason ; science qui a toujours été bien frivole, et qui devient tous les jours plus inutile. Cette raison m'a fait écarter de ce recueil la plupart des termes qui lui appartiennent.

La *pale* est dans les moulins, dans les usines, une pièce de bois longue, plate et carrée, qui, en se levant, détermine le jeu de l'eau sur les roues, et que l'on baisse pour en modérer ou en arrêter l'action.

La *pale* est encore cette partie des rames qui frappe l'eau, cette partie de l'aviron qui entre dans la rivière.

Dans *pale*, substantif, l'*a* est bref.

Il est long dans *pâle*, adjectif de tout genre, qui exprime un défaut de couleur, ou un coloris peu animé.

Le soleil est bien *pâle* aujourd'hui ; on devient *pâle* de colère, ainsi que de frayeur.

> Les feux *pâles*, les clartés sombres,
> Sont le jour de la volupté.
>
> SAINT-LAMBERT.

PALAIS, *s. m.* PALÈS, *myth.* PALET, *s. m.*

Une maison, quelque magnifique qu'elle soit, n'est point un *palais*. Ce mot donne l'idée d'une habitation aussi vaste qu'embellie, destinée à celui qui occupe une place éminente, ou dont la dignité exige de grands et de nombreux alentours.

Le palais de l'empereur de la Chine, si l'on en croit le jésuite Attiret, est aussi considérable que la ville de Dijon.

Rarement les *palais* sont le séjour de la félicité.

Linant, poète qui serait plus connu s'il eût été moins paresseux, était à Cirey, précepteur du fils de la célèbre Emilie du Châtelet. Il adressa un jour cet ingénieux quatrain à la dame du château :

Un voyageur, qui ne mentit jamais,
Passe à Cirey, l'admire, le contemple.
Il crut d'abord que c'était un *palais*;
Mais il voit Emilie, et dit : Ah ! c'est un temple.

La partie supérieure de l'intérieur de la bouche en est le *palais*. Peut-être a-t-il reçu ce nom, de ce qu'il est le siége ou le trône de ce sens impérieux et difficile pour lequel s'épuisent les cuisiniers ?

Chez les Grecs, chez les Romains, où la religion semblait n'avoir d'autre but que d'associer les dieux aux travaux et aux plaisirs des hommes, les troupeaux et les pâturages avaient aussi leur divinité ; c'était Palès. Les fêtes qui se célébraient au temps de la récolte des foins, étaient appelées *Palilies*. Elles finissaient par la cérémonie essentielle de mettre le feu à des tas de paille sur lesquels les bergers passaient en sautant.

M. L'abbé Delille dit, en parlant de Virgile :

Et lorsque Rome enfin, lasse de tant d'horreurs,
Sous un règne plus doux oubliait ces fureurs,
S'il vint redemander au maître de la terre
Le champ de ses ayeux que lui ravit la guerre,
Bientôt on le revit, loin du bruit des *palais*,
Favori du dieu Pan, courtisan de *Palès*,
Fouler, près du beau lac où le cygne se joue,
Les prés alors si beaux de sa chère Mantoue.

Le *s*, dans le mot *Palès*, se fait sentir un peu.

Le *palet*, morceau plat et rond de métal ou de pierre, me ramène encore à la mythologie. Apollon jouait au *palet* avec le bel Hyacinthe. Zéphyre, qui aimait aussi ce jeune homme, ne put, sans jalousie, les voir ensemble ; il détourna le *palet* lancé par Apollon, et le poussa contre le front d'Hyacinthe, qui en mourut. Apollon métamorphosa son favori, et il en fit cette fleur que nous nommons encore Hyacinthe.

PALME, *s. m.* PALME, *s. f.*

Le *palme* est une mesure d'aunage en Italie et en Angleterre. Elle le fut à Athènes, où le *palme* équivalait à l'étendue de la main ouverte. C'est à-peu-près la même chose à présent. Vingt-quatre *palmes* de Gênes font cinq aunes de Paris.

Une branche de palmier est une *palme*. Elle orne la main du guerrier comme celle du poète, et partage avec le laurier l'honneur d'être le symbole de la victoire.

Les martyrs sont représentés tenant une *palme*, ou l'attendant des mains d'un ange, qui, dans les airs, la fait briller à leurs yeux.

PAN, *myth.* PAN, *s. m.* PAON, *ornith.*

Pan, suivant la mythologie, est le dieu des bergers. Il aima la nymphe Syrinx, qui, pour se dérober à ses empressemens, invoqua Jupiter, et fut changée en une touffe de roseaux. *Pan* coupa ces roseaux, en rapprocha sept de grandeur inégale, et forma ainsi le chalumeau champêtre; on le représente soufflant dans ce chalumeau, ou jouant de la flûte.

L'ormeau était consacré au dieu Pan.

Boileau, combattant l'opinion de ceux qui voulaient bannir la fable de notre poésie, dit:

De n'oser de la fable employer la figure,
De chasser les tritons de l'empire des eaux,
D'ôter à *Pan* sa flûte, aux Parques leurs ciseaux,
D'empêcher que Caron dans la fatale barque,
Ainsi que le berger ne passe le monarque,
C'est d'un scrupule vain s'alarmer sottement.

Le mot *pan*, substantif masculin, s'applique à beau-

coup d'objets : un *pan* de mur, pour dire, une face de muraille ; une tabatière à *pans* coupés, pour dire, à angles rabattus. Il laissa dans cette bagarre un *pan* de son habit. Les *pans* ou faces d'un bastion doivent avoir quarante-huit toises.

Paon, que l'on prononce sans marquer l'*o*, est un oiseau distingué de tous les autres, par la longueur de sa queue et par les yeux brillans dont elle est ornée.

Les mythologistes ont consacré le *paon* à l'épouse de Jupiter.

Le *paon* se plaignait à Junon :

Déesse, disait-il, ce n'est pas sans raison
Que je me plains, que je murmure :
Le chant dont vous m'avez fait don
Déplait à toute la nature.

LA FONTAINE.

Les iconologistes ont fait du *paon* l'emblême de l'orgueil. Voltaire, parlant des oiseaux de sa basse-cour, dit :

Si mes *paons*, de leur beau plumage,
Me font admirer les couleurs,
Je crois voir nos jeunes seigneurs
Avec leur brillant étalage ;
Et mes coqs-d'inde sont l'image
De leurs pesans imitateurs.

PANNEAU, *s. m.* PAONEAU, *ornith.*

Le menuisier, le sellier, le chasseur se servent également du mot *panneau* ou *paneau*. Il est pour le premier une pièce de bois enfermée dans une bordure ; pour le second, ce coussinet, cette rembourure qu'on met aux côtés d'une selle, pour empêcher le cheval de

se blesser; pour le troisième enfin, un filet propre à prendre des lièvres et des lapins. C'est du mot pris dans cette dernière acception, que viennent ces locutions, tendre des *panneaux*, donner dans le *panneau*.

Le jeune *paon* se nomme *paonneau*; et son nom, comme celui du *paon*, se prononce sans appuyer sur l'o : *paneau*.

PANSE, *s. f.* PENSE, *v.*

Le style populaire et même le genre familier, substituent l'expression *panse* au mot *ventre*. Pour dire, qu'après avoir fait un bon repas, la danse est agréable ou nécessaire, le peuple dit : après la *panse* vient la danse.

On dit d'un écolier paresseux, qu'il n'a pas fait une *panse* d'a.

Présent du verbe penser, réfléchir : je *pense*, tu *penses*, il ou elle *pense*, ils ou elles *pensent*.

PANSER *et* PENSER, *v.*

Penser, par un *e*, veut dire réfléchir, assembler, lier ses idées. On a défini l'esprit philosophique : l'art de *penser*.

> Avant donc que d'écrire, apprenez à *penser*.
>
> BOILEAU.

Panser, par un *a*, signifie prendre soin. *Panser* un malade, une plaie, un cheval.

A ce propos, je répéterai le mot de Louis XV. Il détestait cette anglomanie qui fit tant de progrès sur la fin de son règne, c'est-à-dire, cette admiration outrée du gouvernement, des mœurs, des manières anglaises, et cette fureur de les imiter. M. de *** arrive de Londres, et se présente à Versailles, avec l'assurance d'un homme

qui croit avoir beaucoup acquis chez l'étranger. Qu'avez-vous appris en Angleterre, lui dit le roi? — A *penser*, répondit le voyageur. — Les chevaux, répliqua le monarque, en jouant sur le mot *panser*; et il lui tourna le dos.

PAR, *prép.* PART, *s. f.* PART, *v.*

Par se prononce avec l'*a* fermé. C'est une des plus usitées de nos prépositions. Tout *par* amour, rien *par* force. *Par* où avez-vous passé? S'il a perdu son emploi, c'est *par* sa faute.

L'*a* est ouvert dans *part*, partie, fraction quelconque d'un tout. Combien de *parts* en ferons-nous? Votre *part* est la plus considérable. On connaît la fable du lion et de ses trois associés. Il fait quatre *parts* pour eux et pour lui; et il se les approprie toutes les quatre.

Part a beaucoup d'autres significations : voyez-le de ma *part*; il m'a fait *part* de son mariage; j'ai pris *part* à sa douleur; n'interprétez point ce propos en mauvaise *part*; j'ai lu quelque *part*; il réfléchissait à *part* soi sur le parti qu'il avait à prendre; il est prudent de mettre à *part*, chaque année, une portion de ses revenus.

Présent du verbe partir : je *pars*, tu *pars*, il ou elle *part* : impératif, *pars*.

Je ne connais Priam, Hélène, ni Pâris;
Je voulais votre fille, et ne *pars* qu'à ce prix.
RACINE.

PARABOLE, *géom.* PARABOLE, *lit.*

La *parabole*, en géométrie, est une des lignes courbes qui résultent de la section du cône. La bombe que lance un mortier, décrit une *parabole* pour arriver à son but.

La *parabole* signifie aussi apologue ou allégorie; ce mot ne s'emploie guères qu'en parlant des similitudes qu'offrent les livres saints : la *parabole* de l'enfant prodigue, du mauvais riche, etc.

On dit aussi les *paraboles* de Salomon.

PARANTE, *adj. f.* PARENTE, *s. f.*

Parante vient de parer, embellir; cette étoffe est extrêmement *parante*.

Les femmes à qui l'on est uni par le sang ou par des alliances, sont nos *parentes*. Vous avez là une bonne *parente*.

PARC, *s. m.* PARQUE, *v.* PARQUES, *myth.*

L'enceinte plus ou moins considérable qui renferme, auprès d'un château, des bois, des gazons, des eaux, des promenades, en est appelée le *parc* : le *parc* de Versailles; le *parc* de Saint-Cloud; allons faire un tour dans le *parc*.

Ce mot s'étend à d'autres enceintes. Il y a des *parcs* d'artillerie, des *parcs* d'huîtres, des *parcs* de moutons, de bœufs, etc.

De-là le verbe *parquer*, relatif aux bestiaux que l'on enferme dans une enceinte, dans un *parc*. Les moutons, en Espagne, *parquent* au milieu des champs, l'hiver comme l'été.

Les *Parques*, filles de l'Enfer et de la Nuit, sont au nombre de trois. Le Destin les a chargées de filer la trame de nos jours. Clotho tient la quenouille; Lachesis tourne le fuseau; Atropos est armée des ciseaux, et coupe, à son gré, le fil de notre vie.

La *Parque* file ; et de sa main
Le fuseau peut tomber demain.

PANARD.

Le temps a soufflé sur la cendre
Des murs qu'aux rives du Scamandre
Cherchait l'ami d'Ephestion.
Tout périt, peuples et monarques :
Homère triomphe des *Parques*
Qui triomphèrent d'Ilion.

LEBRUN.

PARI, *s. m.* PARIS, *géo.* PARIS, *myth.*

Dans *Pari*, gageure, l'*a* est bref : ce mot ne prend le *s* qu'au pluriel. Il a gagné son *pari*, les *paris* sont ouverts.

L'*a* de même est bref dans le mot *Paris*, capitale de la France. Heureux, dit Ségrais, l'homme qui ne l'a jamais habité !

Qui demeure chez lui, comme en son élément,
Sans connaître *Paris* que de nom seulement ;
Et qui bornant le monde aux bords de son domaine,
Ne croit pas d'autres mers que la Marne et la Seine.

Chacun sait que *Pâris* était fils de Priam ; que *Pâris* gardait, sur le mont Ida, les troupeaux de son père, lorsqu'il fut choisi par trois déesses pour adjuger à l'une d'elles le prix de la beauté ; que Vénus reçut la pomme des mains de *Pâris ;* qu'enfin *Pâris* fut le ravisseur d'Hélène, et que cet enlèvement fut la cause du siège de Troie, si fameux dans l'antiquité.

L'*a* est long dans ce nom propre, par conséquent l'homonymie entre ce mot et les deux autres n'est que pour les yeux.

PARTI, *s. m.* PARTI, *p. du v.*

Il est inutile de perdre ici du temps à détailler toutes les acceptions du mot *parti;* elles sont connues : prendre son *parti ;* un *parti* de soldats ; cette demoiselle est un riche *parti ;* on lui fera un mauvais *parti*, etc.

Le verbe *partir* fait au prétérit : je *partis*, tu *partis*, il ou elle *partit ;* participe, *parti.*

PARTIE, *s. f.* PARTIE, *p. du v.*

Ces deux homonymes sont de la classe des précédens : une *partie* de chasse ou de reversis ; la première *partie* d'un discours ; il est *partie* au procès ; vous êtes cause en *partie* qu'il s'en est allé.

Le féminin du participe parti est *partie.* Aminte est *partie* pour la campagne. Il y a huit jours qu'elle est *partie.*

PAS, *s. m.* PAS, *part.*

Pas est proprement l'espace qui se trouve compris entre les deux pieds d'un homme qui marche. Le *pas* commun est évalué deux pieds et demi ; le *pas* géométrique, cinq pieds.

Ce mot reçoit beaucoup d'acceptions : en chorégraphie, *pas* de menuet, *pas* de deux ; en géographie, *Pas*-de-Calais ; en botanique, *pas*-d'âne ; en architecture, le *pas* ou le seuil de la porte. Il faut, en Perse et en Tartarie, le franchir d'une emjambée ; ce serait un crime que d'y poser le pied.

Sauter le *pas ;* il n'est que le premier *pas* qui coûte ; donner le *pas*, disputer le *pas*; loc. prov.

Cette expression s'applique également aux traces que

laissent les pieds en pressant le sol. Où portez-vous vos *pas* ?

Quel heureux vallon, ma bergère,
Orne-t-elle de ses appas ?
Foulé par sa danse légère,
Quel gazon fleurit sous ses *pas* ?

MARMONTEL.

La particule négative *pas* se place également bien, seule ou avec *ne*, dont elle paraît être le complément : ne dites *pas*, ne croyez *pas* ; pourquoi *pas* ? *Pas* une fleur dans ce jardin, *pas* un fruit sur cet arbre !

Racine s'exprime ainsi dans les Plaideurs :

On ne veut *pas rien* faire ici qui vous déplaise.

C'est une faute. La négation *pas* ne peut se joindre avec cette autre négation rien. Les Femmes savantes de Molière auraient dit à Racine, comme à leur servante :

De *pas* mis avec rien, tu fais la récidive,
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.

PAT, *ter. de jeu.* PATE, *s. f.* PATTE, *zool.*

Pat, en appuyant sur le *t*, est un terme du jeu d'échecs. Lorsque l'adversaire n'a plus de pièces à jouer, et que son roi, sans être échec, ne peut cependant pas changer de place, à moins d'être pris, alors cet adversaire est *pat* : je suis *pat* ; vous m'avez fait *pat*. La partie, en ce cas, est remise.

Ce substantif est indéclinable.

Les deux autres mots n'ont une sorte de ressemblance qu'à l'œil ; car, à la prononciation, le premier est très-long, et le second très-bref.

On sait que la *pâte* est une farine quelconque, broyée et démêlée avec quelque liqueur. *Pâte* d'orge, *pâte* d'amande.

Le langage figuré s'est emparé de ce mot, comme de tant d'autres : c'est une bonne *pâte* de femme ; c'est un homme qui veut toujours mettre la main à la *pâte*.

L'homme est fait, je le sais, d'une *pâte* divine.
VOLTAIRE.

Patte convient proprement aux pieds des animaux qui ont des espèces de doigts. La *patte* du chat, la *patte* du chien : donnez-moi la *patte*.

L'oignon de la renoncule se nomme *patte* ; un carrefour auquel aboutissent trois ou cinq routes, alignées sur ce point, s'appelle une *patte*-d'oie. Un morceau de fer, pointu par un bout et plat par l'autre, porte aussi le nom de *patte*.

Proverbialement on dit : faire *patte* de velours ; donner un coup de *patte* ; graisser la *patte*. On dit sur-tout d'un homme adroit qui recueille le profit des démarches difficiles dans lesquelles il a engagé les autres, qu'il se sert de la *patte* du chat pour tirer les marrons du feu.

Raton, avec sa *patte*,
D'une manière délicate,
Ecarte un peu la cendre et retire les doigts,
Puis les reporte à plusieurs fois.
LA FONTAINE.

PAULE, *géo.* PAULE, *mon.* POLE, *sphère.*

Au royaume de Naples dans la Calabre, est une jolie petite ville située près de la mer. On la nomme *Paule*. Elle est célèbre par la naissance de François de *Paule*,

fondateur de l'ordre des Minimes. Il y naquit en 1416, et mourut en France, où l'avait appelé Louis XI.

La *paule* est une monnaie qui a cours à Rome et dans l'état ecclésiastique : elle vaut onze de nos sous.

La terre a deux *pôles*. On nomme ainsi les extrémités de l'axe qui est supposé la traverser. Le *pôle* austral, le *pôle* boréal. Ces deux parties du globe sont inabordables ; des glaces énormes ne permettent pas aux navigateurs d'arriver sous l'un ou l'autre *pôle* : et lorsque l'abbé Dujary, dans une ode couronnée par l'Académie française, apostrophait les *pôles* glacés, brûlans, il disait une absurdité, qui seule aurait dû lui faire refuser le prix.

PAUME, *s. f.* POMME, *bot.*

Le dedans de la main en est la *paume*. Ce mot ne s'emploie point seul ; l'on dit la *paume* de la main.

Paume seul, est ou le jeu, qui consiste à se renvoyer avec des raquettes une balle fortement serrée, de coton, de laine, de rognures, ou cette balle elle-même. Jouer à la *paume*, à la longue *paume* ; apportez des *paumes* ; ces *paumes* ne valent rien.

Je laisse aux jardiniers qui les cultivent, ou aux Normands qui en font du cidre, la nomenclature des *pommes*.

Vous apprendrez avec plus d'intérêt que les *pommes* jouent un grand rôle dans la fable et dans l'histoire.

Pour une *pomme*, Adam perdit le genre humain.

Une *pomme*, jetée sur la table des dieux, excita dans l'Olympe des haines et des dissensions terribles. Cette *pomme*, adjugée à la déesse de la beauté, devint la première cause de la guerre de Troie.

Athalante fut vaincue à la course, pour s'être amusée à ramasser des *pommes*.

Aconce voit la belle Cydippe, dans le temple de Diane à Délos. Il écrit sur une *pomme* le serment de n'épouser qu'Aconce, et il fait rouler cette *pomme* aux pieds de Cydippe. Celle-ci en lit l'écriture; et bientôt croyant avoir fait le serment, parce qu'elle l'a lue à voix haute, devant la statue de Diane, elle finit par justifier l'artifice d'Aconce, en l'épousant.

Un des travaux d'Hercule, fut la conquête des *pommes* du jardin des Hespérides.

Sans la *pomme* que Guillaume Tell perça d'une flèche sur la tête de son fils, la révolution de la Suisse n'aurait peut-être pas eu lieu.

Pomum, chez les Latins, ne se prenait pas seulement pour le fruit du pommier, mais en général pour tous les fruits qui ressemblent plus ou moins à la *pomme*: et c'est là ce qui fit donner à la déesse des fruits le nom de Pomone.

La ressemblance a fait appeler *pomme*, une boule d'ivoire; canne à *pomme* d'or, etc.

Dans *paume*, la première syllabe est longue : elle est brève dans *pomme*.

PAU, *géo.* PEAU, *zoo.* PO, *géo.* POTS, *s. m.*

Pau est une ville assez considérable, située au pied des Pyrénées occidentales.

Peau au singulier, et *peaux* au pluriel. « Nom donné » à l'enveloppe qui couvre superficiellement la chair » des animaux et la pulpe des fruits ». (*Dict. d'hist. Nat.*)

Les premiers vêtemens de l'homme furent des *peaux* d'animaux tués par lui à la chasse.

Hercule marchait vêtu de la *peau* du lion dont il avait délivré le territoire de Némée.

Le *Pô* est le fleuve principal de l'Italie. Il prend sa source dans les Alpes, traverse Turin, et se perd dans les lagunes de Venise.

Virgile appelle Eridan le fleuve que nous avons nommé *Pô*, et le qualifie roi des fleuves.

C'est dans le *Pô* que fut précipité par Jupiter l'ambitieux et téméraire Phaëton; c'est sur les rives du *Pô* que les sœurs de ce malheureux fils du Soleil furent transformées en peupliers.

Pots ne doit trouver sa place ici qu'au pluriel. La rime étant la pierre de touche de l'homonymie, il est certain que *pot*, au singulier, ne rimerait pas avec *peau*. Mais au pluriel, le versificateur le plus difficile admettra *pots* et *peaux*.

On connaît ces locutions proverbiales : payer les *pots* cassés; mettre les petits *pots* dans les grands.

S'il fallait finir par une moralité, je citerais la fable philosophique des deux *pots*, l'un de terre et l'autre de fer, qui brisa bientôt son compagnon.

Ne nous associons qu'avecque nos égaux,
Ou bien il nous faudra craindre
Le destin d'un de ces *pots*.

LA FONTAINE.

PAUSE, *s. f.* POSE, *v.*

Pour lire avec avantage, il est bon de ménager des *pauses*, afin de réfléchir sur sa lecture.

Il est bon aussi de faire quelques *pauses* à la promenade, pour qu'elle ne devienne pas une fatigue.

Dans les divers sens du verbe *poser*, un architecte

pose les fondemens d'un édifice ; un général *pose* des corps-de-garde ; le vaincu *pose* les armes ; le disputeur *pose* un principe. « *Pose* ta main sur mon cœur, lui » dit-elle, et sens comme il bat ».

Les peintres font un substantif de ce mot : si la figure d'un tableau est dans une attitude heureuse et d'un bel effet, c'est une bonne *pose* : ce mot vient de ce que pour la dessiner, ils ont bien *posé* leur modèle.

PÉCHER, *v.* PÉCHÉ, *s. m.* PÊCHE, *s. f.* PÊCHE, *icht.* PÊCHE *et* PÊCHER, *bot.*

Malgré les ressemblances qu'offrent tous ces mots, soit à l'œil, soit à l'oreille, ils présentent bien des dissemblances à l'esprit.

Pécher, sans accent circonflexe, mais avec l'accent aigu sur le premier *e*, qui est bref, signifie faillir, commettre une faute.

Cette faute se nomme *péché*. L'église a spécialement affecté ce mot aux infractions qui attaquent les commandemens divins.

Très-désintéressé sur ce *péché* charmant,
J'en parle en philosophe et non pas en amant.
Une femme sensible et que l'amour engage,
Quand elle est honnête homme, à mes yeux est un sage.

VOLTAIRE.

L'art de prendre les poissons se nomme la *pêche* : *pêcher* au filet, *pêcher* à la ligne. J'ai fait une bonne *pêche*.

Le verbe *pêcher*, prendre des poissons, fait au présent : je *pêche*, tu *pêches*, il ou elle *pêche*.

Les temps correspondant du verbe *pêcher*, faillir, ont la même conjugaison, avec cette différence que le

premier *e* n'étant point ouvert, il ne prend pas l'accent circonflexe, mais l'accent aigu. Ces accens seuls distinguent les deux verbes.

La *pêche* est ce fruit délicieux qui, des contrées de la Perse, a été transporté dans nos climats.

Les *pêches*, à ce que l'on dit, sont un poison dans l'orient, où la nature en a placé les premiers plants. En Europe, les *pêches* flattent le goût, sans nuire à la santé.

L'arbre qui les porte se nomme *pêcher*.

Il s'écrit et se prononce comme l'action de prendre les poissons : ce jardinier vient de planter un *pêcher* : son voisin prend ses filets et va *pêcher*.

PEIGNE, *s. m.* PEIGNE, *v.*

Le *peigne* est un meuble de toilette, qui sert à démêler et arranger les cheveux. Il y a des *peignes* de buis, d'écaille, d'ivoire.

Son homonyme n'est pas le verbe peigner ; ils ont tous deux le même principe : je *peigne*, tu *peignes*, il ou elle *peigne*.

Ce mot n'a d'homonymie qu'avec le subjonctif du verbe peindre : que je *peigne*, que tu *peignes*, qu'il ou qu'elle *peigne*.

Il faut dire la même chose de l'imparfait de ces deux verbes. Il *peignait* des fleurs ; elle *peignait* ses enfans.

PÈNE, *s. m.* PEINE, *s. f.*

Le *pène* est ce morceau de fer qui sort de la serrure, s'engage dans la gâche et sert à fermer une porte. Le *pène* est trop court.

Quiconque a connu le plaisir, connaît encore plus la *peine*. Les *peines* de la vie ; les *peines* et les chaînes

de l'Amour, sont l'éternel refrain de tous les vers érotiques :

Les Amours sont désarmés :
Jeunes cœurs, rompez vos chaines ;
Cessons de craindre les *peines*
Dont nous étions alarmés.

ROUSSEAU, *Cant.* I.

PEINTE, *p. du v.* PINTE, *s. f.*

Peindre termine son participe en *eint* et *einte*. Toile *peinte* ; cette voiture est bien *peinte* ; ces figures sont aussi mal *peintes* que mal dessinées.

La *pinte* était une mesure qui tenait un peu plus que les bouteilles ordinaires.

Je suis trop le serviteur des belles, pour m'arrêter à ce mot, et redire avec Sedaine :

Une *pinte* de vin
Vaut mieux qu'une maîtresse.

PENSÉE, *bot.* PENSÉE, *s. f.*

La *pensée* est une jolie petite fleur de cinq feuilles, nuancée d'or et de violet. Les anciens la nommaient fleur de Jupiter ; nos botanistes dévots l'ont appelée fleur de la Trinité. *Pensée* est son vrai nom. Aussi modeste que la violette, la *pensée* n'en a pas le parfum ; mais elle a plus d'éclat.

Pensée se prend sur-tout pour les idées, les conceptions de l'esprit. Voilà une belle *pensée* ; cette *pensée* est sublime. Une *pensée* bien vraie est celle-ci de M. de Vauvenargues : « Les grandes *pensées* viennent du cœur ».

PERCE, *v.* PERS, *adj.* PERSE, *géo.* PERSE, *n. pr.*

Le verbe *percer*, dont la signification est bien connue,

fait au présent : je *perce*, tu *perces*, il ou elle *perce*. Impératif ; *perce*. Le maçon *perce* un mur ; un menuisier *perce* une planche ; le marchand de vin *perce* ou met en *perce* un tonneau.

Ce mot est souvent prénom : *perce*-feuille, *perce*-oreille, *perce*-pierre.

La qualification de *pers* est souvent donnée aux yeux des belles, dans nos vieux romanciers. La couleur *perse* tient le milieu entre le bleu et le vert. Minerve était appelée la déesse aux yeux *pers*.

La *Perse* est un des plus grands royaumes de l'Asie. Son souverain prend le titre de *Sophi*. Le *Sophi* de *Perse*.

« En prose, on doit appeler *Perses*, les anciens habi-» tans de cet empire, et Persans, ceux d'aujourd'hui ». (RACINE fils, *sur Esther*).

On nomme *perses* simplement, les toiles peintes qui nous viennent de cette industrieuse contrée de l'Asie : une robe de *perse* ; combien cette *perse* vous a-t-elle coûté ?

Un poète latin, qui vivait sous Néron, et qui nous a laissé six satires, se nomme *Perse*. Il est ainsi caractérisé :

> *Perse*, en ses vers obscurs, mais serrés et pressans,
> Affecte d'enfermer moins de mots que de sens.
>
> BOILEAU.

PERCÉE, *p. du v.* PERSÉE, *n. p.*

Le verbe percer, dont il est parlé dans l'article précédent, fait au participe passif *percé*, *percée*. On dit d'un homme qui dépense à mesure qu'il reçoit, sans rien mettre en réserve, c'est un panier *percé* ; mais on dit un

percés. Une route tracée dans un bois, est une *percée*; et dans ce sens le mot est substantif.

Deux personnages célèbres ont porté le nom de *Persée* : l'un fabuleux, fils de Jupiter et de Danaé, tua Méduse, délivra Andromède, et par ses travaux, balança la réputation d'Hercule. L'autre, dernier roi de Macédoine, fut vaincu par Paul-Emile, et mourut à Rome dans les fers, 168 ans avant J. C.

PERCHE, *mes.* PERCHE, *v.* PERCHE, *icht.* PERCHE, *géo.*

Perche est proprement une grande gaule ou baguette : abattre des noix à coups de *perche*.

On suppose que sa longueur est de neuf pieds; et sous ce rapport, la *perche* est une mesure : un demi-arpent et trois *perches*.

Le verbe percher, se placer sur un point élevé, est neutre et réciproque : un dindon *perche*, un oiseau se *perche*.

Maître corbeau, sur un arbre perché.
LA FONTAINE.

La *perche* est un poisson de rivière, de moyenne grosseur, et qui est extrêmement délicat. On conseille la *perche* aux convalescens, comme un aliment léger.

Le *Perche* est une petite province de France, dont la capitale était Belesme. Aujourd'hui le *Perche* se trouve compris dans les départemens de l'Orne et d'Eure et Loir.

PÉRIODE, *s. f.* PÉRIODE, *s. m.*

Ce mot, d'après son étymologie grecque, signifie révolution. L'Académie lui donne le genre féminin : « il se

» dit proprement du cours que fait un astre, pour revenir » au même point dont il était parti... On appelle *période* » *julienne*, un espace de temps qui enferme 7980 ans.

» *Période* se dit aussi de la portion d'un discours, » arrangée dans un certain ordre et composée de plu- » sieurs membres qui, pris ensemble, renferment un » sens complet.

» *Période*, enfin, pris au figuré, signifie le plus haut » point où une chose puisse arriver; et alors il est mas- » culin. Il est au plus haut *période* de la gloire; on dit » également dans le dernier *période* de la vie ». (*Dict. de l'Acad.*)

Puisque cet article est tout en citations, je citerai encore. On choisira entre M. de la Harpe et l'Académie. Il dit au tome XIV de son Cours de Littérature : « Quoi- » que, dans le Dictionnaire de l'Académie, le mot » *période* soit féminin, même quand il est employé » comme mesure de tems, cependant l'usage plus fort » que les dictionnaires, a fait *période* masculin dans » cette acception. Ce mot n'est féminin que lorsqu'il » signifie phrase. On dit une belle *période*, et un *période* » de temps. On en excepte la *période julienne* qui est » un mot consacré ».

PEU, *adv.* PEUX, *v.*

Peu offre d'abord un adverbe de quantité ou de durée; *peu* de jours, *peu* de fortune, *peu* de chemin. Marmontel a fait un joli conte sous ce titre : la Femme comme il y en a *peu*.

Peu offre encore une sorte de substantif, vivre de *peu*, Le *peu* que j'ai, nous le partagerons.

Heureux qui, dans la paix secrète
D'une libre et sûre retraite,

Vit ignoré, content de *peu*;
Et qui ne se voit point sans cesse
Jouet de l'aveugle déesse,
Ou dupe de l'aveugle dieu!

GRESSET.

A la seconde personne du verbe pouvoir : tu *peux*; à la troisième, il ou elle *peut*. Où est l'homme qui sache ne vouloir que ce qu'il *peut*? Que *peut*-il dire? Que *peux*-tu faire?

PHASE, *astron.* PHASE, *géog.*

Les différens aspects qu'une planète nous présente, en faisant sa révolution autour du soleil, se nomment ses *phases* : les *phases* de la lune, de Vénus.

Ce mot ne s'emploie qu'au pluriel, et il est féminin.

Le *Phase* est un fleuve qui arrose la Colchide, où il se jette dans la Mer Noire.

PIC, *s. m.* PIQUE, *s. m. et f. et v.*

Avec un *pic* on casse les rochers et l'on ouvre la terre. Ceux qui travaillent aux chemins, aux canaux, aux carrières, sont armés de *pics*.

Au jeu de piquet, celui qui va jusqu'à vingt-neuf, avant que son adversaire puisse rien compter, nomme le point suivant soixante, au lieu de trente : il fait *pic*.

Une pointe de rocher qui s'élève sur une haute montagne, est un *pic*. Le *pic* de Ténériffe jette souvent des flammes, et s'aperçoit de loin.

Une des quatre couleurs de nos jeux de cartes est le *pique*.

La *pique* consiste en un fer plat et aigu, ajusté au bout d'un long bâton. Parmi les armes offensives d'autrefois, les *piques* tenaient le premier rang. Depuis l'invention

des fusils et des baïonnettes, les *piques* ne paraissent plus dans nos armées.

Une brouillerie de société est une *pique*.

Le présent, l'impératif, le subjonctif du verbe piquer, suivent la règle ordinaire : je *pique*, tu *piques*, etc. Il se *pique* pour un rien. Le rat des champs dans La Fontaine :

Ce n'est pas que je me *pique*
De tous vos festins de rois.

Dans ces petits jeux du coin du feu, dont j'ai parlé sous le mot *cep*, on proposa pour une jolie femme, qui réunissait à la grace et aux qualités solides, un peu de causticité, l'emblême d'une épingle, avec ce mot ingénieux :

Je *pique*, mais j'attache.

PIE, *n. p.* PIE, *adj.* PIE, *ornith.*

Six papes ont porté le nom de *Pie*. Le plus distingué de tous, par son savoir et par sa modération, est *Pie II*, qui avait été secrétaire du concile de Bâle.

L'adjectif *pie*, qui dérive de piété, ne s'unit jamais qu'au mot œuvre. Visiter les malades est une œuvre *pie*. Il a légué mille écus pour être employés en œuvres *pies*.

La *pie* est cet oiseau babillard, moitié blanc, moitié noir, qui tient lieu de perroquets aux artisans.

Un homme de cette classe élevait à Rome douze *pies*, dont six apprenaient à saluer Octave en qualité de vainqueur, et les six autres saluaient du même nom Antoine son rival. A la bataille d'Actium, la fortune se décida pour Auguste. L'artisan tordit le cou au *pies* antonines. Les six autres redirent à merveille leur leçon ; et le maître fut abondamment récompensé d'avoir eu si bonne

opinion de la cause d'Octave. Après cela, dit M. de Rhulières, qui a mis cette historiette en vers, *fiez-vous aux flatteurs.*

Un cheval à très-grandes taches blanches et noires, est un cheval *pie*. Telle était celui que montait Turenne, lorsqu'il fut tué. Ce funeste événement engagea les généraux à ramener nos troupes sur leurs pas. Qu'on mette la *pie* à notre tête, disaient en frémissant les vieux soldats de Turenne, elle saura encore nous conduire à la victoire.

PIÈCE *et* PIÈCE, *s. f.*

Ce mot dissyllabique a plusieurs acceptions qui, ne dérivant pas de la même origine, se rangent nécessairement dans la classe des homonymes : une *pièce* de drap, de toile ou de soie ; *pièces* de théâtre ; *pièces* de monnaie ; *pièces* d'artillerie ; *pièces* au jeu d'échecs ; *pièces* en langage de palais.

Témoin, trois procureurs dont icelui Citron
A déchiré la robe. On en verra les *pièces.*
Pour nous justifier, voulez-vous d'autres *pièces ?*
RACINE, *dans les Plaideurs.*

PIEU, *s. m.* PIEUX, *adj.*

Le *pieu* est un fort et long bâton, aiguisé par une de ses extrémités.

Avec un *pieu* dont le feu avait durci la pointe, Ulysse creva l'œil à Polyphème.

Les soldats romains, outre leurs armes et leurs provisions de bouche, portaient dans leurs marches chacun quatre *pieux* pour palissader le camp où ils devaient passer la nuit.

Pieux, pieuse, ne s'appliquent parmi nous qu'aux personnes exactes à remplir les devoirs religieux, ou aux choses qui tiennent à l'exercice de la religion.

Chez les anciens, où la piété avait une acception plus étendue, plus sociale, et prenait moins sa source dans la conviction de l'esprit que dans la propension du cœur, on était *pieux* envers la patrie, *pieux* envers ses parens, *pieux* envers ses bienfaiteurs.

Les marques d'attachement et de reconnaissance, données par Antonin à l'empereur Adrien, qui l'avait associé à l'empire, lui méritèrent le surnom de *pieux*.

Pieux est de deux syllabes; *pieu* n'en fait qu'une.

PIS, *zoo.* PIS, *adv.*

La tétine d'une vache et d'une chèvre, en est le *pis*.

C'est au *pis* d'une vache qu'on va prendre ce bouton dont l'insertion, sous le nom de vaccine, remplace l'inoculation de la petite vérole.

Question : Est-il une règle à suivre pour employer de préférence le mot *pis* ou le mot *pire*?

Rép. *Pis* est un adverbe. Il est le comparatif de mal, de même que mieux est celui de bien. Ainsi, dans les occasions où il faudrait dire plus mal, employez le comparatif, *pis*. Que peut-il faire de *pis*? Je ne connais rien de *pis* que ce qu'il projette.

Au contraire, *pire* est un adjectif; il est le comparatif de mauvais, comme meilleur est celui de bon. Ainsi, au lieu de dire plus mauvais, servez-vous du mot *pire* : le remède est *pire* que le mal. Est-il un vice *pire* que l'ingratitude?

Ces deux mots, semblables à beaucoup d'autres de même nature, deviennent substantif, suivant les occur-

renoncer : le *pis* de tout cela, c'est que, etc. Qui choisit prend le *pire*.

La prose et la versification soutenues font rarement usage de ces expressions.

PLAID, *s. m.* PLAIE, *s. f.* PLAIT, *v.*

Un plaidoyer était autrefois un *plaid* ; le temps des *plaids* était celui des audiences. Ce terme a vieilli. On lit dans la première scène des Plaideurs :

Il nous le faut garder jour et nuit, et de près,
Autrement serviteur, et mon homme est aux *plaids*.

Au sens propre, une *plaie* est une ouverture douloureuse dans les chairs.

Au figuré, c'est un grand chagrin : parler à quelqu'un de l'amie qu'il a perdue, c'est rouvrir sa *plaie* ; sa *plaie* saignera long-temps.

La tragédie y substituerait le mot blessure.

J'ai revu l'ennemi que j'avais éloigné ;
Ma blessure trop vive aussitôt a saigné.

RACINE.

Le verbe plaire fait au présent : je *plais*, tu *plais*, il ou elle *plaît*.

Dans le charmant conte intitulé : *Ce qui plaît aux dames*, Voltaire fait parler ainsi le chevalier Robert, devant la reine Berthe et son sénat :

Je sais, dit-il, votre secret, mesdames :
Ce qui vous *plaît*, en tous lieux, en tout temps,
N'est pas toujours d'avoir beaucoup d'amans.
Mais fille ou femme, ou veuve, ou laide ou belle,
Ou pauvre, ou riche, ou jalouse ou cruelle,
La nuit, le jour, veut être, à mon avis,

Tant qu'elle peut, la maitresse au logis.
Il faut toujours que la femme commande :
C'est-là son goût.

« Il y a de la différence entre *ce qui te platt*, et *ce qu'il* » *te platt* : car le premier signifie, *ce qui t'est agréable*, » mais le second, *ce que tu veux*.

» Quand le verbe *platt* signifie vouloir, il ne s'emploie » qu'impersonnellement, et il régit la particule *de* : *il* » *me platt d'aller-là*. Quand il est verbe réciproque, *se* » *plaire*, il régit la particule *à* : *je me plais à être seul* ». (D'OLIVET, *Rem. sur Racine*).

PLAIN, *adj.* PLAINT, *v.* PLEIN, *adj.*

Un sol applani, un terrein sans inégalités, est *plain*. Appartement de *plain*-pied.

L'usage de cet adjectif n'est pas fréquent : je ne lui connais pas de féminin.

Présent du verbe plaindre : je *plains*, tu *plains*, il ou elle *plaint* : impératif, *plains* : participe, *plaint*.

Tu *plains* mes jours troublés par tant d'orages,
Mes jours affreux d'ombres environnés ;
Va, la douleur m'a mis au rang des sages,
Et la raison suit les infortunés.

COLARDEAU.

Ce verbe n'est pas seulement actif, mais réciproque : je me *plains*, tu te *plains*, il ou elle se *plaint*.

Je la revois plus belle,
Plus belle tous les jours ;
Je me *plains* toujours d'elle,
Et je l'aime toujours.

LA HARPE.

Un panier est *plein* ou rempli de fleurs, un vase est

plein de lait ; les vers de Chaulieu sont *pleins* de négligence et de charme. Le physicien examine :

Comment tout étant *plein*, tout a pu se mouvoir ?
BOILEAU.

Enfin ce mot a le sort de beaucoup d'autres adjectifs, et il devient substantif comme eux : le *plein* et le vide ; le *plein* ou le fond d'une étoffe brochée ; le trop *plein* d'un bassin, d'un étang, etc.

PLAINE, *s. f.* PLEINE, *adj.*

Une *plaine* est une grande étendue de terrein sans élévation sensible : la *plaine* de Grenelle, la *plaine* des Sablons.

Stern, dans son Voyage sentimental, dit fort joliment qu'un voyageur ne sait que faire d'une *plaine*.

Nos poètes s'en accommodent mieux, à cause des facilités que ce mot offre à la rime. On connait la charmante pièce de Panard, qui commence par ce quatrain :

Ruisseau qui baigne cette *plaine*,
Je te ressemble en bien des traits.
Toujours même penchant t'entraine,
Le mien ne changera jamais.

Pleine est le féminin de l'adjectif plein, rempli : corbeille *pleine* de fleurs, pièce *pleine* de défauts.

La vigne offrait partout des grappes toujours *pleines*,
Et des ruisseaux de lait serpentaient dans les *plaines*.
BOILEAU.

PLAINTE, *p. du v.* PLAINTE, *s. f.* PLINTHE, *arch.*

La régularité grammaticale exige que l'on dise : cette femme s'est *plainte* à moi ; cette femme est *plainte* de

tout le monde. Voltaire a dit dans Zadig, chap. de la Femme battue : « Secourez-moi, étranger généreux. » Je vous demande pardon de m'être *plainte* de vous ».

Cependant on préfère de s'exprimer ainsi : tout le monde *plaint* cette femme ; cette femme est venue se *plaindre* à moi. Pourquoi les premières locutions sont-elles proscrites ? parce qu'elles déplaisent à l'oreille, ce juge superbe, difficile, dédaigneux, et qui est d'autant plus à ménager, que sans lui, le poète et l'orateur ne sauraient parvenir jusqu'à l'ame.

L'homme qui essuie quelque mauvais traitement de ses semblables, en rend *plainte*, porte sa *plainte* devant le juge.

L'amant qui éprouve des rigueurs ou qui reçoit son congé, s'exhale souvent en *plaintes*. Qu'il médite ces deux vers de la Coquette corrigée :

> Le bruit est pour le fat, la *plainte* est pour le sot.
> L'honnête homme trompé s'éloigne et ne dit mot.

L'architecture appelle *plinthe* cette pierre carrée sur laquelle posent immédiatement les colonnes et les pilastres, soit qu'ils aient un piédestal, soit qu'ils n'en aient pas.

PLAN, *s. m.* PLANT, *bot.*

Quand Racine avait bien arrêté le *plan* de sa tragédie, il la regardait comme à moitié faite. Ce n'est pas assez pour être bon architecte, que de savoir dessiner de beaux *plans* ; un général a ses *plans* de campagne, un négociateur ses *plans* de traités. On lève le *plan* d'une citadelle ; on trace le *plan* d'un jardin.

Plant signifie également un lieu nouvellement planté d'arbres ou d'autres végétaux, et les différens pieds de

ces végétaux ou de ces arbres : un *plant* d'asperges, des *plants* de pêchers.

Tantôt un bois profond, sauvage, ténébreux,
Epanche une ombre immense ; et tantôt moins nombreux,
Un *plant* d'arbres choisis forme un riant bocage.
DELILLE.

PLATINE, *s. f.* PLATINE, *s. m. minér.*

Un meuble de cuivre sur lequel on repasse le linge, se nomme une *platine*. On nomme *platine* également l'assemblage des pièces qui composent la batterie d'un fusil, ou d'un pistolet.

Platine ou or blanc, « est le nom d'une substance » métallique nouvellement connue en Europe, et qu'on » a découverte depuis peu dans l'Amérique espagnole... » Elle est brillante, couleur d'argent ... Elle est très- » compacte, susceptible de poli ; elle a la force et la » dureté du fer.... elle a la pesanteur spécifique et la » fixité de l'or ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

Les chimistes modernes donnent à ce mot le genre masculin, qui est celui de tous les métaux. *Le platine* est peu malléable et peu ductile. Cependant *il* est amalgamable ; *il* contient vingt karats de fin par once.

PLIE, *icht.* PLIE, *v.*

La *plie* ou *plye* est un poisson de mer, plat, à nageoires molles. Il ressemble à la limandre et au carrelet. On trouve assez souvent la *plie* dans les étangs et les rivières qui communiquent à la mer.

Présent du verbe plier : je *plie*, tu *plies*, il ou elle *plie*, ils ou elles *plient*. Cette femme *plie* du linge.

Ce verbe est actif, ainsi qu'on vient de le voir, et neutre comme dans ce vers :

L'arbre tient bon, le roseau *plie.*

LA FONTAINE.

Demande : Peut-on employer indifféremment plier ou ployer ?

Rép. Plier ne se dit presque jamais qu'au propre, et signifie se courber, fléchir ; assujettir à des plis la toile ou le drap.

Ployer tient plus au figuré, à la poésie et à la prose soutenue. Aman, en parlant de Mardochée et des Juifs dont la perte est jurée :

C'est lui qui devant moi, refusant de ployer,
Les a livrés au bras qui va les foudroyer.

RACINE.

Bossuet a dit : « que tout ploye et que tout est souple, » quand Dieu commande ! »

De même, on déplie une étoffe, et l'on déploie des talens ou un grand caractère.

PLUS *et* PLU, *v.* PLUS, *adv.*

Prétérit du verbe plaire : je *plus*, tu *plus*, il ou elle *plut*. Participe : *plû*. Elle a *plû* généralement, rien ne m'a *plû* dans cette fête.

Le verbe *pleuvoir* prend le même participe que le verbe plaire : il a *plû* toute la nuit.

Plus est un adverbe tantôt absolu, tantôt relatif. Absolu : je ne l'aime *plus*, vous ne le verrez *plus*. Relatif : *plus* fort qu'Hercule, *plus* beau qu'Adonis.

Il forme, dans cette dernière occasion, le second degré des adjectifs ; et il prend le nom de *comparatif*. Grand, par exemple, est le positif ; *plus* grand, le comparatif ; très-grand, le superlatif.

Racine a dit dans Bajazet :

Déjà sur un vaisseau, dans le port préparé,
Chargeant de mon débris les reliques *plus* chères,
Je méditais ma fuite.

Sur cela, voici une remarque essentielle de l'abbé d'Olivet :

« Quand *plus* est mis absolument, c'est-à-dire, sans » article, il fait que l'adjectif qu'il précède est compa- » ratif. Mais alors le second terme de la comparaison » doit toujours être exprimé, ou clairement sous-en- » tendu. *Votre santé m'est* PLUS *chère que la mienne :* » *Racine est* PLUS *élégant que Corneille.*

» Quand le second terme de la comparaison n'est pas » exprimé, alors *plus* doit être précédé de l'article, » et il forme une espèce de superlatif. *Les plus chères* » *reliques*, ou *les reliques les plus chères de mon débris :* » et c'est ainsi qu'il fallait dire en cette occasion ».

POELE, *s. m.* POELE, *s. f.* POIL, *s. m.*

Je ne puis trop accuser la stérilité de notre langue, qui, faute de mots propres, est obligé de rassembler sous un même terme les idées les plus disparates. Quoi ! ce dais, sous lequel on portait le saint-sacrement aux malades ou dans les processions, était un *poële !* Ce drap funèbre que l'ange de la mort déployait sur les cercueils, était un *poële !* Ce voile que les graces et les plaisirs soutenaient sur la tête de deux amans courbés devant l'autel de l'hyménée, était encore un *poële !* Cette cheminée portative, de terre ou de fonte, avec laquelle on échauffe un appartement, devient aussi un *poële !* Les chambres même d'où ces cheminées ambulantes écartent le froid, sont également des *poëles*..... Encore une fois, quelle pénurie dans cet idiome, qui,

cependant, paraît si riche et si brillant sous la plume de Racine ou de Buffon!

Voilà donc le *poële*.

La *poële*, après cela, est cet ustensile de cuisine dans lequel se font les fritures et les fricassées.

Le pêcheur, dans La Fontaine, dit au petit poisson :

Vous irez dans la *poële*, et vous aurez beau dire,
Dès ce soir on vous fera frire.

Ces filets, ces soies déliées qui couvrent la peau des quadrupèdes, en sont le *poil*, les *poils*.

A l'exception des cheveux, on appelle *poils* tout ce qui peut y ressembler sur le corps de l'homme.

Ses cheveux même sont quelquefois qualifiés de *poil* par le rimeur satyrique qui dégrade tout, ou par le grand poète qui sait tout ennoblir. Que ce mot est beau, par exemple, dans le récit qui dénoue la tragédie d'Iphigénie :

Déjà de traits en l'air s'élançait un nuage,
Déjà coulait le sang, prémices du carnage;
Entre les deux partis Calchas s'est avancé,
L'œil farouche, l'air sombre et le *poil* hérissé,
Terrible et plein du dieu qui l'excitait sans doute,
Vous Achille, a-t-il dit, et vous Grecs, qu'on m'écoute.

POIDS, *s. m.* POIS, *bot.* POIX, *s. f.*

Poids signifie pesanteur : ce levier est trop petit pour soulever un si grand *poids*.

« Il faut voir (à Madrid) la fameuse statue équestre » de Philippe IV..... L'attitude que l'artiste (Pierre » Tacca) sut donner au cheval, prouve combien il avait » de hardiesse et de génie. Il l'a représenté au moment » où il se cabre; de sorte que les deux pieds de derrière

» de l'animal soutiennent le *poids* énorme de dix-huit » mille livres.... ». (*Nouveau Voyage en Espagne.*)

Poids exprime aussi cette portion spécifique de plomb, de cuivre ou d'autres métaux, qui se place dans un des bassins de la balance, pour déterminer la pesanteur des marchandises correspondantes.

Une horloge et un tourne-broche ont leurs *poids*.

Il se prend au figuré : avoir deux *poids* et deux mesures ; un homme de *poids*, une recommandation de *poids*.

Pois, écrit sans *d*, est le nom d'un légume rond, farineux et très-commun.

Poix, par un *x*, est cette matière gluante et noire, qu'on tire des arbres résineux, et qui, après avoir subi quelque préparation, sert aux constructeurs de bateaux, aux menuisiers, aux cordonniers, et autres.

POING, *zool.* POINT, *s. m.* POINT, *part.* POIND, *v.*

Lorsqu'on dit qu'un criminel a eu le *poing* coupé ; c'est le poignet ou la main dont il s'agit.

Lorsqu'on dit montrer le *poing* à quelqu'un, et que Milon assommait un taureau d'un coup de *poing*, c'est de la main fermée qu'il est question.

A l'égard du mot *point*, terminé par un *t*, il est susceptible de sens divers.

Le *point* en géométrie, le *point* en écriture, le *point* en musique, le *point* en lingerie et en broderie, le *point* au jeu de piquet.

On dit *point* de côté ; un *point* de sermon ; le *point* de vue ; le *point* d'une question ou d'une affaire ; le *point* d'honneur.

Point est une négation, ou absolue, ou s'alliant avec

la particule *ne*. Ne parlez *point*; ne m'écrivez *point*. Êtes-vous de mon avis ? *Point* du tout.

Nirée est beau ; j'y veux encor un *point* ;
C'est de l'esprit : car les sots n'aiment *point*.
BERNARD.

On demande souvent quelle nuance distingue *pas* et *point*. Voici celle qu'assigne l'abbé Girard, dans les synonymes français : « *Pas* énonce simplement la négation ; *point* appuie avec force et semble l'affermir. Le premier, souvent ne nie la chose qu'en partie ou avec modification ; le second la nie toujours absolument, totalement et sans réserve.... On dirait donc n'être *pas* bien riche et n'avoir *pas* même le nécessaire. Mais si l'on voulait se servir de *point*, il faudrait ôter les modificatifs, et dire, n'être *point* riche, n'avoir *point* le nécessaire.... Il n'y a *point* de ressource dans une personne qui n'a *point* d'esprit ».

Le verbe poindre signifie d'abord commencer à paraître : de-là ce mot au *point* du jour.

Il signifie encore, mais au figuré, piquer, blesser.

Il fait au présent, je *poinds*, tu *poinds*, il ou elle *poind*. Ce mot n'est plus admis que dans le style marotique.

Amour au cueur me *poind*,
Quand bien aimé je suis ;
Mais aimer je ne puis,
Quand on ne m'aime *point*.
MAROT.

POMPE, *méc.* POMPE, *s. f.*

La *pompe* est une machine hydraulique, faite pour porter les eaux à une certaine élévation. Son action est déterminée par la chute d'un ruisseau ou par le courant

d'une rivière ; souvent par le bras de l'homme : telles sont les *pompes* destinées à éteindre les incendies, et à procurer de l'eau dans l'intérieur des maisons.

La *pompe* à feu est celle que fait mouvoir la vapeur de l'eau fortement échauffée.

Le verbe pomper a plusieurs de ses temps terminés comme son substantif : je *pompe*, tu *pompes*, il ou elle *pompe*.

Un appareil, une solennité où la magnificence et la somptuosité se déploient, acquiert le nom de *pompe* : la *pompe* d'un triomphe, *pompe* funèbre.

Pharasmane dit à l'ambassadeur Romain :

> La *pompe* de ces lieux,
> Vous le voyez assez, n'éblouit point les yeux.

POND, *v.* PONT, *s. m.* PONT, *géo.*

La poule qui *pond* des œufs d'or, est une des plus jolies fables de La Fontaine.

Ces constructions en pierres, en bois, en fer, qu'on établit sur des rivières, des ruisseaux, des fossés, pour en faciliter le passage, se nomment des *ponts*.

Du mot latin *pontus*, mer, la dénomination de *pont* est restée à la Mer-Noire ou *Pont*-Euxin.

Là était le royaume de *Pont*, que Mithridate a rendu si célèbre.

Xipharès dit, dans Racine,

> Et des rives du *Pont* aux rives du Bosphore,
> Tout reconnut mon père ; et ses heureux vaisseaux
> N'eurent plus d'ennemis que les vents et les eaux.

PORC, *zool.* PORT, *mar.* PORT, *s. m.*

La prose soutenue, ni les vers, n'admettraient pas le

terme *cochon*. S'ils avaient à parler de cet animal domestique, *porc* est le nom qu'ils préféreraient. Le gland pris en trop grande quantité, cause aux *porcs* une sorte d'ivresse qui les rend furieux.

Porc est quelquefois prénom : *porc*-épic, *porc*-à-musc.

Port est un vaste réservoir d'eau, dans lequel entrent les vaisseaux, soit pour chercher un abri, soit pour y apporter ou pour y prendre des marchandises. Arriver à bon *port*; sortir du *port*; les *ports* de Marseille, Nantes et Bordeaux, sont les plus fréquentés par les marchands.

> Pour les trésors du nouveau monde,
> Il fuit l'amour, brave la mort.
> Hélas! pourquoi chercher sur l'onde
> Le bonheur qu'il trouvait au *port*.
>
> J. J. Rousseau.

Port, substantif, analogue au verbe *porter*, présente plusieurs acceptions. Il m'en a coûté tant, pour le *port* de mes hardes; je me ruine en *ports* de lettres : on dit d'une grande femme qui a un beau maintien et une démarche noble, qu'elle a un *port* de reine. Le *port* de Junon ou de Pallas, fournit à nos faiseurs de vers des sujets rebattus de comparaison et de compliment.

PORTE, *v.* PORTE, *s. f.*

Présent du verbe porter : je *porte*, tu *portes*, il ou elle *porte*, ils ou elles *portent*; imp. *porte*; subj. que je *porte*.

Porte, substantif féminin, est le nom de ces passages qui sont pratiqués dans une construction, pour entrer et sortir.

Constantinople s'appelle, en langage diplomatique et de gazette, la *Porte*; l'ambassadeur à la *Porte*. Cela peut venir, ou de ce qu'elle est pour l'Europe la *porte* de

l'Asie, ou de ce qu'en Turquie les palais se nomment *portes*, et que celui du sultan étant regardé comme la *sublime Porte*, la *porte* par excellence, Constantinople participe nécessairement à la dénomination de son principal édifice.

Le sadder, qui contient le décalogue, c'est-à-dire, les préceptes de morale des Parsis ou adorateurs du feu, est divisé en cent articles, que les Orientaux nomment *portes*.

Les poètes parlent des *portes* du jour, du couchant, de la mort.

Et le dieu du printemps, aux *portes* du matin,
Vient sourire à la terre et parfumer son sein.

COLARDEAU.

Gresset dit à sa sœur :

Tu veux que ma mémoire,
Retournant sur des jours d'alarmes et d'ennuis,
T'en fasse la pénible histoire ;
C'est rappeler mon ame aux *portes* de la mort.

Le *Cercle*, petite comédie de Poinsinet, est une pièce fort supérieure à ses autres ouvrages. Elle est écrite du ton de la bonne compagnie ; et comme l'auteur ne passait pas pour la fréquenter, on dit qu'il avait écouté aux *portes*.

POSTE, *s. m.* POSTE, *s. f.*

Un soldat reste à son *poste* ; un ministre occupe un *poste* brillant.

Le voyageur qui veut promptement arriver, prend la *poste*. L'amant, qui espère une lettre de l'objet qu'il adore, va souvent à la *poste* attendre le courrier.

On appelle également *postes*, certaines balles de plomb dont on charge un fusil ou un pistolet.

POU, *ins.* POULS, *zool.*

Valmont de Bomare dit que l'histoire du *pou* est très-curieuse. Ne lui envions ni le plaisir de décrire l'organisation de ce dégoûtant insecte, qu'il regarde comme hermaphrodite, ni l'occasion de montrer des connaissances en parcourant les différentes espèces de *poux*.

Depuis que le célèbre Harvey a constaté la circulation du sang, sur laquelle, avant lui, on n'avait que des soupçons, nos médecins ont, avec raison, attaché beaucoup d'importance aux mouvemens du *pouls*.

Les médecins chinois tâtent le *pouls* pendant des heures entières.

Le *l* ne se fait pas sentir.

Barthe finit ainsi une épître à son médecin, qui lui conseillait le régime :

Mais quel soupçon vient m'alarmer ?
Je t'ai fait connaître Florine :
Voir ma Florine, c'est l'aimer.
Ta main, sur cette main divine,
Erra long-temps ; j'en fus jaloux,
Et je fus près de te le dire.
Je te vis lui tâter le *pouls* ;
Je te vis même lui sourire.
Depuis ce jour j'ai remarqué
Que tu viens me parler sans cesse
Et d'air natal et de sagesse....
Traître, te voilà démasqué :
Adieu, je cours chez ma maîtresse.

POUCE, *s. m.* POUSSE, *v. et s. f.*

Une mesure de douze lignes de longueur, et qui for-

mait la douzième partie du pied, était appelée *pouce* : cinq pieds, six *pouces*.

Ce nom vient sans doute de ce qu'en appuyant le *pouce* sur cette mesure, on en couvre toute la surface.

Sous le bas empire, on vit des Romains assez lâches pour se couper le *pouce*, dans la vue d'être dispensés du service militaire. *Pouce* coupé se dit en latin, *pollex truncatus*; et par abréviation, *pol. trunc.* De-là est venue la dénomination de *poltron*.

Le présent du verbe *pousser* fait : je *pousse*, tu *pousses*, il ou elle *pousse*.

Les jets et les petits branchages que *poussent* les arbres, soit au printemps, soit au mois d'août, sont des *pousses* : la *pousse* de l'année.

Une des maladies auxquelles sont sujets les chevaux, porte le nom de *pousse*.

PRÈS, *prép.* PRÊT, *s. m.* PRÊT, *adj.*

Près marque une proximité de temps, de lieu, de circonstances. J'étais assis *près* d'elle; il passait *près* de la maison; je le vis *près* d'expirer.

Dans ces exemples, *près* est préposition.

Dans ceux-ci il est adverbe. Ces arbres sont plantés trop *près*; approchez plus *près*.

Quand *près* est préposition, il exige absolument l'article *de* : *près* de Paris; *près* de la Loire; supprimer l'article, serait une faute de langage.

La devise de l'amitié est : de *près* comme de loin.

Racine s'exprime ainsi dans Esther :

Pour vous régler sur eux, que sont-ils *près* de vous?

Près est là pour au prix de vous. L'abbé d'Olivet dit

sur ce vers : « Je doute que l'usage actuel souffre cette » manière de parler. La préposition prise dans le sens » où elle est ici employée, pourrait bien avoir vieilli ».

Celui à qui l'on prête, fait un emprunt ; celui qui en donne l'argent fait un *prêt*. Le *prêt* gratuit, le *prêt* à intérêt.

L'adjectif *prêt* a une signification active ou passive, suivant les circonstances ; et dans l'une comme dans l'autre, il exprime une disposition à quelque chose : *prêt* à partir ; me voilà *prêt* ; sont-ils *prêts* ?

Quelques personnes écrivent et disent, *prêt de* : c'est une faute. On doit dire, *prêt à* : je suis *prêt à* vous le rendre ; ils sont *prêts à* se battre. Qui n'éprouve point de remords, est toujours *prêt à* quitter la vie.

Une difficulté plus considérable consiste à savoir dans quelles circonstances il est à propos d'employer, ou la préposition *près*, ou l'adjectif *prêt*.

La réponse est dans la valeur même des expressions. S'agit-il d'une disposition, ou d'un événement qui dépend de la personne, et à quoi elle soit préparée ? c'est l'adjectif *prêt*. S'agit-il d'une circonstance de lieu ou de temps ? veut-on dire : *au moment de* ? c'est la préposition *près*.

Racine nous fournira le double exemple. J'ouvre la seconde scène d'Athalie, et j'y lis :

Dans quel péril encor est-il *près* de rentrer ?

. . . . . .

Puis-je vous demander
Quels amis vous avez *prêts* à le seconder ?

Et dans Iphigénie, acte troisième :

Près d'imposer silence à ce bruit imposteur,
Achille en veut connaître et confondre l'auteur.

. . . . . .

Les dieux vont s'appaiser ; du moins Calchas publie
Qu'avec eux, dans une heure, il nous réconcilie ;
Que Neptune et les vents, *prêts* à nous exaucer,
N'attendent que le sang que sa main va verser.

PRÉSENT, *s. m.* PRÉSENT, *adj.*

Ce mot a plusieurs acceptions. L'une est purement grammaticale, et indique le premier temps des verbes actifs. C'est parler au *présent*, que de dire : *j'aime, tu lis, vous chantez, nous dansons, ils jouent* ; par la raison toute simple, que ces actions-là se font présentement, c'est-à-dire, au moment où j'en parle.

La seconde acception du mot est celle d'un don, d'une libéralité. Il m'a fait *présent* d'un tableau de fleurs.

Présent des dieux ! doux charme des humains,
O divine amitié ! etc.

Présent se prend encore dans une acception adjective : *présent*, présente ; sous ce rapport, il est le contraire d'absent. Hyppolite dit à Aricie :

Présente je vous fuis, absente je vous trouve.

Et dans les Plaideurs :

Tel que vous me voyez, monsieur, ici *présent* ;
M'a, d'un fort grand soufflet, fait un petit *présent*.

Enfin, *présent* signifie le temps, le moment actuel. Mais dans ce sens, il devient substantif, et doit se faire accompagner de l'article *le, de, du, au*.

Le moment passé n'est plus rien ;
L'avenir peut ne jamais être.
Le *présent* est l'unique bien
Dont l'homme soit vraiment le maître.

ROUSSEAU.

PRÊTE, *adj.* PRÊTE, *v.*

L'adjectif *prêt*, disposé, préparé, fait au féminin *prête*. Le premier *e* est ouvert.

La victime était *prête* et de fleurs couronnée;
L'autel étincelait des flambeaux d'hyménée.
VOLTAIRE.

Hé bien ! filles d'enfer, vos mains sont-elles *prêtes* ?
RACINE.

Présent du verbe prêter : je *prête*, tu *prêtes*, il ou elle *prête* ; le premier *e* est ouvert.

L'abbé de Voisenon se plaignait en pleine académie, des plates brochures qui couraient sous son nom, des sottises en un mot, qu'on lui prêtait. M. l'abbé, lui dit Duclos ou d'Alembert, on ne *prête* qu'aux riches.

PRÊTEUR, *s. m.* PRÊTEUR, *antiq.*

Celui qui prête son argent, ses meubles, ses biens, est *prêteur* : un *prêteur* sur gages.

Ce mot aussi est adjectif, et son féminin est *prêteuse*.

La fourmi n'est pas *prêteuse*,
C'est là son moindre défaut.
LA FONTAINE.

Le magistrat qui rendait autrefois la justice dans Rome, était appelé *prêteur*. Cette dignité suivait immédiatement celle des consuls.

Des magistrats allaient quelquefois, sous cette qualification, gouverner des provinces.

Il y a encore en Allemagne des villes dont le premier magistrat se nomme *prêteur*.

Ici l'accent de l'*e* est aigu ; dans *prêteur*, qui prête, l'accent est circonflexe.

PRIS, *v.* PRIX, *s. m.*

Le verbe prendre, fait au prétérit : je *pris*, tu *pris*; mais à la troisième personne il veut un *t* : il *prit*, elle *prit*; son participe s'écrit par un *s*.

Le dessein en est *pris*; je pars, cher Théramène.
RACINE.

Prix, terminé par un *x*, signifie également la valeur, l'estimation d'une chose, et la récompense d'un travail. Quel est le *prix* de cette maison? Vous êtes loin de *prix*. Corinne emporta souvent, sur Pindare, le *prix* des jeux olympiques.

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le *prix*.
CORNEILLE.

Les hommes ne connaissent jamais si bien le *prix* des choses, que lorsqu'ils ne les possèdent plus.

PRISE, *s. f.* PRISE, *v.*

Prise, substantif, tient au verbe prendre, dont il est aussi le participe féminin. Cet armateur a fait de belles *prises*; cette ville est *prise*.

Une pincée de quelque poudre est une *prise*.

Le verbe je *prise*, tu *prises*, il ou elle *prise*, etc. annonce un sentiment d'estime : j'en fais cas, je le *prise* beaucoup; partout on la *prise* ce qu'elle vaut : d'où il paraît que ce verbe est relatif au substantif prix, et que, dès-lors, il est susceptible d'être entendu aussi en mauvaise part.

Je le méprise,
Et je le *prise*
Comme une *prise*
De tabac.
SEDAINE.

PUCE, *ins.* PUSSE, *v.*

« *Puce* est un genre d'insecte aptère, c'est-à-dire, » qui n'a point d'ailes ; mais il a six pieds qui lui servent » à marcher et à sauter. Il vit de sang ».

Agnès, dans l'Ecole des Femmes, avoue qu'elle a été fort tranquille :

Hors les *puces* qui m'ont cette nuit tourmentée.
MOLIÈRE.

Le verbe pouvoir fait, à l'imparfait du subjonctif, que je *pusse*, que tu *pusses*. Pluriel : qu'ils ou qu'elles *pussent*.

Ces imparfaits, ou seconds temps des subjonctifs, déplaisent à bien des personnes qui, pour éviter ces terminaisons en *asses*, *isses*, *usses*, suppriment la finale, et disent : Il attendait que je *vins* ; il voulait que je m'expliq*uas*. Ce sont-là des fautes impardonnables. Il faut absolument dire et écrire : il attendait que je *vinsse* ; il voulait que je *m'expliquasse* ; quoique je *pusse* faire.

Oui, c'est ainsi qu'il faut écrire et parler, ou bien choisir une tournure qui effarouche moins l'oreille. Mais quelle que soit sa délicatesse, elle ne sera jamais blessée d'une expression dure, si cette expression est correcte ; elle le sera toujours d'un solécisme.

Sur-tout qu'en vos écrits, la langue révérée,
Dans vos plus grands excès, vous soit toujours sacrée.
BOILEAU.

PUIS, *v.* PUIS, *adv.* PUITS, *s. m.* PUY (le), *géo.*

Le verbe pouvoir fait, à la première personne : je *puis* ; et ce mot ne reparaît plus dans aucun des autres modes ou temps de ce verbe.

Quelques personnes ont pensé qu'on disait également bien : je *peux*, et je *puis*. L'usage de nos bons écrivains les condamne. La première personne du verbe est exclusivement : je *puis*; la seconde, tu *peux*; la troisième, il ou elle *peut*.

« Permettez que je vous aime comme je *puis*, et autant que je *puis* ». (MARMONTEL.)

Hé ! que *puis*-je, au milieu de ce peuple abattu !
Benjamin est sans force, et Juda sans vertu.
RACINE.

Reste d'un demi-dieu, dont à peine je *puis*
Egaler le grand nom, tout vainqueur que j'en suis !
CORNEILLE.

Cet envoi d'une violette est charmant :

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe.
Mais si, sur votre front, je *puis* me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.
DESMARETS.

Je me sauve à la nage, et j'aborde où je *puis*.
BOILEAU.

Remarquez qu'encore qu'il soit permis en vers, d'ôter le *s* de je dis, j'avertis, etc., on ne saurait, sans faire un solécisme, priver je suis et je *puis* de leur *s* final.

Puis, adverbe, a la même signification qu'après, ensuite.

D'abord il s'y prit mal, *puis* un peu mieux, *puis* bien;
Puis enfin il n'y manqua rien.
LA FONTAINE.

Puits est une excavation circulaire, d'où l'on tire communément de l'eau. Je dis communément, car on

pratique également des *puits* pour l'extraction des minerais, des sels, etc.

Quoique dans ce mot le *t* ne sonne pas, il est néanmoins d'usage de l'orthographier avec cette lettre.

Un astrologue, un jour, se laissa cheoir
Au fond d'un *puits*. On lui dit : Pauvre bête !
Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au-dessus de ta tête ?

LA FONTAINE.

Les mythologistes et les faiseurs d'emblèmes ont placé la vérité dans un *puits*.

Autrefois la justice et la vérité nues,
Chez les premiers humains furent trop peu connues.
Elles régnaient en sœurs ; mais on sait que depuis,
L'une a fui dans le ciel, et l'autre dans un *puits*.

RHULIÈRES.

Le *Puy*, ville qui était autrefois la capitale du Velay, est aujourd'hui le chef-lieu du département de la Haute-Loire.

Puy ou *Puech*, en gaulois, voulait dire montagne, élévation. Aussi le *Puy* est-il bâti sur la montagne d'Anès, qui domine presque les sources de la Loire.

PUS, *s. m.* PUS *et* PUS, *v.*

Cette espèce de fluide épais et corrompu qui s'échappe des plaies, se nomme *pus*.

Le verbe pouvoir fait au second de ses prétérits : je *pus*, tu *pus*, il *put*.

Le verbe puer se conjugue de même au présent : je *pus*, tu *pus*, il *put*.

Le grammairien Beauzée veut qu'on dise : je pue, tu pues, il pue. Beauzée se trompe. A force de vouloir soumettre notre langue à l'analogie, il la défigure. L'analogie n'est rien pour les langues : l'usage est tout.

Si volet usus,
Quem penes, arbitrium est et jus norma loquendi.
HORAT.

Q.

QUELQUE, *pron. et adv.* QUEL QUE *et* QUELLE QUE, *loc. comp.*

QUAND est-ce que ce mot n'en forme qu'un ? Quand est-ce qu'il en forme deux ? Cette question embarrasse quelquefois en écrivant.

En général, *quelque* exprime une quantité, ou réelle ou morale. Il me reste *quelque* argent, j'ai *quelque* crédit, je tiens de *quelques* bons militaires, etc.

Sous ce rapport, *quelque* est un pronom simple, masculin et féminin, qui se décline, et qui se joint à un adjectif ou à un substantif, à un singulier ou à un pluriel.

Il ne change pas de nature, quoique le substantif auquel il se joint soit suivi du *que* relatif, pourvu qu'il soit joint immédiatement à ce substantif : *quelques* richesses que vous ayez acquises ; de *quelques* contrées que nous revenions ; à *quelques* beautés que vous adressiez votre hommage : là il est pronom.

Mais si, au lieu d'un substantif, c'est un adjectif qui sépare *quelque* du *que*, auquel il correspond, alors *quelque* devient adverbe, et ne prend plus le *s* au pluriel : *quelque* grandes que soient vos possessions ; *quelque* hardies que soient ses opinions.

> Justes, ne craignez pas le vain pouvoir des hommes :
> *Quelque* élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes.
>
> ROUSSEAU.

A présent, quelles sont les occasions où *quelque* forme deux mots, dont le premier se décline ? C'est lorsqu'il signifie : tels que, de telle nature que. *Quels que* soient vos secrets, je dois les respecter. « *Quelle que*

» soit votre puissance, disait Racine à Louis XIV, elle » avait encore besoin du secours de votre bonté ». *Quelles qu'*aient été vos erreurs, votre repentir les efface.

Quelle que soit, seigneur, la chaîne déplorable
Où depuis si long-temps je languis arrêté,
Quel espoir ne doit point inspirer au coupable
Votre immense bonté !

ROUSSEAU.

Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux :
Un homme difficile est toujours malheureux.

GRESSET.

QUEUE, *zoo.* QUEUX, *v. mot.*

Cette partie qui termine l'épine du dos des animaux, comme une continuation des vertèbres, est leur *queue*. Elle est couverte de poil chez eux ; ce sont des plumes chez les oiseaux.

Le renard, à qui la cicogne rend la pareille,

S'en retourne en son logis,
Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris ;
Baissant la *queue* et portant bas l'oreille.

LA FONTAINE.

Queue se prend dans beaucoup d'autres acceptions : *queue* de robe ; *queue*, pierre à aiguiser ; *queue* d'affaire ; *queue* d'armée ; *queue*, mesure de vin. Il faut laisser tous ces détails aux dictionnaires de la langue : je ne dois remarquer ici que l'homonymie avec *queux*.

Ce vieux mot signifiait autrefois cuisinier. Dans la maison du roi, il y avait un maître *queux*, ou chef des cuisines. Les traiteurs de Paris se qualifiaient encore, il n'y a pas long-temps, maîtres *queux*.

QUI, *pron.* QU'Y, *loc. comp.*

Qui est pronom relatif et interrogatif; il est de tout genre et de tout nombre : moi *qui* cours, nous *qui* voyageons, elle *qui* vous doit tout, eux *qui* ont montré tant d'obéissance.

Il est indéclinable également, lorsqu'il est pronom interrogatif : *qui* te l'a dit?

Qui va là?
—Moi.
—*Qui*, moi? (*à part*)
— Moi. Courage, Sosie.
MOLIÈRE.

Qu'y est composé du pronom *que* et de l'adverbe *y* : là ou ici. *Qu'y* vient-il faire? *qu'y* gagnera-t-il? je ne sais *qu'y* faire.

QUINAUD, *adj.* QUINAULT, *n. p.*

Un projet manqué, un refus humiliant, un mécompte inattendu, rendent un homme confus, honteux; le peuple dit qu'il est bien *quinaud*. Ce mot, qui n'est presque plus d'usage, fait au féminin *quinaude*.

La Fontaine, ayant à se plaindre de Lully, qui l'avait engagé à faire un opéra, et qui l'en avait mal récompensé, dit quelque part : le florentin m'*enquinauda*.

L'auteur d'*Atys*, de *Roland*, d'*Armide*, c'est-à-dire des chefs-d'œuvres de notre scène lyrique, est le poète *Quinault*, mort à Paris, en 1688, à cinquante-quatre ans.

R.

RAIE, *s. f.* RAIE, *icht.* RAIS, *s. m.*

Des lignes prolongées sur un fond quelconque, y forment des *raies* : cette *raie* n'est pas assez marquée. Les *raies* de la peau du zèbre sont alternativement jaunes et noires dans le mâle, alternativement noires et blanches dans la femelle.

Le verbe correspondant est *rayer* ; et par une bizarrerie singulière, il exige toujours l'*y*, quoique le substantif ne prenne que l'*i* : je *raye*, tu *rayes*.

La *raie* est un poisson de mer, plat, large, cartilagineux, et qui ne saurait se manger, qu'après avoir été mortifié long-temps.

Les jantes d'une roue tiennent au moyeu par des *raies*. Ils sont les rayons du cercle formé par la roue.

Rais est un substantif masculin pluriel ; il n'a pas de singulier.

Vaugelas, sur ce mot : « *rais*, pour rayons, ne se » dit plus de ceux du soleil.... Mais il se dit encore de » ceux de la lune ».

Vaugelas a tort. Thomas Corneille lui faisait remarquer, dans le temps, « qu'on ne dirait point présen- » tement : se promener aux *rais* de la lune ; on dirait, » à la clarté de la lune ».

RAIPONCE *ou* RÉPONCE, *bot.* RÉPONS, *lit.* RÉPONSE, *s. f.*

La *raiponce* est une plante qui croît le long des haies et des buissons. Sa racine ressemble à une petite rave. On la mange en salade.

On donne le nom de *répons* à ces phrases ou maximes tirées ordinairement de l'écriture sainte, qui se chantent dans l'office de l'église, après les leçons : chanter les *répons*.

Répondre verbalement à une question, ou par écrit, à une lettre, c'est faire une *réponse*. Ce proverbe-ci est trop souvent oublié : toute lettre mérite *réponse*; à moins qu'on ne s'excuse par celui-ci : à sotte demande point de *réponse*.

Il est peu de *réponses* aussi heureuses que celle de M. de Maupertuis à l'impératrice Marie-Thérèse. Ayant suivi le roi de Prusse à l'armée, il fut pris par les hussards de l'empire. Amené ensuite à Vienne, et présenté à cette reine célèbre dont il fut bien accueilli, elle lui demanda, entre autres choses, s'il était vrai que la princesse Ulrique de Prusse fut, comme on le disait, la plus belle princesse de l'Europe. Je le croyais hier, fut la *réponse* du géomètre bel esprit et courtisan.

RAISONNER *et* RÉSONNER, *v.*

Celui-là *raisonne*, qui établit un principe, et en tire des conséquences, qui saisit bien le pour et le contre, et les discute sagement.

On traite de *raisonneur* l'inférieur qui se permet des murmures sur les ordres de son supérieur : Hem ! je crois qu'il *raisonne* !

Louis XIV demandait à Langeli (ce fou que Boileau a pris la peine d'immortaliser) pourquoi on ne le voyait jamais au sermon : Je n'entends pas le *raisonner*, répondit-il, et je n'aime pas le brailler.

Ainsi ce verbe, comme beaucoup d'autres, devient substantif dans l'occasion :

Le *raisonner* tristement s'accrédite ;
Et nos plaisirs sont voisins de l'ennui.
VOLTAIRE.

Raisonner s'écrit par *ai*, comme le mot raison, d'où il dérive.

Résonner, par un *é* fermé, signifie : répéter un son, retentir. Cette salle *résonne* beaucoup ; il y a ici un écho qui *résonne* ; chaque jour il faisait *résonner* les forêts du nom de Galathée.

RAME, *et* RAME, *s. f.*

Lorsque le premier navigateur essaya de traverser un fleuve sur une planche ou dans un tronc d'arbre, il s'arma d'un ou de deux bâtons applatis par le bout, pour frapper l'eau et faciliter son passage : ce furent là les premières *rames*.

Les Romains eurent des galères à deux, trois, quatre et cinq rangs de *rames*. Ces *mille vaisseaux* qui portèrent toute la Grèce sur les rivages de Troie, n'étaient que des galères qui allaient à *rames* plus qu'à voiles.

Dans une jolie chanson de M. de Ségur jeune, le Temps, sous la figure d'un vieillard qui voyage, passe une rivière dans un bateau que l'Amour conduit à la *rame* :

En peu d'instans l'amour se lasse :
Ce fut toujours là son défaut.
Le temps prend la *rame* à sa place.
Quoi ! lui dit-il, céder sitôt !
Pauvre enfant ! quelle est ta faiblesse !
Tu dors, et je chante à mon tour
Ce vieux refrein de la sagesse :
Ah ! le temps fait passer l'amour.

Ce substantif a son verbe : tu ne *rames* pas assez vîte ; je *rame* mieux.

Ces légers *rameaux* avec lesquels on soutient la tige des pois, se nomment *rames*. Ramer des pois.

Vingt mains de papier font une *rame*.

Le coton qui n'a pas été travaillé, est du coton en *rame*.

RANG, *s. m.* REND, *v.*

Ranger, c'est mettre en ordre : un *rang* de soldats, serrer les *rangs*; au moral, tenir son *rang*.

Et sur son *rang* son esprit s'est monté.

VOLTAIRE.

Présent du verbe rendre : je *rends*, tu *rends*, il ou elle *rend* : impératif, *rends*.

Dans Homère, Ajax, au plus fort d'une mêlée, se trouve enveloppé d'un épais brouillard, et s'écrie :

Grand dieu ! *rends*-nous le jour, et combats contre nous.

LAMOTTE.

RAS, *adj.* RATS, *zoo.*

Ras est, à proprement parler, le participe du verbe inusité *raire*, qui signifie raser le poil jusqu'à la peau. Poil *ras*, velours *ras*. Cet adjectif fait *rase* au féminin : *rase* campagne.

On en fait un substantif dans ces mots : *ras*-de-Saint-Cyr, *ras*-de-Saint-Maur, espèces d'étoffes.

Rats est le pluriel de *rat*, petit animal auquel les chats donnent la chasse, et qui ronge nos meubles, nos bleds et nos fruits. On connaît la fable du rat retiré dans un fromage de Hollande.

Le monosyllabe *rat* est long au pluriel.

Homère a chanté le combat des *rats* et des grénouilles.

Souvent notre amour-propre éteint notre bon sens ;
Souvent nous ressemblons aux grenouilles d'Homère ;
Implorant à grands cris le fier dieu de la guerre,
Et les dieux des enfers, et Bellone, et Pallas,
Et les foudres des cieux, pour se venger des *rats*.

VOLTAIRE.

RAUQUE, *adj.* ROC, *minér.* ROCH, *n. p.*

Rauque est une épithète qui ne s'applique qu'à la voix. Depuis sa maladie elle a conservé un son de voix bien *rauque*. Féminin ou masculin, l'orthographe de ce mot ne change pas.

A l'égard de *roc*, il est synonyme de rocher. Ce château est bâti sur le *roc*.

Au moral, un homme dur a un cœur de *roc*; celui que l'adversité ne saurait abattre, est ferme comme un *roc*.

Toi, Pétrarque à Laure exprimant son amour,
Voyait naître trop tard, mourir trop tôt le jour,
Retrouverai-je encor, sur ces *rocs* solitaires,
De leurs chiffres unis les tendres caractères ?

DELILLE.

La pièce du jeu d'échecs qu'on nomme la tour, s'appelait autrefois le *roc*; de-là ces expressions : je *roque*, tu *roques*, il *roque*, pour énoncer un changement de place entre le roi et la tour.

Roch est le nom d'un saint qui consacra sa vie à servir les malades, sur-tout les pestiférés. Il était de Montpellier, où, après avoir voyagé en Italie, il vint mourir en 1327.

On le représente communément accompagné d'un chien; ce qui a donné lieu à cette locution populaire, appliquée à deux personnes que l'on voit souvent ensemble : c'est saint *Roch* et son chien.

RÉCENT, *adj.* RESSENT, *v.*

Le premier *é* de récent est fermé et long. Il est bref dans le second mot.

« Ce qui n'a pas servi est neuf ; ce qui n'avait pas » encore paru est nouveau ; ce qui vient d'arriver est » *récent* ». (*Synonymes* de GIRARD).

Présent du verbe *ressentir* : je *ressens*, tu *ressens*, il ou elle *ressent*. Impératif : *ressens*. Il se *ressent* encore de sa chute ; je *ressens* la perte que vous avez faite, comme si elle m'était personnelle.

REIN, *anat.* RHIN, *géo.*

« *Rein*, rognon, viscère dans l'animal dont le prin- » cipal usage est de recevoir et de filtrer les sérosités » du sang. (*Dict. de l'Acad.*)

» *Reins*, au pluriel, signifie les lombes, le bas de » l'épine du dos, et la région voisine ». (*Ibid.*)

Ce mot s'emploie au moral : cet homme a les *reins* forts, et peut soutenir cette entreprise.

Le *Rhin* est ce grand fleuve qui descend des Hautes-Alpes, coule avec fierté entre la France et l'Allemagne, et finit par se perdre obscurément dans les sables de la Hollande. Nos historiens et nos poètes ont également parlé du *Rhin*. Louis XIV le fit traverser à son armée, le 12 juin 1672 ; et ce passage célèbre est le sujet de la quatrième épître de Boileau.

Au pied du Mont Adule, entre mille roseaux,
Le *Rhin*, tranquille et fier du progrès de ses eaux,
Appuyé d'une main sur son urne penchante,
Dormait au bruit flatteur de son onde naissante, etc.

REINE *et* **RÊNE**, *s. f.* **RENNE**, *soo.* **RENNES**, *géo.*

« *Reine*, femme de roi, ou princesse, qui, de son » chef, possède un royaume ». (*Dict. de l'Acad.*)

L'ulmaire se nomme *reine* des prés. Bernard appelle la rose, *reine* de l'empire de Flore.

Cette courroie qui forme la bride d'un cheval, se nomme *rêne* : la *rêne* droite ; appuyez sur la *rêne* gauche.

Au figuré, les *rênes* du gouvernement. Voltaire dit :

Valois régnait encor, et ses mains incertaines
De l'Etat ébranlé laissaient flotter les *rênes*.

Le *renne* ou *rhenne* est un quadrupède du genre des cerfs : il est commun dans les pays du nord de l'Europe. Les Lapons l'apprivoisent ; et les *rennes* sont dressés par eux à tirer des traineaux et à conduire des fardeaux.

Le rapide Lapon court, vole, et de ses *rennes*,
Coursiers de ces climats, laisse flotter les *rênes*.
DELILLE, *Géorg. franç.*

Voyez sur ce qui regarde le *renne*, le Dict. d'Hist. Nat. et les Voyages de l'abbé Chappe dans la Sibérie.

La ville de *Rennes*, capitale de la ci-devant Bretagne, est aussi belle que considérable. La Vilaine, sur laquelle *Rennes* est située, la divise en deux parties.

RELIEF, *sculp.* **RELIEFS**, *s. plur.*

« *Relief*, substantif masculin, ouvrage de sculpture, » plus ou moins relevé en bosse. Bas-*relief*, demi-*relief*, » une frise ornée de bas-*reliefs* ». (*Dict. de l'Acad.*)

Ce mot a aussi son acception morale : il signifie l'éclat qu'une chose, par opposition, fait rejaillir sur une autre. La modestie donne un grand *relief* à la beauté. Il reçoit beaucoup de *relief* du nouvel emploi qui lui est confié.

Les *reliefs*, dans un autre sens, signifient restes. Ce mot est peu d'usage.

Autrefois le rat de ville
Invita le rat des champs;
D'une façon fort civile,
A des *reliefs* d'ortolans.

LA FONTAINE.

REPAIRE, *s. m.* REPAIRE, *t. de ch.* REPÈRE, *géom.*

Le lieu où se retirent les bêtes féroces et malfaisantes est leur *repaire*; un *repaire* de tigres, de vautours, de brigands.

En termes de chasse, le *repaire* est la fiente que laissent quelques animaux, et qui indique aux chasseurs et aux chiens la voie que l'animal a suivie; j'ai trouvé du *repaire* de loup, de lièvre, etc.

On appelle enfin *repaires*, ou plutôt *repères*, ces baguettes, ces poteaux que le géomètre établit pour mesurer des distances, fixer des points, prendre des alignemens. Ce que l'arpenteur nomme jallon, est nommé *repère* par l'ingénieur et par l'architecte.

A la barrière de la Villette, faubourg St.-Denis, est creusé un bassin de distribution de la rivière d'Ourcq, qu'un canal doit amener à Paris. Là est un poteau portant pour indication : *Repère, derivation de l'Ourcq, 1 vendém. an* II.

REZ, *prép.* RETS, *s. m.* RETZ, *n. pr.*

Coupez cet arbre *rez* terre; le *rez*-de-chaussée de cette maison est trop humide. Dans la première phrase il est préposition, et devient substantif dans la seconde.

La préposition *rez* a très-peu d'applications.

Les *rets* sont des filets. On tend des *rets* aux poissons,

aux oiseaux, aux quadrupèdes. Circé prit dans ses *rets* Ulysse et ses compagnons.

La poésie semble avoir enlevé ce mot à la prose; il ne s'emploie jamais au singulier.

Le cardinal de Bernis, peignant les travaux de l'hiver dans les campagnes, dit :

Le fer recourbé de Cérès
S'aiguise sur la meule agile;
La chasse dispose ses *rets*,
La fournaise épure l'argile.

Le cardinal de *Retz* est connu par le rôle si peu convenable qu'il joua dans la guerre de la Fronde, et par ses mémoires, qu'on lit encore avec intérêt.

RHEIMS, *géo.* RINCE, *v.*

Rheims ou *Reims*, est une ville fameuse par ses bons vins, ses pains d'épices, et autrefois par la sainte Ampoule.

Il faut pourtant vous chanter cette Jeanne,
Qui fit, dit-on, des prodiges divins,
Sauva son roi de la rage anglicane,
Et le fit oindre au maître-autel de *Rheims*.

VOLTAIRE.

Je *rince*, tu *rinces*, il ou elle *rince*. Ce verbe n'a qu'un usage borné : on *rince* des verres; on se *rince* la bouche.

RIOM, *géo.* RIONS, *v.*

Riom est une des plus jolies villes du département du Puy-de-Dôme.

Le verbe *rire* fait, au pluriel du présent, nous *rions*; à l'impératif, *rions*.

Les plus heureux sont les fous.

RIS, *s. m.* RIZ, *bot.*

Le *ris*, ou action de rire, est doux ou flatteur, franc ou malin, désagréable ou forcé.

Le *ris* forcé est appelé *ris* sardonique, parce que la Sardaigne, dit-on, produit une plante qui occasionne des mouvemens convulsifs à la bouche, et une sorte de *ris* moqueur qui accompagne souvent la mort.

Présent du verbe *rire* : je *ris*, tu *ris*, il ou elle *rit*; impératif, *ris*.

L'arbre qu'on a planté *rit* plus à notre vue
Que le parc de Versaille et sa vaste étendue.

VOLTAIRE.

Le *ris* est, pour nous, une nourriture d'agrément, plus que de nécessité. Crême de *ris*, *ris* au lait.

Au contraire, le *riz* est, à la Chine et aux Indes, ce que le bled, que l'on n'y connoît pas, est à notre Europe.

Le *riz* se cultive peu en France, beaucoup en Italie. Il veut un climat chaud, mais un sol très-humide, ou disposé de manière à être humecté fréquemment.

RIVE, *s. f.* RIVE, *v.*

Le bord, le rivage d'un fleuve ou d'un ruisseau en est la *rive*. Les *rives* du Permesse sont bien plus connues des poètes que les *rives* du Pactole.

Les vins de *Rives*-altes doivent leur nom à l'élévation des *rives* de l'Egli, rivière qui coule dans le Roussillon, et sur les bords de laquelle sont situées les vignes qui produisent cet excellent vin.

River un clou, c'est en recourber la pointe afin qu'il ne s'échappe pas de la planche, ou que cette pointe, en débordant, n'occasionne pas quelque égratignure : je *rive*, tu *rives*, il ou elle *rive*.

Le figuré a emprunté de cette locution. Je lui ai bien rivé ses clous, veut dire, je lui repondu vivement et avec avantage l'injure qu'il m'a dite ou le reproche qu'il m'a fait. Cette locution est familière.

ROI, *s. m.* ROYE, *géo.*

Le chef d'un gouvernement monarchique se nomme *roi*.

Ce nom de *roi des rois* et de chef de la Grèce
Chatouillait de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse.
RACINE.

Ce grand poëte dit, en parlant de l'Etre-Suprême :

Que peuvent contre lui tous les *rois* de la terre ?
En vain ils s'uniraient pour lui faire la guerre ;
Pour dissiper leur ligue il n'a qu'à se montrer.
Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer.
Au seul son de sa voix, la mer fuit, le ciel tremble.
Il voit, comme un néant, tout l'univers ensemble ;
Et les faibles mortels, vains jouets du trépas,
Sont tous, devant ses yeux, comme s'ils n'étaient pas.

Roye est une petite ville du département de la Somme, à cinq lieues de Noyon. On y a découvert depuis peu d'assez bonnes eaux minérales.

ROMAN, *s. m.* ROMAND *et* ROMANS, *géo.*

L'ouvrage politique et moral donné par le chevalier de Florian, sous le titre de *Numa Pompilius*, venait de paraître. On en parlait devant un homme qui passait sa

vie à dévorer les *romans*, quelqu'un lui demanda ce que c'était que ce livre. Le voici, dit-il hardiment, quoiqu'il ne le connût pas : Pompilius est amoureux de Numa ; il éprouve beaucoup de contrariétés ; son courage les surmonte ; Numa lui reste fidèle ; il finit par l'épouser. Cette ineptie peint assez bien la plupart de ces ouvrages frivoles et dangereux qu'on appelle *romans*.

De la langue romaine que César et ses soldats introduisirent dans les Gaules, et qui s'y confondit avec l'idiome du pays, se forma un jargon, qui prit le nom de langue *romance*. Ce fut celle de nos premiers ouvrages ; et comme ils ne roulaient que sur des aventures extraordinaires de guerre, d'amour, de féerie, ils imprimèrent leur dénomination de *romans* à tous les livres de ce genre.

Le *roman* de Télémaque et celui de Clarisse sont les seuls qui aient immortalisé leurs auteurs.

Romand est un petit canton de la Suisse, borné par la Savoie, le pays de Gex, et le département du Doubs.

Romans est une jolie petite ville du département de la Drome. Elle est située dans une belle plaine, sur le bord de l'Isère, à trois lieues du point où cette rivière mêle ses flots aux eaux du Rhône.

ROMPS, *v.* ROND, *adj.*

Présent du verbe rompre : je *romps*, tu *romps*, il ou elle *rompt*. Impératif : *romps*.

> L'essieu crie et se *rompt*. L'intrépide Hyppolite
> Voit voler en éclats tout son char fracassé.
> Dans les rênes lui-même il tombe embarrassé.
>
> RACINE.

Un *rond* est un cercle. Sous ce rapport, le mot est substantif : faire des *ronds*, danser en *rond*.

Comme adjectif, il est opposé à carré, et veut dire circulaire : *rond*, et au féminin, *ronde*. Au figuré : cet homme est d'un caractère *rond* et franc.

ROSSE, *v.* ROSSE, *s. f.*

Le verbe rosser, bien battre quelqu'un, n'est pas du haut style. La comédie le souffre : un valet y est rossé par son maître. Je *rosse*, tu *rosses*, il ou elle *rosse*, ils ou elles *rossent*.

Un cheval qui a perdu sa fierté et sa vigueur, devient *rosse* ; ce cheval n'est qu'une vraie *rosse*.

On fait cas d'un coursier qui, fier et plein de cœur,
Fait paraître en courant sa bouillante vigueur ;
Qui jamais ne se lasse, et qui dans la carrière
S'est couvert mille fois d'une noble poussière :
Mais la postérité d'Alfane et de Bayard,
Si ce n'est qu'une *rosse*, est vendue au hasard.

BOILEAU.

ROUE, *s. f.* ROUX, *adj.*

Tout le monde sait ce qu'est une *roue*, depuis celle d'un char jusqu'à la *roue* d'une horloge ou d'un moulin ; l'*e* se fait sentir.

Qu'à son gré désormais la fortune se joue,
On me verra dormir au branle de sa *roue*.

BOILEAU.

Le *roux* tient le milieu entre le jaune et le rouge. Là, il est substantif.

Adjectif, il fait rousse au féminin : des cheveux *roux*.

RUE, *s. f.* RUE, *bot.* RUE, *v.* RUE, *géo.*

Les *rues* sont pour les villes, ce que les chemins sont

pour les campagnes. La *rue* est bordée de murs ou de maisons ; le chemin n'est tout au plus bordé que de haies.

Courir les *rues* ; vieux comme les *rues*.

Mais je suis peu content du bonhomme François :
Il crut qu'un vrai chrétien doit gueuser dans la *rue* ;
Et voulut que ses fils, robustes fainéans,
Fissent serment à Dieu de vivre à nos dépens.

VOLTAIRE.

La *rue* est une plante qui croît dans nos climats : sa tige est ligneuse ; ses feuilles ont le goût âcre. La médecine en fait un grand usage.

Au milieu des prairies marécageuses d'un canton nommé Marquenterre, dans le département de la Somme, et sur les rives de la Maye, à deux lieues de la mer, s'élève une petite ville, célèbre par son antiquité ; on la nomme *Rue*.

Rue forme aussi le présent du verbe *ruer*. Voilà un cheval qui *rue*.

RUT, *vén.* RUTH, *n. p.*

Le temps du *rut* est, pour les cerfs et quelques autres bêtes fauves, la saison des amours. Le fort du *rut* est en septembre. Quand les cerfs entrent en *rut*, ils sont dangereux pour les voyageurs ; mais ils ne tiennent pas devant les chiens.

Le *t* s'éteint un peu dans la prononciation ; et c'est pour éviter l'équivoque qui pourrait en résulter, que l'on ne dit pas de quelqu'un que l'on a trouvé dans les *rues* : je l'ai vu en *rue* ; mais dans la rue.

Jamais la biche en *rut* n'a, pour fait d'impuissance,
Traîné du fond des bois un cerf à l'audience.

BOILEAU.

Les œuvres de Florian offrent une églogue, qu'il a intitulée *Ruth*. Ainsi est appelée, dans l'Ecriture, l'intéressante glaneuse qui suivait les moissonneurs du riche Booz, et qui finit par lui plaire et en devenir l'épouse.

Le poète termine sa pièce par ce vers adressé à M. le duc de Penthièvre, beau-père de l'infortunée madame de Lamballe :

Vous n'épousez pas *Ruth*, mais vous l'avez pour fille.

S.

SAIGNEUR, *chir.* SEIGNEUR, *qual.*

Le premier de ces noms ne convient qu'au chirurgien qui excelle dans l'art de saigner, ou au médecin qui ordonne souvent la saignée : ce docteur-là est un terrible *saigneur*. Tel était le Sangrado de Gilblas ; tel aussi le célèbre Bouvart. Je l'ai entendu dire, en parlant des Hollandais chez qui le sang abonde moins que les autres fluides : « Je n'aime point de pareils malades, » il n'y a pas moyen de les saigner deux fois ».

Celui qui a des droits de justice et de directe sur un territoire quelconque, en est le *seigneur*.

Ce titre se donne également à un homme élevé à une grande dignité, ou revêtu d'un caractère important.

Nos poètes tragiques emploient souvent cette expression : *Seigneur*, où courez-vous ? C'est vous-même, *seigneur*, etc.

SAINTE, *adj.* XAINTES, *géo.*

Sainte est tantôt adjectif, et tantôt substantif. Elle vit en *sainte* fille ; il faut invoquer la *sainte* : c'est une *sainte*.

Xaintes, ou plus communément *Saintes*, est une ville ancienne, située sur une éminence, au pied de laquelle coule la Charente. Jadis capitale de la Saintonge, elle est aujourd'hui le chef-lieu du département de la Charente-Inférieure.

SALADE, *s. f.* SALADE, *art. mil.*

Nous nommons *salade*, des herbes, des légumes, des viandes froides assaisonnés avec du sel, du poivre, de l'huile et du vinaigre.

Nos anciens chevaliers coiffaient leurs écuyers et leurs hommes d'armes, d'une sorte de casques ou couvre-chefs de fer, appelés *salade*.

SALE, *adj.* SALE, *v.* SALLE, *s. f.*

Sale est un adjectif de deux genres, qui s'applique également aux choses et aux personnes. Il est synonyme de mal-propre, et ne s'emploie que dans le style familier.

L'*a* est long.

Saler, assaisonner avec du sel, fait au présent : *je sale*, tu *sales*, il ou elle *sale* : à l'impératif, *sale*. Ce cuisinier *sale* trop : l'*a* est bref.

Salle, en langage d'architecture, indique les pièces d'un hôtel qui sont destinées à rassembler, en certain temps, les gens de la maison ou les étrangers : *salle* à manger, *salle* d'audience ; passez dans cette *salle*.

Les maîtres à danser, les maîtres d'armes ont leurs *salles*. Nos *salles* de spectacle ne valent pas, en général, les *salles* de spectacle d'Italie.

L'*a* dans *salle* est un peu bref.

Saint-François de *Sales*, évêque de Genève et d'Annecy, a pris son nom d'un château de Savoye où il était né.

SAVON, *chim.* SAVONS, *v.*

Le sel alkali, mêlé avec de l'huile plus ou moins épurée, forme une pâte qui, sous le nom de *savon*, sert à blanchir le linge. Les *savons* de Naples sont les plus estimés.

Nous *savons* est la première personne du présent du verbe savoir, au pluriel. Que *savons*-nous ?

On écrivait autrefois *sçavons*. Ce *ç* est aujourd'hui supprimé, comme lettre oiseuse.

SAUR, *subst.* **SAURE**, *adj.* **SORT**, *myth.* **SORTS**, *antiq.* **SORT**, *v.*

Du vieux mot saurer ou faire sécher à la fumée, est née l'expression *saur* : un hareng *saur* ou *sauret*.

Un cheval *saure*, est celui dont la couleur est d'un jaune qui tire sur le brun.

Le *sort* ou le destin, est cette divinité primitive, impérieuse ; cette nécessité, pour tout dire, à laquelle les dieux et Jupiter lui-même étaient assujettis. On la représente tenant sous ses pieds le globe de la terre, et dans ses mains l'urne qui renferme le nom et le *sort* des hommes.

Où me cacher ? Fuyons dans la nuit infernale.
Mais, que dis-je ! mon père y tient l'urne fatale.
Le *sort*, dit-on, l'a mise en ses sévères mains :
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.

RACINE.

De la propension que nous avons à tout croire, à tout craindre, et sur-tout à vouloir connaître l'avenir, sont nés les *sorts*. Une cassette de bois d'olivier renfermait des tablettes de bois de chêne, sur lesquelles étaient écrites diverses réponses vagues. Un enfant tirait de la boîte une de ces tablettes, et celui qui venait interroger la divinité, y lisait le *sort* qui l'attendait.

C'est ainsi que se consultait le *sort* ; c'est ainsi que se tiraient les *sorts* à Preneste.

Nos aïeux plaçaient de même, dans un vase, diverses sentences. Ils en tiraient une, et l'expliquant à leur manière, ils l'appliquaient au *sort* qu'ils avaient à espérer ou à craindre. Souvent aussi ils conjecturaient ce *sort*, du premier verset qu'ils entendaient chanter, à leur entrée dans une église.

Présent du verbe sortir : je *sors*, tu *sors*, il ou elle *sort*. Impératif : *sors*.

Ne confondons pas ces deux locutions ; il ne *fait* que sortir et il ne *fait* que de sortir. La première signifie que la personne *sort* continuellement ; et la seconde, qu'elle vient de sortir au moment même.

SAUT *et* SCEAU, *s. m.* SCEAUX, *géo.* SEAU, *s. m.* SOTS, *adj.*

Les enfans aiment à faire des *sauts*. Les *sauts* des voltigeurs amusent le peuple, sur-tout le *saut* périlleux.

Le rocher d'où Sapho, désespérée des rigueurs de Phaon, se précipita dans la mer, est appelé le *saut* de Leucade.

Le *saut* de Niagara, le *saut* du Doubs, sont des roches élevées, du haut desquelles se précipitent le Doubs et le fleuve Saint-Laurent.

Une loi n'est authentique qu'autant qu'elle porte le *sceau* de l'Etat, c'est-à-dire, l'empreinte du cachet ou *sceau* que l'Etat a consacré. L'application du *sceau* est la formalité dernière et solennelle des actes. De-là ces expressions : mettre le *sceau* à une entreprise ; je vous le confie sous le *sceau* du secret.

Quelques personnes font ce mot de deux syllabes. Il n'en forme qu'une. Racine dit dans Esther :

Le roi, dès l'heure même,
Mit dans ma main le *sceau* de son pouvoir suprême.

Sceaux, bourg près de Paris, est célèbre par le séjour qu'y a fait la duchesse du Maine. Elle y réunissait une société choisie de gens de lettres ; et la plupart des pièces qu'ils y composèrent ont été recueillies en deux volumes, sous le titre d'Amusemens de *Sceaux*.

Le *seau* est un vaisseau de bois propre à puiser, à porter, à conserver de l'eau. Quand la pluie est abondante, on dit qu'il pleut à *seaux*. Les Italiens ont un poëme qu'ils estiment, et dont le sujet est le *seau* enlevé. Il est du Tassoni.

Qui dit *sots*, *sottes* au pluriel, et *sot*, *sotte* au singulier, annonce des hommes, des femmes, ou des ouvrages sans jugement et sans esprit : de *sots* discours, des gens bien *sots*.

Ce monosyllabe *sot* est bref au singulier, et long au pluriel.

SCEPTIQUE, *s. et adj.* SEPTIQUE, *adj.*

Le *sceptique* est l'homme qui doute de tout, principalement en matière de physique, de métaphysique, de religion. La philosophie *sceptique*.

Pyrrhon, qui vivait en Grèce environ 300 ans avant J. C., passe pour être le chef des *sceptiques*, dont le mot était : *nihil liquet*, rien de certain.

Septique, adjectif de tout genre, se dit, en médecine, des topiques qui font pourrir les chairs sans causer beaucoup de douleur : telle est la définition donnée par l'Académie. Remède anti-*septique*, ou simplement un anti-*septique*, est le topique ou le breuvage qui prévient ou arrête la putréfaction.

SCIEUR, *s. m.* SIEUR, *qual.*

Celui qui coupe avec la scie se nomme *scieur* : un *scieur* de bois, un *scieur* de long.

On qualifiait *sieur* celui qui possédait un fief quelconque sans justice : *sieur* dans tel village.

Ce mot est devenu un terme honorifique, et l'on a dit : mon-*sieur*, comme mon-seigneur.

SCION, *bot.* SCIONS, *v.* SION, *géo.*

Un *scion* est le rejeton flexible d'un arbre, d'un arbrisseau. Coupez ces *scions* : ce *scion* peut servir de greffe.

Le verbe scier fait à la première personne plurielle du présent, nous *scions*.

Au milieu de Jérusalem était une citadelle occupée par les Jébuséens et nommée *Sion* : David s'en rendit le maître ; et le nom de cette forteresse se prit dans la suite pour celui de Jérusalem même.

Racine, dans les chants d'Esther :

Ton dieu n'est plus irrité :
Réjouis-toi *Sion* et sors de la poussière ;
Quitte les vêtemens de ta captivité,
Et reprends ta splendeur première :
Les chemins de *Sion* à la fin sont ouverts, etc.

Le ciel est souvent appelé la sainte *Sion* par les orateurs sacrés.

SEREIN, *météor. et adj.* SERIN, *ornith.*

Le *serein* est la rosée du soir. Mais quelle différence entre le *serein* et les pleurs de l'aurore ? Celles-ci donnent aux fleurs plus d'éclat, aux belles plus de fraîcheur, à la santé plus d'énergie. Avec le *serein*, au contraire, la plupart des fleurs se ferment, le teint des belles se décolore, la santé disparaît devant les catarres et les fluxions.

Serein adjectif, est synonyme de calme, tranquille, soit au propre, soit au figuré : un temps *serein*, un front *serein*.

A l'air *serein* de son visage
C'est la bonté qu'on reconnaît.
Elle console, elle encourage,
Et sa parole est un bienfait.
On voit que le bien qu'elle fait
Est sa félicité suprême.
Quand elle donne, elle paraît
Recevoir (*bis*) le don elle-même (1).

Nous distinguons deux sortes de *serins* : le *serin* commun et le *serin* des îles Canaries, que souvent nous nommons simplement canari. La robe du *serin* est jaune, blanche, grise ou mêlée. Les charmes de son chant naturel, sa facilité à le perfectionner, sa gentillesse, sa familiarité, ses caresses, en ont fait l'oiseau des toilettes et des boudoirs.

L'aimable description que fait Catule, de l'oiseau pleuré par Lesbie, ne peut convenir qu'à un *serin*.

Eglé, reçois de ma tendresse
Ce *serin*, dont la gentillesse
Te retracera mon ardeur;
Puissions-nous habiter sans cesse,
Lui, sur ton sein, moi dans ton cœur.

SERRE, *ornit.* SERRE, *s. f.* SERRE, *v.*

Le pied de l'oiseau de proie se nomme *serre* : les *serres* de l'aigle; la *serre* du vautour.

---

(1) Ce couplet, où la vérité emprunte le langage de l'esprit, pour rendre hommage aux graces embellies par la bienfaisance la plus délicate, est de mon ami feu l'abbé Talbert. Il fut adressé à madame la M. de Grollier la mère, que j'ai déjà désignée aux mots *cap* et *lit*, et dont enfin mon cœur reconnaissant et plein de ses bontés ne peut plus taire le nom.

Serre est encore l'endroit où l'on retire, pendant l'hiver, les fruits, les plantes, les arbustes, à qui l'action du froid pourrait devenir funeste : il est temps de mettre ces orangers dans la *serre*.

Je *serre*, tu *serres*, il ou elle *serre*. Impératif : *serre*. Subjonctif : que je *serre*, que tu *serres*, qu'il ou qu'elle *serre*. C'est ainsi que se conjugue le verbe *serrer* : presser quelqu'un, enfermer quelque chose. Je *serre* mon ami dans mes bras ; *serre* cet argent.

Un ambassadeur d'Espagne, à la première audience que lui donna Henri IV, le vit pressé, serré par les courtisans ; et il en parut étonné. Monsieur, lui dit le bon roi, ils me *serrent* encore plus un jour de bataille.

Le mot *serre* se prononce en appuyant un peu sur le *re*.

SEURRE, *géo.* SŒUR, *s. f.*

La ville de *Seurre* est sur la Saône ; elle commerce en grains, vins et fruits. La situation de *Seurre* en fait une des plus jolies petites cités de la Côte-d'Or.

Les mots de *sœur* et de frère ont une signification assez connue. Junon était la femme et la *sœur* de Jupiter. Les Muses sont appelées les neuf *sœurs*.

SIMPLE, *bot.* SIMPLE, *adj.*

« On donne vulgairement le nom de *simple* aux plantes » ou herbes dont on se sert en médecine ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

Le mot est masculin. Défiez-vous de ce *simple*, car il est de la famille des cicutaires.

La connaissance des *simples* devrait entrer dans les élémens d'une bonne éducation, ne fût-ce que pour apprendre aux enfans à distinguer les *simples* dangereux.

J. J. Rousseau rapporte qu'un jeune homme, frappé de la beauté des fleurs du nappel, en cueillit une certaine quantité qu'il garda très-long-temps dans sa main. C'était l'été. Il ne quitta le bouquet que pour se mêler aux jeux de quelques villageoises qui dansaient au pied du mont Pilat, d'où il descendait. Le jeune homme et la jeune fille avec laquelle il avait dansé, et qui avait reçu par la transpiration de la main, les miasmes vénéneux du nappel, moururent dans la même nuit.

Simple, adjectif, signifie proprement qui n'est pas double. Mais soit au propre, soit au figuré, cette signification a été fort étendue. « Quelle fut leur surprise, » lorsque sous la coiffure la plus *simple*, sous les plus » humbles vêtemens, ils virent toutes les graces, toutes » les beautés réunies ». (MARMONTEL.)

On ne voit dans les chansons et dans les églogues, que de *simples* bergères, la *simple* nature, les *simples* jeux de l'enfance.

Le madrigal plus *simple*, et plus noble en son tour,
Respire la douceur, la tendresse et l'amour.

BOILEAU.

SOC *et* SOCQUE, *s. m.*

Le *soc* de la charrue est ce fer aigu et tranchant qui entre dans la terre, et la fend pour y tracer un sillon.

Voltaire parlant de ses occupations à Ferney, dit :

C'est ainsi qu'on peut vivre à l'ombre de ses bois,
En guerre avec les sots, en paix avec soi-même,
Gouvernant d'une main le *soc* de Triptolême (1),
Et de l'autre essayant d'accorder sous ses doigts
La lyre de Racine et le luth de Chapelle.

(1) Inventeur de la charrue; il eut des temples chez les Athéniens.

Cette chaussure de bois, élevée de trois ou quatre pouces, à laquelle se sont condamnés certains religieux, s'appelle *socque*.

C'est aussi la chaussure qu'employaient autrefois les acteurs qui jouaient la comédie. Le *socque* est très-bas; et sous ce rapport, il est opposé à cothurne, chaussure haute, dont les acteurs se servaient dans les rôles tragiques. Monter du *socque* au cothurne, est une locution figurée, qui signifie monter d'un rôle ou d'une composition comique, à la hauteur de la tragédie.

SOI, *pron.* SOIE, *s. f.* SOIT, *v.* SOIT, *conj.*

Soi forme avec *elle* ou *lui* le troisième des pronoms personnels. On le préfère lorsque la phrase se généralise; c'est-à-dire, lorsqu'elle n'a pas un rapport spécial à un certain objet. On ne saurait être trop réservé à parler de *soi*.

C'est n'être bon à rien, que n'être bon qu'à *soi*.

VOLTAIRE.

D'après ce principe, que *soi* ne doit s'employer que dans les cas où la phrase se généralise, l'abbé d'Olivet condamne ces vers de Racine :

Mais il se craint, dit-il, *soi*-même plus que tous.

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après *soi*.

Il observe que l'exactitude grammaticale demandait *lui*, au lieu de *soi*.

Il condamne également les phrases de la nature de celle-ci : de *soi*, ou en *soi*, ces choses sont indifférentes. Dans ce dernier cas, il a raison. *Soi* qui est un singulier, ne saurait s'accorder avec un pluriel.

Mais sa critique des vers de Racine me paraît peu fondée : en prose même il faudrait employer le pronom *soi*, pour peu qu'il y eut à craindre une équivoque. Exemple : voyez dans un cercle, Ariste et Cléanthe ; le premier est modeste et se tait, le second n'y parle que de *soi*. Le mot *lui* ferait amphibologie.

Au reste, soit par cette raison de la clarté, soit parce que le terme est plus sonore, nos bons poètes ont toujours préféré le pronom *soi*, dans les cas même où il n'était nécessaire ni pour la mesure, ni pour la rime. Il suffit de citer Boileau, dont l'autorité en vaut bien d'autres.

Mais souvent un auteur qui se flatte et qui s'aime,
Méconnaît son génie et s'ignore *soi*-même.

Et traînant après *soi* (Alexandre) les horreurs de la guerre.

Que retiré chez *soi* le paisible marchand, etc.

La *soie* est ce fil délié qu'on tire de l'enveloppe du ver qui en porte le nom. Les *soies* du Levant sont les plus belles. A la Chine on fait du papier avec la *soie*. Les poètes qui habillent à leur gré la quenouille des Parques, souhaitent aux grands et aux belles des jours filés d'or et de *soie*.

Le nom de *soie* se donne aux poils de quelques animaux. Les *soies* du cochon, du sanglier : cet épagneul a de belles *soies*.

Le verbe *être*, fait à l'impératif, *sois*. *Sois* juste, *sois* discret. Au subjonctif : que je *sois*, que tu *sois*, qu'il ou qu'elle *soit*, qu'ils ou qu'elles *soient*.

Soit, est une manière de consentir et d'accorder ; et dans ce sens, il fait partie du verbe être. Hé bien ! *soit*. C'est comme si l'on disait, que cela *soit*.

Soit, est enfin une conjonction alternative. Le sage montre un caractère toujours égal, *soit* dans la bonne, *soit* dans la mauvaise fortune.

Soit que le soleil se lève ;
Soit qu'il achève son cours, etc.

Il ne faut pas confondre, comme le font quelques personnes dans la prononciation, le mot *souhait* avec ceux que je viens de parcourir. Ceux-ci sont tous monosyllabes. *Souhait*, au contraire, est de deux syllabes, et la bonne prononciation les fait sentir.

Forme trois *souhaits*, car je puis
Rendre trois *souhaits* accomplis.
LA FONTAINE.

SOL, *mus.* SOL, *s. m.* SOLE, *zoo.* SOLE, *icht.* SOLE, *agr.*

La note *sol* est celle qui, dans la gamme ou échelle musicale, suit le fa et précède le la.

Le terrein sur lequel nous marchons se nomme *sol*. Vous construisez sur un *sol* bien mobile. Ce *sol* est pierreux ; il convient à la vigne. Ce *sol*-ci est sablonneux ; les bois y viendront bien.

Sole, substantif féminin, est le nom de cette corne du pied des chevaux et des mulets, qui précède celle où on attache les fers.

C'est aussi le nom d'un poisson dont la forme est très-plate et le goût exquis. La *sole* a été nommée, par les gourmands, la perdrix de la mer.

Dans beaucoup de contrées, on divise les terres labourables en trois *soles* : l'une porte des bleds, l'autre est ensemencée de menues graines, la troisième se repose, c'est la *sole* des jachères.

Je ne joins pas ici le mot *saule*, arbre si cher à J. J. Rousseau :

O *saule* vert ! *saule* que je chéris !

Son orthographe et sa prononciation ouverte et longue ne permettent pas de le confondre avec les mots précédens, qui tous ont une prononciation brève.

SOMME, *s. m.* SOMME, *s. f.* SOMME, *géo.*

Somme, sommeil : dormir d'un *somme* profond. Bois-Robert avait perdu un procès ; et comme il accusait ses juges d'avoir dormi pendant la plaidoierie de son avocat, il dit qu'il l'avait perdu, non tout d'une voix, mais tout d'un *somme*.

Somme est là masculin : dans toutes ses autres acceptions, le féminin est son genre.

Somme, charge, fardeau : les bêtes de *somme*.

Il faut penser, sans quoi l'homme devient,
Malgré son ame, un vrai cheval de *somme*.
Il faut aimer, c'est ce qui nous soutient ;
Sans rien aimer, il est triste d'être homme.

VOLTAIRE.

Somme, résultat ou ensemble de plusieurs fractions numéraires : calculez ces articles, et voyez à quelle *somme* se monte le tout. Comment payer toutes ces *sommes* ?

Somme, abrégé, conclusion. Le mot n'a lieu, sous ce rapport, qu'en un très-petit nombre d'occurrences : *somme* toute, voilà ce que je veux ; à quoi se réduit en *somme*, tout ce beau discours ?

La *Somme* est une rivière, ou plutôt un fleuve, qui

traverse une grande partie du département de ce nom, et qui, après avoir arrosé Amiens et Abbeville, va se perdre dans la mer au-dessous de Saint-Valeri.

Gresset, né à Amiens, finit son ode sur l'amour de la patrie, par ces vers adressés à la *Somme* :

Bords de la *Somme*, aimables plaines
Dont m'éloigne un destin jaloux,
Que ne puis-je briser les chaînes
Qui me retiennent loin de vous !

SON, *s. m.* SON, *phys.* SON, *pron.*

Cette peau, cette écorce du bled qui s'en détache sous la meule, est appelée *son*. Le proverbe : dos de velours, ventre de *son*, peint assez bien l'avare fastueux.

Panard termine ainsi un de ses couplets :

Et dans le champ
Où Cupidon moissonne,
Souvent la farine se donne,
Et le *son* se vend.

Les différentes manières dont les vibrations de l'air agissent sur notre oreille, nous font juger de la nature des *sons*. *Son* aigre, *son* harmonieux.

J'entends quelquefois dire : j'aime bien son *son* de voix ; cette cacophonie est facile à éviter, en disant : j'aime le *son* de sa voix.

Son est le troisième des pronoms possessifs : *son* honneur, *son* ami.

Quoiqu'il soit masculin, ce pronom se joint avec les noms féminins qui commencent par une voyelle, afin d'éviter l'hiatus que le pronom *sa* occasionnerait : *son* opinion, *son* épée, *son* amie.

Plus ce pronom est d'un usage fréquent, plus il est

d'une application difficile. Pour peu que la phrase renferme de substantifs, vous ne savez bientôt plus auquel appartient le pronom *son, sa, ses*. Exemple : j'ai vu Eraste qui se promenait avec *sa* femme et *son* frère.

Le frère de qui ? d'Eraste ou de sa femme ?

Que suit-il de là ? Qu'il importe de soigner son style ; et qu'il ne faut jamais oublier ce précepte de Quintilien : N'écrivez pas seulement de manière à être compris ; mais de façon à ne pouvoir point ne pas être entendu.

SONDE, *s. f.* SONDE *et* SUND, *géo.*

Pour connaître la profondeur d'une plaie, le chirurgien emploie la *sonde*.

Le navigateur se sert de *sondes* d'un autre genre, pour savoir quelle est la hauteur des eaux qui portent son navire.

Ce mot a un verbe analogue : je *sonde*, tu *sondes*, il ou elle *sonde*. On dit de l'Etre suprême, qu'il *sonde* les cœurs.

Le détroit de la *Sonde* est dans les Indes orientales, entre les îles de Java et de Sumatra.

Le détroit du *Sund* forme l'entrée de la mer Baltique et sépare la Suède du Danemarck.

SONNET, *poés.* SONNAIT, *v.*

Le *sonnet* est un petit ouvrage de poésie, composé de quatorze vers, divisés en deux quatrains et deux tercets.

Les règles du *sonnet* sont si difficiles, que Boileau les attribue à la bizarrerie d'Apollon :

Un jour ce dieu bizarre
Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,
Inventa du *sonnet* les rigoureuses lois.

Nos poètes paraissent avoir abandonné ce genre de poésie, où le goût et le génie sont forcés de lutter sans cesse contre la difficulté à vaincre, et où la difficulté vaincue promet assez peu de gloire, quoique Boileau ait dit :

Un *sonnet* sans défaut vaut seul un long poëme.

Les *sonnets* n'ont plus de charmes que pour les Italiens, qui se livrent encore avec plaisir à cette sorte d'ouvrage, et qui tous savent par cœur les *sonnets* charmans que la muse de Pétrarque lui dicta pour la belle Laure.

L'imparfait du verbe *sonner*, se forme ainsi : je *sonnais*, tu *sonnais*, il ou elle *sonnait*. Pluriel, ils ou elles *sonnaient*.

SONNEZ, *s. m.* SONNEZ, *v.*

Au jeu de trictrac, la chance de deux six est un *sonnez* : sans ce *sonnez*, je perdais la partie.

Tu voyais tous tes biens au sort abandonnés,
Devenir le butin d'un pique ou d'un *sonnez*.
BOILEAU.

Agiter des cloches et souffler dans une trompette, c'est *sonner*. Mais au premier cas, il a un régime direct : *sonner* la cloche ; au second, son régime est indirect : *sonner* de la trompe.

A la seconde personne plurielle du présent, vous *sonnez* ; à l'impératif, *sonnez* ; au participe, *sonné*. Qui a *sonné* ? Pourquoi *sonnez*-vous ?

Mais ne *sonnez* jamais la prise,
La fanfare est d'un fanfaron.

SOUCI, *s. m.* SOUCI, *bot.* SOULCI, *ornith.*

La tristesse vient souvent sans cause. Le *souci* en a une. Elle est communément dans les embarras, dans les soins qui nous pressent. Un père de famille qui a beaucoup d'enfans et peu de fortune, est dévoré de *soucis*.

Frédéric avait nommé Sans-*Souci* la campagne où il allait quelquefois chercher le repos. Sur cela, Voltaire a dit :

Les beaux noms, les beaux lieux,
Très-rarement nous donnent le bien-être.
Est-on heureux, hélas ! pour le paraître ?
Dans Sans-*Souci*, certain roi renommé,
Fut de *soucis* quelquefois consumé.

Les champs et les jardins offrent également des *soucis*. Cette plante porte une fleur jaune, dont les feuilles nombreuses sont disposées en rose. La pharmacie tire de la fleur de *souci* une eau, un vinaigre excellent contre le mauvais air.

Le plus petit des oiseaux de notre continent est le *soulci*. Il est moins gros que le roitelet, dont il a les mœurs et le plumage. Le *l* ne se fait pas sentir.

SOUDE, *v.* SOUDE, *bot.*

Soude est au présent et à l'impératif du verbe *souder*, qui signifie joindre des pièces de métal ensemble, par le moyen de l'étain ou du cuivre fondu.

Le substantif correspondant est *soudure* : cette *soudure* n'est pas bonne.

La *soude* est la cendre du kali, plante qui croît au bord de la mer, que l'on cueille et que l'on brûle verte ; la *soude* entre dans la composition du savon et du verre.

La plante même du kali est quelquefois aussi appelée *soude*.

SOUFFLET, *méc.* SOUFFLET, *s. m.*

Il est des *soufflets* de forges, il est des *soufflets* d'orgues. Ce sont des espèces de réservoirs, qui d'abord se remplissent d'air, et qui s'en débarrassent ensuite, soit pour exciter la flamme, soit pour exciter des sons. Près de chaque cheminée est un *soufflet*, destiné à ranimer le feu.

Un coup frappé sur la joue, à main fermée, n'est qu'un coup, qu'une insulte ordinaire. Mais à main ouverte, il devient l'affront le plus grand que l'un puisse faire, et l'autre recevoir. Nous l'avons, je ne sais pourquoi, nommé *soufflet*.

SOSIE.

Tu dieu ! l'ami, sans vous rien dire,
Comme vous baillez des *soufflets* !

MERCURE.

Ce sont là de mes moindres coups,
De petits *soufflets* ordinaires.

MOLIÈRE.

SOUFFLEUR, *s. m.* SOUFFLEUR, *icht.*

Un orgue a son *souffleur*, sans lequel il ne rendrait aucun son. L'alchimie a les siens, qui épuisent leur or à chercher le secret introuvable d'en faire. Les théâtres aussi ont leurs *souffleurs*, qui suppléent à la mémoire de ceux qui jouent la pièce, et qui fatiguent souvent ceux qui les écoutent.

Au beau drame de Cléopâtre,
Où fut l'aspic de Vaucauson,
Tant fut sifflé, qu'à l'unisson

Sifflèrent loges et théâtre :
Or le *souffleur* oyant cela ,
Croyant encor souffler , siffla.

LEBRUN.

Le *souffleur* est un grand poisson , du genre des baleines. Son nom lui vient de ce qu'il souffle et rejette en l'air l'eau de la mer , après l'avoir aspirée.

SOUL , *adj.* SOU , *s. m.* SOUS , *prép.*

Soûl , qui a bu ou mangé à l'excès. Autrefois on écrivait *saoul* : l'accent circonflexe a remplacé l'*a*. L'ivrogne est *soûl* de vin ; l'ambitieux n'est jamais *soûl* de gloire.

On emploie rarement ce mot dans la bonne compagnie ; jamais dans la prose soutenue.

Sous , préposition , indique qu'une personne ou qu'une chose est placée au-dessous d'une autre. Il se prend au propre et au figuré : allons nous asseoir *sous* cet arbre ; il s'est formé *sous* deux grands maîtres , l'expérience et le malheur.

Sou est une espèce de monnaie qui forme la vingtième partie du franc. Quelques personnes écrivent encore *sol* au singulier , et *sols* au pluriel. L'autre orthographe est préférable , en ce qu'elle se rapproche davantage de la prononciation. Cet homme est un panier percé , il n'a jamais le *sou* ; je n'en donnerais pas douze *sous*.

On avait promis une somme de mille écus pour celui qui ferait la meilleure épitaphe du grand Condé. Sur cela parut cette saillie :

Pour célébrer tant de vertus ,
Tant de hauts faits et tant de gloire ,
Mille écus ! rien que mille écus !
Ce n'est pas un *sou* par victoire.

SOUILLÉ, *p. du v.* SOULIER, *s. m.*

Prononciation à-peu-près semblable, signification absolument différente; un étranger pourrait s'y méprendre. Il faut donc l'avertir que le premier de ces mots est le participe du verbe souiller, et désigne particulièrement ce qu'un incident a sali : habit *souillé* de sang, robe *souillée* de boue.

Au figuré, cette expression a de l'énergie : un homme *souillé* de crimes :

> Et la mort, à mes yeux dérobant la clarté,
> Rend au jour qu'ils *souillaient* toute sa pureté.
>
> *Phèdre, dans* RACINE.

Cette partie de notre chaussure où le pied s'enveloppe, se nomme *soulier*. M. Radet a inséré, dans le sixième cahier des *Dîners du Vaudeville*, un dialogue ingénieux entre un des sabots que Suzon portait au village, et un des *souliers* qui couvre son petit pied à Paris, dont elle devenue, sous le nom de Glicère, une des plus élégantes nymphes. Il termine le dialogue par ce couplet :

> *Souliers* jolis, remplis de graces,
> Pour qui j'ai transcrit ces propos,
> Quoique l'amour soit sur vos traces,
> Ne dédaignez pas les sabots.
> Hélas! dans ces temps déplorables,
> Par l'honnête homme ils sont portés;
> Et c'est pour les avoir quittés,
> Que tant de gens sont méprisables.

SOULAIT *et* SOULAIT, *v.*

Le verbe populaire *soûler*, contraction de *saouler*, se

gorger de vin ou de viande, forme ainsi la troisième personne de son imparfait : il ou elle se *soûlait.*

Le verbe *souloir*, avoir coutume, forme de même, mais sans accent circonflexe, la troisième personne de son imparfait : il ou elle *soulait* (*solebat*).

Ce temps seul est usité ; et pour dire encore plus, ce mot a vieilli et n'est reçu que dans le style marotique. On a vu plus haut, dans l'épitaphe de La Fontaine, à l'article gens :

> Quant à son temps . . . . . .
> Deux parts en fit, dont il *soulait* passer
> L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

SOURIS, *s. m.* SOURIS, *zoo.*

Le rire doux et sans éclat s'appelle sourire, ou *souris.*

> Certain enfant, qu'avec crainte on caresse,
> Et qu'on connait à son malin *souris*,
> Court en tous lieux, précédé par les ris,
> Mais trop souvent suivi de la tristesse.
>
> VOLTAIRE.

Présent du verbe sourire : je *souris*, tu *souris*, il ou elle *sourit.* Impératif : *souris.*

> On ne rit plus, on *sourit* aujourd'hui,
> Et nos plaisirs sont voisins de l'ennui.
>
> BERNIS.

L'un de nos ennemis domestiques les plus incommodes, est la *souris*, sorte de rat de la plus petite espèce. Elle attaque également les fruits de la nature et les productions de l'art. Plus d'une fois, dans nos bibliothèques, Homère et Virgile ont senti ses atteintes. Sans cette rage de tout ronger, la *souris* plairait peut-

être, par le velouté de sa robe, la vivacité de ses regards, la légèreté de ses mouvemens.

La Fontaine a une jolie fable sur le chat et la *souris* :

Dois-je représenter, dans ces vers, une belle
Qui, douce en apparence, et toutefois cruelle,
Va, se jouant des cœurs que ses charmes ont pris,
Comme le chat fait la *souris* ?
Prendrai-je pour sujet les jeux de la fortune ?
Rien ne lui convient mieux ; et c'est chose commune
Que de lui voir traiter ceux qu'on croit ses amis,
Comme le chat fait la *souris*.

STATUE, *s. f.* STATUT, *s. m.*

L'*e* dans *statue* se fait sentir.

La Grèce à l'insensé Pyrrhon
Fait élever une *statue* :
Socrate prêche la raison,
Et Socrate boit la ciguë.

VOLTAIRE.

Statuer, ordonner, prescrire, fait au présent, je *statue*, tu *statues*, il ou elle *statue*, ils ou elles *statuent*.

Statut, réglement, ne fait sentir le *t* que devant une voyelle.

Enfin cet heureux coin du monde
N'aura pour but dans ses *statuts*
Que de nous soustraire aux abus
Dont ce bon univers abonde.

GRESSET.

SUCE *et* SUSSE, *v.* SUS, *adv.*

Présent du verbe sucer : je *suce*, tu *suces*, il ou elle *suce*, ils ou elles *sucent*. Il importe qu'un enfant *suce* de bon lait ; les abeilles *sucent* les fleurs, pour composer le miel.

Imparfait du subjonctif du verbe savoir : que je *susse*, que tu *susses*, qu'il ou qu'elles *sussent*. Avant que je *susse* votre arrivée ; quoiqu'elles *sussent* qu'on les attendait.

Ces imparfaits en *usse* et asse affligent l'oreille ; le bon écrivain les évite autant qu'il peut.

Sus est adverbe et interjection. Un tiers en *sus* ; courir *sus* à quelqu'un ; le nombre *sus-dit* ; or, *sus*, levez-vous.

SUIS, *v. aux.* SUIT, *v. act.* SUIE, *s. f.*

Je *suis* est la première personne du verbe auxiliaire, *être* : je *suis* Lindor ; je *suis* fidèle.

Le participe, avec ce verbe auxiliaire, se décline toujours. Une femme dit : je *suis* venue ; nous sommes sorties ce matin.

Question. Faut-il dire : j'y *suis* resté, ou j'y *ai* resté ? J'y *suis* demeuré, ou j'y *ai* demeuré ?

Réponse. Lorsqu'on est encore dans l'endroit, il faut se servir du verbe *être* ; et lorsqu'on n'y est plus, employer le verbe *avoir*. Je dirai, si je *suis* encore à Toulouse, par exemple : je *suis* venu à Toulouse, et j'y *suis* demeuré ou resté. Si je ne l'habite plus, je dirai : je *suis* allé à Toulouse, et j'y *ai* resté, j'y *ai* demeuré trois ans.

Je *suis*, est aussi la première personne du verbe suivre ; à la seconde, tu *suis* ; à la troisième, il ou elle *suit* : à l'impératif, *suis*.

Sous ses rustiques toits mon père vertueux
Fait le bien, *suit* les lois, et ne craint que les dieux.
VOLTAIRE.

Cette double signification du mot je *suis*, explique

l'énigme ou le calembourg du laquais qui *suit* son maître : je ne *suis* pas ce que je *suis* (celui que je *suis*).

Racine a dit dans les Plaideurs :

Suis-je pas fils de maître ?

Et dans Esther :

Suis-je pas votre frère ?

La poésie peut se permettre cette licence. La prose ne la tolérerait pas. Le poète même ferait bien de l'éviter aujourd'hui, et de dire, ne *suis*-je pas. « D'ôter ici la » négative, peut être une commodité pour les poètes ; » mais ils doivent donner un tour aisé à leurs vers, sans » que ce soit aux dépens de la véritable construction ». (TH. CORNEILLE *sur Vaugelas*).

Quiconque s'est approché d'une cheminée, sait ce qu'est la *suie*. Une mauvaise prononciation fait quelquefois confondre ce mot avec les précédens. Il n'est point leur homonyme. L'*e* de *suie* se fait sentir.

J'estime plus ces honnêtes enfans
Qui, de Savoie, arrivent tous les ans,
Et dont la main légèrement essuie
Ces longs canaux engorgés par la *suie*.

VOLTAIRE.

SUR, *prép.* SUR, *adj.*

La préposition *sur* marque une position relative. Il était *sur* son char ; la lettre est *sur* la table. Patrix fait ainsi parler un mort à un autre :

Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien :
Je suis *sur* mon fumier comme toi *sur* le tien.

Sûr, adjectif, au féminin, *sûre*. Il exprime d'abord l'acidité d'une fruit ou d'une liqueur : ce vin est *sûr* ; cette poire est *sûre*.

Il s'applique ensuite aux personnes et aux choses ; et il indique qu'on peut s'y fier. Cet homme est bien *sûr* ; ce pont n'est pas trop *sûr*.

Ami *sûr* et douce amie
Font le charme de la vie.

Le mot *sûr*, *sûre*, adjectif, veut l'accent circonflexe, que ne prend pas la préposition *sur*.

T.

TA, *pron.* T'A, *loc. comp.* TAS, *s. m.*

Le second des pronoms possessifs est *ton*, qui fait *ta* au féminin. Ne dis pas toujours *ta* pensée; chéris *ta* patrie; réprime *ta* colère.

Le pronom personnel *te*, joint à la troisième personne du présent du verbe avoir, s'écrit par contraction *t'a*, pour *te a*. Qui *t'a* dit, qui *t'a* permis?

Mais parle : de son vœu qui *t'a* rendu l'arbitre?

RACINE.

Tas, est un amas quelconque. Que faites-vous de ce *tas* de papiers? Donnez de l'ouvrage à ce *tas* de fainéans.

Le premier de ces monosyllabes est bref; le second est long.

Mettez tous les biens en un *tas*,
Perles, rubis, terres, contrats,
Maison superbe et bonne table,
Honneurs à foison, dignité;
Si je n'y vois point la santé,
Je donnerais le *tas* au diable.
La santé! pauvre misérable!
Il m'en souvient, hélas! il fut un jour
Où j'eusse dit : *si je n'y vois l'Amour.*

BRET.

TAC *et* TACT, *s. m.*

Le *tac* est une sorte de maladie contagieuse qui attaque les moutons.

On se sert aussi de ce mot pour exprimer le son que rendent deux corps durs qui se heurtent.

Tac
Voilà la statue animée.
PANARD.

On dit aussi *tac-tac*, ou *tic-tac*.

Le *tact* exprime, à parler proprement, le sentiment du toucher.

Il se prend également au figuré : cet homme s'y connaît, il a du *tact*.

La prononciation fait sonner le *c* et le *t*.

TACHE *et* TACHE, *s. f.*

Dans tache l'*a* est bref. C'est la marque de l'impression mal-propre qu'a faite sur une chose un corps étranger : une *tache* d'encre. Calomniez, dit le méchant, la *tache* restera : une vie sans *tache*.

Dans *tâche* le son de l'*a* est ouvert et prolongé. C'est la quantité d'ouvrage qu'un maître exige de ses ouvriers, dans un temps déterminé. J'ai fini ma *tâche*; donnez à faire ce creusage à la *tâche*, et non à la journée. On dit d'un écrit qui paraît avoir été peiné, travaillé avec effort, qu'il sent la *tâche*. L'*â* surmonté de l'accent circonflexe a remplacé l'*as* qui entrait autrefois dans la composition de ce mot.

TAIE *et* TAIE, *s. f.* TET, *s. m.*

L'enveloppe d'un oreiller en est la *taie* : *taie* de mousseline ; *taie* garnie de dentelles.

Une pellicule blanche se forme sur l'œil, et prive de la vue : on la nomme *taie*. Il faut souvent, pour abattre une *taie*, recourir à l'opération de la cataracte.

« *Tet*, morceau d'un pot de terre cassé ». (*Dict. de l'Acad.*)

TAILLON, *s. m.* TAILLONS, *v.* TALION, *jur.*

Le *taillon* était un terme fiscal; c'était une taille subsidiaire; payer la taille et le *taillon*.

Le verbe tailler fait au pluriel du présent, nous *taillons*; et à l'impératif, *taillons*. *Taillons* cette pierre; *taillons* l'ennemi en pièces.

Le *talion* consiste à faire subir au coupable le même mal qu'il a fait éprouver à sa victime : la peine du *talion*.

En prononçant, on fait sentir l'*i* : et ce mot est de trois syllabes.

Voltaire dit à madame de Richelieu, en lui parlant des maris qui ont à se plaindre de son époux :

Ils diront, voyant vos attraits :
Dieux ! quel plaisir que la vengeance !
Vous sentez bien qu'ils ont raison,
Et qu'il faut punir le coupable.
L'heureuse loi du *talion*
Est des lois la plus équitable.

TAIN, *s. m.* TEINT, *v.* TEINT, *s. m.* THAIN, *géo.* THYM, *bot.* TINS, *v.*

L'Académie définit le *tain* : « Feuille ou lame d'étain » fort mince que l'on met derrière les glaces, pour en » faire des miroirs ». Il faut renouveler le *tain* de cette glace.

Présent du verbe *teindre* : je *teins*, tu *teins*, il ou elle *teint*. Impératif, *teins*. Prétérit, *teint*.

De cette expression se forme quelquefois un substantif. Le *teint* de cette écarlate est parfait.

Teint est l'ensemble des couleurs du visage. Les peuples méridionaux ont le *teint* olivâtre. Il n'est pas de

rimeur qui ne donne à son Iris un *teint* plus frais que la fleur nouvelle :

Et de son *teint* la fleur et l'incarnat
De son bouquet auraient terni l'éclat.

VOLTAIRE.

« *Thain*, ville de France sur le Rhône, vis-à-vis de » Tournon, département de la Drôme. C'est des mon- » tagnes voisines que l'on recueille les vins de Côte- » Rôtie et de l'Hermitage ». (*Dict. géog.*)

Le *thym* est une plante aromatique, aussi connue des herboristes que des cuisiniers. La Fontaine nous montre un jeune lapin qui

Va faire à l'Aurore sa cour,
Parmi le *thym* et la rosée.

Je *tins*, tu *tins*, il ou elle *tint*, sont au singulier du prétérit défini du verbe tenir.

TAIRE, *v. a.* TERRE, *phys. et myth.*

Depuis que nos poètes ont donné la même prononciation à ces deux mots, qui semblaient ne devoir pas rimer ensemble, il faut bien les ranger parmi les homonymes.

On doit *taire* ce qu'il est dangereux de dire; un des plus grands défauts de la société est de ne savoir pas se *taire*.

La *terre* est la planète que nous habitons. Cette acception embrasse tout le globe, sans distinction des parties que la mer occupe.

Terre se prend ensuite par opposition à l'Océan : *terre ferme*, *terres australes*.

Suivent après cela mille applications de ce terme, qui se particularise à l'infini : *terre* vierge, *terre* calcaire, *terre* grise, etc.

Cybèle est la déesse de la *terre*. Son char est traîné par des lions ; sur sa tête est une tour ou une couronne de créneaux : dans une de ses mains est un disque ou palet ; dans l'autre une clef ; des fleurs parsèment ses vêtemens.

TAISE, *v.* THÈSE, *s. f.*

Le verbe taire au subjonctif : que je *taise*, que tu *taises*, qu'il ou qu'elle *taise*, qu'ils ou qu'elles *taisent*.

Dans les universités, dans les colléges, on soutient des *thèses* : c'est-à-dire, qu'un élève en droit, en médecine, ou en théologie, défend en public des propositions qu'attaquent divers argumentans.

La feuille où les questions sont imprimées s'appelle *thèse* ; et communément elle porte en tête une gravure. Aussi, quand Thomas Diaforus présente sa *thèse contre les circulateurs*, et qu'Angélique la refuse, Toinette dit, en la prenant, « donnez, donnez, elle est toujours » bonne à prendre pour l'image : cela servira à parer » notre chambre ».

TAN, *s. m.* TANT, *adv.* TEMPS, *s. m.* T'EN, *loc. comp.* TENDS, *v.*

La prononciation de tous ces mots est la même, malgré la diversité de leur orthographe.

Le *tan* est une poudre menue, tirée de l'écorce pilée des jeunes chênes. Il sert à la préparation des cuirs.

Tant est un adverbe de quantité : je vous l'ai dit

tant de fois ; *tant* vaut l'homme, *tant* vaut la terre.

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots?
BOILEAU.

Le *temps* est la mesure de la durée.

Les poètes en ont fait un dieu, auquel ils ont donné des ailes, une faux, un poudrier. C'est lui qui, sous le nom de Saturne, dévore ses enfans.

Ce vieillard qui, d'un vol agile,
Fuit sans jamais être arrêté,
Le *Temps*, cette image mobile
De l'immobile éternité.
ROUSSEAU.

Dans l'usage, ce mot reçoit beaucoup de nuances. Quel *temps* fait-il? *O temps!* ô mœurs! battre la mesure à trois ou à quatre *temps*. L'église avait ses quatre *temps*: la grammaire a ses *temps*.

Quand le pronom personnel *te* et le pronom conjonctif *en* se réunissent, ils semblent, au moyen de l'élision du premier *e*, ne faire qu'un seul mot. Il ne faut pas s'y méprendre; et l'on doit conserver l'apostrophe qui en marque la distinction : je *t'en* réponds; je *t'en* ai dit assez.

Présent du verbe tendre : je *tends*, tu *tends*, il ou elle *tend*. L'oiseleur *tend* des filets; l'ambitieux *tend* à un but.

TANTE *et* TENTE, *s. f.*

Un enfant a pour *tantes* les sœurs de son père et de sa mère.

Tente par un *e* est le nom de ces abris de toile sous lesquels le soldat, dans les camps, prend son sommeil et ses repas.

La dénomination de *tentes* convient également à ces grandes toiles que l'on étend sur les barques et dans les cours, contre le soleil et la pluie.

TAON, *ins.* THON, *icht.* TON, *mus.* TON, *pron.* TOND, *v.*

« *Taon*, (on prononce *ton*) sorte de grosse mouche » qui s'attache ordinairement aux bœufs, aux vaches et » aux autres animaux ». (*Dict. de l'Acad.*)

La fable suppose qu'Io, dont Jupiter était amoureux, fut, par lui, métamorphosée en vache, afin de la soustraire à la jalousie de Junon; mais que celle-ci, toujours plus irritée contre sa rivale, créa le *taon*, qui la suivait et la piquait sans cesse. La fable ajoute qu'Io traversa la mer et s'enfuit en Egypte, où Jupiter lui rendit sa première forme, et où, dans la suite, elle fut adorée, sous le nom d'*Isis*.

Virgile décrit en beaux vers, dans son troisième livre des Géorgiques, le *taon* se jetant, avec une sorte de furie, sur les bestiaux. Voici de quelle manière M. Lefranc a traduit ce morceau :

Il est un animal qu'Isis rendit fameux ;
Dont le bourdonnement forme des sons affreux.
C'est le *taon*. Cette mouche importune et barbare,
Infecte les forêts d'Alburne et de Silare.
Les troupeaux qu'elle suit rugissent de fureur.

Taon est un monosyllabe, comme *paon*. Remarquez ici la bizarrerie de notre langue : de ces deux mots écrits de la même manière, l'un se prononce *ton*, et l'autre *pan*. Si un étranger n'est pas averti, comment ne pas s'y méprendre ?

« *Thon*, poisson de mer qui se trouve en abondance

» dans la Méditerranée, et principalement sur les côtes » de la Provence; on y en prend qui pèsent jusqu'à cent » vingt livres. La chair du *thon* ressemble à celle du » veau ». (*Dict. d'Hist. Nat.*)

Les variations, les nuances des sons, forment les *tons*. Les sept notes de la gamme composent les sept *tons* primitifs de la musique.

Comme elle, la peinture a ses *tons*; et voilà ce qui donna l'idée au jésuite Castel de travailler à un clavecin oculaire, qui pût présenter aux yeux différens *tons* de couleur, ainsi que le clavecin musical offre à l'oreille les divers *tons* de la musique.

De la même origine, élévation ou abaissement des sons de la voix, sortent ces expressions figurées : prendre un *ton*, donner le *ton*, changer de *ton*, chanter sur un autre *ton*, les gens du bon *ton*.

Quand le bon *ton* paraît, le bon sens se retire.

La valeur du pronom possessif *ton* n'a pas besoin d'être expliquée. Malheureusement on n'évite pas assez de l'unir à des expressions trop consonnantes.

Ces jolis vers de Bernard, dans son ode à la rose, ont ce défaut.

Vis, meurs sur le sein de Thémire;
Qu'il soit *ton* trône et *ton* tombeau;
Jaloux de *ton* sort, je n'aspire
Qu'au bonheur d'un trépas si beau.

Tondre est au physique une expression assez connue des bergers, et souvent, au moral, trop connue de ceux qui conduisent ces grands troupeaux appelés peuples.

Ce verbe fait au présent de l'indicatif : je *tonds*, tu *tonds*, il ou elle *tond*. Impératif : *tonds*.

TAPIR, *v.* TAPIR, *sooi.*

Le verbe *tapir* est réciproque : se *tapir*, il signifie (dit le Dict. de l'Académie), « se cacher, en se tenant dans » une posture racourcie et resserrée : *se tapir derrière* » *une porte ; se tapir sous un arbre, dans un bled* ».

Le *tapir* est le plus grand des quadrupèdes de l'Amérique méridionale. Il se trouve principalement dans le Brésil et le Paraguay.

« Cet animal, dit M. Brisson, est de la grandeur d'une » petite vache. La figure de son corps est arquée et ap» proche de celle d'un cochon. Sa tête est grosse, lon» gue ; et ne porte point de cornes. Les jambes sont » courtes, et à-peu-près comme celles d'un cochon ».

M. de Buffon le peint, « triste et ténébreux, qui ne » sort que de nuit, qui ne se plaît que dans les eaux, » où il habite plus souvent que sur la terre. Il vit dans » les marais, etc. ».

TAPIS, *s. m.* TAPI, *p. du v.*

Cette pièce d'étoffe en soie, laine ou coton, de laquelle on couvre un parquet, une table, une estrade, se nomme *tapis.*

Colbert établit auprès de Paris, sur la route de Versailles, une belle manufacture de *tapis ;* elle est connue sous le nom de Savonerie. Les *tapis* de Perse sont recherchés. Les tables de jeu sont communément couvertes d'un *tapis* vert.

Tapi est le participe du verbe *tapir :* se *tapir.*

Lamotte, dans sa fable du perroquet, peint un homme veuf, cherchant auprès d'un marchand de perroquets, un oiseau qui remplaçât le caquet de la femme qu'il avait perdue.

Tandis que notre homme marchande,
Hésite sur le choix, et tout bas se demande :
Lequel vaudra le mieux ? Il en apperçoit un
Qui rêvait seul *tapi* sous une table.
Et toi, dit-il, monsieur l'insociable
Tu ne dis mot. Crains-tu d'être importun ?
Je n'en pense pas moins, répond en sage bête
Le perroquet.

TARE, *s. f.* TARD, *adv.*

En langage de marchand, la *tare* est un déchet sur la qualité ou sur la quantité des marchandises. Ce qui les enveloppe ou les contient, et qui se déduit sur le poids, est aussi nommé *tare*.

Le maquignon assure que le cheval qu'il vend est sans *tare*.

Au figuré, ce mot signifie, vice, défaut : il n'y a jamais eu de *tare* dans cette famille.

Tôt ou *tard*. L'opposition de ces deux mots fait sentir leur valeur respective.

En amour comme en affaires, malheur à qui arrive *tard!* Pour qui se lève *tard*, la journée est perdue. Je ne me lève pas à quatre heures, disait le jésuite Hardouin, pour penser comme les autres.

Dans beaucoup de phrases, telles que celle-ci : j'irai vous voir sur le *tard*; *tard* est pris substantivement.

TAUPE, *zoo.* TOPE, *v.*

La *taupe* est un petit animal que les jardiniers ne connaissent que trop; il ressemble à un gros rat; son poil est noir, court, délié; il fouille entre deux terres, et il y habite. Il passe pour n'avoir point d'yeux; ce qui a fait dire au bon La Fontaine :

Lynx envers nos pareils, et *taupes* envers nous ;
Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes.

Tope est le présent du verbe *toper* ; je *tope*, tu *topes*. Ce mot vient originairement du jeu de dez. Il signifie tenir, demeurer d'accord ; je *tope* à cela. *Tope*, pris absolument, veut dire, je tiens, j'accepte votre offre.

TAUX, *s. m.* TOT, *adv.*

Il faut fixer un *taux* à cette denrée. Quel est aujourd'hui le *taux* de l'argent ?

On voit que ce mot équivaut à taxe, fixation.

Tôt est un adverbe de temps : aller *tôt* : il a parlé trop *tôt*.

Un peu plus *tôt* que ne revenait-il !

TENDRE, *v. a.* TENDRE, *adj.*

Tendre un arc ; *tendre* un piége ; où voulez-vous *tendre* vos filets ?

Tendre, adjectif masculin et féminin, s'applique aux choses comme aux personnes. *Tendre* amie, *tendre* berger. Cette volaille n'est pas *tendre* ; ce bois est encore trop *tendre* pour l'employer.

Tendre fruit des pleurs de l'aurore,
Objet des baisers du zéphyr,
Reine de l'empire de Flore,
Hâte-toi de t'épanouir.

BERNARD.

TERME, *s. m.* TERME, *myth.* THERMES, *ant.*

Les deux principales acceptions du mot *terme*, sont : la borne des choses et l'expression des idées.

Sous le premier rapport : je vois le *terme* de ma course ;

il doit deux *termes* de son loyer ; une femme est accouchée avant *terme*.

Sous le second rapport, un *terme* est impropre ; un *terme* a vieilli. Où trouverai-je un *terme* pour bien rendre ma pensée ?

Parmi la multitude de leurs divinités, les Romains comptaient le dieu *Terme*. Il veillait aux limites des héritages.

Quand on voulut bâtir un temple à Jupiter, sur le mont qui fut depuis appelé le Capitole, tous les dieux, dit-on, se retirèrent par respect. La déesse de la jeunesse et le dieu *Terme* furent les seuls qui ne quittèrent point leur place. On en tira le présage que Rome serait toujours dans sa fleur, et que son empire n'aurait pas de fin.

Une tuile, une pierre informe, un tronc d'arbre, un pieux même, représentait le dieu *Terme*. Ces figures servaient de bornes ; on les couvrait de fleurs ; on leur offrait des fruits et des agneaux.

Les anciens faisaient un plus grand usage que nous des bains chauds. Ils construisaient donc des *thermes* ou édifices propres à prendre ces sortes de bains. Le mot grec *thermos*, veut dire chaleur. De là les eaux *thermales*, thermomètres, thermidor.

Rome était remplie de *thermes*. La rue de la Harpe, à Paris, offre encore quelques restes des *thermes* de l'empereur Julien.

TES, *pron.* THÉ, *bot.*

Le pronom possessif ton, fait au pluriel *tes* : *tes* richesses, *tes* amis.

Les Anglais et les Hollandais font un grand usage du *thé*.

La nature, en plaçant l'arbrisseau du *thé* sur le sol de la Chine et du Japon, ne semblait pas en avoir destiné les feuilles à nos climats. Mais en quoi suivons-nous encore la nature? La mode du *thé* est tellement répandue à Paris, que nos jolies femmes y ont un *thé*, au lieu d'un souper.

On préfère le *thé* qui vient par les caravanes, à celui qu'apportent les vaisseaux.

THIERS, *géog.* TIERS, *n. de n.*

Thiers est une ville du département du Puy-de-Dôme, célèbre par ses fabriques de couteaux et de rubans. On prétend que son nom de *Thiers* lui vient de sa situation au milieu des montagnes, qui ne permettent d'en voir que le tiers, de quelque côté qu'on y arrive.

La tierce ou troisième partie d'une chose mesurable ou comptable en est le *tiers*.

THYMBRE, *bot. et géog. anc.* TIMBRE, *s. m.*

Le *thymbre* est une plante odoriférante qui se cultive dans les jardins, et qui ressemble un peu au thym. On la dit apéritive et céphalique.

C'est aussi le nom d'une rivière de la Troade, qui se jette dans le Scamandre. Sur ses bords était la ville de Thymbra, où Apollon avait un temple, qui lui valut le surnom de Thymbréen.

Une cloche sans battant, et que l'on fait résonner en la frappant d'un marteau, est un *timbre*.

Le son qu'elle rend, celui de la voix même prend une pareille dénomination : un beau *timbre*, *timbre* argentin.

En termes de Blason, le *timbre* est ce casque qui surmonte l'écu.

La marque imprimée au papier qui s'emploie dans les actes judiciaires, est appelée *timbre*; et, sous ce rapport, le verbe analogue est timbrer. Je veux que l'on *timbre* ce parchemin.

Enfin « *timbre* est pris familièrement pour la tête, le » cerveau : ce vin lui donne dans le *timbre* ». (*Dict. de l'Acad.*)

On cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé,
Et je lui crois, pour moi, le *timbre* un peu fêlé.
MOLIÈRE.

THRACE, *géog. anc.* TRACE, *s. f.*

La *Thrace* occupait les deux rives du Danube, vers son embouchure dans la Mer-Noire.

Les *Thraces* étaient un peuple belliqueux. Mars est appelé le dieu de la *Thrace*. On donne à Orphée le nom de chantre de la *Thrace*, soit parce qu'il avait cherché à en civiliser les habitans, soit parce qu'il y fut massacré par les bacchantes.

L'impression que laissent les pieds en marchant, est appelée *trace*.

On l'emploie sur-tout au figuré : ce jeune homme suit la *trace* de son père; les *traces* des belles se couvrent de fleurs; les jeux et les ris suivent leurs *traces*.

Le verbe analogue est tracer : je *trace*, tu *traces*, il ou elle *trace*, ils ou elles *tracent*. Le géomètre *trace* des lignes, le laboureur *trace* un sillon.

TIC, *s. m.* TIQUE, *zool.*

Les chevaux sont sujets à une maladie qu'on nomme le *tic*.

Ce nom se donne dans la société à certains mouve-

mens convulsifs, à certaines habitudes, qui fatiguent et font rire ceux qui en sont témoins : c'est son *tic*; c'est-là un de ses *tics*.

La *tique* est un insecte noir, qui s'engendre dans la chair de quelques animaux. Il est fort commun dans l'Amérique.

TIEN, *pron.* TIENT, *v.*

Les moralistes ne cessent de nous parler des maux qu'ont amenés dans le monde le *tien* et le mien; c'est ainsi qu'ils qualifient l'égoïsme. Voici mon champ, voilà le *tien*.

Dans une épigramme attribuée à Voltaire, on plaint la maîtresse de Dorat, d'être obligée d'en ouïr les vers. Dorat répondit d'une manière qui devrait servir de modèle.

Je n'ai point, il est vrai, le feu de ta saillie;
Tes agrémens; mais chacun a les siens.
On peut s'arranger dans la vie.
Si de mes vers Eglé s'ennuie,
Pour l'amuser, je lui lirai les *tiens*.

Présent du verbe tenir : je *tiens*, tu *tiens*, il ou elle *tient*. Impératif : *tiens*.

La Fontaine a changé cet impératif en substantif, dans ces deux vers devenus proverbe :

Un *tiens* vaut, ce dit-on, mieux que deux tu l'auras.
L'un est sûr, l'autre ne l'est pas.

TIR, *s. m.* TIRE, *s. f.* TIRE, *v.* TYR, *géog.*

« *Tir*, terme de guerre, la ligne suivant laquelle on » tire un canon, un mousquet ». (*Dict. de l'Acad.*)

Voler à *tire* d'aile, et tout d'une *tire*, pour dire sans

discontinuation, sont les deux seules locutions où notre langue emploie le substantif féminin *tire*, à moins qu'on ne veuille y ajouter ces expressions populaires : buvons à *tire* larigot.

Les diverses acceptions du verbe tirer sont connues : je *tire*, tu *tires*, etc.

Tyr tient beaucoup plus à la géographie ancienne qu'à la moderne ; il n'est parlé dans les livres saints que du grand commerce et de la richesse de *Tyr*, ville maritime de la Syrie, sur les bords de la Méditerranée. Le siége de *Tyr*, par Alexandre, est célèbre dans l'histoire. La pourpre de *Tyr* était le plus grand ornement des souverains.

Cette ville n'offre plus aujourd'hui que des ruines et quelques mauvaises maisons, dont la réunion se nomme *Sour*. Ainsi *Tyr* a perdu jusqu'à son nom.

Tyr n'est plus, Thèbes meurt, et les yeux cherchent Rome.
DELILLE.

TIRANT, s. *m.* TYRAN, *qual. injur.*

Les cordons qui servent à ouvrir ou à fermer une bourse, en sont les *tirants*.

L'art du charpentier et celui du serrurier donne aussi le nom de *tirant* à certaines pièces de bois ou de fer ; les souliers même ont leurs *tirants*.

Ce mot est également participe actif du verbe tirer, et il en partage les acceptions.

L'abus de l'autorité fait les *tyrans*. Un roi cruel est un *tyran* ; un mari exigeant, fâcheux, injuste, est un *tyran* domestique. Agrippine dit à Néron :

Et ton nom paraîtra, dans la race future,
Aux plus cruels *tyrans* une cruelle injure.
RACINE.

Les Grecs et les Romains ne prenaient cependant pas toujours ce mot en mauvaise part. « Ce nom, dans son » origine, signifiait roi, et se donnait anciennement » aux princes légitimes ». (ROLLIN, *Hist. anc. tom.* 2).

TOI, *pron.* TOIT, *s. m.*

Le second de ces mots exprime la couverture d'une maison. *Tbit* de paille, *toit* de chaume. Il se prend en poésie pour la demeure même.

Toi est la seconde personne du pronom je ou moi. Dans la conversation, dans les lettres, *toi* suppose beaucoup de familiarité.

Dans les vers comme dans la prose soutenue, *toi* s'adresse indifféremment à Dieu, aux grands, aux belles, aux objets animés ou inanimés.

La chanson faite à Ermenonville sur *vous* et *toi*, n'est point encore oubliée. En voici un couplet :

Ce vilain *vous*, peint la froideur ;
Ce joli *toi*, peint la tendresse.
Vous, souvent afflige le cœur :
Toi, bien placé, comble d'ivresse.
Vous, effarouche les amours ;
Et *toi*, les ramène toujours.

TORS, *adj.* TORT, *s. m.*

L'adjectif *tors* dérive bien du verbe tordre, mais il n'en est pas le participe : celui-ci est tordu, tordue.

Tors signifie simplement ce qui a été tordu ou ce qui en a l'apparence : fil *tors*, cou *tors*. C'est ainsi que Voltaire, opposant le Moliniste au Janséniste, a dit :

Quand un suppôt de l'école d'Ignace
Trouve un cou *tors* de la grace efficace, etc.

Tort signifie en général ce qui est opposé à la justice, ou simplement à la raison.

Ce mot prend également une acception active ou passive : on fait *tort*, on a des *torts*, on éprouve des *torts*.

Si *Grandisson* est souvent ennuyeux, c'est que le héros de ce roman n'a jamais *tort*.

TORSE, *s. m.* TORSE, *adj.*

La sculpture appelle *torse*, ces fragmens de statue qui n'offrent plus que le tronc, sans tête, bras, ni jambes; ce *torse* est d'un bon maître.

L'adjectif *torse* est le féminin de *tors* : jambes *torses*, colonne *torse*.

TOUE, *mar.* TOUT, *s. m. adj. adv.* TOUX, *s. f.*

Faire aller un navire à la *toue*, ou le touer, c'est le faire avancer, par le moyen d'un câble tiré à force de bras, ou d'un bateau à rameurs.

Tout est l'expression peut-être la plus bizarre de notre langue.

Il est d'abord substantif : le *tout*, un *tout*.

Comme substantif, il s'unit aux diverses prépositions : sur *tout*, par *tout*, après *tout*.

Adjectif, il précède son substantif, c'est déjà une singularité; *tous* les hommes, *toutes* les femmes.

Adverbe, il se joint indifféremment à un adjectif ou à un substantif : ce sont des soldats *tout* pleins de feu; ils sont *tout* de cœur; cette personne est *tout* esprit. Alors il signifie, entièrement.

Il devient aussi particule augmentative : *tout* haut, *tout* bas, *tout* au plus, *tout* de suite, *tout* autant.

Mais voici la plus grande bizarrerie. Une femme dit :

je suis *toute* malade, et je suis *tout* étonnée; c'est-à-dire, que si l'énonciation du sentiment ou de l'impression qu'elle éprouve, commence par une consonne, *tout* se décline, et qu'il ne se décline pas, si c'est une voyelle.

Autres exemples. J'ai les oreilles *tout* écorchées de cette musique; j'ai les oreilles *toutes* charmées de cette symphonie. Elle arriva *tout* éplorée; elle retourna *toute* consolée.

Voici donc le même mot tour-à-tour adjectif et adverbe dans une seule phrase. Quelle en est la raison? Le caprice de la langue; caprice qui est ici d'autant moins motivé, qu'il n'affecte que le genre féminin. En effet, au masculin et au pluriel vous diriez : ils étaient hier *tout* inquiets de cet événement; ils sont aujourd'hui *tout* rassurés. *Tout* est ici indéclinable, quelle que soit la lettre qui suive.

La bizarrerie continue dans les circonstances où *tout* se transforme en une sorte de conjonction, et signifie, quoique, encore que. Exemple : *Tout* habile qu'ils sont; *toute* raisonnable qu'elle est. *Tout* savans qu'ils paraissent; *toutes* folles que vous les croyez.

Ces inconséquences de notre langue peuvent fatiguer celui qui est jaloux d'écrire correctement; mais il s'y soumet, comme à un joug nécessaire, qu'il y a plus de faiblesse que de mérite à secouer.

Quand une humeur âcre embrasse les poumons, elle occasionne ce mouvement convulsif que caractérise le nom de *toux*. *Toux* violente, *toux* sèche.

Combien il y a dans le monde de beaux censeurs, de beaux diseurs, qu'on pourrait comparer à ce charlatan enrhumé, qui vendait un remède infaillible contre la *toux*.

TOUR, *s. f.* TOUR, *s. m.* TOURS, *géo.*

Une construction élancée, carrée ou ronde, en maçonnerie ou en charpente, est une *tour*. Les *tours* servaient autrefois à fortifier les villes. Le château des sept *tours*, à Constantinople, est la bastille de cette capitale.

Tour, substantif masculin, est encore une de ces expressions parasites qui se glissent par-tout.

Le tourneur, le potier, l'orfèvre, beaucoup d'autres professions, se servent de *tours*, de forme et d'usage différens. Les couvens de religieuses avaient aussi leurs *tours*.

L'homme curieux court admirer les *tours* de Comus et de Pinetti. L'homme oisif aime à faire un ou deux *tours* de promenade. Le joueur fait quelques *tours* de brelan ou de reversis.

Dans la société, on joue des *tours* malins à l'un; et celui-ci, à son *tour*, joue de méchans *tours* à quelque autre.

Dans les tribunaux, les affaires prennent un bon ou un mauvais *tour*; dans les cérémonies, chacun passe à son *tour*.

Il y a un certain *tour* de visage qui plaît généralement. Il y a de même un *tour* d'esprit qui réunit les suffrages. Souvent Bossuet nous enlève par la hardiesse de ses *tours* oratoires, tandis que Racine nous séduit par la magie de ses *tours* poétiques.

> En vain vous me frappez d'un son mélodieux :
> Si le terme est impropre ou le *tour* vicieux,
> Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme ;
> Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
>
> BOILEAU.

Tours, grande ville de France sur la Loire. Elle est

fameuse par ses soieries et ses pruneaux. La nature y plaça le berceau de Destouches.

TOURNON, *géog.* TOURNONS, *v.*

Deux ou trois villes ou bourgs de France portent le nom de *Tournon*. La plus considérable est sur le Rhône, à vingt lieues au-dessous de Lyon.

Le verbe *tourner* fait, à la première personne de son pluriel, nous *tournons*.

TRAITS, *s. m.* TRÈS, *particul.*

Voilà encore un de ces mots qui, par la fécondité de leurs applications, accusent la stérilité de notre langue : les *traits* du visage, pour exprimer ses linéamens; les *traits* des chevaux, pour désigner les courroies qui assujettissent les chevaux à l'équipage : l'art d'écrire a ses *traits* de plume; le dessin a ses *traits* de crayon; les *traits* d'éloquence charment l'esprit; la mémoire s'enrichit de *traits* d'histoire; on va d'un *trait*; on boit à longs *traits*. Le joueur d'échecs donne le *trait*; l'écolier se plaît à des *traits* de malice. Tel mot est un *trait* de lumière; tel événement est, pour le dévot, un *trait* de la grace.

Sous le rapport de flèches, Apollon perce de ses *traits* le serpent Python; Diane accable sous ses *traits* les monstres des forêts; la Fortune, le Temps, la Mort, s'arment de *traits* contre les faibles humains : l'Amour, sur-tout, lance sur les cœurs des *traits* plus ou moins dangereux.

Voltaire, ne pouvant souffrir que la critique s'exerçât sur ses ouvrages, aimait encore mieux déchirer ses censeurs que de se corriger; on lui envoya ce quatrain :

Un miroir, à nos yeux distraits,
Vient-il offrir quelque grimace ?
Il ne faut pas briser la glace,
Mais, s'il se peut, changer nos *traits*.

Très est une particule augmentative, qui ne marche jamais seule, on ne la trouve qu'avec un adjectif ou un adverbe : un attachement *très*-vif. Voltaire n'aimait point le *très*-humble et *très*-obéissant serviteur, encore moins l'honneur de l'être.

TRENTE, *n. de n.* TRENTE, *géo.*

La dixaine qui suit celle de vingt est *trente* (30). Les jeux du *trente*-un, et du *trente* et quarante ne sont que trop connus.

La ville de *Trente*, située sur la frontière du Tirol et des Etats de Venise, est fameuse par le concile qui s'y tint en 1545 et dura 18 ans.

Un greffier du parlement de Besançon, persuadé que ce concile n'avait pris le nom de *Trente*, que parce qu'il n'était composé que de *trente* prélats, écrivait toujours le *concile de 30*.

TRIBU, *ant.* TRIBUT, *s. m.*

Tribu, chez les Juifs et chez les Romains, désignait la classe de citoyens à laquelle appartenait un individu. Les premiers avaient douze *tribus*; les seconds trente-cinq.

Cette expression peut se détourner avec succès de son acception primitive.

Mais lorsqu'un chêne antique, ou lorsqu'un vieil érable,
Patriarche des bois, lève un front vénérable :
Que toute sa *tribu*, se rangeant à l'entour,
S'écarte avec respect et compose sa cour.

DELILLE.

Le *tribut* est une contribution volontaire ou forcée : les *tributs* publics ; lever les *tributs* ; offrir des *tributs*.

Un auteur, en dédiant son livre, offre le *tribut* de ses talens. Un amant qui envoie un bouquet, présente le *tribut* de sa tendresse. La mort même est un *tribut* qu'il faut payer à la nature.

Donnez les mêmes soins aux diverses animaux ;
. . . . . .
A ceux dont nos climats reçoivent les *tributs*,
Ajoutez, s'il se peut, d'étrangères *tribus*.

DELILLE.

TROIE, *ant.* TROYES, *géo.* TROIS, *n. de n.*

Sans l'enlèvement d'Hélène, et le siége que *Troie* soutint pendant dix ans, cette petite ville de l'Asie mineure, couchée, comme tant d'autres, dans la poussière, et perdue comme elles dans la nuit des siècles, nous eût laissé ignorer jusqu'à son nom.

Deux coqs vivaient en paix ; une poule survint,
Et voilà la guerre allumée :
Amour, tu perdis *Troie*.

LA FONTAINE.

Troyes, chef-lieu du département de l'Aube, est assez agréablement située sur la Seine. L'ancienneté de *Troyes*, sa population, son grand commerce de coton, les hommes célèbres dont elle fut le berceau, lui donnent de l'importance aux yeux de la politique et de l'histoire.

Le nombre *trois* tient une place distinguée dans la fable. Les trois fils de Saturne commencent par se partager l'univers. *Trois* déesses rivales troublent l'Olympe pour une pomme. Sur la terre, *trois* Graces forment le cortége de la beauté. Dans les enfers :

Je vis d'abord notre portier Cerbère ;
De *trois* gosiers aboyant à-la-fois.
Il me fallut traverser *trois* rivières.
On me montra les *trois* sœurs filandières
Qui font le sort des peuples et des rois.
Je fus conduit vers *trois* juges sournois
Qu'accompagnaient *trois* gaupes effroyables ;
Filles d'enfer et géolières des diables :
Car, dieu merci, tout se faisait par *trois*.

VOLTAIRE.

TROMPE, *zoo.* TROMPE, *mus.* TROMPE, *v.*

La *trompe* est donnée à certains insectes, pour atteindre et pomper les sucs qui les alimentent.

Elle est donnée à l'éléphant pour lui tenir lieu de main. Sa trompe, qui joint la force à la flexibilité, est pour lui une sorte d'organe universel, avec lequel il prend sa nourriture et défend son existence.

Les chasseurs et les guerriers connaissent également le son de la *trompe*, espèce de trompette. On embouche la *trompe ;* on sonne de la *trompe*.

De Vénus même
La beauté suprême
Au chasseur qu'elle aime
Donne en vain des lois :
La *trompe* sonne ;
Il part, l'abandonne,
Et sourd à sa voix,
Il est dans les bois.

Chasse de LAGARDE.

La signification du verbe tromper n'est que trop connue : je *trompe*, tu *trompes*, il ou elle *trompe*.

TROP, *adv.* **TROT**, *s. m.*

Trop marque l'excès. Un philosophe donnait pour une des meilleures maximes de conduite, ce mot plein de sens : rien de *trop*. L'homme amoureux dit, qu'en amour seulement, le *trop* n'est pas assez.

Dans ces deux exemples, *trop* est plutôt substantif qu'adverbe.

C'est néanmoins sous ce dernier rapport qu'il est plus en usage : discours *trop* long, plaisirs *trop* courts.

Le vrai peut quelquefois n'être pas de saison,
Et c'est un très-grand tort que d'avoir *trop* raison.

RHULIÈRES.

Le *trot* est le pas que prennent les chevaux quand ils vont plus vite qu'à l'ordinaire ; le grand, le petit *trot*.

TU, *pron.* **TU**, *p. du v.* **TUE**, *v.*

Tu est le second des pronoms personnels : *tu* m'aimes ; Eulalie, que me veux-*tu* ?

Le participe du verbe *taire*, *tû*, est distingué par l'accent circonflexe du monosyllabe précédent. Je me suis souvent repenti d'avoir parlé, disait un ancien, et jamais de m'être *tû*.

Le prétérit de ce verbe est *tûs* : je me *tûs*, il se *tût*.

La prononciation du verbe *tuer*, au présent et à l'impératif, se rapproche, devant une voyelle, de la prononciation des deux mots précédens.

Il se *tue* à rimer, que n'écrit-il en prose.

BOILEAU.

V.

VAGUE, *s. f.* VAGUE, *s. m.* VAGUE, *adj. et v.*

QUAND les vents ou le seul mouvement périodique de la mer, en soulèvent les flots, ils en font des *vagues*. La *vague* était forte ; un vaisseau battu des *vagues*.

Les fleuves et les lacs ont aussi les leurs.

On dit, en poésie, le *vague* des airs ; l'aigle planant dans le *vague* de l'air.

Ce mot, devenu adjectif, exprime un objet qui n'a pas de bornes fixes et déterminées : des terres vaines et *vagues* ; des idées *vagues* ; une couleur *vague*.

Errer çà et là, se promener ou courir de côté et d'autre, à l'aventure, c'est vaguer : je *vague*, tu *vagues*. Il *vague* par les champs. Ce mot est de peu d'usage.

VAIN, *adj.* VIN, *s. m.* VINGT, *n. de n.* VINT, *v.*

Vain appliqué aux personnes, exprime cet orgueil méprisable qu'on nomme vanité.

Appliqué aux choses, il énonce leur peu de solidité.

Ecartons de *vains* discours ; abandonne ce *vain* projet.

> *Vains* mortels, que du monde endort la folle ivresse :
> Ecoutez, il est temps, la voix de la sagesse.
>
> ROUSSEAU.

Du mot *vain* pris dans la seconde acception, est venu l'adverbe *en vain*, inutilement.

Cette liqueur si douce et si dangereuse, qu'ont si bien chantée Anacréon, Horace, Chaulieu, a été proscrite par Mahomet : ce législateur a fait gagner à l'amour ce qu'il a fait perdre au dieu du *vin* ; mais ses sectateurs ont-ils perdu ou gagné à cet échange ?

Vin se dit également au pluriel et au singulier. L'un préfère le *vin* de Champagne, l'autre les *vins* de Bordeaux.

Bacchus est le dieu du *vin*. On le représente sur un char traîné par des tigres, un thyrse ou une coupe à la main. Jupiter fut son père. Il en fut même la mère : car il le porta cinq mois dans sa cuisse, après la mort de Sémélé, qui en était enceinte.

Vive le *vin* ! vive l'amour !
Amant et buveur tour-à-tour ;
Je nargue la mélancolie.
Jamais les peines de la vie
Ne m'ont coûté quelques soupirs.
Avec le *vin* je les change en plaisirs ;
Avec l'amour je les oublie.

SEDAINE.

Vingt est un nom de nombre qui admet un pluriel, en deux occasions seulement : l'hôpital des Quinze-*Vingts* a été fondé par Saint-Louis, pour l'entretien de trois cents gentilshommes, à qui les Sarrasins avaient crevé les yeux.

Louis XV demandait à Crébillon s'il était vrai qu'il eût plus de quatre-*vingts* ans. Non, sire, répondit le poète ; c'est mon extrait baptistaire qui les a.

Hors de ces deux applications, *vingt* n'a pas de pluriel : car on ne dit plus six *vingts*.

Ce mot doit toujours s'écrire avec un *g*.

Vaugelas, dans sa remarque 148, examine *si après vingt et un, il faut mettre un pluriel ou un singulier* ; si, par exemple, il faut dire vingt et un *an*, ou vingt et un *ans*.

Il est certain que la règle veut le singulier ; il est certain encore que, par forme d'exception, ou pour sa-

défaire l'oreille, on dit vingt et un chevaux, et non pas vingt et un cheval.

Mais l'Académie, après avoir consacré cette exception, ajoute : « L'usage veut que s'il suit un adjectif » après *an*, on mette cet adjectif au pluriel. Il y a vingt » et un *an* accompli*s*, vingt et un *an* passé*s*, et non pas » vingt et un *an* accompli ou passé. On dit de même : » ce mois a trente et un jour, et non pas trente et un » jours. Si on y joint un adjectif, il faut dire au pluriel : » il y a trente et un jour passés, qu'on n'a reçu de ses » lettres ».

Vint est le prétérit du verbe *venir* : je *vins*, tu *vins*, il ou elle *vint*. Il est aussi la troisième personne de l'imparfait du subjonctif : qu'il *vînt* ; mais alors il prend l'accent circonflexe, caractère essentiel de cette troisième personne.

Je ne placerai pas ici le présent du verbe *vaincre* : je *vaincs*, tu *vaincs*, il *vainct*. Ce temps n'est absolument pas d'usage ; on le remplace par ceux du verbe triompher ; ou bien par quelque périphrase : *Dieu des Juifs, tu l'emportes*, dit Athalie.

VAINE, *adj.* VEINE, *s. f.*

Vaine, est le féminin de l'adjectif *vain*, et sa signification est la même : *vaine* gloire, *vaines* recherches.

> La fortune, ingrate et trompeuse,
> M'appelle, un trésor à la main ;
> L'ambition *vaine* et flatteuse,
> De la cour m'ouvre le chemin.
>
> BERNIS.

Les *veines* sont ces canaux par lesquels le sang retourne au cœur, d'où il s'échappe par les artères.

Sénèque, condamné à la mort par Néron, qu'il avait cependant élevé, se fit ouvrir les *veines*.

Le lapis a des *veines* d'or. Il est dans la terre des *veines* d'argent, de souffre, de vitriol, etc.

Le génie des vers est nommé la *veine* poétique.

Bernis donne un sage conseil aux poètes.

> Pères féconds, sacrifiez sans peine
> Tous les enfans qu'une facile *veine*
> Produit sans choix, enfante sans dessein;
> Ou laissez-les mûrir dans votre sein.

VAIR, *s. m.* VER, *ins.* VERRE, *phys.* VERS, *s. m.* VERS, *prép.* VERT, *adj.*

Vair, dans notre ancien langage, désignait une fourrure mêlée de gris et de blanc.

Il n'exprime plus aujourd'hui qu'un des émaux du blason, où il est caractérisé par des espèces de cloches, qui semblent s'engager l'une dans l'autre par le sommet.

Ver, insecte, ou plutôt reptile, dont les familles sont extrêmement nombreuses : le *ver* de terre, le *ver* à soie. Parmi les *vers* luisans, c'est la femelle qui rend le plus de cette lumière phosphorique dont brillent nos prairies, durant les nuits d'été.

La découverte du *verre* est due au hasard. Des bergers brûlent des fougères; les cendres qui en résultent, leur offrent des particules brillantes : de-là le *verre*.

Nos vases à boire sont appelés *verres*, parce que la plupart sont formés de cette matière. Le nom même a passé jusqu'à la liqueur que ce vase contient : avalez ce *verre* de Champagne; prenez un *verre* de liqueur.

Les *vers* sont des phrases ou des coupures de phrases, assujetties à une certaine mesure et à la rime.

L'art si souvent frivole et quelquefois divin,
L'art des vers est, dans Pope, utile au genre humain.

VOLTAIRE.

Ce mot prend un *s* au singulier comme au pluriel.

Vers est une préposition relative aux temps, aux lieux, aux personnes. Boileau naquit *vers* la fin du règne de Louis XIII. On ignore quelle est la cause qui fait tourner l'aimant *vers* le pôle.

Racine a dit, dans Bajazet :

Et m'acquitter *vers* vous de mes respects profonds.

Là *vers* est pour envers. L'abbé d'Olivet observe qu'aujourd'hui l'on n'employerait pas *vers* dans cette acception.

Vert, désigne cette couleur dont la nature aime à se parer, et dont la poésie forme l'écharpe de l'espérance. *Verte* en est le féminin. Ils sont trop *verts*, dit le renard, en parlant des raisins auxquels il ne pouvait atteindre.

Ce mot est comme tant d'autres, adjectif ou substantif, suivant l'occasion : le *vert* de ces prairies, ou ces *prés* sont bien *verts*.

VALAIS, *géog.* VALAIS, *v.* VALETS, *s. m.*

Le *Valais* ou *Vallais* forme une petite république alliée des Suisses. Son nom lui vient de sa position. C'est une *vallée* étroite et longue, placée entre le canton de Berne, le Milanais et le val d'Aoste. Il faut voir dans la nouvelle Héloïse le tableau que Jean-Jacques trace de ce charmant pays, et des mœurs de ses heureux habitans.

Je *valais*, tu *valais*, il ou elle *valait*, ils ou elles *valaient*, sont à l'imparfait du présent du verbe valoir.

L'acception du mot *valet*, par opposition à celui de maître, est familière à tout le monde : Tel maître, tel *valet*. Il prend un *s* au pluriel : les *valets*-maîtres ; loin des yeux des *valets*.

VAN, *s. m.* VEND, *v.* VENT, *météor.*

Le *van* est cette espèce de grande corbeille d'osier dans laquelle on agite le grain, après l'avoir battu, afin d'en séparer tout ce qui lui est étranger.

Le verbe vendre fait au présent : je *vends*, tu *vends*, il ou elle *vend*. Impératif, *vends*.

Le *vent* n'est autre chose que l'air agité et poussé dans une direction quelconque.

La fable, qui anime tout, change en divinités les *vents* principaux : le *vent* du nord, ou Borée, enleva Orythie ; le *vent* d'occident, ou Zéphyr, est l'amant de Flore.

Le roi ou le dieu des *vents*, est Eole, qui les renferme ou les déchaîne à son gré.

On a beau savoir que les complimens ne sont que du *vent*, de la fumée ; les grands sont assez petits pour se laisser prendre à cet appât de la flatterie ; ce qui a fait dire :

Les grands seigneurs ressemblent bien souvent
A ces moulins placés sur la colline :
Ils vous donnent de la farine,
Pourvu qu'on leur donne du *vent*.

LEGIER.

VANTE, *v.* VENTE, *mar.* VENTE, *s. f.*

Vanter, donner des éloges, est verbe actif et verbe réciproque. On *vante* ce capitaine ; ce capitaine se *vante*. L'homme qui se *vante* sans cesse est rarement digne d'être vanté.

Il *vente* fort, il *vente* frais, sont des termes que les marins emploient pour spécifier la qualité du vent.

Qui vend ses meubles, ses denrées, sa maison, ses terres, en fait une *vente*.

VASE, *s. m.* VASE, *s. f.*

Le *vase* est un ustensile destiné à contenir des liqueurs; mais qui sert plus communément à orner une console, une cheminée : *vase* d'albâtre, *vase* de bronze.

Les *vases* sacrés sont ceux qui servent au culte religieux : Balthazar fut puni, pour avoir employé à des usages profanes les *vases* sacrés du temple de Jérusalem.

La *vase* est cette bourbe qui fait le fond des étangs et des marais.

VAUD, *géo.* VAUX, *s. m.* VAUX, *v.* VEAU, *zoo.* VOS, *pron.*

Le pays de *Vaud*, en Suisse, fait partie du canton de Berne, et il a pour capitale Nyon, située sur les bords du lac de Genève. Cette contrée est la plus belle et la plus fertile de la Suisse.

Vaux est un vieux mot pluriel que nos poètes ont employé quelquefois, au lieu de vallées : courir par monts et par *vaux*.

Présent du verbe valoir : je *vaux*, tu *vaux*, il ou elle *vaut*.

Le reste ne *vaut* pas l'honneur d'être nommé.
CORNEILLE.

Cet éloge de Lamothe-Piquet est un des mieux mérités.

Marin dès la première aurore,
Guerrier cher même à tes rivaux,
La France sait ce que tu *vaux*,
Et l'Angleterre mieux encore.

Les jeunes bœufs portent le nom de *veaux*. Ce nom se communique à leur chair même : *veau* bouilli, *veau* rôti.

Un poisson, dont la tête est à-peu-près conformée comme celle des *veaux*, est appelée *veau* marin.

Vos, pronom possessif, a la même signification que vôtres : toute la différence est, que *vos* précède toujours, et que *votres* se place quelquefois comme substantif, après le mot : voilà ses habits, voilà les vôtres ; *vos* livres sont *vos* plus sûrs amis.

VAUTRE, *v.* VÔTRE, *pron.*

Vautrer est un verbe réciproque : le sanglier se *vautre* dans la fange ; ces enfans se *vautrent* sur l'herbe.

Votre est un pronom possessif : *votre* jardin, *votre* santé.

Sur cet adjectif pronom, et sur *notre* qui est de la même classe, d'Olivet fait cette remarque :

« Ils sont brefs quand ils précèdent leurs substantifs, » et longs quand ils suivent l'article. On dit : je suis » *votre* serviteur ; on répond : et moi le *vôtre*. C'est-là » *vôtre* avis ; mais le *nôtre* est que, etc. Les *nôtres* sont » excellens, mais les *vôtres* ne valent rien ».

VENUS, *p. du v.* VÉNUS, *myth.*

Toute la différence grammaticale entre ces deux mots, vient de l'*e* : il est muet dans le premier, fermé dans le second.

Le verbe *venir* fait à son participe *venu*, *venue* ; et au pluriel, *venus*, *venues* : à quelle heure sont-ils *venus* ?

Vénus, en langage mythologique, est la déesse de la Beauté, la mère de l'Amour, la reine de Paphos,

l'épouse de Vulcain, l'amante de Mars et d'Adonis, l'objet éternel des hommages de la terre.

Vénus, en langage astronomique, est une des sept planètes de notre système solaire. On la nomme l'étoile du matin, l'étoile du berger.

Cette double signification de *Vénus* fournit à M. de Fontenelle une répartie agréable. Il considérait avec beaucoup d'attention le portrait d'une jolie femme chez laquelle il se trouvait : on l'en plaisanta. Quoi ! lui dit-elle, un philosophe s'arrêter si long-temps au portrait d'une femme ? Madame, reprit-il à l'instant, il est bien permis à un physicien d'examiner *Vénus*.

VEUX, *v.* VOEU, *lit.*

Je *veux*, tu *veux*, il ou elle *veut* : ainsi se conjugue le premier temps du verbe vouloir. Que *veux*-tu que je fasse ? où *veut*-elle aller ?

Vœu, dans son acception étroite, signifie une promesse faite à la divinité. Parmi ces promesses trop souvent indiscrètes, on cite celle d'Idoménée, qui, au milieu d'une tempête, fit *vœu* à Neptune de lui sacrifier le premier objet dont sa vue serait frappée en descendant au rivage ; ce fut son fils. Jephté, dans un combat, fit au dieu d'Israël un *vœu* aussi peu réfléchi ; la première personne qu'il rencontra fut sa fille.

Les *vœux* religieux étaient, suivant la philosophie, un outrage fait à la nature ; et suivant la religion, un sacrifice offert à la divinité.

Ce mot, dans un sens plus large, se prend non-seulement pour une promesse, mais pour un desir, un souhait : quels sont les *vœux* que vous formez ? Qu'il est doux de satisfaire et plus encore de prévenir les *vœux* de ce qu'on aime !

VICE, *s. m.* VIS, *s. f.* VISSE, *v.*

Le *vice* est une imperfection du corps ou une tache de l'ame. La seconde acception est la plus commune : l'oisiveté est la mère de tous les *vices* : celui qui ne hait pas assez le *vice*, ne chérit point assez la vertu.

Vice devient quelquefois une espèce d'adverbe, qui signifie remplacement, représentation, suppléance ; en ce sens, il précède le mot auquel il se joint, et qu'il détermine : *vice*-légat, *vice*-roi.

En 1771, le chancelier Lamoignon ne voulant pas se prêter aux projets de la cour, on créa un *vice*-chancelier. Ce fut Maupeou, dont l'ambition avait imaginé cette sorte de vicariat jusqu'alors inconnu. Comment trouvez-vous un pareil arrangement, dit quelqu'un à M. le duc d'Ayen? Je n'y vois, répondit l'homme aux bons mots, qu'un *vice* de plus.

« La *vis* est une pièce ronde de bois, de métal, etc. » cannelée en ligne aspirale, et qui entre dans un écrou » qui est cannelé de même » (*Dict. de l'Acad.*)

Les serrures s'attachent avec des clous à *vis*, que l'on appelle quelquefois simplement des *vis*.

L'hydraulique a pour élever les eaux la *vis* d'Archimède.

Ce mot se prononce comme si l'on écrivait *visse*.

Le verbe *visser*, attacher avec des *vis*, se conjugue à-peu-près de même : je *visse*, tu *visses*, etc.

L'imparfait du subjonctif du verbe *voir*, est : que je *visse*, que tu *visses* ; et au pluriel, qu'ils ou qu'elles *vissent*.

VIL, VILE, *adj.* VILLE, *géo.*

Au physique, ce qui est de peu de valeur, au moral,

ce qui est méprisable, se nomment *vil* pour le masculin, *vile* pour le féminin ; pluriel, *vils* au masculin, et *viles* au féminin : de *vils* flatteurs ; une ame *vile* ; des sentimens bien *vils*.

Ville, par deux *ll*, signifiait, dans le principe, une maison de campagne, en latin *villa*. Ainsi le quartier de Paris, qui se nomme la *Ville*-l'Evêque, a pris son nom de la maison de campagne qu'y possédait l'évêque, dans le temps où Paris ne s'étendait pas, ou presque pas, au-delà de l'île Notre-Dame : les *villes* alors s'appelaient cités.

Aujourd'hui une *ville* est un rassemblement considérable de maisons réunies dans une enceinte commune.

« On dit : *Monsieur est à la ville*, pour marquer qu'il » n'est pas à la campagne ; et l'on dit : *Monsieur est en* » *ville*, pour marquer qu'il n'est pas au logis ». (*Rem. de* BOUHOURS.)

Le double *ll* ne se fait pas sentir dans la prononciation.

VITE, *adj. et adv.* VITES, *v.*

Allez et revenez *vîte* ; il court bien *vîte* : voilà le premier mot pris adverbialement. Le voici pris adjectivement : ce cheval est bien *vîte* ; ce coureur est plus *vîte* que le vent.

Le second prétérit du verbe voir, au pluriel, nous vîmes, vous *vîtes*, avec l'accent circonflexe, parce qu'autrefois on écrivait, vous *vistes*.

VOIE *et* VOIX, *s. f.* VOIE, *v.*

Voie vient de *via*, qui en latin exprime une route, un chemin. Sa signification est la même en français,

quoiqu'on se serve plus communément des mots, chemin et route.

De toutes les *voies* romaines, la *voie* Appienne est la mieux conservée. Voiture à grande ou à petite *voie*.

Il se fit à cette frégate une *voie* d'eau, pour dire qu'il s'y fit une ouverture, par où l'eau pénétrait.

On appelle encore *voie* d'eau, les deux seaux d'eau que porte un homme.

On emploie aussi *voie* dans le sens de moyen : cette *voie* est la plus sûre pour obtenir ce que vous desirez.

Agamemnon, dans Racine, dit à Achille, en parlant d'Iphigénie :

Mon cœur pour la sauver vous ouvrait une *voie*,
Mais vous ne demandez, vous ne cherchez que Troie.

La *voie* lactée est cette traînée blanchâtre et lumineuse qu'on aperçoit dans le ciel, et qui n'est qu'un amas d'étoiles peu distinctes à l'œil. Selon la Fable, ce sont les traces du lait que laissa tomber la chèvre Amalthée, nourrice de Jupiter, lorsqu'elle fut transportée dans les cieux.

Voix, signifie l'organe de la parole et du chant : cette femme a une belle *voix*. Jamais il n'y eut de *voix* plus forte que celle de Stentor, qui appelait au conseil d'Agamemnon les rois et les capitaines choisis pour y assister.

Voix se prend pour suffrages : il eut six *voix* de plus que son concurrent. La renommée est appelée la déesse aux cent *voix*. La plus belle épitaphe de Voltaire est dans ces deux vers-ci :

Toi, dont il fatigua les cent *voix* et les ailes,
Dis que Voltaire est mort, pleure et repose-toi.

LEBRUN.

A ces deux mots *voie* et *voix*, ressemblent plusieurs terminaisons du verbe *voir*. Il suffit de les parcourir, pour montrer les différences, soit de valeur, soit d'orthographe : je *vois*, tu *vois*, il ou elle *voit* : pluriel ; ils ou elles *voient* : à l'impératif ; *vois* : au subjonctif ; que je *voie*, que tu *voies*, qu'il ou qu'elle *voie* : pluriel ; qu'ils ou qu'elles *voient*.

VOILA, *v.* VOILA, *prép.*

Le verbe *voiler*, couvrir d'un voile, fait à la troisième personne de son prétérit : il ou elle *voila* ; et à la troisième de son imparfait du subjonctif : qu'il ou qu'elle *voilât* ; avec l'accent circonflexe.

La préposition *voilà* veut l'accent grave sur l'*a* qui la termine : *voilà* ce que je desire ; *voilà* qu'on sonne.

VOILE, *s. m.* VOILE, *s. f.*

Le *voile* est cette partie de la coiffure des femmes, qu'elles abaissent sur leur visage, ou qu'elles relèvent à leur gré. Un *voile* de gaze, un *voile* de dentelles. En Espagne, les femmes ne sortent jamais sans *voile*. Chez tous les Orientaux, l'habitude du *voile* tient moins à l'usage qu'à une sorte de loi, que les femmes ne sauraient enfreindre sans danger.

Pénélope, pressée par son mari de partir pour Ithaque, pressée aussi par son père de ne pas s'éloigner, ne répondit qu'en baissant son *voile*, et suivit son époux.

Prendre le *voile*, signifie, dans le langage de l'église romaine, se faire religieuse : « Que vous dirai-je, » madame ? il fallut m'y résoudre. Je pris ce *voile*, ce » bandeau, j'entrai dans la voie de la pénitence ». (MARMONTEL).

On donne à la Nuit un *voile* semé d'étoiles.

Voile, signifie également tout ce qui couvre quelque chose. Il a un sens figuré, comme un sens propre : Buffon a soulevé le *voile* dont s'enveloppait la nature. L'histoire déchire souvent le *voile* que la politique a étendu sur ses opérations.

Voile, substantif féminin, désigne ces pièces de toile que le matelot attache aux mâts de son vaisseau, pour recevoir le vent : déployer les *voiles*, courir à toutes *voiles*, serrer les *voiles* ; grande et petite *voile*.

Ce mot s'emploie au figuré : l'ambitieux se sert de toutes ses *voiles* ; un auteur qui termine un long ouvrage, pousse sa nef à pleines *voiles*, pour gagner le port.

VOIR, *v.* VOIRE, *adv.*

Le verbe *voir* et ses acceptions diverses, n'ont pas besoin d'explication. Mais souvent on confond avec lui l'adverbe que je lui donne ici pour homonyme : de-là, cette mauvaise locution : *voyons voir*, au lieu de *voyons voire*, qui ne vaut guères mieux.

Voire est un adverbe qui veut dire vraiment. Nous en avons fait une particule explétive et augmentative, qui équivaut à *même, bien plus* : c'est le *verò* des latins. Nos anciens auteurs s'en servaient souvent. Le genre familier l'emploie encore quelquefois.

Je vois vertu ; je vois pleine liesse ;
Tout cela voy ; *voire* : mais en qui est-ce ?
C'est en vous seule où git toute beauté.

MAROT.

Non chapitres de rats, mais chapitres de moines ;
Voire chapitres de chanoines.

LA FONTAINE.

VOL *et* VOL, *s. m.*

Ces deux expressions, qui sont absolument les mêmes pour l'orthographe et la prononciation, diffèrent essentiellement de valeur.

L'une désigne l'action de l'oiseau qui s'élance, se ment, se soutient dans les airs.

L'autre, l'action de l'homme qui prend et s'approprie le bien d'autrui.

Les anciens examinaient soigneusement le *vol* des oiseaux, et ils en tiraient différens présages.

Le mot *vol*, sous le rapport de l'être qui a des ailes, est familier à la métaphore : un poète prend un *vol* hardi ; Corneille a le *vol* de l'aigle. Marmontel, apostrophant Homère qui sommeille quelquefois, et Milton qui offre tant de faiblesse, après tant de force, s'écrie :

> Si vous tombez, c'est comme Phaëton ;
> Et votre chute annonce un *vol* sublime.
>
> *Ep. aux poètes.*

Les verbes correspondans sont : *voler, voler ;* je *vole*, tu *voles*, etc. De-là, cette équivoque ou ce jeu sur le mot :

> Cher ami, ta fureur
> Contre ton procureur
> Injustement s'allume.
> Pourquoi te désoler ?
> Tout ce qui porte plume
> Fut créé pour *voler.*

VOLANT, *adj.* VOLANT, *s. m.*

L'adjectif *volant*, qui a la faculté de voler, se prend au propre et au figuré. Il fait *volante* au féminin : poisson *volant*, pont *volant*, fusée *volante*, feuille *volante*.

Le *volant* est un jouet orné de plumes, que les enfans se renvoient avec des palettes ou raquettes.

Ce nom se donne aussi à une aile de moulin à vent.

VOLÉE, *s. f.* VOLÉE, *v.*

Le vol d'un oiseau se nomme *volée :* ce serin a pris sa *volée ;* les hirondelles traversent, dit-on, la mer tout d'une *volée.*

C'est aussi un terme collectif : *volée* de pigeons, *volée* d'étourneaux.

Quelquefois de fâcheux arrivent trois *volées,*
Qui du parc aussitôt assiègent les allées.

BOILEAU.

Le verbe voler, fait au participe, *volé* et *volée :* montre *volée,* cheval *volé ;* cette femme se plaint d'avoir été *volée,* etc.

VOLET, *s. m.* VOLAIT, *v.*

Volet se dit d'une espèce de pigeonnier, moins grand que le colombier.

Il se dit aussi d'un paneau de menuiserie qui couvre en dedans ou en dehors les vitres d'une croisée : ouvrez les *volets,* fermez ce *volet.*

Je *volais,* tu *volais,* il ou elle *volait,* ils ou elles *volaient,* sont à l'imparfait du présent du verbe voler.

VOUE, *v.* VOUS, *pron.*

Le premier de ces mots devant une voyelle, et le second devant une consonne, se prononcent de même. Hors de là, l'*e* se fait sentir dans l'un, et le *s* dans l'autre.

Le verbe vouer tient au mot vœu : il se *voue* à Dieu, Il *vous* un hécatombe à Hercule.

Je *vous* aux sots une haine éternelle.

Le second des pronoms personnels, *tu, toi*, fait *vous* au pluriel. *Tu* est le mot de la familiarité, *vous*, celui de la politesse. Celle-ci, par une bizarrerie singulière, semble voir plusieurs personnes en une, afin de lui marquer plus de respect.

Voltaire a une jolie pièce fugitive connue sous le nom des *Vous* et des *Tu*. On y trouve ces vers :

Ce large Suisse à cheveux blancs,
Qui ment sans cesse à votre porte,
Philis, est l'image du temps.
Il semble qu'il chasse l'escorte
Des tendres amours et des ris.
Sous vos magnifiques lambris
Ces enfans tremblent de paraître.
Hélas ! je les ai vu jadis
Entrer chez toi par la fenêtre,
Et se jouer dans ton taudis.

VRILLE, *s. f.* VRILLES, *s. pl.*

La *vrille* est un outil de fer, duquel on se sert pour faire un trou dans une planche.

Les *vrilles* sont ces espèces de liens avec lesquels la vigne et quelques autres plantes s'attachent aux soutiens qu'on leur donne ou aux corps qui les avoisinent.

Z.

ZEST, *et* ZESTE, *s. m.*

Un homme est entre le zist et le *zeste*, quand il balance entre deux partis qui lui offrent tour-à-tour des avantages et des inconvéniens.

Zest est aussi une interjection familière : vous croyez le saisir, *zest*, il vous échappe.

Cette petite cloison qui sépare une noix en quatre, en est le *zeste*.

Les *zestes* de limon, de citron ou d'orange, sont ces petites portions que l'on détache de leur peau, pour faire la limonade ou l'orangeade.

On dit d'une chose ou d'une personne dont l'on fait peu de cas : je n'en donnerais pas un *zeste* : cela ne vaut pas un *zeste*.

TABLE GÉNÉRALE

des Homonymes contenus dans ce Recueil.

A

A, *v.* A, *art. ou prép.* page 21
Abaisse, *v.* 22
Abbesse, *s. f.* 22
Aboie, *v.* 23
Abois, *s. m. plur.* 23
Accord, *s. m.* 24
Accort, *adj.* 24
Ache, *bot.* 24
Acquis, *p. du v. et s. m.* . . 25
Acquit, *s. m.* 25
Acre, *s. m.* 25
Acre, *adj.* 25
Admette, *v.* 26
Admète, *myth.* 26
Admis, *p. du v.* 26
A demi, *loc. adv.* 26
Adresse, *s. f.* 27
A faire, *loc. comp.* 27
Affaire, *s. f.* 27
Ah! *excl.* 28
Ail, *bot.* 29
Aille, *v.* 29
Aile, *s. f.* 30
Ailé, *adj.* 31
Aimant, *adj.* 31
Aimant, *min.* 31
Aine, *anat.* 32
Aisne, *géo.* 32
Air, *phys.* 33
Aire, *s. f.* 33
Aire, *géo.* 33
Ais, *s. m.* 35
Ait *et* est, *v.* 35
Aix, *géo.* 37
Alène, *s. f.* 37
Allée, *s. f.* 38
Allée, *p. du v.* 38
Amadou, *s. m.* 38
Amadoue, *v.* 38
Amande, *bot.* 39
Amende, *s. f.* 39
Ami, *s. m.* 39
Amict, *lit.* 39
Ammi, *bot.* 39
An, *s. m.* 40
Anche, *mus.* 42
Ancre, *mar.* 42
Anoblir, *v.* 42
Anse, *s. f.* 43
Anse, *mar.* 43
Antre, *s. m.* 43
Anvers, *géo.* 44
Août, *cal.* 45
Appas, *s. m.* 46
Appât, *s. m.* 46
Apprêt, *s. m.* 47
Après, *prép.* 47
Apreté, *s. f.* 48
Apprêté, *p. du v.* 48
Ara, *ornit.* 48
Arc, *art mil.* 49
Arête, *icht.* 49
Arque, *v.* 49
Arques, *géo.* 49
Arranger, *v.* 51
Arras, *géo.* 48
Arrêté, *v.* 49
Arrhes, *s. f.* 50
Arrhes, *v.* 50
Art, *s. m.* 50
Até, *myth.* 51
Athée, *s. m. et f.* 51
Aval, *comm.* 51
Avale, *v.* 51
Ayant, *prép.* 52
Avent, *lit.* 52
Avenir, *s. m.* 53
A venir, *loc. comp.* 53
Avenir, *v.* 53
Au, *art.* 55
Aube, *lit.* 57
Aube, *géo.* 57

Aube, *s. f.* 57
Aude, *géo.* 58
Aulx, *bot.* 55
Aune, *s. f.* 58
Aune *ou* Aulne, *bot.* . . . 58
Auspices, *ant.* 59
Autan, *s. m.* 60
Autant, *adv.* 60
Autel, *lit.* 60
Auteur, *s. m.* 61
Autour, *ornith.* 62
Autour, *prep.* 62

B.

Baie, *adj.* 63
Baie, *mar.* 63
Baie, *bot.* 63
Baie, Baye, *v.* 63
Bailler, *v.* 63
Bal, *s. m.* 64
Balai, *s. m.* 65
Balais, *adj.* 65
Bâle, *géo.* 64
Balle, *s. f.* 64
Ballet, *danse.* 65
Ban *et* Banc, *s. m.* 66
Barbeau, *icht.* 66
Barbeau, *bot.* 66
Barde, *s. m.* 67
Barde, *s. f.* 67
Bah ! *excl.* 67
Baptiste, *n. p.* 68
Bas, *s. m.* 67
Bas, *adj.* 67
Bas, *adv.* 67
Basilic, *zoo. et bot.* . . . 69
Basilique, *lit.* 69
Basse, *adj.* 69
Basse, *mus.* 69
Bat, *icht.* 70
Bât, *s. m.* 67
Bâte, *v.* 71
Bath, *géo.* 70
Batiste, *s. f.* 68
Bâtisse, *s. f.* 70
Bâtisse *et* Battisse, *v.* . . . 70
Bats, *v.* 70
Batte, *v.* 71
Batte, *s. f.* 71
Baume, *bot.* 71
Baume, *géo.* 71
Baux, *s. m.* 72
Beaux, *adj.* 72
Beauté, *s. f.* 72
Bête, *s. f.* 73
Bette, *bot.* 73
Bienfait, *s. m.* 73
Bien fait, *loc. com.* 73
Bière *et* Bière, *s. f.* 74
Billion, *n. de n.* 74
Billom, *géo.* 74
Billon, *monn.* 74
Bois, *s. m.* 74
Bois, *v.* 74
Boite, *v.* 75
Boite, *s. f.* 75
Bon, *adj.* 76
Bond, *s. m.* 76
Bonace, *mar.* 77
Bonasse, *adj.* 77
Bot, *adj.* 78
Botte *et* Botte, *s. f.* 78
Botté, *adj.* 72
Bouche, *s. f.* 78
Bouche, *v.* 78
Boue, *s. f.* 79
Bout, *s. m.* 79
Bout, *v.* 79
Brick, *mar.* 80
Briqué, *s. f.* 80
Brocard *et* Brocart, *s. m.* . . 80
Brut, *adj.* 80
Brute, *s. f.* 80
But, *s. m.* 81
Butte, *s. f.* 81

C.

Ça, *art.* 82
Ça, *part.* 82
Ça, *loc. comp.* 82
Cadi, *gual.* 83
Cadis, *s. m.* 83
Cadix, *géo.* 83
Cadre, *s. m.* 83
Caen, *géo.* 86

Cahot, *s. m.* 83
Caisse, *s. f.* 84
Cal, *s. m.* 84
Cale, *s. f.* 84
Camp, *s. m.* 85
Canaux *et* Canots, *s. m.* . . 86
Cane, *ornit.* 87
Canne, *s. f.* 87
Cannes, *géo.* 87
Canon, *lit.* 88
Canon, *art mil.* 88
Canons, *mode.* 88
Car, *conj.* 88
Carte, *s. f.* 89
Cartier, *s. m.* 90
Cas, *s. m.* 90
Cas, *adj.* 90
Casse, *s. f.* 91
Casse, *v.* 91
Castor, *zoo.* 91
Castor, *myth.* 91
Ce, *pron.* 92
Céans, *adv.* 93
Ceint, *p. du v.* 94
Celer, *v.* 96
Celle, *pro.* 97
Cellier, *s. m.* 97
C'en, *loc. comp.* 99
Cène, *lit.* 98
Cens, *s. m.* 102
Cense, *s. f.* 102
Censé, *adj.* 103
Censuel, *adj.* 103
Cent, *n. de n.* 99
Cep, *bot.* 103
Ceps, *t. de pal.* 103
Cerf, *zoo.* 104
Ces, *pron.* 106
Cession, *s. f.* 107
C'est. 107
Cette, *pron.* 111
Cette, *géo.* 111
Chaine, *s. f.* 111
Chair, *s. f.* 112
Chaire, *lit.* 113
Champ, *s. m.* 114
Chant, *mus.* 114
Chaos, *phy.* 83
Charme, *bot.* 115
Charme, *s. m.* 115
Châsse, *lit.* 116
Chasse, *s. f.* 116
Chasse, *v.* 116
Chaud, *adj.* 117
Chaussée, *s. f.* 118
Chaussée, *p. du v.* 118
Chaut, *v.* 117
Chaux, *s. f.* 117
Chêne, *bot.* 117
Cher, *adj.* 112
Cher, *géo.* 112
Chère, *s. f.* 113
Chère, *adj.* 113
Chœur, *s. m.* 118
Chréme, *lit.* 121
Chut, *part.* 120
Chute, *s. f.* 121
Ci, *adv.* 122
Cinq, *n. de n.* 94
Cire, *s. f.* 123
Cite, *v.* 124
Cité, *p. du v.* 126
Cité, *géo.* 125
Clair, *adj.* 125
Clause, *s. f.* 126
Clerc, *s. m.* 125
Clocher, *s. m.* 127
Clocher, *v.* 127
Close, *p. du v.* 126
Clou, *s. m.* 127
Cloud, *n. p.* 127
Coche, *s. m.* 127
Coche, *s. f.* 127
Cœur, *anat.* 118
Coi, *adj.* 128
Coin, *s. m.* 129
Coin, *bot.* 129
Col, *s. m.* 130
Colle, *s. f.* 130
Collet, *s. m.* 130
Collait, *v.* 130
Comptant, *p. du v. et adv.* 131
Compte, *s. m.* 131
Comte, *qual.* 131
Contant, *part. act.* 131
Conte, *s. m.* 131
Content, *adj.* 131
Coq, *ornit.* 132
Coq, *t. de mar.* 132
Coque, *s. f.* 132

Cor, *mus.* 133
Cor, *s. m.* 133
Corps, *s. m.* 133
Cors, *ven.* 133
Côte, *s. f.* 134
Cotte, *s. f.* 134
Cou, *zoo.* 136
Coud, *v.* 136
Coup, *s. m.* 135
Coût, *s. m.* 135
Cour, *s. f.* 136
Courre, *v.* 136
Cours, *s. m.* 136
Court, *v.* 136
Court, *adj.* 136
Cousin, *s. m.* 138
Cousin, *ins.* 138
Craint, *v.* 138
Crin, *s. m.* 138
Crême, *s. f.* 121
Crête, *ornit.* 139
Crête, *géo.* 139
Cri, *s. m.* 140
Cric, *méc.* 140
Croc, *s. m.* 140
Crois, *v.* 141
Croix, *s. f.* 141
Croque, *v.* 140
Cru, *part.* 142
Cru, *adj.* 142
Cuir, *s. m.* 143
Cuire, *v.* 143
Cycle, *cal.* 143
Cygne, *ornit.* 144

D.

Dais, *lit.* 146
Dam, *s. m.* 147
Dans, *prép.* 147
Danse, *s. f.* 148
Date, *s. f.* 149
Datte, *bot.* 149
Dé, *s. m.* 149
Déçu, *p. du v.* 150
Délacer, *v.* 151
Délasser, *v.* 151
D'en, *loc. comp.* 147
Denier, *s. m.* 151
Dénier, *v.* 151
Dense, *adj. de t. g.* . . . 148
Dent, *s. f.* 147
Derrière, *prép.* 152
Derrière, *s. m.* 152
Des, *art.* 146
Dès, *prép.* 149
Dessein, *s. m.* 152
Dessin, *s. m.* 152
Dessus, *adv.* 150
Devant, *v.* 153
Devant, *s. m.* 153
Devant, *prép.* 153
Dey, *qual.* 149
Die, *v.* 154
Die, *géo.* 154
Dis, *v.* 155
Dix, *n. de n.* 155
D'y, *loc. comp.* 155
Doigt, *s. m.* 155
Doit, *v.* 155
Dol, *s. m.* 156
Dol, *géo.* 156
Dole, *géo.* 156
Dom, *qual.* 156
Don, *qual.* 156
Don, *s. m. et géo.* 156
Donc, *part.* 156
Dont, *pron.* 156
D'où, *loc. comp.* 158
Doubs, *géo.* 158
Doux, *adj.* 158
Droit, *adj. et adv.* 159
Droit, *s.* 159
Du, *art.* 159
Dû, *s. m.* 159
Dû, *p. du v.* 159

E.

Eau, *phys.* 55
Echecs, *s. m.* 161
Echet, *v.* 161
Echo, *phys. et myth.* . . . 161
Ecot, *s. m.* 164
Eclair, *met.* 162
Eclaire, *v.* 162
Eclair, *bat.* 162

Ecrou, *s. m.* 163
Ecroue, *v.* 163
Effort, *s. m.* 163
Eh ! *excl.* 164
Elan, *zoo.* 166
Elan, *s. m.* 166
Elan, *géo.* 166
Elle, *pron.* 30
Ellipse, *gram.* 166
Ellipse, *géom.* 166
En, *prép.* 40
Encre, *chim.* 42
Ennoblir, *v.* 42
Enté, *p du v.* 167
Entre, *v.* 43
Entre, *prép.* 43
Envers, *s. m.* 44
Envers, *prép.* 44
Envi, *s. m.* 167
Envie, *s. f.* 167
Ephore, *ant.* 163
Ère, *chron.* 33
Erre, *v.* 33
Erre, *s. f.* 33
Est-ce, *loc. comp.* 37
Et, *conj.* 164
Etaim, *s. m.* 168
Etain, *min.* 168
Etang, *s. m.* 169
Etant, *p. du v.* 169
Eté, *p. du v.* 170
Eté, *s. m.* 170
Eteint, *v.* 168
Etend, *v.* 169
Etre, *s. m.* 170
Etre, *v.* 170
Eu, *géo.* 171
Eure, *géo.* 172
Eurent, *v.* 172
Eux, *pro.* 171
Exaucer, *v.* 173
Exemple, *s. m.* 173
Exemple, *s. f.* 173
Exhausser, *v.* 173

F.

Face, *s. f.* 174
Fasce, *t. de blason.* 174
Fasse, *v.* 174
Faim, *s. f.* 174
Faire, *v.* 175
Fais, *v.* 176
Faisan, *ornit.* 177
Faisant, *v.* 177
Fait, *s. m. et adj.* 176
Faite, *s. m.* 177
Faites, *v.* 177
Fais-tu ; *loc. comp.* 184
Faix, *s. m.* 176
Faon, *zoo.* 179
Fard, *s. m.* 179
Fausse, *v.* 180
Fausse, *adj.* 180
Fausset, *mus.* 182
Fausset, *s. m.* 182
Faut, *v.* 180
Faux, *s. f.* 180
Faux, *adj. et s.* 180
Fée, *s. f.* 182
Féerie, *myth.* 182
Feine, *v.* 174
Feud, *v.* 179
Fer, *s. m.* 175
Férie, *lit.* 182
Ferme, *s. f.* 183
Ferme, *v.* 183
Ferme, *adj. et adv.* 183
Fête, *lit.* 177
Fétu, *s. m.* 184
Feu, *phys.* 185
Feu, *adj.* 185
Fez, *géo.* 182
Fi, *interj.* 187
Fier, *v.* 188
Fier, *adj.* 188
Fil, *s. m.* 188
File, *s. f.* 188
File, *v.* 188
Fils, *s. m.* 187
Filtre, *s. m.* 189
Fin, *s. f.* 174
Fin, *adj.* 174
Final, *géo.* 189
Final, *adj.* 189
Finale, *géo.* 189
Finale, *adj.* 189
Fit, *v.* 187
Flan, *s. m.* 190

Flanc, *zoo.* 190
Fléaux, *s. m.* 190
Flots, *s. m.* 190
Fœtus, *anat.* 184
Foi, *s. f.* 191
Foie, *zoo.* 191
Fois, *s. f.* 191
Foix, *géo.* 191
Fond, *s. m.* 192
Fond, *v.* 192
Fonds, *s. m.* 192
Font, *v.* 192
Fonts, *lit.* 192
For, *s. m.* 194
Foret, *s. m.* 193
Forêt, *s. f.* 193
Forez, *géo.* 193
Fors, *prép.* 194
Fort, *s. m.* 194
Fort, *s. adv. adj.* 194
Fosse, *s. f.* 180
Foudre, *s. m.* 196
Foudre, *s. f.* 195
Frai, *icht.* 196
Frais, *adj.* 196
Frais, *s. m.* 196
Franc, *s m.* 197
Franc, *adj.* 197
François, *n. de p.* 197
François, *n. p.* 197
Fraye, *v.* 196
Fume, *v.* 199
Fûmes, *v.* 199
Fumée, *p du v.* 199
Fumée, *phys.* 199
Fut, *v.* 200
Fût, *architect.* 200

G.

Gai, *adj et adv.* 201
Gand, *géo.* 202
Gant, *s. m.* 202
Gás, *chim.* 202
Gaule, *s. f.* 203
Gaule, *géo.* 203
Gaz, *chim.* 202
Gaze, *s. f.* 202
Geai, *ornit.* 203
Gêne, *s. f.* 211
Gênes, *géo.* 211
Gens, *terme coll.* 211
Gent, *ter. coll.* 211
Gente, *adj.* 213
Git, *v.* 213
Glace, *phys.* 214
Glace, *v.* 214
Glace, *s. f.* 214
Goûte, *v.* 215
Goutte, *s. f.* 215
Grace, *s. f.* 215
Grais, *min.* 218
Graisse, *s. f.* 217
Grammaire, *s. f.* 217
Grand-mère, *loc. comp.* . 217
Grasse, *adj.* 215
Grasse, *géo.* 215
Gray, *géo.* 218
Gré, *s. m.* 218
Grèce, *géo.* 217
Greffe, *s. m.* 219
Greffe, *s. f.* 219
Gril, *s. m.* 219
Gris, *adj.* 219
Gué, *s. m.* 201
Guère, *adv.* 220
Guerre, *s. f.* 220
Gy, *géo.* 213

H.

Ha! *interj.* 28
Hache, *s. f.* 24
Haie, *s. f.* 35
Haine, *s. f.* 32
Haire, *s. f.* 33
Hait, *v.* 35
Hâle, *phys.* 221
Haleine, *s. f.* 37
Halle, *s. f.* 221
Han, *s. m.* 40
Hanche, *anat.* 42
Hanse, *t. de com.* 43
Hanté, *part. du v.* 167
Harengère, *s. f.* 61
Hart, *s. f.* 50
Haras, *s. m.* 48

Hâté, *p.* 51
Haut, *adj.* 55
Hauteur, *qual.* 221
Hauteur, *s. f.* 61
Hé! *interj.* 164
Hélé, *mar.* 31
Héraut, *ant.* 222
Hérault, *géo.* 222
Hère, *s. m.* 33
Héro, *n. p.* 222
Héros, *s. m.* 222
Hêtre, *bot.* 170
Heus, *s. m.* 224
Heure, *s. f.* 224
Heurt, *s. m.* 224
Hier, *cal.* 225
Ho! *interj.* 55
Hors, *prép.* 226
Hombre, *s. m.* 225
Hospice, *s. m.* 59
Hostie, *lit.* 227
Hôtel, *s. m.* 60
Hôte, *s. m.* 228
Hôtesse, *s. f.* 228
Hotte, *s. f.* 228
Houe, *agr.* 46
Houx, *bot.* 45
Hui, *adv.* 229
Huis, *s. m.* 229
Huit, *n. de n.* 230
Hune, *mar.* 230
Huns, *n. de p.* 229
Hure, *zool.* 172
Hutte, *s. f.* 230
Hyères, *géo.* 225
Hyperbole, *géom.* 231
Hyperbole, *rhét.* 231

I.

Ici, *adv.* 232
Il, *pro.* 234
Ile, *s. f.* 234
Ile, *géo.* 234
Iris, *météo. et myt.* . . . 236
Iris, *bot.* 236
Issy, *géo.* 232

J.

J'ai, *loc. comp.* 203
Jais, *min.* 203
Jan, *t. de jeu*, ... 211
Jante, *s. f.* 213
Jean, *n. p.* 211
J'en, *loc. comp.* 211
Jet, *s. m.* 203
Jetons, *v.* 232
Jetons, *s. m.* 232
Jeûne, *lit.* 233
Jeune, *adj.* 233
J'eus, *loc. comp.* 233
Joue, *v.* 235
Joue, *s. f.* 235
Jouis, *v.* 236
J'ouis, *loc. comp.* 236
Jouy, *géo.* 236
Jus, *s. m.* 233
J'y, *loc. comp.* 213

K.

Kan, *nom de dig.* . . . 85
Khan, *s. m.* 85

L.

La, *mus.* 238
La, *art.* 238
Là, *adv.* 238
Lac, *géo.* 240
Lack, *mon.* 240
Lacs, *s. m.* 238
Lai, *s. et adj.* 241
Laid, *adj.* 241
Laide, *adj.* 243
Laie, *zoo.* 241
Laisse, *v.* 244
Laisse, *s. f.* 244
Lait, *s. m.* 241
Laité, *icht.* 244
Laon, *géo.* 243
Laque, *s. m. et f.* 240

Lard, *zoo.* 245
Lare, *myth.* 245
Lares, *myth.* 245
Las, *interj.* 238
Las, *adj.* 238
Lé, *s. m.* 246
Lege, *s. m.* 241
Lent, *adj.* 245
Les, *art.* 246
Lest, *mar.* 246
L'est, *loc. comp.* 246
Leste, *adj.* 246
Leste, *v.* 246
Léthé, *myth.* 244
Leur, *pron.* 247
Leurre, *ven.* 247
Leyde, *géo.* 243
Lez, *prép.* 246
Lice, *s. f.* 248
Lie, *v.* 249
Lie, *s. f.* 249
Lie, *v. m.* 249
Liége, *bot.* 250
Liége, *géo.* 250
Lieu, *s. m.* 250
Lieue, *s. f.* 250
Limon, *bot.* 252
Limon, *s. m.* 252
Limons, *v.* 252
Lion, *zoo.* 252
Lions, *v.* 252
Lire, *v.* 253
Lis, *s. m.* 255
Lisse, *adj.* 248
Lisse, *mar.* 248
Lissé, *p. du v.* 254
Lissée, *p. du v.* 254
Lit, *s. m.* 255
Lit, *v.* 255
Litière *et* litière, *s. f.* . . . 256
Litre, *mes. s. m.* 256
Litre, *lit.* 256
Livre, *s. m.* 257
Livre, *s. f.* 257
Livré, *p. du v.* 258
Livrée, *p. du v.* 258
Livrée, *s. f.* 258
Livret, *s. m.* 258
Loch, *mar.* 259
Loche, *v.* 259
Loche, *icht.* 259
Loches, *géo.* 259
Locke, *n. p.* 259
Lods, *jurisp.* 260
Loin, *adv. et prép.* 260
Loing, *géo.* 260
L'oint, *loc. comp.* 260
Loir, *zoo.* 261
Loir *et* Loire, *géo.* 261
Lok, *chim.* 259
L'on, *loc comp.* 261
Long, *adj.* 261
Loque, *s. f.* 259
Lord, *qual.* 262
Lors, *adv.* 262
Lot, *n. p.* 263
Lot, *géo.* 263
Lotte, *icht.* 263
Louer *et* louer, *v.* 263
Lourd, *adj.* 264
Loure, *mus.* 264
Loz *ou* Los, *s. m.* 260
Lui, *pron.* 264
Lui, *v.* 264
Lustre, *ant.* 265
Lustre, *s. m.* 265
Lut, *chim.* 266
Luth, *mus.* 266
Lutte, *ant.* 266
Lycée, *ant.* 254
Lycées, *ant.* 254
Lyon, *géo.* 252
Lyre, *mus.* 253

M.

Ma, *pron.* 268
Mai, *cal.* 269
Mail, *s. m.* 270
Maille, *s. f.* 270
Main, *s. f.* 271
Maint, *adj.* 271
Maire, *qual.* 272
Mais, *conj.* 269
Mal, *s. m. et adv.* 273
Mâle, *s. m. et adj.* 273
Malle, *s. f.* 273
Manche, *s. m.* 274

Maître, *s. m.* 285
Mâle, Mâle, *géo.* 275
Manche, *s. f.* 274
Manche, *géo.* 274
Manne, *myth.* 274
Manne, *bot.* 274
Manne, *s. f.* 274
Mante, *s. f.* 276
Mantes, *géo.* 276
Maraud, *s. m.* 276
Marc, *s. m.* 277
Marc, *n. p.* 277
Marchand, *s. m.* 278
Marchant, *v.* 278
Marché, *s. m.* 279
Marché, *p. du v.* 279
Mari, *s. m.* 279
Marot, *n. p.* 276
Marri, *adj.* 279
Mars, *cal. et chi.* 280
Mars, *myth.* 280
Mât, *s. m.* 268
Mat, *adj.* 268
Mâtin, *zoo.* 281
Matin, *s. m.* 281
Matte, *bot.* 268
Maur, *n. p.* 281
Maure, *géo.* 281
Maux, *s. m.* 283
Meaux, *géo.* 283
Mein, *géo.* 271
M'en, *loc. comp.* 275
Ment, *v.* 275
Mente, *v.* 276
Menthe, *bot.* 276
Menton, *s. m.* 284
Menton, *géo.* 284
Mentons, *v.* 284
Mépris, *s. m.* 284
Mépris, *p. du v.* 284
Mer, *phys.* 272
Mère, *s. f.* 272
Mes, *prép.* 269
Messe, *lit.* 285
Met, *v.* 269
Mètre, *s. m.* 285
Mets, *s. m.* 269
Mettre, *v.* 285
Metz, *géo.* 285
Meurs, *v.* 286
Mi, *part.* 287
Mi, *mus.* 287
Mie, *s. f.* 288
Mie, *adv.* 288
Mil, *bot.* 289
Mille, *n. de n.* 289
Mine, *s. f.* 290
Mine, *ant.* 290
Mine, *min. et art mil.* . . . 290
Mis, *p. du v.* 287
Mœurs, *s. f.* 286
Moi, *pron.* 290
Mois, *cal.* 290
Mon, *pron.* 291
Mont, *s. m.* 291
Morde, *v.* 281
Mors, *s. m.* 281
Mort, *s. f.* 281
Mots, *s. m.* 283
Mou, *s. m.* 292
Mou, *adj.* 292
Mouche, *v.* 292
Mouche, *ins.* 292
Moud, *v.* 292
Moue, *s. f.* 292
Moule, *icht.* 293
Moule, *s. m.* 293
Moulin, *s. m.* 294
Moulins, *géo.* 294
Mouron, *bot.* 294
Mourons, *v.* 294
Mousse, *mar.* 294
Mousse, *bot.* 294
Mousse, *v.* 294
Mout, *s. m.* 292
Mue, *p. du v.* 295
Mue, *s. f.* 295
Mule, *zoo.* 296
Mule, *s. f.* 296
Mûr, *s. m.* 296
Mûr, Mûre, *adj.* 296
Mûre, *s. f.* 296
Muse, *v.* 297
Muse, *myth.* 297

N.

Natt, *v.* 299
Né, *p. du v.* 299

Net, *adj.* 299
Nèthe, *géo.* 300
Nette, *adj.* 300
Neuf, *adj.* 301
Neuf, *n. de n.* 301
Neu, *s. m.* 299
Ni, *part.* 302
Niche *et* Niche, *s. f.* . . 301
Niche, *v.* 301
Nid, *orn.* 302
Noix, *bot.* 303
Nom, *s. m.* 304
Non, *particul.* 304
Noye, *v.* 303
Noyer, *bot.* 304
Noyer, *v.* 304
Nue, *mét.* 304
Nue, *adj.* 304
Nuée, *mét.* 305
Nuée, *p. du v.* 305
Nuit, *s. f.* 306
Nuit, *v.* 306
Nuits, *géo.* 306
N'y, *loc. comp.* 302

O.

O! *excl.* 55
Ode, *s. f.* 58
Œufs, *s. m.* 171
Œuvre, *s. m.* 307
Œuvre, *s. f.* 307
Oh! *interj.* 55
Oie, *ornit.* 307
Oie, *v.* 307
Ombre, *s. f.* 225
Ombre, *icht.* 225
On, *pron.* 308
Once, *s. f.* 309
Once, *zoo.* 309
Ont, *v.* 308
Or, *min.* 226
Or, *conj.* 226
Ord, *adj.* 226
Ores, *adv.* 226
Orne, *bot.* 310
Orne, *géo.* 310
Orne, *v.* 310
Os, *zoo.* 55
Ostie, *géo.* 227
Ote, *v.* 228
Ou, *adv. et conj.* 45
Oubli, *s. m.* 310
Oublie, *s. f.* 310
Oublie, *v.* 310
Oublieur, *s. m.* 311
Oublieux, *adj.* 311
Ouï, *v.* 311
Oui, *part.* 311
Outre, *s. f.* 312
Outre, *prép.* 312

P.

Padou, *s. m.* 313
Padoue, *géo.* 313
Page, *s. f.* 313
Page, *s. m.* 313
Pain, *s. m.* 314
Pair, *qual.* 315
Paire, *s. f.* 315
Pal, *s. m.* 315
Palais, *s. m.* 316
Pale, *s. f.* 315
Pâle, *adj.* 315
Palès, *myth.* 316
Palet, *s. m.* 316
Palme, *s. m.* 318
Palme, *s. f.* 318
Pan, *myth.* 318
Pan, *s. m.* 318
Panneau, *s. m.* 319
Panse, *s. f.* 320
Panser *et* Penser, *v.* . . . 320
Paon, *ornit.* 318
Paoneau, *ornit.* 319
Par, *prép.* 321
Part, *s. f.* 321
Part, *v.* 321
Parabole, *géom.* 321
Parabole, *lit.* 321
Parante, *adj. f.* 322
Parc, *s. m.* 322
Parente, *s. f.* 322
Pâri, *s. m.* 323
Paris, *géo.* 323
Pâris, *myth.* 323
Parque, *v.* 322

Paques, *myth.* 322
Parti, *s. m.* 325
Parti, *p. du v.* 325
Partie, *s. f.* 325
Partie, *p. du v.* 325
Pas, *s. m.* 324
Pas, *part.* 324
Pat, *term. de jeu.* 325
Pâte, *s. f.* 325
Patte, *zoo.* 325
Pau, *géo.* 328
Paule, *géo.* 326
Paule, *monn.* 326
Paume, *s. f.* 327
Pause, *s. f.* 329
Peau, *zoo.* 328
Pécher, *v.* 330
Péché, *s. m.* 330
Pêche, *s. f.* 330
Pêche, *icht.* 330
Pêche *et* Pécher, *bot.* . . 330
Peigne, *s. m.* 331
Peigne, *v.* 331
Peine, *s. f.* 331
Peint, *p. du v.* 314
Peinte, *p. du v.* 332
Pène, *s. m.* 331
Pense, *v.* 320
Pensée, *bot.* 332
Pensée, *s. f.* 332
Percé, *v.* 332
Percée, *p. du v.* 333
Perche, *mes.* 334
Perche, *v.* 334
Perche, *icht.* 334
Perche, *géo.* 334
Perds, *v.* 315
Père, *s. m.* 315
Période, *s. f.* 334
Période, *s. m.* 334
Pers, *adj.* 332
Perse, *géo.* 332
Pèse, *v. p.* 332
Pésée, *s. p.* 333
Pesa, *adv.* 335
Peux, *v.* 335
Phase, *astron.* 336
Phase, *géom.* 336
Phare, *mar.* 179
Philtre, *s. m.* 189
Pic, *s. m.* 336
Pie, *s. p.* 337
Pie, *adj.* 337
Pie, *ornit.* 337
Pièce *et* Pièce, *s. f.* . . . 338
Pieu, *s. m.* 338
Pieux, *adj.* 338
Pin, *bot.* 314
Pinte, *s. f.* 334
Pique, *s. m. et f. et v.* . . 336
Pis, *zoo.* 339
Pis, *adv.* 339
Plaid, *s. m.* 340
Plaie, *s. f.* 340
Plain, *adj.* 341
Plaint, *v.* 341
Plaine, *s. f.* 342
Plainte, *p. du v.* 342
Plainte, *s. f.* 342
Plait, *v.* 340
Plan, *s. m.* 343
Plant, *bot.* 343
Platine, *s. f.* 344
Platine, *s. m. minér.* . . 344
Plein, *adj.* 341
Pleine, *adj.* 342
Plie, *icht.* 344
Plie, *v.* 344
Plinthe, *arch.* 342
Plus *et* Plu, *v.* 345
Plus, *adv.* 345
Pô, *géo.* 328
Poêle, *s. m.* 346
Poêle, *s. f.* 346
Poil, *s. m.* 346
Poids, *s. m.* 347
Poind, *v.* 348
Poing, *zoo.* 348
Point, *s. m.* 348
Point, *part.* 348
Pois, *bot.* 347
Poix, *s. f.* 347
Pôle, *sphère.* 326
Pomme, *bot.* 327
Pompe, *méc.* 349
Pompe, *s. f.* 349
Pond, *v.* 350
Pont, *s. m.* 350
Pont, *géo.* 350
Porc, *zoo.* 350

Port, *mar.* 350
Port, *s. m.* 350
Porte, *v.* 351
Porte, *s. f.* 351
Pose, *v.* 329
Poste, *s. m.* 352
Poste, *s. f.* 352
Pots, *s. m.* 328
Pou, *ins.* 353
Pouce, *s. m.* 353
Poule, *zoo.* 353
Pousse, *v. et s. f.* 353
Près, *prép.* 354
Présent, *s. m.* 356
Présent, *adj.* 356
Prêt, *s. m.* 354
Prêt, *adj.* 354
Prête, *adj.* 357
Prête, *v.* 357
Prêteur, *s. m.* 357
Prêteur, *antiq.* 357
Pris, *v.* 358
Prise, *s. f.* 358
Prise, *v.* 358
Prix, *s. m.* 358
Puce, *ins.* 359
Puis, *v.* 359
Puis, *adv.* 359
Puits, *s. m.* 359
Pus, *s. m.* 361
Pus, *et* Pus, *v.* 361
Pusse, *v.* 359
Puy (le), *géo.* 359

Q.

Quadre, *v.* 83
Quand, *adv.* 85
Quant, *prép.* 85
Quart, *s. m.* 88
Quarte, *s. f.* 89
Quartier, *s. m.* 90
Quelque, *pron. et adv.* . . 363
Quelque *et* quelle que, *loc. c.* 363
Qu'en, *loc. comp.* 85
Qu'est-ce, *loc. comp.* . . . 84
Queue, *zoo.* 364
Queux, *v. mot.* 364
Qui, *pron.* 365
Quinaud, *adj.* 365
Quinault, *n. p.* 365
Quoi, *pron. et inter.* . . . 128
Quote, *adj.* 134
Qu'y, *loc. comp.* 365

R.

Raie, *s. f.* 366
Raie, *icht.* 366
Raiponce *ou* Réponce, *bot.* 366
Rais, *s. m.* 366
Raisonner *et* Résonner, *v.* 367
Rame *et* Rame, *s. f.* . . . 368
Rang, *s. m.* 369
Ras, *adj.* 369
Rats, *zoo.* 369
Rauque, *adj.* 370
Récent, *adj.* 371
Rein, *zoo.* 371
Reine *et* Rêne, *s. f.* . . . 372
Reliefs, *sculp.* 372
Reliefs, *s. plur.* 372
Rend, *v.* 369
Renne, *zoo.* 372
Rennes, *géo.* 372
Repaire, *s. m.* 373
Repaire, *t. de ch.* 373
Repère, *géom.* 373
Répons, *lit.* 366
Réponse, *s. f.* 366
Ressent, *v.* 371
Rets, *s. m.* 373
Rez, *prép.* 373
Retz, *n. p.* 373
Rheims, *géo.* 374
Rhin, *géo.* 371
Rince, *v.* 374
Riom, *géo.* 374
Rions, *v.* 374
Ris, *s. m.* 375
Rive, *s. f.* 375
Rive, *v.* 375
Riz, *bot.* 375
Roc, *minér.* 370
Roch, *n. p.* 370
Roi, *s. m.* 376
Roman, *s. m.* 376

Romand *et* Romans, *géo.* 376
Romps, *v.* 377
Rond, *adj.* 377
Rosse, *v.* 378
Rosse, *s. f.* 378
Roue, *s. f.* 378
Roux, *adj.* 378
Roye, *géo.* 376
Rue, *s. f.* 378
Rue, *bot.* 378
Rue, *v.* 378
Rue, *géo.* 378
Rut, *vén.* 379
Ruth, *n. p.* 379

S.

Sa, *pron.* 82
Saigneur, *chir.* 381
Sain *et* Saint, *adj.* 94
Saine, *adj.* 98
Sainte, *adj.* 381
Sait 107
Salade, *s. f.* 381
Salade, *art. mil.* 381
Sale, *adj.* 382
Sale, *v.* 382
Salle, *s. f.* 382
Sang, *s. m.* 99
Sans, *prép.* 99
Sas, *s. m.* 82
Saur, *icht.* 383
Saure, *adj.* 383
Saut, *et* Sceau, *s. m.* . . . 384
Savon, *chim.* 382
Savons, *v.* 382
Sceaux, *géo.* 384
Sceller, *v.* 96
Scène, *s. f.* 98
Sceptique, *s. et adj.* . . . 385
Scieur, *s. m.* 385
Scion, *bot.* 386
Scions, *v.* 386
Scythe, *géo.* 124
Se, *pron.* 92
Séant, *v.* 93
Seau, *s. m.* 384
Séez, *géo.* 106
Seigneur, *qual.* 381
Sein, *et* Seing, *s. m.* . . . 94
Seine, *géo.* 98
Sel, *min.* 97
Seller, *v.* 96
Selles, *s. f.* 97
Selles, *géo.* 97
Sellier, *s. m.* 97
S'en, *loc. comp.* 99
Sens, *s. m.* 99
Sens, *v.* 99
Sens, *géo.* 102
Sensé, *adj.* 103
Sensuel, *adj.* 103
Sept 107
Septique, *adj.* 385
Serein, *météor. et adj.* . . 386
Serin, *ornit.* 386
Serf, *féod.* 104
Serre, *ornit.* 387
Serre, *s. f.* 387
Serre, *v.* 387
Sert, *v.* 104
Ses, *pron.* 106
Session, *lit.* 107
S'est. 107
Seurre, *géo.* 388
Si, *conj.* 122
Sicle, *antiq.* 143
Sieur, *qual.* 385
Signe, *v.* 144
Signe, *s. f.* 144
Simple, *bot*, ... 388
Simple, *adj.* 388
Sion, *géo.* 506
Sire, *qual.* . . . . .
Site, *s. m.* . . . . . 1[illegible]
Six, *nomb.* 122
Soc *et* socque, *s. m.* . . . 389
Sœur, *s. f.* 388
Soi, *pron.* 390
Soie, *s. f.* 390
Soit, *v.* 390
Soit, *conj.* 390
Sol, *mus.* 392
Sol, *s. m.* 392
Sole, *zoo.* 392
Sole, *icht.* 392
Sole, *agr.* 392
Somme, *s. m.* 393
Somme, *s. f.* 393

Somme, *géo.* 393
Son, *s. m.* 394
Son, *phys.* 394
Son, *pron.* 394
Sonde, *s. f.* 395
Sonde *et* Sund, *géo.* . . . 395
Sonnet, *poés.* 395
Sonnait, *v.* 395
Sonnez, *s. m.* 396
Sonnez, *v.* 396
Sort, *v.* 383
Sort, *myth.* 383
Sorts, *antiq.* 383
Sots, *adj.* 384
Sou, *s. m.* 399
Souci, *s. m.* 397
Souci, *bot.* 397
Souci, *ornith.* 397
Soude, *v.* 397
Soude, *bot.* 397
Soufflet, *méc.* 398
Soufflet, *s. m.* 398
Souffleur, *s. m.* 398
Souffleur, *icht.* 398
Soufflé, *p. du v.* 420
Soul, *adj.* 399
Soulier, *s. m.* 400
Soulait *et* soulait, *v.* . . . 400
Souris, *s. m.* 401
Souris, *zoo.* 401
Sous, *prép.* 399
Statue, *s. f.* 402
Statut, *s. m.* 402
Suce *et* susse, *v.* 402
Suie, *s. f.* 403
Suis, *v. aux.* 403
Suit, *v. act.* 403
Sur, *prép.* 404
Sûr, *adj.* 404
Sus, *adv.* 402
S'y, *loc. comp.* 122

T.

Ta, *pron.* 406
T'a, *loc. comp.* 406
Tac *et* tact, *s. m.* 406
Tâche *et* tache, *s. f.* 407
Taie *et* taie, *s. f.* 407
Taillon, *s. m.* 408
Taillons, *v.* 408
Tain, *s. m.* 408
Taire, *v. a.* 409
Taise, *v.* 410
Talion, *jur.* 408
Tan, *s. m.* 410
Tant, *adv.* 410
Tante *et* tente, *s. f.* 411
Taon, *ins.* 412
Tapi, *p. du v.* 414
Tapir, *v.* 414
Tapir, *zoo.* 414
Tapis, *s. m.* 414
Tard, *adv.* 415
Tare, *s. f.* 415
Tas, *s. m.* 406
Taupe, *zoo.* 415
Taux, *s. m.* 416
Teint, *v.* 408
Teint, *s. m.* 408
Temps, *s. m.* 410
T'en, *loc. comp.* 410
Tends, *v.* 410
Tendre, *v. a.* 416
Tendre, *adj.* 416
Terme, *s. m.* 416
Terme, *myth.* 416
Terre, *phys. et myth.* . . . 409
Tes, *pron.* 417
Tet, *s. m.* 407
Thain, *géo.* 408
Thé, *bot.* 417
Thermes, *ant.* 416
Thèse, *s. f.* 410
Thiers, *géo.* 418
Thon, *icht.* 412
Thrace, *géo. anc.* 419
Thym, *bot.* 408
Thymbre, *bot. et géo. anc.* . 418
Tic, *s. m.* 419
Tien, *pron.* 420
Tient, *v.* 420
Tiers, *n. de n.* 418
Timbre, *s. m.* 418
Tins, *v.* 408
Tique, *zoo.* 419
Tir, *s. m.* 420
Tirant, *s. m.* 421

Tire, *s. f.* 420
Tire, *v.* 420
Toi, *pron.* 422
Toit, *s. m.* 422
Ton, *mus.* 412
Ton, *pron.* 412
Tond, *v.* 412
Tope, *v.* 415
Tors, *adj.* 422
Tort, *s. m.* 422
Torse, *s. m.* 423
Torse, *adj.* 423
Tôt, *adv.* 416
Toue, *mar.* 423
Tour, *s. f.* 425
Tour, *s. m.* 425
Tournon, *géo.* 426
Tournons, *v.* 426
Tours, *géo.* 425
Tout, *s. m. adj. adv.* . . 423
Toux, *s. f.* 423
Trace, *s. f.* 419
Traits, *s. m.* 426
Trente, *n. de n.* 427
Trente, *géo.* 427
Très, *particul.* 426
Tribu, *ant.* 427
Tribut, *s. m.* 427
Troie, *ant.* 428
Trois, *n. de n.* 428
Trompe, *zoo.* 429
Trompe, *mus.* 429
Trompe, *v.* 429
Trop, *adv.* 429
Trot, *s. m.* 429
Troyes, *géo.* 428
Tu, *pron.* 430
Tu, *p. du v.* 430
Tue, *v.* 430
Tyr, *géo.* 420
Tyran, *qual. injur.* . . . 421

U.

Un, *n de n.* 229
Une, *adj.* 230
Ut, *mus.* 230

V.

Vague, *s. f.* 431
Vague, *s. m.* 431
Vague, *adj. et v.* 431
Vain, *adj.* 431
Vaine, *adj.* 433
Vair, *s. m.* 434
Valais, *géo.* 435
Valais, *v.* 435
Valets, *s. m.* 435
Van, *s. m.* 436
Vante, *v.* 436
Vase, *s. m.* 437
Vase, *s. f.* 437
Vaud, *géo.* 437
Vautre, *v.* 438
Vaux, *s. m.* 437
Vaux, *v.* 437
Veau, *zoo.* 437
Veine, *s. f.* 433
Vend, *v.* 436
Vent, *météor.* 436
Vente, *mar.* 436
Vente, *s. f.* 436
Venus, *p. du v.* 438
Vénus, *myth.* 438
Ver, *ins.* 434
Verre, *phys.* 434
Vers, *s. m.* 434
Vers, *prép.* 434
Vert, *adj.* 434
Veux, *v.* 439
Vice, *s. m.* 440
Vil, Vile, *adj.* 440
Ville, *géo.* 440
Vin, *s. m.* 431
Vingt, *n. de n.* 431
Vint, *v.* 431
Vis, *s. f.* 440
Visse, *v.* 440
Vite, *adj. et ad.* 441
Vites, *v.* 441
Vœu, *lit.* 439
Voie *et* Voix, *s. f.* . . . 441
Voie, *v.* 441
Voilà, *v.* 443
Voilà, *prép.* 443

TABLE GÉNÉRALE.

[illegible] *s. m.* 443
[illegible] *s. f.* 443
[illegible] *v.* 444
Voire, *adv.* 444
Vol ou Vol, *s. m.* 445
Voleit, *v.* 446
Volant, *adj.* 445
Volant, *s. m.* 445
Volée, *s. f.* 446
Volée, *v.* 446
Volet, *s. m.* 446
Vos, *pron.* 447
Vôtre, *pron.* 448
Voue, *v.* 446
Vous, *pron.* 446
Vrille, *s. f.* 447
Vrilles, *s. pl.* 447

X.

Xaintes, *géo.* 581

Z.

Zest *et* zeste, *s. m.* 448

FIN DE LA TABLE.

Fautes à corriger.

Pag. 90, *ligne* 5, qartier, *lisez* quartier.

Pag. 202, *ligne* 16, gaze, *s.* m. *lisez* f.

Pag. 111, *ligne* 7, Saint-Louis aborda près de *Cette*, et non dans son port, qui est, ainsi que la ville, d'une construction bien postérieure.

Pag. 256, *lignes* 25 et 26, *lisez* un litre, au litre; ce mot est masculin.

Pag. 344, *ligne* 26, limandre, *lisez* limande.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de ne pas pouvoir garantir la qualité de nos reproductions lorsque le document original présente un graphisme défectueux.

PHOTO - 6940